This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LES LIVRES SONT NOS MEILLEURS AMIS
IN PATRIEM

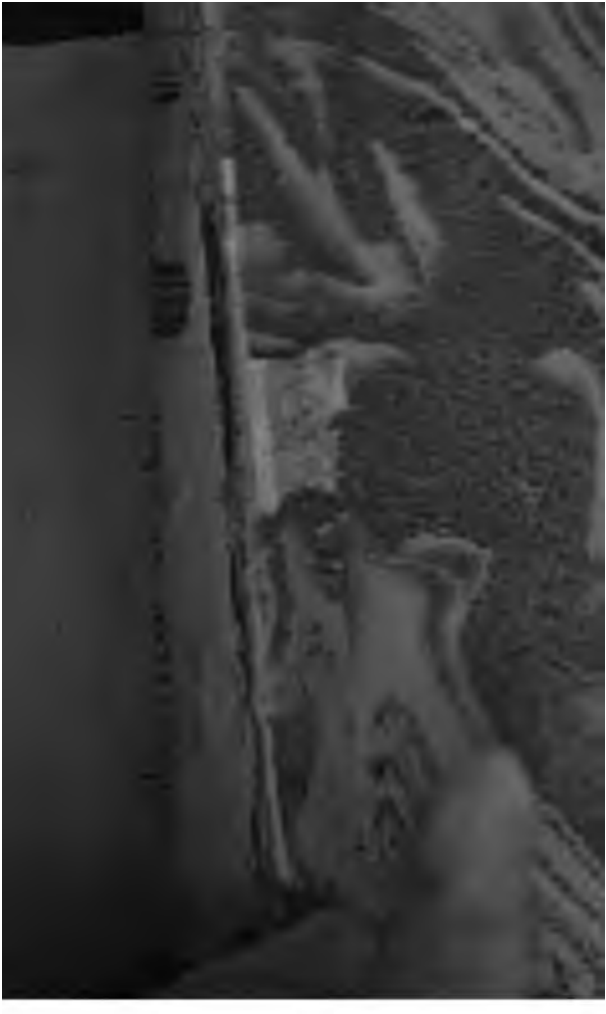

FROM THE LIBRARY OF
HUGO PAUL THIE
PROFESSOR OF FRENCH
1914 — 1940
HIS GIFT TO
THE UNIVERSITY OF MICHI

HEPTAMÉRON

DE LA REINE

DE

NAVARRE

—

TOME I

PARIS
Isidore LISEUX, Édit
Rue Bonaparte, n° 2
1879

HEPTAMÉRON

DE LA REINE

DE

NAVARRE

—

TOME I

Tiré à cinq cents exemplaire

plus vingt-cinq exemplaires sur papier
numérotés de 1 à 25.

Marguerite d'Angoulême, Queen of Navarre

L'HEPTAMÉRON

DE LA REINE

MARGUERITE DE NAVARRE

Avec une Introduction, un Index et des Notes

PAR FÉLIX FRANK

Orné d'un Portrait de la Reine Marguerite
et de douze Dessins de SAHIB
gravés sur bois par A. PRUNAIRE

TOME I

PARIS
Isidore LISEUX, Éditeur
Rue Bonaparte, n° 2
1879

01344 7787

Library
H B Thieme
3-15-41
3 v.

Marguerite d'Angoulême

DUCHESSE D'ALENÇON, REINE DE NAVARRE

et l'*Heptaméron*

I

LA MARGUERITE DES PRINCESSES — SA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE

Le moment n'est pas venu d'écrire une vie complète de la reine de Navarre, telle que je la conçois, en raison du rôle historique, des rares talents et des hautes qualités morales de cette femme exceptionnelle. Il faudrait pouvoir la suivre et la montrer, année par année, dans chacune de ses étapes, en réunissant les détails re-

cueillis çà et là et en indiquant avec certitude l'entourage de *Madame Marguerite* — partout où l'appellent ses perpétuels voyages, — aussi bien que l'état de ses relations, de ses idées et de ses travaux. Une biographie ainsi entendue serait en même temps un *compendium* synchronique du règne de François Ier et de la première moitié du XVIe siècle. On y verrait enfin rapprochés, contrepesés et débrouillés, par voie de contrôle réciproque, tant d'œuvres et de faits épars qui, par leur assemblage, restitueraient en son entier la vérité vivante et complexe, tenue en échec par l'isolement des monographies, par les lacunes forcées ou par l'involontaire confusion des grandes histoires générales.

La réalisation du plan dont je donne le programme sommaire exigerait, on le comprend, outre la connaissance approfondie de l'époque et des hommes, qui permet seule un discernement sûr, autant de bonheur que de patience. Il ne saurait d'ailleurs être question d'y viser dans le cadre que comporte cette Étude préliminaire, en tête de la publication actuelle des contes de la reine de Navarre, où je dois me préoccuper de résumer, en peu de pages, le résultat des recherches de mes devanciers et des miennes.

Du moins ai-je l'intention d'ajouter quel-

ques utiles renseignements ou aperçus aux différents éléments d'instruction et d'appréciation contenus dans mes précédentes Notices sur la reine Marguerite ou ses familiers, Bonaventure des Periers, auteur des *Joyeux devis* et du *Cymbalum mundi*, et Antoine de Saint-Denis, curé de Champfleur, que j'ai prouvé être l'auteur des *Comptes du Monde adventureux*. Mes éditions du *Cymbalum mundi*, des *Marguerites de la Marguerite des Princesses* et des *Comptes du Monde adventureux* (1) offrent, j'ose le croire, — avec celles des *Lettres de Marguerite d'Angoulême*, publiées par F. Génin (2),

(1) Le *Cymbalum mundi* de Bonaventure des Periers. Texte de l'édition princeps de 1537, avec Notice, Commentaire et Index. (A. Lemerre, 1873, 1 v.)

Les *Marguerites de la Marguerite des Princesses*, poésies de la reine de Navarre, Marguerite d'Angoulême. Texte de l'édition de 1547, avec Introduction, Notes et Glossaire. (D. Jouaust, libr. des bibliophiles, 1873, 4 vol.)

Les *Comptes du Monde adventureux*, par A. D. S. D. (Antoine de Saint-Denis). Texte original de 1555, avec Notice, Notes et Index. (A. Lemerre, 1878, 2 v.)

(2) *Lettres de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, reine de Navarre*, publiées d'après les manuscrits, par F. Génin, pour la Société de l'histoire de France, avec deux Notices et des Notes. (J. Renouard, 1841-1842, 2 vol.)

de l'*Heptaméron*, rétabli dans son texte primitif par Le Roux de Lincy (1), et avec les livres de MM. de La Ferrière-Percy et de Ruble (2), — le plus sérieux ensemble d'informations qui existe au sujet de la reine de Navarre. Génin et Le Roux de Lincy n'ont pas eu l'unique mérite de la priorité dans cet ordre de travaux, car avant eux on ne possédait sur ce point rien de précis ni de solide : ils ont mis au jour des ouvrages étendus et riches de documents, auxquels, malgré des erreurs partielles, on ne cessera pas de recourir. Je m'estimerai conten d'avoir eu la chance d'avancer, au pri d'efforts successifs, sinon de parachever

(1) L'*Heptameron des nouvelles de Margue d'Angoulême, reine de Navarre*, publ. sur mss par la Société des Bibliophiles français, un *Essai sur la vie et les ouvrages de Marg d'Angoulême*, une *Notice sur Louise de Sav mère*, des Appendices et des Notes, par L de Lincy. (1853-1854, 3 vol.)

(2) *Marguerite d'Angoulême* (*sœur* çois Ier). *Son livre de dépenses* (154 *Étude sur ses dernières années*, pa H. De La Ferrière-Percy. (Aubry, 18 Le *Mariage de Jeanne d'Albret*, A. de Ruble. (A. Labitte, 1877, 1 vrage ne traite pas seulement du princesse d'Albret, d'après des doc il donne la vie de celle-ci depuis s d'intéressants détails.

tâche entreprise par eux, notamment à l'égard des œuvres et du cercle intime de notre Marguerite.

Ces travaux antérieurs, je prie le lecteur de s'y reporter pour maints détails qu'il serait impossible de reproduire ici.

Née le 11 avril 1492, au château d'Angoulême, morte le 21 décembre 1549, au château d'Odos en Bigorre, Marguerite, ce *pur élixir des Valois,* selon le mot si justement expressif de Michelet, personnifie la Renaissance gauloise sous sa forme la plus gracieuse. Fille de Louise de Savoie et sœur aînée, sœur unique de François Ier (1); mariée en premières noces au duc Charles d'Alençon, en secondes noces au roi Henri de Navarre; mère de Jeanne d'Albret et grand'mère de Henri IV, cette femme d'élite, qui occupe dans notre histoire nationale une place considérable, s'en est fait une aussi large, aussi belle pour le moins, dans l'histoire des mœurs et des lettres françaises. Elle domine le printemps et

(1) Né le 12 septembre 1494 au château de Cognac.

l'été du XVIe siècle, encore plus par son caractère et par son rôle d'initiatrice passionnée, que par la souveraine originalité d'un écrivain hors de pair. Dans la sphère de la littérature et dans celle de la pensée, comme dans la sphère politique, elle ser d'intermédiaire conscient, elle ménage, av la volonté la plus perspicace et la p ferme, l'évolution nécessaire du mond cien au monde nouveau. Car ce n'est assez pour elle de transmettre aux de la race prochaine le flambeau allu les siècles passés et reçu d'eux en la clarté qui lui vint de là, elle la multiplie en secouant le feu d'autres flambeaux inconnus.

La vie et le règne de Franç enclos dans les bornes de sa qu'elle lui ait survécu de peu. C ce que lui dut ce roi, si diverse spirituel et frivole, débauché gogne, cruel par faiblesse, av ou des retours chevaleresques beaucoup plus brillant que fo faste pour la grandeur, l'étinc pour l'éclair de la toute-puis la meilleure conseillère, le nistre de ce prince égoïste, de fixer l'humeur fantasq de générosité; se dévouar

serve, tout en s'efforçant de lui arracher des victimes, en pleurant de le voir s'abandonner aux suggestions fatales d'un fanatisme fomenté par d'hypocrites intérêts. Nul mieux que Bayle ne s'est expliqué là-dessus. Il loue et marque en termes décisifs la hardiesse d'esprit, la hauteur d'âme, l'admirable tolérance de la reine de Navarre; après l'éloge naïf et plein de cœur du bon Charles de Sainte-Marthe (1), l'éloge réfléchi d'un pareil juge lui est un brevet d'honneur éternel pour la Postérité dernière. Ce zèle de liberté, de justice et d'humanité, et « la beauté de son génie » ne lui ont-ils pas, en effet, « découvert un chemin que presque personne ne connoit (2)? » Bayle n'exagère pas les choses. Telle nous apparaît la princesse Marguerite, lors de ses débuts dans la petite Cour d'Alençon, telle nous la retrouvons sur la scène plus élevée et plus vaste de la Cour de France, quand son frère, succédant au bonhomme Louis XII, se nomme le roi

(1) *Oraison funebre de l'incomparable Marguerite..., Royne de Navarre*, avec cette devise : « Icy est le mirouer des Princesses. » (Paris, Regnault Chaudiere, 20 avril 1550, in-4°.) Publ. d'abord en latin sous ce titre : *In obitum Margaritæ... Oratio funebris* (in-4°).

(2) Bayle, *Dict. critique*, art. *Navarre*.

François Ier, et telle
laborieuse carrière,
comblé de ses bienfai
de sa gloire, où ell
intellectuelle qui la
compense mille fois
royauté de Navarre.

Charles d'Orléans,
goulême, enlevé par
vier 1496, n'eut pas
l'éducation des deux
Mais leur mère, Lou
comptait pas douze a
riée au comte Charl
dépassait guère sa
lorsqu'elle demeura v
rite et François des
gents, en les pourv
plus autorisés. Ce f
profita le mieux, sou
femme d'élite chargé
vernante, ou, comr
Sainte-Marthe, de n
Mme de Chastillon, d
jeune et belle, sage e
Brantôme (1), d'habi
matières. Très fine, c
conseil dans les c

(1) *Vies des Dames gal*

breux (1), Mme de Chastillon, après avoir formé l'enfance de Marguerite, resta auprès de celle-ci, duchesse d'Alençon ou reine de Navarre, qui l'affectionnait beaucoup, et la garda jusqu'au terme de sa vie (2). Dirigée

(1) *Ibid.* — Il dit que la sénéchale de Poitou, sa grand'mère, qui remplaça Mme de Chastillon, défunte, auprès de Marguerite, n'était « si fine ny rusée, ny accorte en telle chose que sa precedente. »

(2) *Ibid.* « Ma grande mere, madame la seneschalle de Poitou, *eut sa place après sa mort,* par l'election du roy François.. » — « Cette madame de Chastillon, dit-il, estoit la vefve de feu M. de Chastillon, qu'on disoit qui gouvernoit le petit roy Charles huitiesme avec Bourdillon et Bonneval, qui gouvernoient le sang royal. *Il mourut à Ferrare, ayant esté blessé au siège de Ravenne,* » et sa veuve, estimée de tous, « pour cela fut eslue... dame d'honneur de la feue reyne de Navarre. » — « Convolée en secondes noces, » elle était veuve pour la seconde fois. Génin fait une étrange confusion entre elle et la maréchale de Chastillon, sœur du connétable Anne de Montmorency, femme de Gaspard Ier de Coligny. Ce dernier, mari de Louise de Montmorency, la maréchale en correspondance avec sa « cousine » la reine de Navarre, ne mourut qu'en 1522, et eut pour successeur, au titre de maréchal de France, Anne de Montmorency, « son beau frere », suivant le témoignage de Brantôme. Néanmoins, dans son édition des *Lettres* de Marguerite d'Angoulême, Génin signale partout la maréchale comme l'ancienne gouvernante et la dame d'honneur de la reine Marguerite. Dans les Notes de son édition de l'*Heptameron* (t. I, p. 160), Le

en outre, dans ses études, par le savant Robert Hurault, baron d'Auzay, grand archidiacre et abbé de Saint-Martin d'Autun, la jeune princesse d'Angoulême apprit, avec les lettres françaises, l'italien, l'espagnol et le latin, en attendant que Paul Paradis, ou le *Canosse,* professeur au Collège royal, pour grossir ses connaissances théologiques, lui donnât plus tard des leçons d'hébreu. Outre qu'elle pratiquait le grec, par le latin, l'italien, les versions en langage français et l'entretien des *gens doctes,* il lui parvint de la philosophie antique une très suffisante provision. Sans doute Louise de Savoie lui apporta aussi quelque chose du

Roux de Lincy la nomme, d'après le P. Anselme Blanche de Tournon, veuve de Raimond d'Ago comte de Sault, et dit qu'elle eut pour second m « Jacques *de Coligny, seigneur de Chatillon-s Loing,* chambellan des rois Charles VIII Louis XII, qui mourut à Ferrare le 25 mai 1 des blessures reçues deux jours auparavant bataille de Ravenne. » Le seigneur de Chas qui périt en 1512, est désigné à tort par Le de Lincy dans un autre endroit (t. II, p. 182 le nom de « Jacques *Gaucher de Chastillon.* le prénom de *Gaucher* est bien connu comm ditaire dans la maison de *Chatillon-sur-* entièrement distincte de celle de *Chatil Loing.* — (V., au sujet de l'identité du mari Mme de Chastillon et de la personnalité de c seconde partie de cette Étude et les Notes

goût raffiné de la poésie et des arts, qui florissaient alors outre monts et allaient envahir pacifiquement le pays gaulois, pour s'y implanter et y pousser de vivaces rameaux. Par son père, au surplus, n'était-elle pas de la race élégante de ces Valois d'Orléans qui nous dotèrent d'un poète exquis ? Son aïeul Jean d'Angoulême n'était-il pas le cousin germain du tendre et délicat rimeur de *rondels,* Charles d'Orléans, et n'avaient-ils pas eu pour mère la charmante Valentine de Milan ? Hérédité doublement précieuse pour François et pour Marguerite, puisqu'en gratifiant le frère d'une destinée royale, elle amassait chez la sœur des trésors de grace et de talent (1).

L'inventaire, après décès, des biens du comte Charles « estans au chasteau de

(1) Voici le tableau de cette descendance :

Charles V, roi de France.
|
Louis d'Orléans, mari de Valentine de Milan.

Charles d'Orléans, le poète.	Jean d'Angoulême.
	Charles, dernier comte d'Angoulême.
Louis XII, roi de France.	François Ier, roi de France par la mort de Louis XII. / Marguerite duchesse d'Alençon, reine de Navarre.
Décédé sans postérité mâle.	

Coignac (1) » témoigne de la sollicitude qu'on avait dans cette maison pour les œuvres de l'esprit. Le luxe matériel y est, certes, bien représenté. L'inventaire signale « en la chambre de Madame, » des bijoux de prix, bagues et croix d'or, rubis, émeraudes, turquoises, perles et diamants; dans les coffres et dressoirs de l' « eschançonnerie », force vaisselle d'argent, aiguières, drageoirs, « godronnés et dorés », « couppe azurée », nef de vermeil, etc.; dans les salles et la chapelle du château ou chez le « tailleur varlet de chambre », des pelleteries et étoffes somptueuses : robes longues enrichies de martre zibeline; manteau de « gris d'aumusse », mantes blanches fourrées de renard; dais de velours bleu, rideaux de damas cramoisi, « ciel et douciel et couverte de damas blanc, semé de mar guerites », courtines de taffetas rouge; car reaux de satin rouge et jaune, de drap d' et d'argent, « tappiz veluz », pièces « drap d'or de pourpre », historiées de sonnages, « pièces de muraille » et « ' ceries de verdure » de Caen ou de Fl

(1) Voir dans l'édit. de l'*Heptamero* Roux de Lincy (t. III, Appendice I), l' « *I des biens meubles demeurez du decez et feu monseigneur le conte d'Angolesme.*

— avec « ymagerie », sujets de chasse ou gibier au champ semé « de cerfz de broderie », d'oiseaux ou « vollerie », sujets tirés de la Fable, comme en la tapisserie de « Thezeus », ou du roman d' « Alexandre, » ou d'aventures édifiantes, comme en la tapisserie de « Saincte Suzanne », ou des mœurs, soit proches, soit lointaines, comme en la tapisserie des « Bucherons » et en celle ayant nom « la Morisque. » Toutefois, le luxe des livres s'étale avec une ampleur encore plus remarquable : ce ne sont pas moindres joyaux en leur genre, curieusement enchâssés, habillés et parés avec une recherche d'agréments qui en atteste et en rehausse la valeur. Il y figure plus de manuscrits que d'imprimés, sur papier ou sur parchemin, « illuminés à or et azur », avec fermoirs blasonnés d'argent ou de vermeil, couvertures de cuir blanc, jaune, vert, tanné, de peau rouge, de satin noir ou violet, de velours cramoisi ou changeant, de drap d'argent ou de soie broché d'or. « En la chambre de librarye » du feu comte on relève, sous soixante-quinze articles, près de deux cents ouvrages de choix atournés de la sorte; livres de sainteté ou de philosophie, de politique, de chroniques, de voyages, de vénerie, poèmes et romans, et « grant libvre de Muzicque », rien n'y manque de ce qui

excitait l'in
rien de ce
et lettrée (1)
de Faulcon
police », ou
qui, dans c
attention ; «
put répond
ditatives, e
reine de I
bibliothèqu
Crist », la
la Redemp
Ethiques,
stote, le liv
la *Divine*
trait égaler
Bible des I
jouissantes
« le *libvre*
« *le libvre*
et les « *Ce*
Facéties de
le train de
tiques la s

(1) V. aus
léans, comte
en 1496, pu
in-8o.)

monde », le « *Libvre de la Peregrinacion d'oultre mer et de la Terre Saincte* », le livre des voyages de Mandeville, « ung libvre appellé le *libvre d'Ynde,* aultrement le *libvre du grant Kan* », l' « *Arbre des batailles* », les *Chroniques* de France, le livre de la « *Ressource de Chrestienté sur l'entreprinse de Napples* ». Tantôt son imagination s'envolait avec le « *Testament* de Jehan de Meung », le livre du « *Songe du Verger* », la « *Mer des Histoires* », les romans de la Table ronde, *Lancelot du Lac* ou *Tristan* en quelque gros livre « ancien et caduc ». Tantôt elle était ramenée aux considérations de sa naissance et de son rang par le livre « *de la Dignité et Excellence Royal* », par « *le Regime des Princes* » et par l'histoire « *des Nobles Femmes* » (1).

Ainsi, par l'évocation et l'assimilation insensible du passé dans sa quintessence et de la vie dans ses mille contrastes, se préparait l'avenir de Marguerite d'Angoulême. Ainsi s'amalgamaient, pour se fondre harmonieusement dans le caractère, dans l'esprit et dans le style de « Madame Marguerite », ces éléments disparates composant, dans un coin de province, le *microcosme,* l'univers en raccourci, d'où l'arrière-cousine de Charles

(1) *De claris mulieribus*, de Boccace.

d'Orléans, la fille de Louise de Savoie, s'élancerait, au jour dit, vers la vie et le monde réels, pour écrire en poète les *Marguerites de la Marguerite des princesses*, en disciple de Boccace l'*Heptaméron* des Nouvelles de la reine de Navarre; pour aider son frère et son pays dans les soucis et les mésaventures de la guerre, dans les travaux de la paix, et couvrir, « noble femme », de sa protection comme d'un bouclier, hélas! trop souvent impuissant, les poursuivants du Vrai, du Juste et du Beau, les artistes, les poètes et les penseurs en détresse.

Louis XII, qui avait accepté la tutelle des enfants du comte Charles, n'oublia pas, lorsqu'il eut hérité de la couronne, cet engagement d'honneur. Il leur assigna pour séjour son château d'Amboise. De bonne heure, Marguerite fut produite à la Cour, en résidence à Amboise et à Blois. Dès 1509, bien que demandée en mariage, dit-on, par plusieurs princes étrangers, elle épousait le duc Charles (1) d'Alençon, âgé de près de vingt et un ans; elle en avait dix-sept.

(1) On cite Henri VIII et Charles-Quint, m la comparaison des dates soulève des difficultés des doutes. Ces projets de mariage hors de Fra n'apparaissent vraiment qu'après la mort du mier mari de Marguerite, en 1525, au momen au lendemain de la captivité de François I

En 1514, François accomplissait l'union projetée entre lui et la fille de Louis XII, Claude de France, qui lui était fiancée depuis 1506; en 1515, par la mort de Louis XII survenue le 1er janvier, il montait sur le trône, et sa sœur, sa « *mignonne* », voyait se déployer pour elle, auprès de lui, un théâtre digne de ses qualités supérieures. Déjà duchesse d'Alençon, comtesse du Perche et comtesse d'Armagnac, du chef de son mari, elle recevait du roi, vers 1518, en apanage, le duché de Berry, où sa libéralité et son zèle pour l'avancement des lettres avaient de quoi s'exercer. Avant ce changement de situation, tant qu'elle eut uniquement le rang et le titre de duchesse d'Alençon, Marguerite ne sortit pas de la pénombre, et il semble qu'aucun bruit ne se soit fait autour d'elle. Sœur et confidente du roi de France, princesse apanagée de Berry, elle s'affirme avec une résolution croissante, et les traits principaux de sa nature, partagée entre les abstractions, l'amour de la quintessence et la plus vaillante activité, se dessinent de jour en jour.

Ses études et sa curiosité d'esprit l'atti-

Espagne. (V. la *France protestante* : art. Marguerite d'Orléans; Génin : Notice du t. I des *Lettres* de Marguerite d'Angoulême, et ma Notice en tête des *Marguerites de la Marguerite des princesses*, p. v.)

raient du côté des novateurs qui commençaient alors spontanément dans notre pays l'agitation de la Réforme religieuse, émules au début et non disciples de Luther, apôtre fougueux de l'Allemagne. Dès 1521, et même plus tôt, probablement, elle est en relation avec Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux (1), sous le patronage duquel s'unissent étroitement, près de son grand vicaire Lefebvre d'Étaples, les Farel, les Vatable, les Gérard Roussel, promoteurs de la Réforme en France, et Calvin, néophyte en qui s'ignore le maître, futur fondateur d'une Église. Pendant les années 1523 et 1524 elle entretient avec Briçonnet une correspondance en règle, d'inspiration toute mystique et du tour le plus bizarre (2); le langage amphigourique du bon évêque en veine de subtilité gâte un instant la franchise native du parler de Marguerite et voile la clarté de sa vive intelligence, si fine, mais si *droiturière*. Il

(1) Fils de Briçonnet, comte de Montbrun, ministre de Charles VIII, puis successivement évêque de Saint-Malo, archevêque de Reims, de Narbonne, cardinal. — Le correspondant de Marguerite fut évêque de Lodève et abbé de Saint-Germain des Prés; il devint évêque de Meaux en 1518.

(2) V. Génin. (Notice en tête du 1er vol. des *lettres de Marg. d'Angoulême*, pp. 122 à 133 *passim*.)

fallait pourtant que ce travers n'altérât pas, autant qu'on serait tenté de le supposer, les qualités foncières de la princesse et du prélat, puisqu'il accomplissait, soutenu des hommes les plus éminents, une œuvre capitale de rénovation, avec le concours zélé et presque ostensible de la duchesse d'Alençon, et puisqu'il remplit auprès du pape et dans les conciles les fonctions très graves d'envoyé de France; puisqu'enfin Marguerite et lui s'appliquaient en commun, et si heureusement, au soulagement des misères du temps et au développement des lettres. Ce qu'il convient de remarquer dans ce tournoi théologique, c'est ce qu'elle en retint elle-même : la sincérité de l'aspiration vers l'équité suprême, l'amour des petits et des malheureux, et la soif insatiable de savoir. Briçonnet le discernait bien, si folle que fût sa logomachie, quand il lui écrivait : « Madame, s'il y avoit au bout du royaume ung docteur qui par un seul verbe abregé peusse apprendre toute la grammaire, autant qu'il est possible d'en sçavoir; et ung aultre de la rhetorique; et ung aultre de la philosophie, et aussy des sept arts liberaux, *vous y courriez comme au feu* (1). »

Une fois secoué le fatras des mots, une

(1) *Ibid.*, p. 46.

fois conquise sa pleine indépendance intellectuelle, Marguerite ne se ressentira donc pas de ce singulier noviciat, si ce n'est pour s'émanciper de tout lien de formalisme, pour conserver aux gens de la Réforme une prédilection obstinée dans leur lutte contre la Sorbonne et le papisme, pour accueillir avec une impartiale bonté les irréguliers de toute sorte et de toute école, depuis les sectateurs de Luther et de Calvin jusqu'aux plus hardis penseurs, comme il sied de la part d'une âme dégagée pour toujours de l'oppression des formules et se souvenant d'avoir tenté l'espace, voire les espaces imaginaires. Cela est si vrai, qu'on pourrait noter et dater, en quelque sorte, les progrès opérés par le sens pratique de Marguerite, sans préjudice de ses chères études ni de ses ferventes passions pour toutes les belles choses et pour tout ce qui intéresse la conscience humaine.

En 1524, Noël Beda, syndic forcené d la Sorbonne, attaque de front le cénacl de Meaux (1). En vain Lefebvre d'Étaple taxé d'hérésie, est sauvé par Marguerit en vain Michel d'Arande, introduit par e dans la famille royale, espère gagner

(1) V. : F. Puaux, *Hist. de la Réformation j çaise*, t. I, liv. II, pp. 64-74. (Michel Lévy, 18

nouvelles doctrines Louise de Savoie et François Ier; en vain, ils s'amusent, eux et leur Cour, du spectacle de la papauté tournée en dérision : les censures et les poursuites de la Sorbonne ont leur effet par l'arrestation, la condamnation ou le désaveu des chefs de l'entreprise. Alors intervient la main courageuse de Marguerite : Antoine Papillon, ami d'Érasme, et Louis de Berquin, « le plus sçavant de la noblesse », arrêtés par ordre du Parlement, sont élargis; Lefebvre favorisé dans sa fuite, Briçonnet épargné, moyennant qu'il se proclame innocent du crime d'hérésie. En 1525, après le désastre de Pavie, la duchesse d'Alençon, veuve par la mort du duc Charles (1), prend un rôle prépondérant dans la politique par son voyage en Espagne, où elle va négocier avec Charles-Quint en personne la délivrance de François Ier, et *brasse* le mariage du roi captif avec la sœur de l'Empereur, Éléonore de Portugal ; aussi, par lettres patentes du mois de novembre, le roi lui délègue-t-il, en cas de perte de sa mère, la régence de l'État. Entre temps, elle veille sur les dissidents

(1) Arrivée le 11 avril, à Lyon, des suites d'une pleurésie. (V. Le Roux de Lincy, *l. cit. : Vie politique de Marg. d'Angoulême*, p. xxx.)

menacés par la Sorbonne et s'abstient de céder, comme sa mère, aux fureurs orthodoxes. Bien plus, jusqu'au mois de juillet 1526, elle correspond avec le comte de Hohenlohe, doyen du chapitre de Strasbourg, en vue d'une entente pour l'introduction de la Réforme en France.

Arrêtée par d'insurmontables obstacles, elle continue, journée par journée, sa lutte opiniâtre, disputant aux cachots, aux bûchers où on les traîne, ceux dont elle est la « sœur d'alliance ». Clément Marot, qui la nomme ainsi, détenu en 1526 pour cause d'hérésie, la remercie dans une épître en vers de lui avoir rendu la liberté; Berquin, retombé aux griffes de la Sorbonne, en est tiré non sans peine; Érasme, dénoncé aux sentences des « Sorbonnastres » par Noël Beda, rencontre pour faire tête au péril l'appui de Marguerite. Remariée, le 24 janvier 1527, au roi Henri de Navarre, elle acquiert encor plus d'ascendant, reçoit les exhortations et les félicitations d'Érasme qui, avec l'éli des libres esprits, attend beaucoup d'elle a près de sa mère et de son frère (1). Comp mentant *Messieurs* de l'*Église de Bourg*

(1) V., pour tout ce qui précède, Génin e Roux de Lincy *(ouvr. cités)*, et les *Lettres* de guerite d'Angoulême.

elle les prie de « vouloir continuer *de bien en mieulx,* ensemble d'avoir la *doctrine evangelique* en singuliere recommandacion » (1). Les retours offensifs et terribles de la Sorbonne l'affligent profondément, ils ne l'abattent point, ils n'ont pas raison du dévouement qu'elle porte aux affaires de ses amis et du royaume tout ensemble. Paris assistera au supplice de Berquin, imprudent qui ose provoquer la revanche du bourreau : elle ne se confesse pas vaincue. Après avoir aidé en 1529 Louise de Savoie dans la préparation de la paix de Cambrai, entre ses deux grossesses de 1528 et de 1530; après avoir vu disparaître le fils qui lui était né, elle se relève, elle se ressaisit, et, malade, soignant sa mère affaiblie, puis mourante, elle assure en 1531 le salut du *bonhomme Fabri* (Lefebvre d'Étaples) comme elle le désigne en ses lettres, lui ouvrant un asile ainsi qu'un refuge aux proscrits de passage dans son château de Nérac en Gascogne. Louise de Savoie expire le 22 septembre 1531 (2). Désormais, tout en voya-

(1) V. H. de la Ferrière-Percy, ouvr. cit. (*Appendice*) et ma *Notice* sur Marguerite d'Angoulême, en tête des *Marguerites de la Marguerite des princesses* (pp. XXXVII-LIV).

(2) Au village de Grès, en Gâtinais. — (V. ouvr.

geant fréquemment pour le service du roi, Marguerite fixera sa demeure principale dans ses États d'Armagnac ou de Béarn, en ses châteaux de Nérac ou de Pau, loin du centre des intrigues et des persécutions, moins pour les fuir que pour les déjouer.

C'est en 1531 qu'elle lance, comme un défi, le *Miroir de l'ame pecheresse,* élaboré certainement sous l'influence de Guillaume Briçonnet et du cénacle de Meaux. Jean de Caturce, professeur de droit à l'école de Toulouse, est jeté au feu en 1532 : elle riposte aux anathèmes et au bûcher par la seconde édition du *Miroir* en 1533. Beda, inquiété déjà en 1527, est envoyé en exil par ordre du roi, après un désaveu solennel, par la Sorbonne, des censures et dénonciations de l'enragé syndic (1). Si la mort de Briçonnet et de Lefebvre d'Étaples, au cours de cette même année, ferme

cités : Génin, t. I, *passim* et p. 280, et Le Roux de Lincy, t. I, *Notice sur Louise de Savoie.*)

(1) Ce désaveu eut lieu avec lettres d'excuses au roi dans la séance du 24 octobre 1533. Peu après, cependant, sur les instances de la Sorbonne, Beda fut rappelé et se hâta de déférer au Parlement, pour cause d'hérésie, les professeurs du Collège Royal. Érasme dit, en 1534, que Beda est de retour dans Paris, « ac triumphat serio ». (V. *Historia Universitatis Parisiensis,* autore C. Egassio Bulæo, t. VI, p. 200-256.)

définitivement pour Marguerite, dans cet ordre de spéculations religieuses, le cycle des années d'essai, elle ne s'en reposera pas davantage. Elle ne sera plus une sorte d'*initiée* acceptant, traduisant la foi enseignée par autrui ; elle écrira des *Chansons spirituelles* et le poème symbolique du *Triomphe de l'Agneau,* mais avec ses propres idées, ses propres sentiments et une lucidité absolue (1). Gérard Roussel pourra l'édifier et surtout bénéficier de ses sympathies déclarées, qui lui vaudront l'évêché d'Oloron (2); il ne la mènera pas comme une brebis docile. Les armes qu'elle s'est forgées, vingt fois brisées, elle se les reforgera. Sans rompre avec Calvin, elle résistera aux reproches de son fanatisme (3), comme aux obsessions et aux rages du fanatisme contraire. Accusée de *songeries,* elle rêvera moins qu'elle n'agira, et elle agira partout avec une incontestable maîtrise jusqu'au déclin de sa vie, hâté par l'excès des fatigues et

(1) Voir, pour la bibliographie et l'appréciation détaillée de ces œuvres, tant dans le fond que dans la forme, ma *Notice* en tête des poésies de Marguerite (pp. LV-XCVI).

(2) *Lettres* de la reine de Navarre (t. I, p. 298-300) et *Notice* de Génin, *passim*.

(3) V. ma *Notice,* citée ci-dessus (p. L).

des tourments « importables » (1). Insul
en chaire, travestie publiquement en *Fu*
d'Enfer par les professeurs et écoliers
Collège de Navarre, tant pour le patrona
accordé aux esprits révoltés contre Rome q
pour sa connivence évidente ou cachée a
eux et pour l'impression de ses rimes s
spectes, elle obtient du roi qu'il la défende
la venge. François Ier repousse les hor
bles incitations d'Anne de Montmorenc
odieusement ingrat envers celle qui av
tant fait pour sa fortune, et proposant de
sacrifier, afin de tuer en elle, d'un coup
foudre, la peste de l'hérésie.

Mais elle ne saurait empêcher d'éclater
folie des *bruslemens*, renflammée par l'ins
gation du pape Clément VII, amenant
France (13 octobre 1533) sa nièce Catheri
de Médicis, — fiancée au second fils du r
Henri, duc d'Orléans, plus tard Dauphin,
et par l'affaire des *placards* luthériens (
Les années 1534 et 1535 annoncent
progrès de l'extermination qui, amor
entre 1535 et 1538 (3), sévira derechef pc

(1) *Ibid.* (p. XV-XIX).

(2) Affichés le 18 octobre 1534 dans les rues
Paris et jusque sur la porte du cabinet du roi.

(3) C'est dans cet intervalle que se place, en 15
la condamnation définitive de Noël Beda, obligé

déshonorer les dernières années de François Ier.

Voilà ce qui frappe les yeux.

La fuite de Marot en 1534, — la farouche procession expiatoire et les supplices de Paris en 1535, avec la suppression de l'imprimerie décrétée en guise de commentaire (1), — la condamnation du *Cymbalum mundi*, en 1538, — le supplice de *Maistre Michel*, aumônier de Marguerite, dans sa ville de Bourges, en 1539, — les nouveaux périls de Marot et sa mort en exil (1543-1544), — les emprisonnements d'Étienne Dolet, aboutissant au supplice du feu (2), les massacres

faire amende honorable pour ses délations et ses violences, au Parvis Notre-Dame, où il avait fait agenouiller tant d'hérétiques ou prétendus tels, victimes de sa fureur fanatique. Enfermé en l'abbaye du Mont Saint-Michel, il y mourut le 28 janvier 1537. (V. *Historia Universitatis Parisiensis*, l. cité, et *Gallia christiana*, t. XI, p. 499.)

(1) La procession et les supplices sont du 21 janvier; l'édit de proscription des luthériens et de l'imprimerie, du 25 janvier 1535 (V. Génin, t. I des *Lettres* de Marguerite, p. 298, et Puaux, *ouvr. cité :* Liv. IV, p. 210-214, et 221-224).

(2) Condamné dès 1542 par l'official de Lyon et l'inquisiteur général Orri, Dolet, relaxé d'abord, par l'intercession de Marguerite et de l'évêque de Mâcon, Du Châtel, puis ressaisi, échappé de prison et repris, fut brûlé dans Paris, sur la place Maubert, le 3 août 1546.

de Cabrières et de Mérindol (1) et les quatorze potences de Meaux (2), 1545-1546, voilà ce qui dans la perspective de l'époque domine de prime abord et ce qui, pour nous, l'envelopperait finalement d'un brouillard de sang, n'était le rayonnement de la lumière émanant du regard des martyrs, accompagnant les destinées errantes, conservée pour l'avenir comme un dépôt sacré par tous les survivants.

Ce qu'on ne distingue pas assez, — et cela néanmoins commande reconnaissance et hommage, — c'est, par-dessous les catastrophes qui déciment les précurseurs de l'âge moderne, l'extraordinaire persévérance, l'action latente et efficace de leur complice couronnée.

(1) L'arrêt du Parlement d'Aix, en date du 18 novembre 1540, qui ordonnait la destruction du village de Mérindol, sur les bords de la Durance, habité par les dissidents connus sous le nom de Vaudois, fut d'abord suspendu par François Ier, sur le rapport de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, l'un des protecteurs de Rabelais; mais des lettres patentes du 9 janvier 1545 l'ayant enfin confirmé, le président d'Oppède lança non seulement contre Mérindol, mais contre nombre d'autres villages, les vieilles bandes de Piémont, et fit de la population de Cabrières un horrible massacre (13-20 avril 1545). — V. Puaux, *ouvr. cité* (Liv. V, pp. 234-252.)

(2) Ces supplices eurent lieu le 8 octobre 1546. (V. *ibid.*, pp. 263, 268.)

Est-elle donc absorbée, comme on aurait lieu de le croire, par ses intérêts, ses soucis ou ses deuils privés, au point d'être sourde aux appels de ceux qui souffrent et succombent? Ou, nombrant uniquement ses blessures et ses défaites, jugerons-nous qu'elle batailla pour rien? Non. Si les intérêts de son mari, roi dépossédé de Navarre, pour qui elle sollicite la diplomatie de François Ier; le secours dont elle est au roi de France dans ses entreprises et dans ses conseils; le soin de ses proches, qu'elle soutient de sa bourse et de ses démarches; les peines que lui occasionnent et la quasi-captivité de sa fille Jeanne d'Albret (gardée par François Ier au Plessis-lez-Tours, comme otage ou réserve de sa politique versatile) et le peu d'affection de cette enfant; la conclusion du mariage de Jeanne avec le duc de Clèves, en 1541, et la rupture qui l'annule (1); puis la mort soudaine de François Ier, en 1547; les mécomptes dont la pauvre reine est affligée par Henri II et Anne de Montmorency; les

(1) V. sur ce point l'ouvr. cité de M. de Ruble, qui établit, contrairement aux assertions d'Olhagamy en son *Histoire de Foix, de Béarn et de Navarre,* reproduites par Génin et la plupart des écrivains modernes, que ce mariage eut lieu non en 1540, mais le 14 juin 1541.

émotions du second mariage de Jeanne avec Antoine de Bourbon, en 1548, — si tout cela occupe l'esprit, trouble le cœur, frappe le corps de Marguerite malade et semble emplir sa vie en l'usant (1), quelle part est vouée au *surplus*, dans cette existence trop courte, grosse de déceptions et comble de labeurs!

Sans doute, et elle en avait bien acquis le droit par ses souffrances comme par son courage, dans ses heures d'agonie morale, avec un poignant accent d'amertume elle jetait ce cri : *Douleur!* — Quoi! Ne s'être épargnée ni pour le roi ni pour le pays; s'être consumée en besognes arides; de Béarn à Paris, à Lyon, aú camp d'Avignon, en Picardie, partout, avoir suivi, devancé, surveillé, aiguillonné hommes d'État et gens de guerre; et pour loyer de ses services n'avoir pu éteindre la torche des bûchers, arracher le glaive au poing du bourreau? Quoi! Tant de victimes, tant de bannis, trop favorisés de s'évader, au hasard des chemins, loin des geôles, des estrapades et des feux! Qu'arriverait-il donc? Où recourir? Et,

(1) V. pour le détail de la vie de Marguerite les ouvr. déjà cités, notamment les *Lettres* de la reine de Navarre, les *Notices* de Génin, de Le Roux de Lincy, et la mienne en tête des *Marguerites de la Marguerite*.

quoiqu'elle n'entrevît pas l'aurore sinistre des guerres de religion, quoiqu'elle ne pressentît ni Philippe II et le duc d'Albe, ni la Catherine de Médicis de la Saint-Barthélemy — alors inoffensive Dauphine, — peut-être se demandait-elle, angoissée, où se précipitait la pente de ce siècle, où s'arrêterait cette danse macabre dans laquelle la Sorbonne tenait le rôle de la Mort?

Mais elle ne s'avoue pas vaincue, celle qui, en 1547, dans ses *Marguerites de la Marguerite*, ne craint pas de reproduire, — entre ses œuvres de fantaisie galante ou frondeuse, de subtil mysticisme, de propagande symbolique, où déborde l'amour de l'humanité foulée aux pieds, — ce sublime cantique par lequel sont exaltés les martyrs de la Réforme et où Dieu est sommé de se réveiller, pour la revanche de la Justice écrasée :

« *Resveille toy Seigneur Dieu,*
» *Fais ton effort*
» *De venger en chacun lieu*
» *Des tiens la mort.*

» *Tu veux que ton Evangile*
» *Soit preschée par les tiens*
» *En Chasteau, Bourgade et Ville,*
» *Sans que l'on en cele riens!*

» Donne donc à tes servans
» *Cœur ferme et fort* (1);
» Et que d'amour tous fervents
» *Ayment la Mort.*

» Donne leur telle parole
» Qu'ilz tirent à toy les cœurs
» Et que de doctrine folle
» A la fin soient vainqueurs.
» . . . . . .

Que les partisans de la *doctrine folle* (la foi romaine) abjurent leurs erreurs, dit-elle :

» Mais si leurs cœurs tu obstines
» En cachant ton cler soleil
» De tes obscures courtines,
» Et qu'ilz facent appareil
» De tes enfans tourmenter,
» Pour reconfort
» Plaise toy les contenter
» Dedans la Mort.
» . . . . . .
» La Mort, qui à l'infidele
» Est horrible à regarder,
» A ton Enfant est sy belle
» Qu'il ne craint s'y hazarder
» . . . . . .
» Pour à toy (qu'il doyt aymer)
» Aller par Mort (2)! »

(1) Comparez Bonaventure des Periers dans le sonnet qui suit le premier livre de ses *Joyeux Devis :*

« Prenez un cueur, mais quel ? *Hardy et fort,*
» Armé, sans plus, d'invincible constance. »

(2) *Marguerites de la Marguerite des Princesses* (t. III de mon édition : *Chansons spirituelles*).

Non, elle ne s'avouait pas vaincue, elle qui, jadis menacée du bûcher par Anne de Montmorency, jetait encore cet appel :

« Et courons
» Crier, *A l'assault, A l'assault!*
» . . . . . .
» Et courons :
» *Le cœur d'amour ardent est chauld.* »

Elle qui, prenant pour devise « *Douceur, humanité* », et, « l'âme en cendre brisée », chantait :

« O port de salut, Verité,
» Sauve la nef qui te reclame (1)! »

La *Vérité*, voilà le mot qui explique sa vie. Cherchée par elle dans l'Église et loin de l'Église, avec la foi, puis avec la curiosité d'une raison qui devient sceptique aux chimères, toujours et « par tous moyens », la *Vérité* fut l'idéal, la joie et le tourment de sa vie, le souci quotidien de sa haute et vive intelligence, l'indéfectible espoir de ses années tombantes, sous l'écroulement de tout ce qu'elle avait édifié ou chéri.

Aussi, quand elle meurt, en 1549, que de bonnes et grandes œuvres accomplies ! Que

(1) *Ibid.*

de savants, de poètes, d'artistes, de francs penseurs, protégés ou suscités! Qu'il s'agisse d'un Robert Estienne ou d'un Érasme, d'un Primatice ou d'un Benvenuto Cellini, d'un Corneille ou d'un Clouet, d'un Lefebvre d'Étaples, d'un Gérard Roussel ou d'un Calvin, d'un Clément Marot ou d'un Estienne Dolet, tous ont les yeux tournés vers elle, tous l'invoquent, reçoivent sa visite gracieuse ou son fidèle appui. Auprès d'elle se pressent pour la servir dans ses travaux d'écrivain Antoine Le Maçon, Antoine Du Moulin, Bonaventure des Periers, Pierre Boaistuau, Claude Gruget, Victor Brodeau, Nicolas Denisot, Jehan Frotté, essayant de rivaliser avec leur noble maîtresse.

Le groupe de ces familiers, secrétaires, collaborateurs et clients revêtus du titre de *valets de chambre,* comme d'une sauvegarde, ou munis d'offices divers, soit dans sa maison même, soit dans certains postes choisis et relevant d'elle, — ce groupe varié, flottant, libre d'allures, quoique pénétré de sa flamme, tenant du cénacle et de l'académie, sans rien avoir de leur contrainte, n'exerce-t-il pas de près et de loin un apostolat multiple, philosophique, moral, littéraire? Charles de Sainte-Marthe, qui fut pourvu par elle de la charge de lieutenant criminel d'Alençon, témoigne,

dans son *Oraison funèbre,* de cette inépuisable activité d'initiative personnelle et de propagande sous toutes les formes, dans toutes les directions.

Ceux qui ne sont pas ses hôtes ou ses clients attitrés, les Rabelais, les Dolet, les Estienne, ne sont-ils pas ses alliés et ses aides? Ne reçoivent-ils pas d'elle le viatique ou l'encouragement espérés?

Elle pousse aux voyages d'outre-mer les curieux de science et d'aventures, comme Guillaume Postel, élargissant ainsi le champ des observations et des comparaisons qui renouvellent la face des choses. Par l'institution des Universités de Bourges et de Nîmes, et par celle du *Collège des trois langues* ou *Collège royal,* elle fait plus : elle crée des foyers permanents de lumière. C'est elle qui s'avance pour couvrir d'un bouclier inexpugnable, contre les plus violentes attaques, la force de l'âge moderne chantée par Des Periers :

« L'imprimerie
» Cherie
» Des Muses comme une sœur. »

Sa sollicitude enthousiaste franchit les frontières de France. De chaque pays d'Europe les mains et les âmes sont tendues

vers elle. Encouragements et subsides partent sans cesse de sa maison, élevée comme un fort au-dessus du niveau des tempêtes, pour Genève, Strasbourg et l'Allemagne. Elle correspond avec Melanchthon, comme autrefois avec Érasme, et attire les bannis de l'Italie, comme elle protège au loin les proscrits de la France. Après chaque orage, elle est debout, redressant la tête et ralliant ses compagnons de lutte, avec une larme pour ceux que la tourmente emporta.

Contrainte, afin de conserver sa légitime et heureuse influence auprès d'un frère tout puissant pour le bien comme pour le mal, de frayer avec ses maîtresses, elle tâche de les incliner vers les plus justes causes, et sa courtoise indulgence n'est qu'un instrument au service des plus louables tâches. Pour elle, exempte de morgue et de pédantisme comme de laisser-aller équivoque, elle se maintient simple en sa grandeur, chaste de mœurs en ses vifs propos, où la raison s'aiguise de malice, en ses habitudes intimes de franche et gaie compagnie. Certes, elle avait de quoi être prise de *lasseté*, noble créature, lorsqu'elle se remémorait nombre de ses batailles et de ses besogne et elle avait durement gagné la paix tombeau, lorsqu'elle expira au chât

d'Odos en Bigorre, l'an 1549. Et elle eût pu saluer de ce morne refrain, inspiré par la mort de son frère, toutes ses illusions déçues :

« Las ! tant malheureuse je suis,
Que mon malheur dire ne puys,
Sinon qu'il est sans esperance » (1),

si la conquête du bien *quand même* obtenu, parmi tant de maux, n'eût surgi devant ses yeux pour la consoler.

Parce que la crise fut suprême, en effet, l'enfantement n'en est pas moins parvenu au terme assigné, et le fruit ne doit nous en être que plus cher, pour avoir été arraché des entrailles de l'humanité au prix de tant d'affres et de tortures. Comme plus tard les hommes héroïques de la Révolution française, les téméraires de ce temps n'ont eu rien d'étourdi ; ils surent pertinemment ce qu'ils faisaient, et si l'on était tenté d'en douter, d'arguer d'exagération ce jugement, il suffirait de relire tel passage viril de l'œuvre de Rabelais ou d'Estienne Dolet qui, avec Clément Marot et Bonaventure des Periers, furent du groupe supérieur de ceux dont la raison et la conscience ne

(1) *Marguerites de la Marguerite des princesses* (édit. citée, t. III : *Chansons spirituelles*).

trébuchèrent pas entre les excès de Sorbonne et ceux du *démoniacle de* (*nève* (1).

Marguerite n'aurait-elle donc pas eu tor désespérer de la Renaissance et de l'hur nité ? N'aurait-elle pas eu tort de considé sa tâche comme infructueuse ? La péri initiale du XVIe siècle, si elle porta son f de honte et de deuil, en fut-elle moins grande époque de la délivrance ? Tous périrent pas : la bonne semence se propa et s'enfonça dans le sol pour germer premier soleil propice. Combien éch pèrent ou pour un temps ou pour toujou qui, sans Marguerite, eussent misérab ment péri tout d'abord ! Que d'œuv essentielles, frappées dans leurs auteu dès le principe, eussent absolument ayo Si la reine de Navarre n'eut pas le bonh de préserver chaque tête précieuse, e sauva l'esprit, le *verbe* destiné au monde

(1) Rabelais, mettant sur le même rang les fa tiques de tout ordre, dit qu'*Antiphysie* engen « les *demoniacles Calvins,* imposteurs de Gene les *enraigez Putherbes,* briffaulx, caphars, cha mites, canibales, et aultres monstres difformes contrefaictz, en despit de Nature. » (*Pantagr* Liv. IV, ch. XXXII.) Le mot *Putherbe* est tiré nom latinisé de Gabriel de Puits-Herbault, en 1549, dénonça Rabelais au bras séculier p lâche factum.

Elle pouvait disparaître, après ses braves compagnons de travail et de lutte; ils avaient triomphé en tombant, eux et elle. J'aime qu'elle n'ait pas fait montre de ses chagrins, des cruels soucis qui la rongent. En 1547 seulement, deux ans avant sa fin, dans ses *Marguerites de la Marguerite,* le cri d'un cœur blessé par les coups partis de mains ennemies ou amies éclate en strophes palpitantes, en interjections désolées. Et puis, elle se rattache au devoir de vivre, de travailler, de semer le grain des saines doctrines, de combattre le bon, le grand combat contre l'intolérance, et elle s'efforce d'atteindre au terme de son *Décaméron,* non pour se plonger et s'abîmer dans une matérialité grossière, car jamais œuvre ne fut moins licencieuse, mais pour terminer par la réalité féconde, riche de fleurs et de fruits, ce qu'elle avait, d'un esprit « ravy et ecstatic » (1), pourchassé au début parmi les nues.

L'ouvrage de M. de La Ferrière-Percy donne la liste de ses aumônes, de ses fondations d'hospices, d'écoles, d'œuvres utiles de tout genre, avec des ressources très limitées par les charges obligatoires de sa

(1) V. le Dizain de Rabelais à l'adresse de la reine Marguerite, en avant du Livre III.

et de celle de Jeanne d'Albret. Le
: *dépenses*, recouvré et commenté
est pour nous comme le bréviaire
ırités et des actes généreux de la
e Navarre. Le portrait, reproduit
:nt par ses soins, est celui qu'on a
oir placer en tête de cette édition de
méron. Il nous montre la reine Mar-
en buste, un livre dans les mains :
: col ruché, qui dépasse sa robe
le fourrures, et la cape à la béar-
a coiffure favorite, son doux visage
if nous apparaît gardant, malgré l'
ıtaine, ce charme indéfinissable q
chez les natures d'élite, aux beau
eunesse. Le livre, entr'ouvert
, qui la rend songeuse, enferm
le registre des rôles de sa M
rimes de ses *Marguerites*, c
e son *Heptaméron*? Il nous e
e les y voir en un triple sy
a noblesse et la délicatesse
, j'ai, ainsi que M. de La F
rétabli l'aspect vrai des
les contemporains, dans m
ıres : on en trouvera, da
e Étude consacré au per
ıente, l'ample confirmati

II

L'ŒUVRE DE LA REINE DE NAVARRE. L'HEPTAMÉRON

Ce n'est pas le lieu de parler, avec quelque développement, du talent poétique de Marguerite d'Angoulême. Je l'ai fait ailleurs, à l'occasion des *Marguerites de la Marguerite des princesses* (1), et j'y reviendrai plus tard. Qu'il me soit seulement permis de signaler cette petite école intermédiaire formée par elle et par Bonaventure des Periers, entre la *Pléiade* de Ronsard et l'ancienne école gauloise illustrée, avant d'expirer, par Clément Marot. Marguerite et Bonaventure inaugurent vraiment la poésie de la Renaissance, avec un art mêlé de gaucherie, plus sérieux que celui de l'école marotique, et, s'il est moins raffiné que celui de la *Pléiade*, moins pédantesque aussi. Des Periers introduit chez nous la forme de l'*ode* (2), que perfectionneront

(1) Réimpression de l'édition princeps de 1547.

(2) V. la *Queste d'amytié*, le *Voyage de Lyon à Nostre Dame de l'Isle (Barbe)*, le *Chant de Vendanges*, etc. (Recueil des Œuvres. — 1544.)

Pierre de Ronsard et ses disciples ; de plus, les vers de Bonaventure et ceux de Marguerite ont souvent une grâce, ou une force, parfois une couleur, surtout un mouvement, un cri élégiaque ou lyrique, jusque-là inconnus.

J'en citerai, dans l'*Appendice* de cette édition, des exemples curieux, en choisissant ceux qui se rapprochent de mon sujet actuel ; car les poésies de Marguerite, et même celles de Des Periers, ont plus d'un point de contact avec l'*Heptaméron*, et il n'est pas indifférent de noter que plusieurs Nouvelles de la reine de Navarre contiennent des morceaux versifiés, comme pour joindre entre elles par ce lien ses œuvres de prosateur et ses œuvres de poète.

J'y donnerai en outre, sur l'*Heptaméron*, les notes bibliographiques nécessaires.

C'est au fonds même de l'*Heptaméron* que je m'attache ici.

La lecture du Prologue est la meilleure préparation au travail d'examen et d'appréciation de cet ouvrage. On y voit, dans ce pré au bord du Gave béarnais, se grouper les dix personnages qui seront les conteurs des soixante-douze Nouvelles. (Marguerite avait projeté d'en écrire cent, comme Boccace, un *Décaméron* complet.) L'auteur expose, avec les caractères et la situation des

devisants, son but et l'origine, exacte ou supposée, du dessein poursuivi.

Madame *Oisille* ou *Osile*, *Parlamente* et *Hircan*, *Geburon*, *Simontaut*, *Dagoucin*, *Saffredant*, *Longarine*, *Ennasuicte* et *Nomerfide*, représentent certainement des personnages de l'époque et du cercle domestique de la reine Marguerite : ce point, vaguement soupçonné par Génin, serré de plus près par Le Roux de Lincy et M. Paul Lacroix, est pour moi d'une clarté frappante. Le témoignage de Marguerite, dans le Prologue, au sujet du projet semblable formé par sa nièce Marguerite de France, le Dauphin Henri et la Dauphine Catherine de Médicis, semble également offrir les marques de la vérité, sous cette réserve que Marguerite devait avoir conçu bien auparavant la pensée d'un tel recueil et que la famille royale eut en elle une conseillère, à cet égard, plutôt qu'une imitatrice (1). Le projet ainsi ébauché n'ayant pas eu de suite, Marguerite le reprit seule de son côté, et en cela elle ne fit que reprendre son bien. Quant aux *devisants*, j'ai la conviction, d'après de minutieuses recherches, que si, dans la vie de Marguerite, ils furent ensemble *tous* réunis autour d'elle, ce ne fut point aux bains de Cauterets ni dans

(1) V. ci-après la citation probante de Brantôme.

le pré de Notre-Dame de Sarrance, en Béarn, mais bien loin en arrière, au centre lumineux de son existence, avant les persécutions de 1533 et la mort de sa mère en 1531, après son second mariage de 1527, qui suivit la délivrance de François Ier, lorsque, vers 1529-1530, elle était dans la plénitude de son bonheur, jeune encore, mère pour la première fois (en 1528), aimant Henri d'Albret et aimée de lui, habitant Amboise, Alençon, Longray (terre de la baillive de Caen, où fut d'abord nourrie Jeanne d'Albret), tous ces lieux d'intime prédilection (1). Elle n'aurait donc fait que surajouter aux contes et aux entretiens de l'*Heptaméron*, qui lui rappelaient de si tendres souvenirs, le cadre du Prologue emprunté aux voyages de ses dernières années dans les montagnes de Béarn, rêvant ainsi d'immortaliser et l'automne et l'été de sa vie, avec la mémoire de ses meilleurs amis et de sa mère si tendrement aimée. (2).

Les détails que ne comporte pas cette Étude et qui trouveront leur place dans l'Appendice ou dans les notes, achèveront,

(1) V., plus loin, l'article spécial concernant *Longarine*.

(2) Marguerite affectionnait tant sa mère et son frère, malgré leurs défauts et leurs torts, qu'en-

je pense, de porter la certitude dans l'esprit du lecteur.

Donc, la compagnie des « seigneurs et dames françoys » arrêtés, vers la fin de septembre, au retour des « baings des monts Pirenées », par le débordement du Gave, et réunis au monastère de Notre-Dame de Sarrance, cherche un moyen de passer le temps joyeusement. Madame *Osile* propose la lecture des Saintes Écritures ; Hircan estime le remède trop sévère, s'il est exclusif. Là-dessus, Parlamente, priée de donner son avis, rappelle les contes de Boccace dont « le Roy *François premier de son nom, monseigneur le Dauphin, madame la Dauphine, madame Marguerite, font tant de cas.* » Elle ajoute que les deux dames dessus nommées « avoient delibéré d'imiter Boccace sinon en une chose differente... *c'est de n'escripre nulle nouvelle qui ne soit*

semble ils formaient, disait-elle et disait-on partout, une sorte de *trinité*.

« Ce m'est tel bien de sentir l'amytié,
» Que Dieu a mise en nostre trinité. »

(V. l'édit. de l'*Heptaméron* de Le Roux de Lincy, t. I, Appendice V.)

Génin rapporte, dans sa Notice en tête du t. Ier des *Lettres* de Marguerite, un propos du cardinal Bibbiena, secrétaire de Léon X, affirmant « *che scrivere a Luisa di Savoia era come scrivere a la stessa Trinità.* »

veritable histoire. Et promirent les dictes Dames et Monseigneur le Dauphin avecq d'en faire chascun dix, et d'assembler jusques à dix personnes » capables de conter à souhait « *sauf ceulx qui avoient estudié et estoient gens de lettres ;* car monseigneur le Daulphin ne voulloyt que leur art y fust meslé; *et aussy de paour que la beauté de la rhetoricque feist tort en quelque partie à la verité de l'histoire.* » Ce passage est des plus curieux, et par le renseignement qu'il nous donne sur le projet de *Décaméron* conçu par la famille royale, et par ce qu'il trahit de la personnalité de *Parlamente*, en qui se révèle de prime saut la reine de Navarre Marguerite, sœur de François Ier. C'e elle qui avait précisément *commandé* à l' de ses secrétaires, Antoine Le Maçon, la sion récente de Boccace dont *Parlamente* « Je croy qu'il n'y a nul de vous qui n'ait les *Cent nouvelles de Bocace, nouvellement duictes d'ytalien en françois* (1). » Ces « *Et à l'heure j'oye les deux dames dessu mées,* avecq plusieurs autres de la c achèvent de désigner la reine Mar car, en sus des personnes mentionn

(1) La publication du livre de *Le* de 1545 avec privilège du 2 novembr il dut en courir bien plus tôt des copie

la forme indirecte: « monseigneur *le Daulphin* (plus tard Henri II), madame *la Daulphine* (sa femme Catherine de Médicis), *madame Marguerite* » (Marguerite de France, fille de François Ier, nièce de la reine de Navarre), elle était certainement de ce cénacle princier, parmi ces Dames de France, elle troisième, futur auteur de l'*Heptaméron*, devisant par la bouche de *Parlamente;* et ce que la reine Marguerite avait fait souhaiter en ce temps-là aux membres de sa famille, l'entreprenante *Parlamente* se charge de le réaliser. L'instigatrice d'autrefois est l'instigatrice peu déguisée du Prologue et la narratrice des contes de l'*Heptaméron*. Le passage qui suit n'est pas moins intéressant : « Mais *les grandz affaires survenuz au Roy depuis* (1), aussy *la paix d'entre luy et le Roy d'Angleterre* (2), *l'acouchement de madame la Daulphine* (3), *et plusieurs aultres choses*

(1) Guerre avec l'Empereur (1542-1544). — Défection du duc de Clèves, premier mari de Jeanne d'Albret (septembre 1543). — Campagne de Piémont; victoire de Cerisoles (15 avril 1544). — Invasion du Nord de la France (mai-août 1544). — Paix de Crespy avec l'Empereur (18 septembre 1544).

(2) Coalition de Henri VIII avec Charles-Quint (1543-1546). — Traité d'Ardres ou de Guines entre François Ier et Henri VIII (7 juin 1546).

(3) 3 janvier 1544 (1543, v. st.).

dignes d'empescher toute la court (1), a faict mectre en obly du tout ceste entreprinse, que *par nostre long loisir pourra en dix jours estre mise à fin* ».

Les indications très nettes qui précèdent permettent de fixer l'époque où se placent, au moins fictivement, d'après la donnée du Prologue, d'abord le *projet*, vite abandonné, du Dauphin et des trois princesses, puis l'*arrangement* du recueil de la reine de Navarre.

J'ai montré, dans ma Notice en tête des *Comptes du monde adventureux*, que ce projet ne saurait, dans ces conditions, avoir été agité qu'entre le milieu de l'année 1536 et l'automne de 1543, très problablemen de l'été de 1538 à l'été de 1542. En ce q touche le séjour de Cauterets, qui aurait la vertu d'engendrer les contes et devi l'*Heptaméron*, et qui suggéra en tou l'idée du cadre où se meut l'action Prologue, il est l'objet de mentions h riques pour la reine et le roi de Nav en 1541 (2).

(1) Notamment, la mort du duc d'Orléa sième fils de François Ier, enlevé par la 8 septembre 1545.

(2) Marguerite écrit à François Ier, en m que le roi de Navarre, ayant fait une ch *mois de may s'en va mettre* aux baing

Inférer de là que l'*Heptaméron* fut véritablement imaginé et rédigé en son entier pendant l'intervalle d'une saison de bains de Cauterets, serait d'autant plus absurde, — même abstraction faite de l'importance matérielle et littéraire du travail, — que *la plupart* des récits mettent en scène des personnes et des aventures d'une époque *très antérieure*. On verra plus loin comment les *devisants* représentent aussi des personnages du cercle de la reine de Navarre, tel qu'il l'entourait vers cette époque lointaine, et l'on devine, comme je l'ai déjà dit, pourquoi ce groupe et ce moment, transportés, par un artifice d'écrivain dans la période finale de sa vie, et des pays de Normandie et de Touraine aux Pyrénées, furent préférés par elle. La saison de Cauterets, de 1541, ne put que suggérer la première idée du cadre de l'*Heptaméron*, tel qu'il est dessiné dans le

rets, » et qu'après le Carême elle l'y rejoindra « pour le garder d'ennuyer... *car tant que l'on est aux baings, il fault vivre comme ung enfant, sans nul soucy.* » (Génin : *Nouvelles Lettres* de la reine de Navarre, p. 189.)

Une lettre inédite de Marguerite au duc de Clèves, vers le commencement d'*avril 1541*, coïncide avec la précédente, et annonce que la reine de Navarre, sur l'ordre des médecins, ira passer le mois de mai aux « baings naturelz qui sont en ce païs ». (A. de Ruble : *ouvr. cité* : Pièces justificatives, IV.)

Prologue; elle ne saurait avoir précédé l'exécution du recueil, les incidents signalés comme ayant empêché le projet de la famille royale, et survenus *depuis*, allant jusque vers l'été de 1546. La rédaction du *Prologue* serait, en conséquence, de cette année ou de l'année 1547, du 7 juin 1546 au 31 mars 1547, date de la mort du roi François. On remarquera que le Prologue ne fut pas remanié, après la mort de François Ier, dans ses parties essentielles, puisque Parlamente dit: « Et si Dieu faict que nostre labeur soit trouvé digne des œilz *des seigneurs et des dames dessus nommez*, nous leur en ferons present *au retour de ce voiage*, en lieu d'ymaiges ou de patenostres, estant asseurée qu'ilz auront ce present ici plus agreable. » François Ier, nommé plus haut, n'étant pas excepté de ce vœu, et la mention de son fils Henri avec le titre de roi ne figurant pas là, il est clair que François Ier vivait encore lorsque le Prologue fut écrit, et que Marguerite ne voulut pas en altérer le caractère par des retouches qui auraient du reste assombri le joli tableau de la page finale. « Ainsi passerent joyeusement ceste journée, ramentevant les ungs aux autres ce qu'ilz avoient veu de leur temps. Si tost que le matin fut venu, s'en allerent en la chambre de madame

Oisille, laquelle trouverent desjà en ses oraisons. Et quant ilz eurent oy une bonne heure sa leçon, et puis devotement la messe, s'en allerent disner à dix heures, et apres se retira chascun en sa chambre pour faire ce qu'il avoit à faire. Et ne faillirent pas à midy de s'en retourner au pré, selon leur deliberation, qui estoit si beau et plaisant qu'il aurait besoin d'un Bocace pour le depaindre à la verité; *mais vous vous contenterez que jamais n'en fut veu un plus beau.* » Voilà, assurément, une manière ingénue d'esquiver la difficulté de ces descriptions si brillantes chez Boccace; mais, un peu avant, Parlamente avait dépeint en langage plus coloré « *ce beau pré le long de la rivière du Gave, où les arbres sont si foeilleẓ que le soleil ne sçauroit percer l'ombre ny eschauffer la freschéur* » et où elle était d'avis qu'on allât s'asseoir pour conter « chacun quelque histoire » recueillie *de visu* ou transmise par un homme digne de foi.

Tout l'esprit, tout l'aspect du recueil sont contenus dans ce préambule, si bien adapté aux contes et devis qu'il semble provoquer, justement parce qu'il fut écrit après coup, alors que la plupart des Nouvelles de la reine de Navarre existaient dans leurs éléments, sinon dans leur agencement parfait et dans leur forme absolue.

Chaque journée de l'*Heptaméron* possède, comme le livre, son prologue ; et les diverses narrations sont reliées par des entretiens du tour de celui qui termine le Prologue général. Toujours revient la mention du lieu d'élection de nos *devisants*, de la verdure touffue du pré « si noble et delicate qu'il ne leur falloit carreau ne tappis » (1), et qu'elle servait de « siege naturel » (2), en cette charmante « chambre des comptes » où l'on tenait audience, « sur le bureau de l'herbe verte (3). » Toujours *Madame Osile* apparaît en ses oraisons et gloses pieuses, expliquant la leçon étudiée d'avance par elle, tantôt sur un texte de « l'epistre de Sainct Jehan l'evangeliste, *qui n'est plaine que d'amour* (4), » tantôt sur un texte de l'epistre « de Sainct Pol aux Romains » (5), tantôt sur les « actes et vertueux faictz des glorieux chevaliers et apostres de Jesu Christ selon sainct Luc (6), » ou sur « la canonicque de Sainct Jehan (7). » Toujours

(1) Prologue, *in fine*.
(2) Prologue de la deuxième Journée.
(3) Prologue de la huitième Journée.
(4) Prologue de la sixième Journée.
(5) *Ibid.*
(6) Prol. de la septième Journée.
(7) Prol. de la huitième Journée.

variés dans le trait ou l'observation, mais pareils d'allure et de tendance, s'entre-croisent, dans l'intervalle des récits, pour les relier et les commenter, des propos mi-graves, mi-badins, où l'on glisse allègrement des sermons d'*Osile* aux dialogues de ce genre : « Simontault commencea à dire : « Qui sera celluy de nous qui aura » commencement sur les autres ? » Hircan luy respondit : « Puisque vous avez com- » mencé la parolle, c'est raison que vous » commandiez ; car au jeu nous sommes » tous esgaux. » « *Pleut à Dieu* » (dist Simontault) « *que je n'eusse bien en ce monde* » *que de povoir commander à toute ceste* » *compaignye.* » A ceste parolle, *Parlamente l'entendit très bien, qui se print à tousser, parquoy Hircan ne s'apperceut de la couleur qui luy venoit aux joues ;* mais dist à Simontault qu'il commenceast, ce qu'il feit (1). »

Ces entretiens, qui espacent les récits et les font valoir, ont une valeur littéraire et une portée morale trop peu signalées par la critique. Génin et Le Roux de Lincy en ont rapidement affirmé le mérite. Je les considère comme aussi agréables que les contes eux-mêmes, si ce n'est davantage, et comme témoignant d'un talent de style supérieur, parce

(1) Fin du Prologue de l'*Heptaméron*.

qu'il y faut infiniment plus de souplesse et une rare sûreté de main pour maintenir la diversité des caractères par l'originalité des répliques. En outre, il me paraît certain que le fond de la pensée de Marguerite, si indépendante, parfois si risquée, vu l'époque, est surtout *là*, sous le cliquetis des conversations qui l'abritent, en ayant l'air de s'escrimer et de s'entrebattre par manière de jeu, ou pour l'amour d'une ingénieuse rhétorique. C'est ce qui ressort d'une étude attentive de tout le recueil. Marguerite, en évitant, non de discourir en son propre nom, car elle se devine du premier coup sous le masque de Parlamente, mais de conclure seule, se précautionnait contre les détracteurs et les dénonciateurs de ses œuvres. Au porte-respect des noms invoqués dans le Prologue et de la présidence idéale de *Madame Osile* (figurant Louise de Savoie), elle joignait, pour émousser les attaques, le moyen évasif de ces causeries entre dix personnages, livrées, semblait-il, au caprice de la riposte jaillissant de la bouche de chacun, et dont l'habile combinaison ne pouvait être imputée qu'*in petto* au dessein arrêté de l'auteur; car, s'il y avait évidence pour les esprits clairvoyants, y avait-il preuve authentiquement valable en Parlement ou en Sorbonne? Non: comme

Rabelais, Marguerite, en bravant leur rage, l'éludait. De là pour nous la bonne fortune d'une peinture fidèle et complète de la haute société d'alors, non seulement par les mille détails de tant d'anecdotes et de scènes de mœurs contemporaines, mais encore, chose non moins précieuse, par la reproduction vivante du langage courant dans un milieu si bien connu de la reine de Navarre, sans enjolivures de rhéteur (1).

Ni Boccace, ou Sabadino degli Arienti, ou Massuccio en Italie, ni Antoine de Saint-Denis et Bonaventure des Periers en France, n'avaient offert cela en surcroît de leurs contes.

Si le préambule de Boccace est d'une ampleur magistrale, par le fameux tableau de la peste de Florence et la description de ce beau palais situé dans les champs sur la cime d'une petite montagne, avec ses galeries, salles, préaux et jardins magnifiques, ses « puyz de

(1) Aussi, P. Boaistuau, le premier éditeur de l'œuvre de Marguerite, sous le titre de *Histoires des Amans fortunez* (1558), en altéra-t-il bien fâcheusement le caractère en changeant l'ordre des récits, et en mutilant ou supprimant nombre de prologues et d'épilogues. Cl. Gruget, dans l'édition de 1559, rétablit le texte dans son ordre, mais non dans son intégrité : de là maintes atténuations regrettables, dont on peut juger en se reportant au *vrai* texte publié par Le Roux de Lincy et par nous.

tres-fresches eaues » et ses jonchées de fleurs; si la compagnie des sept jeunes dames, « desquelles la plus aagée ne passoit vingt-huict ans et la plus jeune n'en avoit moings de dix-huict, » savoir, *Pampinée, Fiammette, Philomène, Emilie, Laurette, Néiphile, Elisse,* et des trois jeunes hommes, *Pamphile, Philostrate* et *Dioneo,* y est admirablement peinte avec la musique des oiselets sur les branches feuillues, les plaines qui verdoient et les blés ondoyant comme la mer; si on les voit assis « sur l'herbe verte en rond », la reine du jour coiffée d'un chapeau de laurier, ou « les jeunes hommes avec les belles dames devisans de choses plaisantes » et se « promenant tout bellement » par le jardin « faisant chapeaux et bouquetz de diverses fleurs et amoureusement chantans », ou banquetant au frais devant des « tables dressées couvertes de très-blanches nappes, et les verres qui sembloient argent, si clairs ilz estoient », en la maison « semée partout de fleurs de geneste » (1), et si l'épilogue ou le prologue de chaque Journée offre de tels coins de paysage ou de tels croquis d'inté-

(1) « *Le Decameron de M. Jean Bocace Florentin, nouvellement traduict d'Italien en Françoys par maistre Antoine le Maçon...* », réédité par Isidore Liseux (Paris, 1879). — Prologue de la 1re Journée.

rieur, du ton le plus riant et le plus riche, il n'existe de conversations développées qu'entre les *dix* Journées, et quelques lignes font tout le lien des contes. La reine de Navarre, au contraire, noue par des entretiens ses soixante-douze Nouvelles : tâche énorme qui, si elle ne compense, au point de vue de l'art, l'absence des descriptions de Boccace, où l'on suit les *devisants* sous le soleil et sous les étoiles, par les prés emperlés de rosée, « à la guyde du chant de vingt rossignolz » (1), crée en son genre une œuvre typique et spirituellement instructive.

Sabadino degli Arienti, en restant loin de Boccace, se montre comme lui surtout soucieux des charmes de la nature, dans le Prologue de ses *Novelle Porretane*, qui doivent leur titre aux bains de la Porretta, près de Bologne; « où est censée se réunir, par une belle et radieuse journée de 1475, une compagnie de gentilles personnes, hommes et dames, vers les bords du fleuve Reno... dans un pré émaillé d'herbes tendres et de fleurs variées aux douces odeurs », sous l'abri d'arbres ombreux, près d'une claire fontaine (2).

(1) *Ibid.* — Prologue de la troisième Journée.

(2) V. mon édition des *Comptes du monde adventureux* (T. II, p. 196, 197, en note).

Chez Massuccio, plus rien de la nature; chaque historiette se présente pédantesquement flanquée d'un *argument*, d'un *exorde* et, après le récit, de réflexions compassées dans la bouche du seul Massuccio. Ainsi fait l'auteur des *Comptes du monde adventureux*, Antoine de Saint-Denis, l'imitateur et, pour une forte part, le copiste, le translateur de Massuccio, se contentant d'un bref commentaire et d'un sommaire simplifié pour chacun de ses contes, et, pour tout le recueil, d'un Prologue médiocre, bien inférieur à ceux des *Novelle Porretane* et de l'*Heptaméron*, malgré quelques analogies (1). Bonaventure des Periers, si expert en l'art de narrer, nous donne ses contes, du tour le plus leste et le plus gai, sans aucune espèce de lien ni de cadre, ce qui le dispense des longueurs et supprime pour lui une difficulté notable, mais nous prive de piquants motifs d'étude. Très dégagé, très moderne de style, Bonaventure pénètre dans le vif des mœurs de son époque; il traite de tous sujets et de toutes personnes, puisant aux sources françaises et proches de lui; mais ses contes, jetés pêle-mêle, se passent d'exorde et de con-

(1) V. *Ibid.*, T. I, *Notice*, p. III, IV, et le texte même des *Comptes*.

clusion : rie ou pense qui voudra, et librement!

C'est l'Anglais Chaucer, contemporain de Boccace, qui, dans ses *Contes de Canterbury*, laissés inachevés, fournit le prototype le plus voisin des entretiens de l'*Heptaméron*. Il suppose que, se rendant, au printemps, en pèlerinage au sanctuaire de Canterbury, il rencontre dans une auberge du Southwark, à la brune, vingt-neuf personnes en route pour ce même lieu et réunies là par hasard. On lie conversation, on échange les confidences, et, après souper, sur la proposition de l'hôte, franc compère, on convient d'abréger les ennuis du voyage en se contant des histoires, chacun en disant une à l'aller et une au retour. L'hôte servira de guide aux vingt-neuf compagnons, et de maître des cérémonies pour leurs entretiens : qui aura dit le meilleur conte sera par lui, le pèlerinage fini, régalé en son auberge du Tabard. Chaucer fait de chaque compagnon un portrait en pied. Ils défilent tous devant nous, chacun avec sa physionomie, son costume, ses habitudes de corps, sa faconde : le brave chevalier au surtout de futaine, qui dira l'histoire du début ; son fils, coquet écuyer de vingt ans, et leur *yeoman* ou serviteur aux cheveux ras ; la souriante et calme prieure madame Églantine, qui jure douce-

ment par Saint Éloi et nourrit ses petits chiens de viandes rôties, de lait et de brioches; le moine jovial et dispos, excellent chasseur et mangeur, sybarite fleuri, en galant habit, aux poignets garnis de menu vair; le frère mendiant, enragé quêteur, ami des bons gîtes et des plaisants minois; l'huissier épiscopal, aussi vénal qu'effronté; le porteur d'indulgences et de fausses reliques, dont il trafique cyniquement; le clerc d'Oxford, grand logicien, mais non assez mondain pour être pourvu d'un office, « maigre de corps, maigrement vêtu, maigrement monté »; le sergent de la loi, si affairé sans affaire; le juge de comté ou *lord des sessions*, gaillard « de complexion sanguine, inaugurant sa journée par une soupe au vin et tenant table ouverte en permanence »; le docteur en médecine, qui valait tant de profit aux apothicaires et en tirait d'eux pour autant; la bourgeoise de Bath, veuve de cinq époux, fréquentant l'église de sa paroisse, d'ailleurs douée comme pas une « pour rire, causer, amuser en voyage et indiquer des recettes contre l'amour »; le curé, charitable et digne, opposé aux suppôts scandaleux de l'Église; le meunier, l'économe, l'intendant, le valet de charrue, et nombre de gens de métier. Ces personnages variés n'ont pas l'étroite uniformité de rang

et d'âge que présentent les *devisants* des recueils de Boccace et de Sabadino, et l'intérêt s'en trouve accru. Le principal mérite des *Contes de Canterbury*, selon un critique de nos jours, réside dans les prologues placés en tête des diverses histoires : « Grâce à ces intermèdes, on voit se présenter de nouveau les caractères si heureusement tracés dans l'introduction. Ici même, le dramatique est plus vif; *ces personnages ne sont plus seulement décrits, ils sont en scène, ils agissent, ils parlent. L'auteur sait, avec beaucoup d'art et de vérité, les mettre en contact, de manière à faire ressortir davantage leurs faiblesses et leurs ridicules.* En un mot, le cachet du sagace observateur, de l'habile écrivain, reparaît avec toute son originalité (1). » Sermons de morale et de religion, suivant les opinions *wiclefistes* de Chaucer, y alternent brusquement avec maintes facéties des plus grosses, et les interlocuteurs s'y renvoient dextrement la balle. Le dernier morceau des *Contes de Canterbury* est une homélie en prose, qui tranche par sa forme sur le reste du recueil, tout entier rimé.

(1) V. pour cette citation et les précédentes, concernant Chaucer, l'ouvrage de M. H. Gomont : *Geoffrey Chaucer, poète anglais du* XIV*e siècle* (Paris, Amyot, 1847, 1 vol.).

Marguerite d'Angoulême n'écrit pas en vers, comme Chaucer ; elle ne multiplie pas, comme lui, les *devisants,* et s'en tient au nombre admis par Boccace ; mais, au lieu de sept dames et de trois hommes, comme dans le *Décaméron*, elle introduit un nombre égal d'hommes et de femmes, et, si elle maintient le rang élevé de ces personnes, comme chez Boccace, elle leur attribue pourtant des situations respectivement inégales et des âges différents, s'inspirant ici de l'idée de variété qui préside aux entretiens de Chaucer. Comme lui, elle met en contact et en contraste leurs convenances, leurs caractères et leurs goûts individuels, en s'occupant toujours de l'expression de ses doctrines ou de ses tendances propres, qui impriment au livre une marque spéciale. Avec plus de délicatesse et de réserve, les anecdotes salées et les propos gaulois s'y entremêlent aux sérieuses satires ou exhortations de la vénérable dame *Osile,* aux sages et honnêtes paroles de *Parlamente* et aux déclarations platoniques de *Dagoucin*. Ainsi que Bonaventure des Periers, elle s'abstient d'aller chercher ses contes aux régions de Constantinople, Florence, Venise, « ne si loing que cela », et sauf quelques exceptions, ne recourt même pas aux vieux fabliaux de France qui ont défrayé Boccace

et ses continuateurs, Chaucer, les *Comptes du monde adventureux*. Elle accepte de toute main ce qui lui agrée pour l'œuvre rêvée : de Boccace, le plan d'ensemble et le nombre des devisants ; de lui encore, et de Sabadino, le cadre du Prologue ; de Massuccio, le commentaire moral de chaque histoire ; de Chaucer la forme d'entretien qui anime ce commentaire, avec la diversité des interlocuteurs, et plus que des Periers, poussé par elle dans cette voie (1), elle renonce aux contingents étrangers. Ce ferme dessein de se borner aux histoires contemporaines, et de tout point *véritables*, est de son cru, bien qu'elle en fasse honneur au Dauphin Henri. Ainsi que *Madame Osile*, ou *Loise*, et François Ier, le futur Roi, Henri, arrive là très politiquement, par une gracieuse flatterie, pour la défense de l'œuvre contre les successeurs quelconques des Noël Beda et consorts. Qu'il ait eu même idée, cela se peut ; mais qui donc était l'âme de telles entreprises et les caressait de longue date, tantôt suscitant d'un mot l'œuvre d'Antoine de Saint-Denis ou de Bonaventure des Periers, ses secrétaires, tantôt *commandant* qu'un troisième, Antoine Le Maçon, traduisît Boccace

(1) V. ma Notice sur les *Comptes du monde adventureux* (ouvr. cité).

en français (1), — qui, sinon la reine Marguerite? Et qui eût su, avec autant de verve, de ressources d'expérience et d'esprit, accomplir le programme fixé?

Ne se piquant pas de rivaliser avec la magnificence et la grâce descriptives de Boccace, la reine de Navarre s'est créé délibérément un domaine individuel, avec les entretiens de ses *devisants*, dans un monde d'observation psychologique et morale qui lui appartient en propre et lui constitue une originalité maîtresse.

Aussi, comment admettre qu'elle eût pu, dans l'affaissement chagrin de ses trois dernières années, accomplir en sa totalité une œuvre d'une si savante complication et d'une vivacité si enjouée? Brantôme, par un double témoignage, renforce mon opinion là-dessus : « Elle composa toutes ces Nouvelles, *la plupart dans sa lictiere, en allant par pays, car elle avoit de plus graves occupations estant retirée*. Je l'ay ouy ainsi conter à ma grand mere, qui estoit tou jours avecques elle dans sa lictiere, comm sa dame d'honneur, et luy tenoit l'escritoir dont elle escripvoit... » (2). Il dit qu'elle f ces Nouvelles « *en ses gayetés* » et que «

(1) Voir la Préface de la traduction de Le Ma

(2) *Dames illustres*.

Reyne mere (Catherine de Médicis) et madame de Savoye (Marguerite de France) *estans jeunes*, se voulurent mesler d'escrire des Nouvelles à part, *à l'imitation de la Reyne de Navarre :* mais, *quand elles eurent veu les siennes*, elles eurent si grand despit des leurs, qui n'approchoient nullement des aultres, qu'elles les jetterent dans le feu et ne les voulurent mettre en lumiere » (1). Si Marguerite passe sous silence, dans son Prologue, ce motif à joindre aux empêchements énumérés par elle pour expliquer l'abandon du projet de ses deux nièces, c'est évidemment affaire de courtoisie pure, et la rédaction antérieure d'une bonne partie de l'*Heptaméron* demeure, tout bien examiné, hors de doute.

III

LE GROUPE DES DEVISANTS, ET LE CERCLE INTIME DE LA REINE MARGUERITE

Rassemblons maintenant les traits distinctifs de chaque devisant, épars dans le Prologue et dans le surplus de l'*Heptaméron*. Il nous sera ainsi possible de déterminer quels

(1) *Ibid.*

personnages réels se cachent sous ces masques, transparents pour les contemporains du livre, mais obscurcis pour nous par la distance des siècles. Nous aurons, si nous y parvenons, résolu un problème littéraire de quelque importance, encore très peu débrouillé, malgré le désir depuis longtemps exprimé par Génin et les efforts de Le Roux de Lincy.

La vieille dame *Osile* est veuve, et, par l'âge comme par le caractère, impose le respect aux autres *devisants*. Ses compagnes *Parlamente*, *Ennasuicte* et *Nomerfide* sont mariées; *Longarine*, veuve par accident. Quand on retrouve *Ennasuicte* et *Nomerfide* au monastère de Notre-Dame de Sarrance, elles viennent d'y être accueillies et s'embrassent en bonnes amies. Rien n'indique sur-le-champ la présence de leurs maris parmi les gentilshommes réfugiés là, au retour des bains de Cauterets.

Hircan est le mari de *Parlamente*. Ses compagnons *Simontaut*, *Geburon* et *Saffredant* sont mariés (1), sans qu'on dise si leurs femmes se trouvent dans la société ainsi réunie par le hasard des circonstances, mais formée de gens qui se con-

(1) Le Prologue ne le dit pas, mais cela ressort des autres passages de l'*Heptaméron*.

naissent de très près (1). *Dagoucin* ne compte pas au nombre des mariés. Il est en galanterie platonique et respectueuse avec *Parlamente,* pour qui l'admiration passionnée de *Simontaut* se déclare de façon plus ardente. *Ennasuicte* se croit en butte aux allusions amoureuses de *Saffredant,* qui vise « la jeune vefve *Longarine* ». Et *Nomerfide* est en coquetterie avec le peu discret *Hircan.*

Nous allons voir, en les prenant un par un, comment, en raison des âges, des situations et des affinités de ces divers personnages, ils se groupent naturellement.

1. *Madame Oisile* ou *Osile*

« Dans Madame *Oisile,* » dit Le Roux de Lincy (2), « nous avons cru reconnaître *Louise de Savoye,* mère de la princesse (Marguerite), dont ce nom est presque l'anagramme (3). Elle est représentée comme une

(1) Il est plusieurs fois parlé de *ceux qui sont mariés,* parmi les devisants. Or, on n'eût pas employé cette formule uniquement pour Hircan et Parlamente. En outre, ces personnages ont des points de contact et des souvenirs communs.

(2) T. I. (*Vie littéraire de Marguerite d'Angoulême,* p. CXXX, et *Notes et éclaircissements,* p. 161.)

(3) L'orthographe de ce nom varie dans les ma-

dame veuve, de longue expérience, et qui tient lieu de mère aux autres femmes (1). » Il note que tous les interlocuteurs, quand ils s'adressent entre eux la parole, se désignent simplement par leur nom, tandis qu'ils ne manquent pas de traiter *Osile* avec le plus grand respect, en l'appelant toujours *Madame*. Il ajoute qu'elle raconte plusieurs nouvelles dont les mauvaises mœurs des cordeliers sont les sujets, et trouve la réprobation qu'elle exprime contre eux en rapport avec ce passage du Journal de la mère de François Ier et de la reine Marguerite : « L'an 1522, en décembre, mon fils et moy, par la grace du Saint Esprit, *commençasmes à cognoistre les hypocrites blancs, noirs, gris, enfumés et de toutes les couleurs,* desquels Dieu, par sa clémence et bonté infinie, nous veuille preserver et deffendre, *car, si Jesus Christ n'est menteur, il n'est point de plus dan-*

nuscrits : *Oisille*, *Oisile*, *Oysile*, etc. Ces formes n'étant que l'altération de la forme *Osile* ou *Osyle*, l'anagramme est vraiment complet et donne bien le nom de *Loise* ou *Loyse*. — « Dans le msc. de La Marre 7576 » (Bibl. nat.), » dit Le Roux de Lincy, « ce nom est toujours écrit *Osile*. »

(1) Prologue de l'*Heptaméron* : « Ma dame, vous qui avez tant d'expérience *et qui maintenant aux autres femmes tenez lieu de mere.* »

gereuse generation en toute nature humaine (1). »

L'identification d'*Osile* avec *Loise de Savoye* est certainement fondée, comme le confesse M. Paul Lacroix, qui avait d'abord vu dans Madame *Osile,* d'après Génin, la personne de Marguerite d'Angoulême, au lieu de chercher celle-ci sous le masque de Parlamente (2). Mais il convient de fournir des preuves complémentaires qui rendent sur ce point toute hésitation impossible.

Ainsi, dès le Prologue et le début de l'*Heptaméron,* l'âge, la prééminence, le caractère de Madame *Osile* et sa prédilection pour les Saintes Écritures sont nettement posés. C'est « une *ancienne vefve* », « la *bonne dame* Oisille ». — « Pourquoy, mes

(1) Comparez Rabelais, au sujet des « *fratres* mendians » asssimilés à « ung tas de villaines, immondes et pestilentes bestes, *noires, guarres, faulves, blanches, cendrées, grivolées* », aux « frauduleuses poinctures, gruppemens harpyacques, *importunitez freslonnicques* » (Liv. III, chap. XXI et XXII), et au sujet de ses calomniateurs papimanes : « Ceulx cy ne sont, proprement parlant, dyables d'enfer, ilz en sont appariteurs et ministres. Je les nomme *dyables noirs, blancz, dyables privez*... Et ce que ont faict envers mes livres, ilz feront, si on les laisse faire, envers tous aultres. » (Ancien Prologue du Liv. IV.)

(2) *Note bibliographique et analytique* sur l'*Heptaméron*. (Édit. Jouaust, 1870-1872.)

enfants, *voilà le passetemps* (dit-elle en parlant de la lecture assidue des Écritures) *auquel je me suis arrestée, longtemps après avoir cherché toutes autres choses, où n'ay trouvé contentement de mon esprit.* » Ces derniers mots ne sont-ils pas en parfait accord avec le début du passage cité plus haut, et qui fixe la date exacte des premières impressions de la Réforme sur l'esprit de Louise de Savoie et de son fils, au moment où Lefebvre d'Étaples et le cénacle de Meaux organisaient leur propagande (1)?

La suite des Nouvelles de l'*Heptaméron* et des entretiens qui les relient confirme ces indices.

Les endroits où *Madame Osile* est en scène, et qui reproduisent l'expression des sentiments de Louise de Savoie en 1522, contre les moines et leurs momeries, sont très nombreux. Je ne citerai que les plus saillants : — « Or, laissons le moustier là où il est, dist Nomerfide, et voyons à qui Geburon donnera sa voix. — Ce sera, dist-il, à Madame Oisille, *afin qu'elle die quelque chose en faveur de saincte religion* (2). — *Nous avons tant juré,* dist Oisille, *de dire la*

(1) V. ci-dessus, p. XXII à XXVI.

(2) Par *religion* il faut entendre ici les *gens de religion,* le *clergé régulier*.

vérité, que je ne sçaurais soustenir ceste partie... Et afin, mes Dames, *que l'hypocrisie de ceulx qui s'estiment plus religieux que les autres ne vous enchante l'entendement...* (1) » — « C'est grande pitié, dist Oisille, que *ceux qui ont l'administration des sacremens en jouent ainsy à la pelotte; on les debvroit brusler tout en vie* » (2). — « Mon Dieu, dist Oisille, *ne serons-nous jamais hors des contes de ces fascheux cordeliers?* » (3)

Le matin de chaque journée, les *devisans* se hâtent d'aller saluer *Madame Osile* en sa chambre : « ...Tous ceux de la compagnie, aussi tost qu'ils en furent advertiz..., *se diligenterent tant de s'habiller qu'ils ne se feirent gueres attendre* » (4). Ils prennent

(1) Épil. de la Nouv. XXII.

(2) Épil. de la Nouv. XXIII. — V. un passage analogue, chez Rabelais, contre les *Chatz fourrez*, ou gens de justice, alliés des gens de Sorbonne et des moines. Il dit que si leur « indicible, incroyable et inestimable meschanceté » vient quelque jour à être « mise en evidence et manifestée au peuple, il n'est et ne feut orateur tant eloquent qui par son art le retinst, ne loy tant rigoureuse et draconicque qui par craincte de poine le guardast... *de les faire tous vifz, la dedans leur raboultiere, felonnement brusler.* » (Liv. V, chap. XI.)

(3) Épil. de la Nouv. XLVIII. — V. en outre les épilogues des Nouvelles XI, XXXI, XXXIII, XLI.

(4) V. le Prologue de la sixième Journée.

leur part de ses oraisons et écoutent « sa *leçon* » pendant plus d'une heure avec une déférence extrême. Elle préside aux entretiens, et tance au besoin les interlocuteurs avec une autorité qui ne provient pas uniquement de l'âge et de l'ascendant moral (1). Si elle n'est pas, quoi qu'en dise Le Roux de Lincy, la seule traitée de *Madame*, — car Parlamente en reçoit aussi le titre parfois, — elle est la seule que Parlamente honore de cette appellation, et *Osile* ne lui rend pas la pareille (2). Lorsqu'après souper, ils continuent les joyeux propos tenus par eux « dans le pré », c'est *Madame Osile* qui les avertit de se retirer; lorsqu'elle se lève, tous la suivent (3). C'est elle qui les mène aux offices, et, pour pénitence de l'avoir laissée attendre, ce dont Parlamente *s'excuse* fort, leur enjoint d'aller ouïr la messe (4). Hircan, mari de Parlamente, lui annonçant l'histoire d'un grande dame éhontée, et la priant de se « courroucer poinct » contre lui s'il

(1) « Et *nous qui sommes de bonne maiso* dit-elle en terminant la Nouv. II.

(2) V. l'épilogue de la Nouv. XXXV : « *M* respondist Parlamente, *je vous prie croire*.

(3) V. les épilogues des Nouvelles X, XX,

(4) V. le prologue de la quatrième Journé

raconte, elle réplique : « ... *Vous povez parler en liberté* » (1).

Madame Osile ne se contente pas de préparer, au groupe de personnes qu'elle régit, leur « desjeuner spirituel » (2) et de les combler d'exhortations édifiantes (3). Elle y joint des propos de morale pratique et des préceptes de conduite mondaine dignes de celle que Parlamente, dans le Prologue de la seconde Journée, signale comme « la plus saige et ancienne » (4). Elle soutient, malgré Parlamente, que le soupçon est une sauvegarde : « car il vault mieulx soupsonner le mal qui n'est poinct que de tumber par sottement croire en icelluy qui est. » Ce n'est pas la foi tardive en la parole des hommes qui nous perd, c'est la foi trop prompte au mensonge. Le mal qui peut advenir ne saurait donc être trop suspecté, spécialement de « *ceulx qui ont charge d'hommes, de*

(1) V. l'épilogue de la Nouvelle XLVIII.

(2) V. le Prologue de la cinquième Journée.

(3) Voir les Prologues des Journées et les Nouv. XIV, XXIV, XXXIII, XXXIV, XXXIX, XLIV, XLVIII, LV, LVII, LXV, LXVII, LXXII. (Épilogues.)

(4) V. Nouv. I, V, XIII, XV : « Pour une qui n'est pas sage, dist Oisille, il ne fault pas que les autres soient tenuës telles. » — V. aussi Nouv. XXXIV, XXV, XXXVII, XLVII, LIII, LIX et Prol. de la septième Journée.

femmes, de villes et d'estats; car encores, quelque bon guet que l'on face, *la meschanceté et les trahisons regnent assez, et le pasteur qui n'est vigilant sera toujours trompé par les finesses du loup* (1). » Ici, la personne royale se révèle d'une façon non équivoque. La princesse qui fut Madame la Régente Louise, s'affirme par cette maxime d'une prudence toute politique, aussi nettement que le caractère et la conduite de la femme ont été résumés dans l'épilogue de la Nouvelle XIX : « Appellez-vous follie, dist Oisille, *d'aymer honnestement en la jeunesse, et puis de convertir cest amour du tout à Dieu?* » Et c'est d'une bouche autorisée, ayant qualité pour oser parler des princes en toute franchise, que sortent ces paroles du Prologue de la sixième Journée : « Mais... l'intention de mon histoire ne sortira poinct hors de la doctrine de la Saincte Escripture, où il est dict : *Ne vous confiez poinct aux princes* ny aux fils des hommes, auxquelz n'est vostre salut. »

Des preuves matérielles corroborent celles qui précèdent.

Louise de Savoie, née en 1477, mariée au comte d'Angoulême en 1488, est morte en 1531. Sur les sept aventures qu'elle raconte,

(1) V. Nouv. XLVI.

il en est cinq qui ont un caractère historique, et dont on peut assigner la date approximative entre 1490 et 1531; ce sont, par ordre chronologique, les Nouvelles XXXII (1490), XLVI (avant 1496), LI (entre 1510 et 1531), XVII (1521), II (1530). Dans trois récits (les Nouvelles citées II et XLVI, et la Nouvelle XXIII), le lieu de la scène est un endroit particulièrement connu de Louise de Savoie : *Angoulême,* capitale de son propre comté (Nouv. XLVI); *Amboise,* où elle, sa fille et la Cour étaient si souvent de séjour ou de passage (Nouv. II); le *Périgord,* pays de la famille de Bourdeille (Nouv. XXIII). La Nouvelle XXXII nous transporte en Allemagne; mais un rôle important y est joué par un envoyé du roi Charles VIII, Bernage, « sieur de Sivray, *près Amboise* ». Les Nouvelles XVII et LXX ont pour cadre la *Bourgogne,* et la Nouvelle LI *Mantoue*, pays voisins de la Savoie.

Le rapprochement des circonstances n'est pas moins frappant que le choix des localités.

« En la ville d'Amboise (1), » lit-on au

(1) Et non *Alençon*, comme le porte par erreur Le Roux de Lincy, dans le *tableau indicatif* des dates et origines des nouvelles de l'*Heptaméron*. (T. III de son édition.)

début de la Nouvelle II, « y avoyt ung mulletier *qui servoit la Royne de Navarre, sœur du roy François premier de ce nom, laquelle estoyt à Blois accouchée d'un filz.* »

Les deux personnages de la Nouvelle XVII sont « le Roy Françoys », fils de Louise de Savoie, et le comte allemand Guillaume (de Furstemberg), allié de la maison de Savoie : « En la ville de Dijon, au duché de Bourgoingne, vint au service du Roy François un comte d'Alemaingne nommé Guillaume, *de la maison de Saxonne, dont celle de Savoye est tant alliée que anciennement n'estoient qu'une.* » Le sire de la Trémoille, gouverneur de la province, avertit la mère du roi que le comte Guillaume lui est dénoncé comme un traître cherchant le moyen de le tuer : « Le seigneur de la Trimoille... *ne le cela à Madame sa mere, Loise de Savoye, laquelle oublia l'alliance qu'elle avoit à cest Allemant* et supplia le Roy de le chasser bien tost. » Le roi s'arrange pour reste seul avec le comte en pleine forêt, et lui t moigne qu'il ne craint rien, au cas où tel dessein lui serait venu en tête ; mai comte Guillaume, effrayé du soupçon c contre lui, se retire, le lendemain, Cour, sous un prétexte : « *Il alla aussi dre congé de la mere du Roy, la luy donna aussi joyeusement qu'elle l*

receu comme parent et amy. » Qui saurait ces détails avec la précision du récit de *Madame Osile,* si celle-ci ne se confondait avec *Madame Loise?*

« *Au pays de Perigort,* » dit *Osile* en commençant la Nouvelle XXIII, « il y avoit ung gentilhomme... » du temps du roi François Ier, « *maistre François Olivier... estant... chancelier d'Alençon.* » Et voici comme elle annonçait le récit dans l'épilogue de la Nouvelle XXII : « Vous m'avez remys en memoire une si piteuse histoire, que je suis contraincte de la dire, *parce que je suis voysine du païs où de mon temps elle est advenue.* » Si *Madame Osile* était voisine du pays de Périgord, quelle autre serait-ce que Madame Louise de Savoie, comtesse d'Angoulême? Il n'existe qu'une *Loise* en dehors d'elle, *Loise* ou Louise de Daillon, sa dame d'honneur, aïeule de Brantôme, femme d'André de Vivonne, sénéchal de Poitou, qui eût pu s'exprimer en ces termes (1). Mais, outre que

(1) J'en avais eu quelque idée et laissé la chose en suspens dans ma Notice en tête de la réédition des *Comptes du monde adventureux;* un examen plus approfondi m'empêche d'admettre ce point de vue. D'ailleurs, Brantôme, dans ses *Dames galantes,* nommant formellement sa mère comme une des *devisantes* de l'*Heptaméron,* « qui estoit à la

la sénéchale de Poitou, sous l
n'aurait point une semblat
n'obtiendrait pas les hom
ctueux du groupe des *devisan*
la reine et le roi de Navarre
Hircan), le Poitou est sépar
par l'Angoumois. C'est donc
limitrophe du Périgord, auq
l'assertion et le souvenir de *l*
laissant reparaître là encore
lité de Louise de Savoie, qui
temps les châteaux d'Angoul
gnac.

Elle dit que la Nouvel
fut contée par « *celluy m*
veue », Bernage ou Vernaige
vray, sous « *le Roy Charle*
(vers 1490-1495). Or Louise
mariée au comte d'Angoulên
« *En la ville d'Angoulesme,*
tamant la Nouvelle XLVI, « *oi*
vent le conte Charles pere du R

La Nouvelle LI est le réc
ment « tres-veritable *et dont*
si fresche qu'à peine en so

Royne de Navarre *et qui en s*
secrets de ses Nouvelles », ne sign
que comme une des dames de la r
et il n'eût pas omis d'indiquer le s

œilz de ceulx qui ont veu ce piteux spectacle » (1). Le triste héros de l'histoire est « le duc d'Urbin, surnommé le Prefect, lequel espousa la sœur du premier duc de Mantoue » et fit pendre « une jeune damoiselle » coupable d'avoir servi l'honnête amour d'un fils de ce prince avec une fille de bonne maison, mais trop pauvre pour lui. Le duc d'Urbin, François-Marie de la Rovere, étant mort en 1538, le fils qui lui succéda, Gui Ubald, né en 1514, aurait eu, en 1531, l'âge de dix-huit ans, attribué au jeune prince dans la Nouvelle, si toutefois il ne s'agit d'un premier fils, mort précédemment et mentionné par Moreri. Le duc François-Marie, né en 1491, était fort connu des gens de la Cour de France, où il avait été élevé, — par conséquent dans le voisinage des enfants de Louise de Savoie, nés en 1492 et 1494 (2).

La Nouvelle LXX est, par exception, non une histoire contemporaine et authentique, mais une version déguisée du vieux fabliau de la *Châtelaine de Vergy* (3). La dame *Osile* feint de ne le vouloir point conter, parce

(1) Prologue de la sixième Journée.

(2) V. Le Roux de Lincy. (T. III de son édition de l'*Heptaméron*, Notes et éclaircissements, p. 189.)

(3) V. *Ibid.*, p. 199.

qu'on avait « juré de ne rien mestre icy qui ayt esté escript. »

Aux endroits relevés ci-dessus, où il est question de Louise de Savoie dans les récits de *Madame Osile,* il faut joindre ceux où elle dit avoir eu connaissance des gens et des choses qui touchaient au même personnage.

L'aventure de la Nouvelle XI se passe « en la maison de Madame de La Tremoille... », et *Osile* dit en avoir connu les personnages. M. de la Trémoille avait péri, en 1525, dans la bataille de Pavie.

« Holà, holà! » dit Oisille, dans l'épilogue de la Nouvelle XIII (en parlant de la femme du capitaine qui périt si misérablement), « *je me doubte bien qui elle est.* » Or, Parlamente, narratrice de cette Nouvelle, dit : « *En la maison de Madame la Regente, mere du Roy François,* y avoit une dame... »

Dans l'épilogue de la Nouvelle XXII, sur le prieur paillard de Saint-Martin des Champs, contée par Geburon, et où figure la reine de Navarre, *Madame Osile* s'écrie : « Helas!... que ce prieur là a trompé de gens de bien, *car j'ay veu* qu'on se fyoit plus en luy qu'en Dieu. » Antoine Du Prat, cardinal-légat, chancelier de France, est désigné là par ses titres de « chancelier du Roy, *pour*

lors legat en France »; or, Du Prat, mort en 1535, fut cardinal en 1527 et légat en 1530.

Saffredant raconte la Nouvelle XXVI, concernant le *seigneur d'Avannes :* « Il y avoit au temps du Roy Loys douziesme *ung jeune seigneur nommé Monsieur d'Avannes, fils du sire d'Albret, frere du Roy Jehan de Navarre.* » — « Vrayement, Saffredant, » lui dit *Osile* dans l'épilogue, « vous nous avez racomptée une histoire autant belle qu'il en soyt poinct; *et qui auroit congneu le personnage comme moy,* la trouveroyt encores meilleure; *car je n'ay poinct veu ung plus beau gentilhomme, ne de meilleure grace.* » L'époque indiquée est en parfaite convenance avec l'âge de Louise de Savoie.

Dans l'épilogue de la Nouvelle LXI, où interviennent la reine Claude, femme de François Ier, la Régente Louise de Savoie et la duchesse d'Alençon, Marguerite, *Osile* dit : « Vrayement... ceste femme estoit bien malheureuse, mais aussy fut elle bien pugnye de venir devant telz juges que les dames que vous avez nommées; *car le regard seul de Madame la Regente estoit de telle vertu qu'il n'y avoyt si femme de bien qui ne craingnist de se trouver devant ses œilz indigne de sa veue.*

Celle qui en estoit regardée doulcement s'estimoyt meriter grand honneur, scachant que femmes autres que vertueuses ne povoyt ceste dame veoir de bon cœur. »

De tous ces rapprochements significatifs, il ressort d'abord que *Madame Osile* est sans conteste Louise de Savoie; ensuite, qu'elle devise et narre *comme eût fait celle-ci dans l'ordre naturel des choses :* je veux dire qu'elle parle d'événements contenus dans les limites de sa vie, et dont elle avait pu avoir connaissance *jusqu'en 1531*, année de sa mort. Elle ne se comporte donc pas comme un personnage purement fictif ou placé *pro forma* dans un cadre imaginaire.

Il est facile de saisir la valeur et les conséquences de cette induction, une fois vérifiée, pour chacun des compagnons de *Madame Osile.*

2 et 3. *Parlamente* et *Hircan*

Parlamente et *Hircan,* tels que le Pro
gue nous les présente, se traitent con
mari et femme unis par une sympathi
ciproque, bien que, dans la suite de l'
taméron, tout en s'assurant de leur m
affection, ils se renvoient des m

quants, des reproches de caractère, des allusions conjugales, sérieuses ou plaisantes, en rapport avec l'humeur et la conduite des deux personnages véritables, fort peu déguisés, Marguerite d'Angoulême et Henri d'Albret. Nul aujourd'hui ne méconnaît en *Parlamente* la reine Marguerite, si experte en l'art de *parler* comme en l'art d'écrire (1). Pour le mari, Le Roux de Lincy s'abuse en l'identifiant avec le premier époux de Marguerite, Charles d'Alençon; rien, dans la série des entretiens, ne révèle ce prince effacé, tout y affiche la personnalité intelligente, railleuse, parfois un peu brutale, l'humeur pratique, les goûts sensuels du roi de Navarre. M. P. Lacroix, en le devinant ici, s'appuie sur ces traits marquants pour supposer que le pseudonyme de *Hircan* se réfère au latin *Hyrcanus*, pris dans le sens de farouche, sauvage. Il se peut que ce jeu de mots ait traversé l'esprit de

(1) V. ce que disent Brantôme et les historiens contemporains de son talent de parole, qui lui fut si utile lors de la captivité de son frère en Espagne, lorsqu'elle y alla pour traiter de la délivrance du roi, Charles-Quint, tenant conseil : « ... là où elle *triompha de bien dire et bien haranguer*, et avec une *bonne grace* dont elle n'estoit point despourveue, et fist si bien *par son beau dire*... » (*Dames illustres*).

Marguerite; mais il est plus simple de dans le nom de *Hircan*, ce qui aura sauter aux yeux des précédents an teurs : l'anagramme de *Hanric*, abrévi de *Hanricus* (pour *Henricus*), propre du roi de Navarre. De plus, il n'existe cun lien entre le duc d'Alençon et les de Cauterets, tandis que le roi de Nava fit un séjour, ainsi que Marguerite (1).

Les passages qui suivent mettent bi relief les deux personnalités de Margu *Parlamente* et du roi Henri-*Hircan*.

Parlamente, qui n'est jamais « oisif melancolique » est bien celle dont l disait :

» Son cœur constant n'est, pour heur ou ma
« Jamais trop gay ne trop melancolique. »

J'ai signalé plus haut son respect pour *Madame Osile ;* c'est elle qui la la première, d'établir pour la comp « quelque occupation plaisante et tueuse ».

Elle demande la permission de son pour entamer la conversation dans le logue. On sait, par Charles de Sa

(1) V. Génin : *Lettres* de Marguerite d'A lême (T. II), et A. de Ruble : *Histoire de J d'Albret*.

Marthe, que Marguerite d'Angoulême lui demandait congé de parler, et montrait pour lui, en toute occasion, une entière déférence. « La Royne de Navarre se taisoit devant son mary » sur toutes les choses de religion et de littérature, « *sinon qu'il luy en parlast le premier.* » Ce n'est pas qu'il ne goutât ces propos et qu'il ne l'affectionnât : « car il aimeoit la Royne sa femme d'amour marital », mais, sans humilité affectée, c'était respect voulu de la part de Marguerite; « car jamais elle ne luy contredisoit. »

En quête d'un moyen de distraction, *Hircan* souhaite-t-il en riant la solitude avec elle, *Parlamente* rougit et l'invite à rechercher un plaisir « commun à tous ». Plus loin, la réplique ambiguë de Symontaut la fait aussi rougir et tousser. Exempte de pruderie, cependant, elle entendra des propos assez vifs et y répondra, mais toujours avec une réserve de bon goût ou d'honnêtes réflexions rachetant la crudité de l'anecdote et la liberté du trait. Sachant conter comme pas une, de l'aveu des autres, c'est elle qui met sur le tapis les contes de Boccace, et c'est la reine Marguerite qui en avait *commandé* la traduction à l'un de ses secrétaires, Antoine Le Maçon; c'est elle qui exprime l'avis d'imiter ces

contes à la française, et c'est Marguerite qu les écrit, après avoir suscité les œuvre d'Antoine de Saint-Denis et de Bonaventur des Periers; c'est elle, enfin, qui, pour c projet, s'appuie sur les velléités et les en tretiens intimes de la famille royale, don Marguerite, surtout en pareille matière était l'âme, et ces entretiens, Parlamente dé clare y avoir assisté; bref, c'est *Marguerit* qui nous dote de l'*Heptaméron*, et c'es *Parlamente* qui nous en expose le plan e l'esprit.

Hircan est aimé de *Parlamente* comm Henri de Navarre fut toujours aimé d Marguerite. Au Prologue de la quatrièm Journée, les deux époux arrivent en retar à la leçon matinale de Madame Osile et Hircan ne manque point « à se moc quer de la paresse de sa femme », bie qu'il la proclame « la plus saige de la com paignye ». Et comme on le prie de désigne celle qui commencera la Journée : « Si m femme, dist-il, n'eust commencé cell d'hier, je luy eusse donné ma voix, ca combien que *j'ay tousjours pensé qu'ell m'ayt aymé plus que tous les hommes monde,* si est-ce qu'à ce matin, elle montré m'aymer mieulx que Dieu ne se role, laissant vostre bonne leçon pou tenir compaignye. » — Dans l'épilog

la Nouvelle XXXV, elle-même parle de ses sentiments conjugaux : « Ad ce que vous dictes, dist Ennasuicte, jamais femme ne vouldroyt aymer homme, mais vostre loy est si aspre qu'elle ne durera pas. — Je le sçay bien, dist Parlamente, *mais je ne lairray pas pour cela desirer que chascun se contentast de son mari, comme je faictz du mien.* » Si elle veut qu'une femme aime son mari et lui demeure inviolablement fidèle, *Parlamente* se fait une idée très haute de la dignité et des devoirs réciproques des époux. Si elle dit quelque part que la brutalité tue l'amour : « *car au battre fault l'amour* », elle dit aussi : « Je croys que *une femme de bien ne seroyt poinct si marrie d'estre battue par collere que d'estre desprisée pour une qui ne la vault pas;* et après avoir porté la peine de la separation d'une telle amytié, ne sçauroit faire le mary chose dont elle se sceust plus soulcier... *C'est raison que l'homme nous gouverne comme nostre chef, mais non pas qu'il nous abandonne ou nous traicte mal* (1). » C'est au moins autant en vue de la préservation de l'état de mariage, que par une idée de hiérarchie sociale, qu'elle exige l'égalité des rangs entre époux et l'autorité des parents, en

(1) Épil. de la Nouv. XXXVII.

achevant l'histoire de la malheureuse tante de Rolandine : « Je prie à Dieu, mes Dames, que cest exemple vous soyt si profitable que nulle de vous ayt envye de soy marier pour son plaisir, sans le consentement de ceulx à qui l'on doibt porter obéissance : *car mariage est ung estat de si longue durée, qu'il ne doibt estre commencé legierement, ne sans l'opinion de noz meilleurs amys et parens.* Encores ne le peult-on si bien faire *qu'il n'y ait pour le moins autant de peyne que de plaisir* (1). » *Hircan* dit, en vrai pécheur mordu par sa conscience, que sa femme le croit pire qu'il n'est : « Je ne suis pas icy, respondist Hircan, pour me faire pire que je ne suis; car encores y en a il qui plus que je ne veulx en dient. Et en ce disant, regarda sa femme qui luy dist souldain : *Ne craingnez poin pour moy à dire la verité; car il me se plus facille de ouyr racompter voz fines que de les avoir veu faire devant moy, co bien qu'il n'y en ait nulle qui sceust diminu l'amour que je vous porte.* Hircan lui spondit : « Aussy ne me plains je pas de to les faulses opinions que vous avez eue moy. Parquoy, puisque nous congnois l'un l'autre, c'est occasion de plus gra

(1) Épil. de la Nouv. XL.

seureté pour l'advenir (1). » Les légèretés du roi de Navarre ne purent lui aliéner le cœur de Marguerite; de même, *Parlamente* continue d'aimer *Hircan :* « Mais il est bon, dist Hircan, que si nos femmes vouloient croire ceste dame (Longarine), elle brouilleroit le meilleur mesnaige qui soyt en la compaignye. — *Je sçay bien devant qui je parle,* dist Longarine, *car voz femmes sont si saiges et vous ayment tant,* que quand vous leur feriez des cornes aussi puissantes que celles d'un daim, *encores voudroient elles persuader elles et tout le monde que ce sont chappeaulx de rozes* (2). »

Toutefois, elle le relève, lui et ses compagnons quand ils prétendent nier la vertu des femmes, « car oncques place bien assaillye ne fut qu'elle ne fust prinse. — Mais, dist Parlamente, *je m'esbahys de vous deux comme vous osez tenir telz propos. Celles que vous avez aymées ne vous sont guere tenues, ou vostre addresse a esté en si meschant lieu que vous estimez les femmes toutes pareilles... Et si je vous en nommois une bien aimante, bien requise, pressée et importunée, et toutesfois femme de bien, victorieuse de son cueur, de son corps,*

(1) Épilogue de la Nouvelle VI.
(2) Épil. de la Nouv. VIII.

d'amour et de son amy, advoueriez-vous que la chose veritable seroyt possible (1)? Dagoucin, plaignant ceux qui meurent du refus cruel de leurs dames, *Parlamente* lui dit : « La *belle dame sans mercy* (2) nous a appris à dire que si gracieuse maladie ne met gueres de gens à mort », et comme il soutient sa thèse : « *Vous vouldriez donc,* dist Parlamente, *pour saulver la vie d'un qui dict nous aimer que nous missions nostre honneur et nostre conscience en dangier* (3)? » Une femme de bien doit toujours se garer des galants ; au commencement, elle « ne doibt jamais faire semblant d'entendre où l'homme veult venir, ny encores quand il le declaire, de le pouvoir croire : *mais quand il*

(1) Épil. de la Nouvelle IX.

(2) Voici les vers de *La Belle Dame sans merc* poème d'Alain Chartier, auxquels fait allus' Parlamente :

« Si gracieuse maladie
Ne met gueres de gens à mort,
Mais il siet bien que l'on le die
Pour plustost attraire confort.
Tel se plaint et tourmente fort
Qui n'a pas les plus aspres deulx ;
Et s' amours griefve tant au fort,
Mieulx en vault ung dolent que deux. »

(V. Le Roux de Lincy, édit. de l'*Heptam* T. II, p. 431, en note.)

(3) Épil. de la Nouv. XII.

vient à en jurer bien fort, il me semble, dit-elle, *qu'il est plus honneste aux dames de le laisser en ce beau chemin que d'aller jusques à la vallée* (1). » Elle n'admet pas même que, pour se venger, et par dépit, une femme trompe son mari coupable; et Hircan ayant confessé que, pour lui, si on lui fait « mauvaise chere », il laisse l'amour et la dame ensemble : « Ouy bien vous, ce dist Parlamente, *qui n'aimez riens que vostre plaisir ; mais une femme de bien ne doibt ainsy laisser son mary* (2). » Hircan accusant les femmes de ne se refuser que par un orgueil diabolique aux instances de ceux qui les aiment, aux mouvements de leur propre cœur et « au vice de la loy de nature (si nature est vicieuse)... *C'est dommaige,* dist Nomerfide, *dont vous avez une femme de bien,* veu que non seullement vous desestimez la vertu des choses, mais la voulez monstrer estre vice. — *Je suys bien ayse* dist Hircan, *d'avoir une femme qui n'est point scandalleuse,* comme aussi je ne veulx poinct estre scandalleux; mais quant à la chasteté de cueur, je croy qu'elle et moy sommes enfans d'Adan et de Eve, parquoy en bien nous mirant n'aurons besoing

(1) Épil. de la Nouv. XIV.
(2) Épil. de la Nouv. XV.

de couvrir nostre nudité de feulles, mais plustost confesser nostre fragilité (1). — Je sçay bien, ce dist Parlamente, que nous avons tous besoing de la grace de Dieu, pour ce que nous sommes tous encloz en peché ; *si est ce que noz tentations ne sont pareilles aux vostres, et si nous pechons par orgueil, nul tiers n'en a dommage, ny nostre corps et noz mains n'en demeurent souillées.* Mais vostre plaisir gist à deshonorer les femmes et vostre honneur à tuer les hommes en guerre (2). » Dans l'épilogue de la Nouvelle XLII, elle soutient énergiquement que la fille de bas et pauvre lieu pourchassée par un grand seigneur (3), resta sage par honneur, et non par souci de quelque liaison clandestine avec un autre gentilhomme. La mention de *la belle dame sans mercy* revient dans la bouche de Parlamente (épilogue de la Nouvelle LVI), lorsqu'elle

(1) Comparez ce passage du *Triomphe de l'Agneau* (poème allégorique de Marguerite, analysé et cité dans ma Notice en tête de ses Poésies), où Jésus-Christ, le Médiateur, dit au Père céleste, en faveur des pécheurs :

« Souvienne toy qu'ilz sont nés imparfaitz
Et que de chair fragile tous sont faitz. »

(2) Épilogue de la Nouvelle XXVI.

(3) Lequel est évidemment François d'Angoulême, plus tard François Ier.

dit, en se moquant des peines d'amour de Simontaut, qui prétend avoir le droit de tromper les femmes, pour se venger du mépris d'une : « Vous appellez doncques vostre mestier de tromper les femmes », et, en réponse au reproche qu'il leur fait d'être sans charité, sans pitié, « sans amour et sans mercy » : « *Sans charité et amour*, dist Parlamente, *ne fault il pas qu'elles soient, mais ce mot de mercy sonne si mal entre les femmes, qu'elles n'en peuvent user sans offenser leur honneur ; car proprement mercy est accorder la grace que l'on demande, et l'on sçait bien celle que les hommes desirent.* » Simontaut répond que certains se contentent de la parole : « Vous me faictes souvenir, dist Parlamente, de celluy qui se contentoit d'un gand. » Hircan la prie d'en conter l'histoire : « *Ce me sera plaisir de la dire*, fait-elle, *car elle est plaine d'honnesteté.* »

Mais si *Parlamente* rejette les caprices vicieux, elle préconise les pures amours : « Encores ay je une opinion, dist Parlamente, que *jamais homme n'aymera parfaictement Dieu* qu'il n'ait *parfaictement aymé quelque creature en ce monde.* » Et Saffredant lui demandant qui elle appelle « parfaicts amants », elle répond : « J'appelle parfaicts amans *ceux qui cherchent en ce qu'ils aiment quelque perfection, soit*

beaultés, bonté ou bonne grace; tousjours tendans à la vertu, et qui ont le cueur si hault et si honneste qu'ils ne veulent pour mourir mettre leur fin aux choses basses (1) que l'honneur et la conscience reprouvent; car l'ame qui n'est créée que pour retourner à son souverain bien, ne faict, tant qu'elle est dedans ce corps que desirer d'y parvenir. » Or, elle y parvient en s'élevant d'abord jusqu'aux « choses visibles plus approchantes de la perfection, après quoi l'ame court, *cuidans trouver en une beaulté extérieure, en une grace visible et aux vertuz morales, la souveraine beaulté, grace et vertu.* » Puis, lorsqu'elle les a expérimentés « et elle n'y trouve point celuy qu'elle ayme, elle passe oultre, ainsi que l'enfant, selon sa petitesse, ayme les poupines et aultres petites choses les plus belles que son œil peut veoir; et estime richesses d'assembler de petites pierres; *mais en croissant aime les poupines vives et amasse les biens necessaires pour la vie humaine.* » Après quoi, une plus grande expérience lui démontre qu'en ces « ch territoires » il n'y a « perfection ne felic et elle s'élance jusqu'au principe d

(1) Ce mot rappelle l'emblème et la Marguerite : un souci tourné vers le s cette légende : *Non inferiora secutus.*

choses, avec l'aide de Dieu même, sans lequel il y aurait pour elle danger « de devenir d'ung ignorant ung infidele philosophe (1). » Cette théorie de l'aspiration vers l'Idéal suprême et la suprême perfection, si magistralement exposée et avec tant de charme, reproduit les idées personnelles de Marguerite. En voici la contre-partie dans un passage curieux d'une autre Nouvelle, où *Parlamente* fait voir que l'on risque, inversement, en se targuant de n'aimer que Dieu, de glisser dans une passion damnable: « Quel inconvénient sçauroit il venir, dist Oisille, d'aimer ung homme de bien? — Madame, respondit Parlamente, il y a assez d'hommes estimez hommes de bien; mais estre hommes de bien envers les dames, garder leur honneur et conscience, je croy que de ce temps ne s'en trouveroyt point jusques à ung; et celles qui se fient le croyant autrement, s'en trouvent en fin trompées, *et entrent en ceste amytié de par Dieu dont bien souvent ilz en saillent de par le diable; car j'en ay assez veu qui soubz couleur de parler de Dieu commençoient une amytié dont à la fin se vouloient retirer et ne povoient, pour ce que l'honneste couverture les tenoit en subjection;* car une

(1) Épil. de la Nouv. XIX.

amour vitieuse de soy mesmes se defaict et ne peut durer en ung bon cueur; *mais la vertueuse est celle qui a les liens de soie si deliez que l'on en est plustost prins que l'on ne peut les veoir* (1). C'est ce que Montaigne exprimera ainsi : « Au lieu de se transformer en anges ils se transforment en bestes », origine du mot célèbre de Pascal : « L'homme n'est ni ange ni beste, et le malheur veut que *qui veut faire l'ange fait la beste.* »

Dagoucin, prié de désigner un *devisant* ou une *devisante* pour la prochaine histoire, donne sa voix à *Parlamente :* « car *je pense,* dit-il, *qu'elle doit sçavoir plus que nul autre que c'est que d'honneste et parfaicte amytié* (2). »

Mais, en amitié, comme en amour, ainsi que Dagoucin, elle veut le secret, n'y eût-il rien de répréhensible. Pourquoi ? dit Geburon :

(1) Épil. de la Nouv. XXXV.

(2) Épil. de la Nouv. XII. — Voir dans le *Recueil des Œuvres* de B. des Periers, publié après la mort du poète, en 1544, la *Queste d'amytié*, dédiée à la reine de Navarre, et débutant ainsi :

Fleur divine
Muse digne,
Favorisez par pitié
A la veine
Foible et veine
Qui va querant *Amytié.*

— « *Pour ce,* dist Parlamente, *que la malice des hommes est telle que jamais ne pensent que grande amour soyt joincte à honnesteté ;* car ilz jugent les hommes et les femmes vitieux selon leurs passions. *Et pour ceste occasion, il est besoing, si une femme a quelque bon amy* oultre ses plus grands prochains parens, qu'elle parle à luy secretement, si elle y veult parler longuement; *car l'honneur d'une femme est aussy bien mys en dispute pour aymer par vertu comme par vice, veu que l'on ne se prent que ad ce que l'on voyt (1).* »

Comme la reine Marguerite, *Parlamente* aime bien rire, mais non se repaître de grossièretés. Osile et Hircan se disputant au sujet de paroles que la première trouve « villaines » et « de mauvaise odeur », tandis qu'il n'en est pas, selon lui, qui puissent rebuter une honnête femme, Parlamente dist : « Nous ne ryons pas pour oyr dire ces beaulx mots, *mais il est vray que toute personne est encline à rire, ou quant elle voyt quelcun tresbucher, ou quant on dict quelque mot sans propos, comme souvent advient la langue fourche en parlant et faict dire ung mot pour l'autre,* ce qui advient aux plus saiges et mieulx parlantes. *Mais quant entre*

(1) Épil. de la Nouv. LXX.

vous hommes parlez villainement pour vostre malice, sans nulle ignorance, je ne sçaiche telle femme de bien qui n'en ayt horreur, que non seullement ne les veulle escouter, mais fuyr la compagnye d'icelles gens (1). »

Les mœurs et le caractère de Marguerite, aussi éloignés de la licence que de la pruderie, sont l'objet des témoignages les plus exprès de ses contemporains. Marot nous peint en elle

Une doulceur assise en belle face
Qui la beaulté des plus belles efface,
D'un regard chaste où n'habite nul vice,
D'un rond parler, sans fard, sans artifice.

Et ailleurs :

Ma maistresse est de si haulte valeur,
Qu'elle a le corps beau, droit, *chaste et pudique.*

Des Periers, lui dédiant un conte en vers un peu salé, s'excuse ainsi :

Si ce n'estoit que j'ay peur d'offenser
La netteté de voz chastes oreilles.

Érasme loue en elle ces dons : « Pruden-

(1) Épil. de la Nouv. LII.

tiam vel philosopho dignam, *castimoniam, temperantiam* (1). »

Parlamente défend le droit qu'ont les femmes de participer aux travaux de l'esprit et spécialement aux œuvres de la Réformation : « Si vous avez bien veu l'Escripture, dist Saffredent, Sainct Pol dist que Apollo a planté et qu'il a arrousé ; *mais il ne parle poinct que les femmes ayent mis les mains à l'ouvrage de Dieu.* — Vous vouldriez suyvre, dist Parlamente, l'opinion des mauvais hommes qui prennent ung passaige de l'Escripture pour eulx et laissent celluy qui leur est contraire. *Si vous avez leu Sainct Pol jusques au bout, vous trouverez qu'il se recommande aux dames qui ont beaucoup labouré avecq luy en l'Evangile* (2). »

(1) V. ma Notice en tête des Poésies de Marguerite (pp. XXIX et suiv.), et le T. I des *Lettres* publ. par Génin (Notice et Pièces justificatives).

(2) Épil. de la Nouvelle LXVII. — Comparez le passage de Rabelais sur la collaboration des femmes aux travaux de la Renaissance (Liv. II) et celui-ci, où il est positivement question de Marguerite : « Et n'est ceste gloire en hommes toute consummée ; les dames y ont participé : *entre lesquelles une, extraicte du sang de France, non alleguable sans insigne prefation d'honneurs, tout ce siecle estonne, tant par ses escriptz, inventions transcendantes, que par aornement de languaige de style mirificque* (Liv. V).

Parlamente est encore le porte-parole direct de Marguerite dans les passages où elle exprime son horreur des moines et des prêcheurs hypocrites, capables de toutes les vilenies. « Il me semble, dist Parlamente, que *une femme estant dans le lict, si ce n'est pour luy administrer les sacremens, ne doibt jamais faire entrer prebstre en sa chambre : et quant je les appelleray, on me pourra bien juger en estat de mort* (1). » Avec la haine et le mépris de ces sycophantes, elle rend éloquemment la sympathie intense de Marguerite pour les fauteurs de la Réforme.

« Et Hircan dist : les Cordeliers doncques ne devroyent jamais prescher pour faire les femmes saiges, veu que leur folye leur sert tant. — Ce dist Parlamente : ilz ne les preschent pas d'estre saiges, mais ouy bien pour le cuyder estre, car celles qui ne sont du tout mondaines et folles ne leur donnent pas de grandes aulmosnes, *mais celles qui pour frequenter leur couvent et porter les patenostres marquées de testes de mort et leurs cornettes plus basses que les aultres cuydent estre les plus saiges, sont celles que*

(1) Épil. de la Nouv. XXIII. — C'est la réponse faite d'avance par la reine de Navarre aux fausses interprétations tirées de sa mort au milieu des pratiques inévitables de la religion dominante.

l'on peult dire folles. Car elles constituent leur salut en la confiance qu'elles ont en la saincteté des inicques que pour ung petit d'apparence elles estiment demy dieux. — Mais qui se garderoyt de croire à eux, dist Ennasuicte, veu qu'ilz sont ordonnez de noz prelatz pour nous prescher l'evangile et pour nous reprendre de noz vices? — *Ceulx*, dist Parlamente, *qui ont congneu leur ypocrisie, et qui congnoissent la difference de la doctrine de Dieu et de celle du diable.* — Jhesus! dist Ennasuicte, penserez vous bien que ces gens là osassent prescher une mauvaise doctrine? — *Comment penser*, dist Parlamente, *mais suys je seure qu'ilz ne croyent riens moins que l'evangille, j'entens les mauvais, car je congnois beaucoup de gens de bien lesquelz preschent purement et simplement l'escripture et vivent de mesmes sans scandale, sans ambition ne convoitise, en chasteté, de pureté non faincte ne contraincte; mais de ceulx là ne sont pas tant les rues pavées que marquées de leurs contraires : et au fruict congnoist on le bon arbre* (1). » — A la suite de la Nouvelle LV, où il est question de la veuve d'un marchand qui, au lit de mort, « seduict par l'avarice des prestres », lègue tout son bien aux pauvres,

(1) Épil. de la Nouv. XLIV.

et du tour par lequel, en observant la lettre du testament, elle retient la plus grande part pour elle et ses enfants, *Parlamente* dit : « Je pense... qu'elle aymoit bien son mary, mais voiant que *à la mort la plus part des hommes resvent,* elle qui congnoissoit son intention l'avoyt voulu interpreter *au prouffict des enfans, dont je l'estime tres-saige.* — Comment, dist Geburon, n'estimez vous pas une grande faulte de faillir d'accomplir les testamens des amys trespassez ? — *Si faict dea,* dist Parlamente, *pour ainsy que le testateur soyt en bon sens et qu'il ne resve poinct.* — Appellez vous resverye de donner son bien à l'Eglise et aux pauvres mendians ? — *Je n'appelle poinct resverye,* dist Parlamente, *quant l'homme distribue aux pauvres ce que Dieu a mis en sa puissance, mais de faire aulmosne du bien d'autruy, je ne l'estime pas à grand sapience, car vous verrez ordinairement les plus grands usuriers qui soient poinct, faire les plus belles et triomphantes chappelles que l'on sçauroyt veoir, voulans appaiser Dieu pour cent mille ducatz de larcin de dix mille ducatz de edifices; comme si Dieu ne sçavoit compter* (1). » En

(1) « Dans les éditions de 1558 et 1559, » dit Le Roux de Lincy, « cet épilogue a été remplacé par un autre qui ne renferme que des réflexions banales

revanche, si elle réprouve les spoliations d'héritage commises sous le manteau de la charité et de la religion, elle prêche la vraie charité et la bonté de cœur : toute Marguerite est dans cette noble maxime de *Parlamente :* « que les bienfaicts sont les joyes des biens faisans. » (1)

Hircan, indépendamment des traits qui le concernent dans les passages déjà cités, montre son caractère — celui de Henri d'Albret — en nombre d'endroits. Comme il suspecte obstinément la vertu des femmes, Parlamente lui riposte en riant : « Il est impossible que l'homme *mal faisant* ne soit soupsonneux (2). » Elle entend l'homme qui *agit mal* par libertinage, et le roi Henri était, comme le fut son petit-fils Henri IV, un vert galant ; *Hircan*, d'ailleurs, ne s'en défend guère, loin de là. Il prétend que Madame Osile attriste la compagnie jusqu'aux larmes « par trop louer les femmes de bien (3). » Après le conte de la Nouvelle VIII, dont le héros est un mari

sur l'avarice humaine... Boaistuau et Cl. Gruget n'ont pas osé reproduire les opinions hardies émises dans ce passage de l'*Heptaméron*. »

(1) Épil. de la Nouv. XIII.

(2) Épil. de la Nouv. VII.

(3) *Ibid.*

qui veut « coucher avec sa chambriere », Longarine dit : « Il me semble, mes Dames, que si tous ceulx qui ont faict de pareilles offenses à leurs femmes estoient pugniz de pareille pugnition, *Hircan et Saffredent devroient avoir belle peur..... Où avez vous veu,* dist Saffredent, *que nous ayons pourchassé les chamberieres de noz femmes?* — Si celles à qui touche, dist Longarine, vouloient dire la vérité, *l'on trouveroit bien chamberiere à qui l'on a donné congé avant son quartier* (1). » Il ne conçoit pas l'amour, s'il n'est payé de retour (2). Il se moque des délicatesses de Dagoucin et de la sagesse tardive de Geburon, devenu prêcheur sur ses vieux ans (3).

Toujours il drape les femmes de la plus cavalière façon. « Vous avez tant accoustumé *dire du mal des femmes* », lui reproche Madame Osile (4). En terminant la Nouvelle XXXV, il ose moraliser : « Par cecy, mes Dames, povez vous congnoistre le bon

(1) L'édition de 1558 porte cette correction inspirée par une réserve dont celle de 1559 se dispense : « Hircan et Saffredent *ne vouldroient* pourchasser les chambrieres de leurs femmes. »

(2) V. un passage de l'épilogue de la Nouv. XV cité plus haut, et l'épil. de la Nouvelle VIII.

(3) V. les épilogues des Nouv. I, XIV et LIII.

(4) Épil. de la Nouv. XVII.

sens d'un mary et la fragilité d'une femme de bien; et je pense quant vous avez bien regardé en ce mirouer, au lieu de vous fier à vos propres forces, vous apprendrez à vous retourner à celluy en la main duquel gist vostre honneur. » Et Parlamente de lui répondre : « *Je suys bien ayse de quoy vous estes devenu prescheur des dames; et le serois encores plus si vous vouliez continuer ces beaulx sermons à toutes celles à qui vous parlez.* » Dans l'épilogue de la Nouvelle LXVI, il déclare digne d'estime le « prothonotaire » amant d'une damoiselle de bonne maison. Parlamente lui dit: « Je voy bien que vous congnoissez la malladye et le patient, *et que s'il avoyt besoing d'excuse, vous ne luy fauldriez d'advocat.* » Parlamente ayant raillé la bêtise de certains maris et des femmes qui les ont acceptés, Ennasuicte, qui prend le trait pour elle, réplique par une allusion aux défauts du mari de Parlamente elle-même : « Mais que les bestes ne mordent poinct, *leur compaignye m'est plus plaisante que des hommes qui sont colleres et insuportables* » (1).

Si, de ces traits de caractères nous passons aux circonstances de temps et

(1) Épil. de la Nouv. LXVII.

de lieu, nous remarquerons que sur les quinze Nouvelles contées par *Hircan* et *Parlamente*, les dix récits d'aventures dont on peut fixer la date embrassent une période comprise entre 1450 et 1531 pour celle-ci et entre 1490 et 1529 pour celui-là. Voici, par ordre chronologique, six des huit Nouvelles narrées par Madame *Parlamente* : LVII (1450-1500), XL (vers 1479), X (1503-1513), XLII (vers 1510), LXXI (1525), XIII (1524-1531). Il en est une, la Nouvelle XXI, dont les événements appartiennent au règne de Charles VIII, et une, la Nouvelle LXIV, dont on ne saurait assigner l'époque. Parmi celles qui sont dites par *Hircan* figurent les Nouvelles VII, XVIII, XXXV, LVI, de date indéterminée, et les Nouvelles XLIX (vers 1490), XXX (1499-1503), LXIX (1522-1529). La moitié de ces narrations possèdent un caractère historique, savoir : les Nouvelles X, XLII, LVII, LXXI (récits de *Parlamente*), et les Nouvelles VII, XLIX, LXIX (récits d'*Hircan*). Sur les récits de *Parlamente*, un seul n'offre aucune indication locale; pour un autre, le lieu de la scène est en Angleterre : quant au surplus, les indications concernent des endroits ou des pays tous connus spécialement de la reine Marguerite : *Espagne* et *Roussillon* (Nouvelle X) *Valence en Espagne* (Nouv. LXIV), *Tov*

raine (Nouv. XXI), *Touraine* et *Poitou* (Nouv. XLII), *Amboise* (Nouv. LXXI), *Josselin en Bretagne* (Nouv. XL). De même, pour les récits d'*Hircan*, les pays où l'aventure est placée sont *Paris* (Nouv. VII), la *France* (Nouv. XVIII), le *Languedoc* (Nouv. XXX), *Padoue* (Nouv. LVI), *Pampelune* (Nouv. XXXV), *Odoz en Bigorre* (Nouv. LXIX), qui conviennent si bien aux diverses allées et venues, habitations ou situations du roi Henri d'Albret.

Les propos qui précèdent ou suivent ces narrations trahissent également le Roi et la Reine de Navarre.

Parlamente annonce la Nouvelle XIII en ces termes : « ... Je vous en diray une *advenue à une dame qui a esté tousjours bien fort de mes amies et de laquelle la pensée ne me fut jamais celée.* » Or, la Nouvelle commence ainsi : « En la *maison de madame la Regente, mere du Roy François,* y avoit une dame... » La dame si grande amie de *Parlamente* était donc précisément « en la maison » de la mère de Marguerite.

Parlamente dit qu'elle change le nom de l'héroïne de la Nouvelle XXI, mais qu'elle en respecte les détails. De cette héroïne, qui « estoit de bonne maison », elle dit : « Il y avoit en France une Royne qui en sa compaignie nourrissoit plusieurs filles de bonnes et

grandes maisons. *Entre autres y en avoit une nommée Rolandine, qui estoit bien proche sa parente.* » Il résulte des recherches de Le Roux de Lincy que la Reine était Anne de Bretagne, et que *Rolandine,* dont le nom est fort peu masqué, était Anne de Rohan (*Rolandine* pour *Rohandine*). La Nouvelle XL est une suite de la Nouvelle XXI; on y retrouve « ce seigneur *pere de Rolandine,* qui s'appelloyt *le comte de Jossebelin.* » Il est prouvé que ce personnage était Jean II, vicomte de Rohan, traité ici de *comte de Jossebelin* par allusion au nom de la petite ville de *Josselin,* comprise effectivement dans les domaines de Jean de Rohan. Or, les familles d'Albret et de Rohan étaient alliées; la belle-sœur de Marguerite, Isabeau d'Albret, avait épousé un Rohan, et la reine de Navarre, qui s'occupait beaucoup de leurs intérêts, alla souvent les visiter dans leur province.

Le héros de la Nouvelle XLII : « En *une des meilleures villes de Touraine* demouroyt *ung seigneur de grande et bonne maison, lequel y avoit esté nourry* », est aisément reconnaissable pour François Ier, nourri dans la ville d'Amboise, sous le roi Louis XII; et dans sa sœur, avec qui la jeune fille de bas état, aimée du prince, « en sa jeunesse estoit... allée au chasteau jouer aux poupi-

nes », il faut voir Marguerite, qui, sous le nom de *Parlamente,* avait seule toute qualité pour se souvenir ainsi d'une aventure de la quinzième année de François d'Angoulême, et pour en faire le récit fidèle.

L'histoire du milord d'Angleterre (Nouv. LVII) qui « fut set ans amoureux d'une dame sans jamais luy en oser faire semblant » et qui ensuite se contenta, pour tout bonheur, d'un gant de sa dame, attaché « sur son saye, à coté du cueur », répond absolument aux sentiments délicats de Marguerite en amour; elle concerne en outre un seigneur de la famille de Montmorency, avec laquelle Marguerite eut de si étroits et si fréquents rapports.

Parlamente annonce la Nouv. LXIV en termes qui font songer au voyage de Marguerite en Espagne, lorsqu'elle y fut en 1525 négocier la délivrance de son frère, après la déroute de Pavie : « ... Comme feyt ung gentilhomme d'auprès de Valence en Espagne, *duquel ung commandeur fort homme de bien m'a fait le compte.* » C'est là encore une histoire d'extrême sensibilité de cœur de la part d'un gentilhomme malheureux en amour, et *Parlamente* y glisse une épître en vers, que la dame trop cruelle d'abord, et tardivement touchée, est censée envoyer

au pauvre rebuté, devenu cordelier par chagrin.

Enfin, la dernière Nouvelle (LXXI) que raconte *Parlamente* débute par ces mots : « En la ville d'Amboise y avoit ung scellier nommé Brimbaudier, *lequel estoit scellier de la Royne de Navarre.* »

Dans la Nouvelle XXX, contée par *Hircan,* il est question de « la Royne de Navarre, *nommée Catherine* », de qui était fils le Roi Henri d'Albret. — Il commence de la sorte la Nouvelle LXIX, « dont toute la compaignye a congneu » les héros, dit-il, femme et mari : « *Au chasteau d'Odoz en Bigorre* demoroit ung escuier d'escuyrie du Roy, nommé Charles, Italien. » On sait que le château d'Odos était un des lieux de séjour favoris du roi et de la reine de Navarre.

De ces concordances répétées et si probantes jaillit une lumière complète. Trois de nos *devisants* sont dès maintenant hors de cause; nous savons pertinemment que Louise de Savoie, Marguerite d'Angoulême et Henri d'Albret tiennent la tête du groupe sous les noms d'*Osile, Hircan* et *Parlamente.*

Voyons si les sept personnages restant encore dans l'ombre avaient droit ou possession d'entrée, vers la même époque, dans l'intimité des trois premiers.

4. — *Geburon*

Geburon, dont l'édition de 1558 change le nom en *Guebron*, conte les Nouvelles V (*Coulon, près Niort*, — époque inconnue); XLIII (lieu inconnu, — début du XVIe siècle, — historique); XVI (*Milan*, — 1501 à 1503, — historique); XXXI (*Flandre*, — 1494 à 1519); LX (*Paris* et *Blois*, — 1514 à 1515, — historique); LXV (*Lyon*, — vers 1525, — historique); XXII (*Paris*, — 1530 à 1535, — historique).

Il dit que l'aventure de Marie Héroet (Nouv. XXII) arriva *de son temps*, et il y est question d'un prieur de Saint-Martin des Champs qui voulait la séduire, prieur auquel la reine de Navarre « avoit baillé la charge des abbesses de Montivilliers et de Caen, ses belles seurs »; il y est question aussi du « chancelier du Roy (Duprat) *pour lors legat* en France ». Or, le chancelier Duprat ne fut légat que de 1530 à 1535; le prieur dont il s'agit ne peut donc être qu'Étienne Gentil, mort en 1536; des deux belles-sœurs de Marguerite, Catherine et Madelaine d'Albret, la première était vivante en 1536, la seconde était morte en 1532 : de tout ce qui précède, il résulte que la date de l'histoire doit être fixée entre

1530 et 1532. En effet, c'est le 6 novembre 1536 que mourut Étienne Gentil, et on lit dans la Nouvelle XXII, au sujet de ce prêtre libertin démasqué : « et le pauvre homme tout confus se retira en son monastere... *et ne vesquit que ung an après.* » C'est donc avant la fin de 1535 et même avant le 9 juillet de cette année (date de la mort du chancelier Duprat), qu'il fut dénoncé auprès de la Reine de Navarre; mais il y avait au moins trois ans qu'il pourchassait Marie Heroet : « Cest acte icy et plusieurs autres feyt ce bon religieux, *durant trois ans qu'il fut amoureux de la religieuse* » : ce qui nous ramène en deçà du mois de juillet 1532, avant la mort de Madelaine, abbesse de la Trinité de Caen, arrivée dans le mois de novembre. Les récits de *Geburon* s'encadrent ainsi entre les années 1494 et 1532, et la période de 1527-1531 était pleinement *de son temps*, comme il le dit.

L'époque et le lieu de l'histoire ne sont point indiqués pour la Nouvelle XLIII; mais, Brantôme dit que le héros du conte fut son oncle La Chasteigneraye, celui qui fut tué traîtreusement en duel par le sire d Jarnac, et le texte de la reine de Navar porte qu'il était « au service » de la « gra princesse » qui avait en sa compagnie maîtresse du gentilhomme.

Les autres histoires donnent les indices suivants sur la personne de *Geburon :*

En annonçant la Nouvelle V, il assure qu'il sait bien l'histoire, « pour en avoir faict inquisition veritable *sur le lieu* » (Coulon, bourg du Poitou, proche de Niort).

La Nouvelle XVI est « un compte advenu en la ville de Milan..., du temps du grand maistre de Chaulmont » (Charles d'Amboise, neveu du Cardinal, mort en 1510), dont *Geburon* semble avoir été compagnon. Dans l'épilogue, il parle de son âge : « Mais *pour ce que j'ay les dents si foibles que je ne puis plus mascher la venaison,* je advertiz les pauvres bisches de se garder des veneurs, *pour satisfaire sur ma vieillesse aux maulx que j'ay désirés en ma jeunesse* ». Nomerfide lui remémore les dames qu'il a « si longuement chassées » en sa jeunesse, et se moque de « la gloire *des vieilles gens* » se targuant toujours d'avoir « esté plus saiges que ceulx qui viennent après eulx (1). »

Dans le récit de la Nouvelle XXII, sur Marie Heroet, il dit avoir porté de l'amitié au prieur de Saint-Martin des Champs. — Prié par Hircan, qui le nomme « le *plus saige d'entre*

(1) Avant la cinquantaine on se trouvait alors *vieux*, surtout les hommes bataillant dès l'adolescence et « cassez du harnoys. » (V. ci-après.)

nous » de ne point épargner les religieux, il répond que pas n'était besoin de l'y inviter : « Je les avois bien pour recommandez, *car il n'y a pas longtemps que j'en ay oy faire ung compte à Monsieur de Saint Vincent, ambassadeur de l'Empereur...* » (sujet de la Nouvelle XXXI). — Il raconte la Nouvelle LX comme ayant vu de près gens et choses : « Alors fut contrainct ce pauvre homme (le Parisien dont la femme avait fui pour vivre avec un chantre) laisser la bonne pour pourchasser la mauvaise : et vint à Bloys ung peu après que le Roy François premier fut Roy, *auquel lieu il trouva la Royne Claude et Madame la Regente* devant lesquelles vint la plaincte... *dont il faisoyt grande pitié à toute la compaignye.* »

Au sujet de la Nouvelle LXV, il dit : « Vrayment... *vous me faictes souvenir* d'une qui faisoyt le contraire de ce qu'elle vouloit, *dont il vint un grand tumulte à l'église Sainct Jehan de Lyon.* — Je vous prie, dist Parlamente, *prenez ma place et le nous racomptez.* » Il semble donc avoir vu la chose ou l'avoir entendu conter en même temps que Parlamente, et sa description de la chapelle de l'église Saint-Jean et du sépulcre de pierre orné de figures sculptées est d'ailleurs peinte avec un relief des plus vifs, qui dénote le témoin oculaire. Or, dans la Nou-

velle LXXII, il est question de « l'eglise de Sainct Jehan, *où Madame la duchesse d'Alençon, qui depuis fut Royne de Navarre, alloyt secrettement faire quelque neufvaine.* » C'est alors, évidemment, qu'il faut placer aussi le souvenir du faux miracle, sujet de la Nouvelle LXV; et la date est celle de 1525, année où Marguerite vint à Lyon pour la première fois et où elle perdit, le 11 avril, son mari, tombé là malade. Le conte est des plus incisifs, comme satire des sottes superstitions entretenues par le clergé.

Divers passages de l'*Heptaméron* achèvent le portrait de Geburon.

Le Prologue nous le montre s'escrimant dextrement de l'épée avec ses agresseurs, quoique surpris au lit et seul contre deux. — Les cordeliers, dit-il dans l'épilogue de la Nouvelle V, sont « plus reposez *que nous autres, qui sommes tous cassez du harnoys.* » L'épilogue de la Nouvelle XII nous révèle qu'il était marié. Dans celui de la Nouvelle XVI, on voit qu'il ne fut pas toujours le prêcheur de dames raillé par Hircan. Après leur avoir dit : « Et pour ce, mesdames, si vous estes saiges, vous vous garderez de nous comme le cerf de son chasseur....., car nostre gloire, nostre félicité et nostre contentement, *c'est de vous voir prises et de vous oster ce qui vous est plus*

cher que la vie », comme Hircan le persifle sur cette admonestation, il ajoute : « Il est bien vray... *que j'ay parlé maintenant contre ce que j'ay dit toute ma vie.* » Ailleurs, il dit : « J'ay autrefois *veu assieger des places* (1). » Et après le récit de la Nouvelle LVII : « *J'ay bien congneu le seigneur de Montmorency* (2) ».

Geburon avait donc fait la guerre. Il apparaît, dans les entretiens, comme le plus âgé de la société avec Simontaut, en dehors de Madame Osile. Si l'on tient compte de ce qu'il semble avoir été contemporain et compagnon de Charles d'Amboise et de Guillaume de Montmorency, et de ce qu'il se trouvait dans l'entourage de Marguerite d'Angoulême, alors qu'elle était duchesse d'Alençon, le champ de recherches, circonscrit ainsi, nous offre un de *Burye*, que mentionne, avec force éloges et amitiés, la correspondance de la reine Marguerite, et qui

(1) Épil. de la Nouv. XVIII.

(2) Le texte de Le Roux de Lincy dit que ce Montmorency alla en Angleterre comme envoyé du *roi Louis XI*; mais un autre msc. fait mention d *roi Louis XII* : il s'agirait alors de Guillaum père d'Anne de Montmorency, qui mourut en 15 et dont l'humeur galante est rappelée dans lettre que lui adresse Marguerite. (V. Génin, t.

figure dans la cérémonie de ses obsèques en 1549 (1).

On relève dans les Mémoires du temps les faits d'armes du seigneur de Burye, en compagnie de Lautrec, devant Naples et dans les guerres antérieures. Voici un passage des Mémoires de Martin du Bellay qui s'y rapporte, au sujet du siège de Naples par les Français, en 1528, et de la défense de leurs ouvrages par les troupes des seigneurs de Grammont et de Burye : « Et y fut mis pour la garde *le seigneur de Burie*, avec la charge des gens de pied françois auxquels il commandoit, et le baron de Grantmont avec des gascons; aucuns le nommerent fort de Gascongne, autres le fort de France. Lequel fort feit beaucoup d'ennuy à ceux de la ville, pour les entreprises qu'ordinairement faisoit ledit seigneur *de Burie* et de Grantmont sur eux. »

Enfin, Brantôme, dans la Vie de son père François de Bourdeille (2), mari d'Anne de

(1) Il est question aussi dans les *Lettres* de Marguerite d'un M. de Bures, gendre d'Ango, vicomte de Dieppe; mais c'était un *conseiller* de l'Echiquier de Rouen, et non un homme d'épée, et son père (avait eu la charge de *grenetier* de la ville de Dieppe. V. le recueil de Génin, t. I, *passim*.)

(2) *Fragment de la vie de François de Bourdeille, père de Brantôme.*

Vivonne, *dame de corps* de la reine de Navarre, dit : « J'ay ouy conter à M. de Brouillac que le premier cheval *de guerre et d'ordonnance qu'eut jamais M. de Burie, mon pere le luy bailla.* » Il dit qu'aussi M. de Burie l'honorait fort et le venait voir souvent, en sa maison, « quand il y fut retiré », lui parlant toujours avec respect et « avecques toutes les louanges » possibles, quoique ce M. de Burie eût acquis « *dans le Piedmont et au royaume de Naples* de belles charges. »

Dans l'article spécial de ses *Hommes illustres* sur M. de Burie, Brantôme précise davantage : « Et luy ay ouy dire que le premier cheval qu'il eut jamais *pour se mettre des ordonnances en la compaignie de M. le grant-maistre de Savoye,* feu mon pere le luy donna. » Or, René de Tende-Savoie, *frère naturel de Louise de Savoie,* attaché au service de la France vers 1502, mourut des suites d'une blessure reçue à la bataille de Pavie (1525). Il avait guerroyé en Italie, de 1515 à 1522, avec Lautrec, et c'est alors qu'il eut sous ses ordres le compagnon d'armes du seigneur de Bourdeille. M. de Burye épousa une demoiselle de la maison de Belleville, cousine germaine de François de Bourdeille, et le mariage se fit, dit Brantôme, par l'entremise de celui-ci.

Ce voisinage, cette amitié entre les familles de Burye et de Bourdeille-Vivonne, et leurs communes relations avec le roi et la reine de Navarre, corroborent l'induction relative au personnage de *Geburon;* car, si Marguerite n'en parle pas dans ses *Lettres* (dont nous n'avons qu'une minime partie) avant 1537, époque où il suppléait le roi de Navarre dans le gouvernement de la Guyenne, on voit qu'il avait frayé assurément avec Henri d'Albret, combattant de Pavie, et bien plus tôt encore avec François de Bourdeille, pendant les guerres d'Italie, du temps de Lautrec et du bâtard de Savoie (1). Notons encore, détail important ici, que plus tard, selon Brantôme, « on soupçonnait ... ledict M. de Burie *de la religion* ». Ce soupçon de protestantisme convient pleinement pour un de nos devisants.

Le pseudonyme s'entend maintenant de lui-même; il est forgé par l'anagramme du mot *Burye,* ou *Yebur,* avec la finale *on* et le

(1) « Il fut *couronnel de l'infanterie françoise* au voyage de M. de Lautreq vers le royaume de Naples » (1528). Vingt ans plus tôt il avait débuté en Italie comme « simple archer » (vers 1508, par conséquent). — V. Brantôme (*l. cit.*). Il était, en 1528-1529, de la Maison du roi avec Bourdeille (V. ci-après.)

changement facile de l'Y en G, qui transforme *Yeburon* en *Geburon*.

5 et 6. *Symontault* ou *Simontaut*, et *Ennasuicte*

Le « gentil chevalier *Symontault,* » dans le Prologue, est spécialement rapproché de Madame Osile et de Parlamente, qui l'avait depuis *longtemps* pour « tres affectionné serviteur. » Sa réplique, à l'adresse de Parlamente, la fait tousser et rougir. Cependant, il était de rang bien moindre, puisque Hircan, l'invitant à commencer la journée par un récit de sa façon, lui dit : « C'est raison que vous commandiez, *car au jeu nous sommes tous esgaulx.* » Il ne faut donc pas chercher le personnage qu'il figure dans la famille du roi et de la reine de Navarre.

La lecture des entretiens nous apprend qu'il est marié (1), qu'il n'est plus jeune, car il parle de ses « vielz ans »; qu'il ne sait pas le latin (2), ainsi qu'il le déclare

(1) « Autant en dist Simontault, et adjousta qu'il avoit souvent souhaité toutes les femmes meschantes, *hors mise la sienne.* » (Epil. de la Nouv. XII.)

(2) « *Si je sçavois bien parler latin,* dist Simontault, je vous allegueroye... »

franchement. Sa galanterie déférente, mais très marquée, avec Parlamente, montre que, s'il n'est pas d'aussi haute lignée, il est toutefois de bonne maison.

Toujours il se plaint des dames, et surtout d'*une*. « J'ay esté, » dit-il dès le début de la première Nouvelle, « si mal recompensé de mes longs services, que pour me venger d'amour et de celle qui m'est si cruelle, je mectray peine de faire un recueil de tous les mauvais tours que les femmes ont faict aux pauvres hommes, et si ne diray rien que pure verité. » — « Quant est de moy, » dit-il en terminant, « j'en ay tant experimenté la cruaulté, *que je ne pense jamais mourir ny estre damné que par le desespoir en quoy une m'a mys. Et suis encores si fol qu'il fault que je confesse que cest enfer là m'est plus plaisant venant de sa main que le paradis donné de celle d'une autre. — Parlamente, faingnant de n'entendre point que ce fust pour elle qu'il tenoyt tel propos, luy dist : Puisque l'enfer est aussi plaisant que vous dictes, vous ne devez craindre le diable qui vous y a mis. — Mais il luy respondit* en collere : *Si mon diable devenoit aussy noir qu'il m'a esté mauvays, il feroit autant de paour à la compaignie que je prends de plaisir à la regarder ; mais le feu de l'amour me faict oblier celluy de cest enfer.* »

Dans l'épilogue de la Nouvelle XXXII, il se récrie contre Madame Osile qui le traite de médisant, non sans motif (1).

Voici de ses boutades : « *Quand vous parlez de la conscience* (dit-il en réponse aux propos de Parlamente), *vous me faictes rire*, c'est une chose dont je ne vouldroys jamays que une femme eust soucy (2). » Dans l'épilogue de la Nouvelle LVI, il rétorque la citation que fait Parlamente de *la belle dame sans mercy* (3), et dit : « S'il estoit ainsy que les dames fussent sans mercy, nous pourrions bien faire reposer nos chevaulx et faire rouller nos harnoys jusques à la premiere guerre, et ne faire que penser du mesnaige. Et je vous prie, dictes moy si c'est chose honneste à une dame d'avoir le nom d'estre sans pitié, sans charité, sans amour et sans mercy. » Il ajoute que parmi les hommes férus d'amour, « il y en a de si raisonnables *qu'ilz*

(1) Dans l'épil. de la Nouv. LXVI, il dit encore : « Il semble à vous oyr parler,... que les hommes prennent plaisir à oyr mal dire des femmes, *et suys seur que vous me tenez de ce nombre là*. Parquoy j'ay grande envye d'en dire bien d'une, *afin de n'estre de tous les autres tenu pour mesdisant*. »

(2) Épil. de la Nouv. LIV.

(3) Voir ci-dessus, à l'article de *Parlamente*, au sujet de l'épil. de la Nouv. XII.

ne demandent rien que la parolle. » Au sujet de l'histoire du mari qui fut trouvé par sa femme « blutant en l'habit de sa chambrière, » Parlamente dit à *Simontaut* : « *J'ay* oy dire *qu'il n'a pas tenu à vostre femme qu'elle ne vous ayt trouvé bien près de cest habillement,* quelque finesse que vous ayez, *dont oncques puis elle n'eut repos.* — Contentez-vous des fortunes de vostre maison, dist Simontault, sans venir chercher les miennes, *combien que ma femme n'ayt cause de se plaindre de moy,* et encores que ce fust tel que vous dictes, *elle ne s'en sçauroit appercevoir pour necessité de chose dont elle ayt besoing* (1). » Là, *Simontaut* se montre assez gaillard, en se vantant de ne point laisser sa femme en peine de satisfaction conjugale, et assez familier en relevant le mot de Parlamente.

Sur sept Nouvelles qu'il conte, six ont un caractère historique (I, XIV, XXXIII, XLV, LII, LXVII). Elles ont pour cadres et pour dates : la Nouvelle XXXIII, *Cherves, près Cognac* (1480-1490), la Nouv. XIV, *Milan* (1504), la Nouv. LII, *Alençon* (1515-1525), la Nouv. I, *Alençon-Paris* (1520-1526), la Nouv. XXVIII, *Paris* (après 1527), la Nouv.

(1) Épil. de la Nouv. LXIX.

LXVII, le *Canada* (vers 1542), et la Nouv. XLV, *Tours* (après 1545).

Dans la Nouvelle XXIII, il est question du « comte Charles d'Angoulesme, pere du Roy Françoys, prince fidelle et craingnant Dieu », en résidence dans son château de Cognac.

La Nouvelle XIV, annoncée comme « tres veritable », débute ainsi : « En la duché de Milan, *du temps que le grand maistre de Chaumont en estoit gouverneur,* y avoit un gentilhomme nommé le seigneur de Bonnivet, qui depuis par ses merites fut admiral de France. » *Simontaut* conte cette histoire, de même que *Geburon* celle de la Nouvelle XVI, dont le lieu et l'époque sont pareils, comme un témoin oculaire.

Il dit en l'épilogue de la Nouvelle LI, qu'on le fait *souvenir* d'une tromperie, qui est le sujet de la Nouvelle LII, commençant par ces mots : « *Auprès de la ville d'Alençon y avoyt un gentilhomme nommé le seigneur de la Tireliere* (1) ... »

La Nouvelle I met en scène « la femme d'un procureur, qui, après avoir été fort sollicitée *de l'évesque de Sées,* le print pour

(1) Texte suivi par Le Roux de Lincy. — Un autre msc. porte : « En la ville d'Alençon, *du temps du duc Charles dernier* », ce qui donne la date approximative de l'histoire.

son profit; et non plus contente de luy que de son mary, trouva façon d'avoir pour son plaisir *le fils du lieutenant general d'Alençon,* qu'elle feit quelque temps après miserablement massacrer par son mary. » Voici le début : « *En la ville d'Allençon, du vivant du duc Charles, dernier duc,* y avoit un procureur nommé Sainct-Aignan... » Les éditions de 1558 et suivantes n'indiquent pas l'évêque de Séez et ne nomment pas le fils du lieutenant (du Mesnil), le texte repris par Le Roux de Lincy ayant paru alors trop dangereux. D'Alençon la scène est ensuite transportée à Argentan. Il est dit que Brinon était alors chancelier d'Alençon, la Barre, « prevost de Paris », et il est aussi question d'un oncle de la femme, « Neaufle, maistre des requestes du duc d'Alençon... bon vieillard serviteur » qui va rapporter le cas au chancelier Brinon, lequel en avise « madame la Regente, mere du Roy », et « madame la duchesse d'Allençon, sœur du Roy. » Le mari et la femme assassins obtiennent la vie sauve par l'intercession de la Duchesse, mais sont envoyés « à Marseilles, aux galleres de Sainct Blancard. » Le Roux de Lincy ayant retrouvé et reproduit les lettres de rémission accordées pour ce meurtre par François Ier (juillet 1526), les faits contés par *Simon-*

taut sont pleinement attestés (1). L'évêque de Séez qui vivait en ce temps était Jacques de Silly, nommé évêque en 1511, mort en 1539. Jean Brinon, conseiller d'Alençon et de Berry, était mort le 11 mai 1528. Jean de la Barre était, en 1522, bailli de Paris, charge réunie par un édit de mai 1526 à celle de prévôt de Paris, qu'il exerça jusqu'à la fin de sa vie (mars 1533). Les *galères* du baron de Saint-Blancart, amiral des mers du Levant, conservateur des port et tour d'Aiguesmortes, « citoyen de Marseille, » etc., ne furent établies qu'après « le passage du Roy en Espagne », en 1525 (2).

Dans la Nouvelle XXVIII il s'agit d'un « secretaire de la Royne de Navarre », *Jehan*, qui fut subtilement déçu par Bernard du Ha, marchand de Bayonne, « estant le Roy Françoys premier de ce nom en la ville de Paris *et sa sœur la Royne de Navarre en sa compaignye.* » Au lieu d'un pâté, Du Ha lui donne « ung sabot de bois, *qui sont des souliers de Gascoigne.* » On voit ce Bernard du Ha, chez le lieutenant criminel, qui était de son pays, « avecq une vielle » apprenant « à

(1) V. Le Roux de Lincy, t. I de l'édition de l'*Heptaméron*, p. 165 et suiv.

(2) V. *Ibid.*, p. 170-173.

danser aux chamberieres de ceans les branles de Gascogne. »

Simontaut annonce la Nouvelle LXVII, dont la scène est au Canada, en ces termes : « C'est l'occasion qui me fera racompter *ce que j'ay ouy dire au cappitaine Robertval* et à plusieurs de sa compaignye. » Ce fut en 1535 que Jacques Cartier prit possession du Canada sous le nom de *Nouvelle France* et en 1541 que Roberval, accompagné de Jacques Cartier, fit son établissement dans « l'isle Royale » (1).

La Nouvelle XLV commence par ces mots : « En la ville de Tours y avoyt ung homme... lequel estoyt *tapissier de feu Monsieur d'Orleans, filz du Roy Françoys premier.* » La mort de ce prince est de 1545.

Simontaut conte donc, en somme, deux Nouvelles se référant pour le moins aux dates de 1542-1545, et une postérieure au second mariage de Marguerite en 1527; les quatre autres sont comprises entre les années 1480 et 1526. J'en infère que, d'après le système d'exactitude suivi par l'auteur de l'*Heptaméron*, le personnage figuré par *Symontaut* existait encore en 1542 et 1545, voire au delà, mais qu'il vivait dans l'entourage de Marguerite dès les années de

(1) V. Le Roux de Lincy, *l. cit.* (T. III, p. 198.)

sa jeunesse, lorsqu'elle était duchesse d'Alençon, et par conséquent dès les premières années de sa seconde union avec le roi de Navarre (1527-1531).

Les divers traits de ce personnage et ces conditions de milieu s'appliquent au père de Brantôme, François de Bourdeille, mari d'Anne de Vivonne, fille de la sénéchale de Poitou, l'une et l'autre au service de la reine de Navarre et très affectionnées d'elle. La famille de Bourdeille, comme celles de Daillon et de Vivonne, était en fort bonne posture auprès de la famille royale des Valois. Deux sœurs de François de Bourdeille, Louise, filleule du roi, morte à la Cour vers l'âge de quinze ans, et Anne, filleule de la reine Anne (1), eurent successivement l'emploi de fille d'honneur de cette princesse. François lui-même fut pendant huit ans premier page de la reine Anne. Étant hors de page, il s'échappa de chez ses parents pour rejoindre l'armée française qui guerroyait au

(1) C'est en présence d'elle qu'un certain cordelier, féru d'amour pour sa personne, tint les propos facétieux et inconvenants cités dans la Nouvelle XI de l'édition de Claude Gruget, substituée au texte des manuscrits. Sur la plainte de la jeune fille, la reine Anne le fit fouetter et chasser. (V. Brantôme : neuvième opuscule, traitant de l'*Histoire de François de Bourdeille.)*

royaume de Naples, « où estant venu, il fut tres bien receu de tous les grands seigneurs et capitaines françois qui y estoient, et principallement de *Louys comte d'Armaignac, son parent,* de messieure de La Palisse, de Louys d'Ars, de M. de Bayard et plusieurs autres. » Il y resta environ quinze mois « jusqu'à ce que les François en furent chassés par le grand capitan », Gonzalve de Cordoue (1498-1499). Après quoi (1), il fut en « Romanie... où le roi envoya secours au pape Jules II pour le recouvrement de Boulongne » (1506-1509). Le Pape le prit en grande amitié, selon Brantôme, qui rapporte ces particularités. Blessé au combat de Ravenne (1512), il passa encore trois ans outre-monts, et revint à la Cour de France. La reine Anne était morte dans l'intervalle (9 janvier 1514). Ce fut donc vers la fin de 1514 qu'il retourna en France. En effet, on le voit rompre des lances contre Bayard dans le tournoi que fit à Paris, à l'occasion du couronnement de la nouvelle femme de Louis XII, le duc de Valois, plus tard François Ier. Il était (1512-1514) de la compagnie d'ordonnance de ce prince, qui l'aimait et lui donna une des

(1) Gonsalve de Cordoue chassa de nouveau les Français en 1504; mais Brantôme dit que F. de Bourdeille était en Italie dès le règne de Charles VIII.

charges de *pannetier* de sa maison, lorsqu'il fut devenu roi le 1er janvier 1515. En cette qualité, il avait pour collègues les gentilshommes les mieux titrés de France : Cossé, Chavigny, La Rochefoucauld, Montpezat, Grammont, etc. Il paraît avoir gardé ces fonctions depuis 1520 jusque vers 1530 (1). Il suivit François Ier à la bataille de Marignan, en 1515. En 1518, il épousait (par contrat du 9 mars) Anne de Vivonne, fille aînée de noble et puissant messire André de Vivonne, seigneur de la Chastaigneraye, d'Enville et d'Ardelay, qui avait connu François de Bourdeille *aux guerres de Naples avec le roi Charles VIII*, et l'estimait pour « tres brave et vaillant et surtout tres homme de bien et d'honneur. » Sa mère avait cru le fixer par ce mariage, mais il se hâta de rejoindre Lautrec en Italie, devant Crémone. Aux tournois qui accompagnèrent l'entrevue de François Ier et de Henri VIII d'Angleterre au *Camp du Drap d'or*, entre Guines et Ardres (1520), il fit merveilles,

(1) Voir deux rôles de 1522-1523 et de 1528-1529, qui le mentionnent, et avec lui, en cette qualité, entre autres, le sire de Fors, si souvent nommé dans les *Lettres* de la reine de Navarre. (Le Roux de Lincy, *l. cité*, t. III, Appendice II.) Le second rôle porte aussi *Burye* « comme « escuier d'escuyrie. »

malgré la défense de Louise de Savoie, et désarçonna un « fort et puissant gendarme... l'une des rudes lances de l'Angleterre. » Brantôme dit avec son exagération gasconne que « Madame la Régente lui fit commandement exprès de n'entrer en tournois », surtout contre le roi son fils, tant on craignait sa force. « Et pour ce, le roy Henry le prit en si grande amytié » qu'il l'emmena « avecques luy en Angleterre pour un mois, passer le temps : là où il le menoit souvent à la chasse des oyseaux et des chiens. » Il était de la bataille de Pavie en 1525 et « y fit tres bien » auprès de M. de la Tremoille, qui y fut tué; peu s'en fallut que François de Bourdeille ne périt également de ses blessures.

Ses relations avec le roi et la reine de Navarre sont constatées de façon expresse dans la période que j'ai indiquée pour *Simontaut :* « Le roy François Ier écrivit une lettre dattée de Dijon, *le 22 janvier 1529*, à M. de Bourdeille, pour luy ordonner de se rendre au plus tost *près du roy de Navarre,* son lieutenant general et gouverneur en Guyenne. » C'est alors qu'il paraît avoir cessé de figurer sur le rôle de la Maison du roi de France. Dès 1529, précisément, sa femme Anne de Vivonne est qualifiée, sur un état de la Maison de Marguerite de Navarre, « dame de corps » de celle-ci.

Par lettres patentes du 7 juillet 1542, François de Bourdeille était derechef pourvu d'une charge de *pannetier ordinaire* de Charles, duc d'Orléans et d'Angoumois, troisième fils de François Ier (1). En 1544, il accompagnait, *par ordre du roi*, le prince de Melfe, Carraccioli, « que Sa Majesté avait envoyé en Guyenne contre les revoltés sur le fait de la gabelle. » Le 28 janvier 1546, il testait en faveur d'Anne de Vivonne et de ses enfants.

Tout, dans ces circonstances, est donc en accord avec ce qui regarde le *Simontaut* des Nouvelles de la reine de Navarre (2), tout, jusqu'au rang subordonné, quoique très honorable, indiqué par Hircan dans le Prologue, et jusqu'aux hardiesses ou brusqueries de langage de ce personnage. Brantôme dit de son père qu'il était « homme scabreux, haut à la main » et des plus familiers avec papes, rois et seigneurs quelconques. Il en cite des exemples très amusants et très significatifs au sujet de ses rencontres avec le pape Jules II, lorsqu'en sa jeunesse François de

(1) Nommé dans la Nouv. XLV. (V. ci-dessus, p. CXXXI.)

(2) Il est inutile de réfuter l'hypothèse de Le Roux de Lincy, qui voit ici Henri de Navarre, comme il voit dans *Hircan* (masque certain de *Henri*) Charles d'Alençon, mort en 1525.

Bourdeille s'escrimait pour le pape, « en Romanie ». Le sire de Bourdeille, lorsqu'il avait perdu au jeu, ne se gênait pas pour apostropher le Saint-Père de son juron favori : *Chadieu!* Et le pape de rire, dit Brantôme. Jules II, bon compère, raffolait de ce « mauvais garçon » qui, prié par lui de rester en sa compagnie, répondait : « *Chadieu,* pape, quand tu me donnerois ta mître et ta calotte, je n'en ferois rien; et pour ton bien, je ne quitterois pas mon general ny mes compaignons. *Adieu vous, garniment.* » Ce propos est bien du même homme qui, plus tard, sous le masque de *Simontaut,* dira en termes moins crus, mais non moins brusques, à *Parlamente :* « Contentez-vous des fortunes de vostre maison, sans venir chercher les miennes! » (1)

Quant au motif qui aura présidé au choix du pseudonyme de *Simontaut,* il me semble fondé sur une double allusion au fief de *Montauris* possédé par la famille de Bourdeille et aux alliances fréquentes de cette famille avec celle de *Montaut,* ce qui fournit les formes *Simontau, Simontaur,* par anagramme, d'où *Simontaut* (2).

(1) V. ci-dessus, p. CXXV, ce qu'il lui dit « en collere. »

(2) Pons de Gontaut, baron de Biron, seigneur de

Pour *Ennasuicte* (1), en qui Le Roux de Lincy reconnaît avec raison, quoi qu'en dise M. P. Lacroix, Anne de Vivonne, je dois la placer ici, puisque je vois dans *Simontaut* François de Bourdeille, mari de l'héritière de Vivonne, fille de la sénéchale de Poitou, l'une et l'autre confidentes de la reine de Navarre.

Il est bien certain qu'Anne de Vivonne et *Ennasuicte* ne font qu'une même personne. Brantôme dit formellement que sa mère était une des devisantes de l'*Heptaméron*. Qui serait-elle, sinon *Ennasuicte*, puisque

Montaut, qui vivait encore en 1524, eut pour seconde femme Marguerite de Biron, de Montferrand, sœur de *Catherine de Montferrand, femme de François de Bourdeille, seigneur de Montauris*. Si donc, parmi les titres de François II de Bourdeille (seigneur de La Tour Blanche, de Grésignac et Celles) tels qu'ils sont consignés dans la généalogie, on ne relève pas celui de seigneur de *Montauris*, il est avéré que ce titre avait existé récemment dans sa famille, et rien ne prouve que la terre de Montauris ne lui appartînt plus; car le P. Anselme ne la mentionne qu'une fois dans son Histoire généalogique, et cependant François Ier de Bourdeille ne saurait en avoir été l'unique possesseur. Chaque génération amenait des changements non seulement dans la *possession*, mais encore dans l'*usage* des titres d'une maison noble. (V. le P. Anselme. T. IV.)

(1) *Emarsuite*, par corruption, dans le texte de 1558.

Louise de Savoie est *Osile*, dame *vieille* et *veuve*, — que *Parlamente* est Marguerite, — *Longarine* une jeune *veuve*, — et *Nomerfide*, fille de la maison de Fimarcon-Lomagne (comme je l'établis plus loin), *la plus jeune*, on dit presque « la plus folle » de la compagnie? Or, Anne de Vivonne avait treize ans dès 1518, au rapport de Brantôme.

Le nom d'*Ennasuicte*, en se décomposant, nous fournit d'ailleurs une preuve supplémentaire. — Il renferme d'abord le nom même d'*Anne*; puis celui de *suicte* ou *suite*, qui rappelle la situation de *dame suivante* d'Anne de Vivonne auprès de la reine Marguerite (1). Enfin, si l'on admet, par une conjecture des plus simples, qu'*Ennasuicte* est une corruption d'*Ennasuivte*, les *u* et les *r* se confondant facilement dans l'écriture cursive du temps, on voit qu'il renferme aussi les mots *Esnante-Viv.*, c'est-à-dire *Esnante* pour *Esnande*, nom d'une seigneurie de sa famille (2), et le commen-

(1) Du latin *secuta*, qui peut se traduire en notre langue par le mot *suivante*, est venue, avec une signification modifiée, la forme *secta*, d'où la forme française *suite*. — On joue ici doublement sur le sens et sur la lettre.

(2) André de Vivonne, père d'Anne, mort en 1532, sénéchal de Poitou, chambellan de François Ier et gouverneur du Dauphin, était seigneur de la Chas-

cement du nom de *Vivonne,* ce qui s'explique d'autant mieux que ce mot est composé de deux vocables distincts : *Vive* et *Vonne,* désignant deux petites rivières du pays (1).

Anne de Vivonne, outre qu'elle était, par sa mère, Louise de Daillon, « de ceste grande maison de Lude » vantée par Brantôme, était « nièce à la mode de Bretagne de Claudine de Brosse, morte duchesse de Savoye en 1513, et cousine du 3e au 4e degré de René de Brosse, dit de Bretagne, comte de Penthièvre, tué à la bataille de Pavie (2). » Les alliances de sa famille sont des plus illustres. Elle avait pour aïeule maternelle Marie de Laval, fille de Guy de Laval, gouverneur et sénéchal d'Anjou.

Elle conserva un grand crédit auprès de la reine Marguerite, du roi Henri de Navarre, puis de Jeanne d'Albret et de son mari. Dame du corps de la princesse Jeanne

taigneraye, d'*Esnande*, etc. (V. le P. Anselme, T. VIII).

(1) « La maison de Vivonne est une des plus anciennes de la province de Poitou ; elle prend son nom d'une petite ville à quatre lieues de Poitiers, sur le chemin d'Angoulême, laquelle tire le sien de la petite rivière de Vonne, près celle de *Vive*. » (P. Anselme : *ibid.*)

(2) V. le P. Anselme. T. VIII.

en 1548, et encore en 1551, elle testa le 26 mai 1557.

Les Nouvelles que raconte *Ennasuicte* sont comprises entre 1503 et 1548, savoir : Nouv. XIX, *Mantoue* (1503); Nouv. XXXVI, historique, *Grenoble* (1505-1509); Nouv. IV, historique, sans lieu marqué (1520-1525); Nouv. XXVII, *Amboise* (entre 1530 et 1536); Nouv. LXVI, historique, *Guyenne* (1548). La Nouv. XLVIII, *Périgord,* ne porte pas de date; la Nouv. LIII, sans mention de lieu, se réfère au règne de François Ier.

C'est Ennasuicte qui, dans la Nouvelle IV, narre l'histoire de « fresche memoire » de Bonnivet et de Marguerite, déguisée sous le nom d'une princesse de Flandre, si farouche dans sa résistance. Dans la Nouv. XLVIII, elle conte une histoire du Périgord. Elle annonce, comme témoin oculaire, le récit qu'elle va faire de la Nouvelle LXVI, concernant Jeanne d'Albret et son mari Antoine de Bourbon.

Ennasuicte se fâche, lorsqu'elle boude et se juge visée par le badinage de *Parlamente* sur les femmes qui ne se contentent pas de leur mari (1), bien qu'elle s'imagine, avec tant soit peu de complaisance, être l'objet des galanteries de *Saffredant.*

(1) V. Nouv. XXXV : épilogue.

7 et 8. *Saffredent* ou *Saffredant* et *Nomerfide*

Ce compagnon de Dagoucin est, comm nous le verrons, d'un tout autre caractèr Encore jeune, bien que les cheveux lui blai chissent déjà (1), et surtout jeune d'humeu il s'amuse, persifle, s'évertue aux prop galants, en l'honneur de Longarine surtou cite Jehan de Meung, les chansons du temp et conte des histoires qui ne dépassent p la limite de 1529.

La scène de la Nouvelle III (vers 145 est à *Naples;* celle de la Nouvelle XXVI (so Louis XII, entre 1498 et 1515), à *Pampelun* celle de la Nouvelle XXXIX (vers 1510), *Périgord;* celle de la Nouvelle LXI (1515), *Autun*, et celle de la Nouvelle XLI (1529), *Cambray*. La scène de la Nouvelle XX e en *Dauphiné*, sous le roi François Ier, celle de la Nouvelle LIV entre les Pyréné et les Alpes, sans mention d'époque.

Toutes, sauf les Nouvelles XX et LI ont un caractère historique.

Le Prologue de l'*Heptaméron* dit q Saffredant et Dagoucin étaient « allez a

(1) V. Nouv. III de l'*Heptaméron* : épilogue.

bains, plus pour acompaigner les dames *dont ilz estoient serviteurs*, que pour faute qu'ilz eussent de santé. » Le sens du mot *serviteurs* s'entend assez ici et dans la suite des entretiens. Il ne faut pas s'offusquer de telles déclarations d'amour entre gens enchaînés ailleurs par l'état de mariage, ni les prendre au pied de la lettre, puisque Marguerite, si hostile aux manquements conjugaux, tolérait ces propos et y répliquait, sans trop se fâcher, pourvu qu'ils n'excédassent pas les bornes fixées par le ton de l'époque. C'est de Longarine que *Saffredant* est *serviteur*, comme *Dagoucin* l'est de *Parlamente*, et il rit de l'erreur d'*Ennasuicte* (1).

Longarine lui répond très honnêtement, en vraie femme de bien, quoiqu'il ait exposé de la façon la plus séduisante, avec les devoirs de courtoisie des hommes envers les dames, le devoir qu'elles ont, réciproquement, selon lui, de récompenser qui les aime (2). Plus loin, il se prétend maltraité

(1) Épil. de la Nouv. III.

(2) Épil. de la Nouv. X : « Ma dame, quand noz maistresses tiennent leur rang en chambres ou en salles, assises à leur ayse comme noz juges, nous sommes à genoulx devant elles..... Mais quand nous sommes à part, où amour seul est juge de noz contenances, nous sçavons tres bien qu'elles sont femmes et nous hommes... »

par *Longarine :* « Vostre malice (dit-elle) est cause de vostre mauvais traictement; car qui est l'honneste femme qui vous vouldroit pour serviteur après les propos que vous nous avez tenuz? » Il est d'avis que « c'est beaucoup mieulx faict d'aymer une femme *comme femme,* que d'en idolatrer comme d'une imaige (1). »

Il est certain que la femme de *Saffredant* est là présente avec lui. Voici, en effet, un passage de l'épilogue de la Nouvelle XL, qui établit que *Parlamente* et *Hircan* n'étaient pas les seuls couples réunis au monastère de Notre-Dame de Sarrance. *Parlamente* louant les gens mariés en tout honneur « pour ung amour vertueuse et du consentement des parens » et voulant « vivre en l'estat de mariage comme Dieu et nature l'ordonnent » ajoute : « Et nous ne sommes pas si malheureux en ceste compaignie que nul *de tous les mariez* ne soit de ce nombre là. — Hircan, Geburon, Simontault *et Saffredant* jurèrent qu'ils s'estoient mariez en pareille intention et que jamais ils ne s'en estoient repentiz; mais quoy qu'il en fust de la vérité, *celles-à qui il touchoit* en furent si contantes.... » — « Le service finy s'en allerent souper, *non sans plu-*

(1) Épil. de la Nouv. XII.

sieurs propos de leurs mariages... racomptans les fortunes qu'ilz avoient eues durant le pourchas du mariage de leurs femmes... La dame Oisille departit la compaignye, qui s'alla coucher si joyeusement que je pense que *ceulx qui estoient mariez* ne dormirent pas plus longtemps que les aultres, racomptans leurs amitiez passées *et demonstrans la presente.* » Donc, plusieurs de ces maris, sinon tous, avaient leurs femmes là, près d'eux. Sur cinq femmes, deux étant veuves, *Osile* et *Longarine,* trois seulement, *Parlamente, Ennasuicte* et *Nomerfide,* sont avec leurs maris. Or, *Parlamente* est la femme d'*Hircan,* au dire même du livre; *Ennasuicte* ou Anne de Vivonne est la femme de Simontaut ou de François de Bourdeille. Restent *Nomerfide* et *Saffredant,* puisque *Dagoucin* n'est pas marié. *Geburon,* par son âge, ne saurait être le mari de Nomerfide, la plus jeune de la société; et, au surplus, voici de quoi prouver que la femme de *Saffredant* se trouvait là : — « Je sçay bien *devant qui* je parle, dist Longarine (en réponse aux plaintes de *Hircan* et de *Saffredant* accusés par elle de pourchasser les chambrières de leurs femmes); *car voz femmes sont si saiges et vous ayment tant...* (1). »

(1) Épil. de la Nouv. VIII.

Qui est ce *Saffredant*, et quelle est cette *Nomerfide?*

Les Nouvelles qu'elle conte sont de date imprécise, sauf la Nouvelle VI (vers 1525) et la Nouvelle XXXIV (avant 1530). Ces récits et la Nouvelle XLIV ont un caractère historique. Les localités mises en scène sont *Amboise* (Nouvelle XI), *Carelles dans le Maine* (Nouvelle XXIX), les environs de *Niort* (Nouvelle XXXIV), *Sedan* (Nouvelle XLIV), *Sarragosse* (Nouvelle LV), et *Pau* (Nouvelle LXVIII).

Il serait trop long de citer les nombreux passages des entretiens qui mettent en relief son humeur gaie, fantasque, étourdie, avec une pointe d'impertinence, parfois fort osée, malgré sa profession d'humble dépendance (1). Elle pique au vif le caprice d'*Hircan* pour elle et riposte avec la verve, les témérités et les grâces uniques de la grande jeunesse rendues plus piquantes par l'expérience du mariage. Parlamente la désigne ainsi : « Je donne ma voix à la plus jeune, *je ne dictz pas à la plus folle.* » Elle la prie de ne point faire pleurer l'auditoire : « Il ne m'en falloit pas prier, dist Nomerfide... et s'il

(1) « *Car j'ay tant accoustumé de servir,* que je ne sçaurois commander. » (Prologue de la huitième Journée.) C'est à *Parlamente* qu'elle s'adresse.

vous engendre tristesse, vostre naturel sera bien melancolicque (1), » et elle conte la Nouvelle XI, conte gaulois, non immoral, certes, mais un peu gras, au jugement de la dame *Osile*. Si on lui demande un conte, elle le fait volontiers « court et joyeulx (2). » Elle met son esprit au rang des esprits « de petite portée (3). » Au fond, elle se moque d'Hircan : « Si fault il, dist Nomerfide, que l'amour soyt grande, qui cause une telle douleur. — N'en ayez poinct de paour, dist Hircan, *car vous ne mourrez poinct d'une telle fiebvre. Non plus,* dist Nomerfide, *que vous ne vous tuerez après avoir congneu vostre offence* (4). »

Entre les divers personnages réels de l'entourage du roi et de la reine de Navarre, auxquels on aurait l'idée d'attribuer les masques de *Saffredant* et de *Nomerfide,* ceux qui, tout comparé, me semblent seuls satisfaire aux conditions réunies de nom et de situation, posées dans les entretiens de l'*Heptaméron,* sont Jean de Montpezat et sa femme, de la maison de Fimarcon. Les autres interprétations ne fournissent que

(1) Prologue de la deuxième Journée.
(2) Épil. de la Nouv. LXVII.
(3) Épil. de la Nouv. LI.
(4) Épil. de la Nouv. LXX.

des hypothèses boiteuses. Ces deux personnages, au contraire, mariés dès 1525, vivants en 1541 et en 1549, ont des traits qui les rapprochent des *devisants* dont il s'agit, comme ils furent dans leur existence et dans leur situation rapprochés d'Henri d'Albret et de la reine Marguerite.

Le nom de *Fimarcon, Fiémarcon* ou *Fiedmarcon* (en latin *Feudimarco)* est une première indication, car il donne le nom de *Nomarçfide* ou *Nomerçfida,* par anagramme des mots *Fiedmarcon* ou *de Fimarcon,* soit, par simplification : *Nomerfide.* Je déclare n'avoir obtenu que là l'explication de ce pseudonyme si singulier, de prime abord, surtout pour ses deux syllabes de tête. J'ignore comment M. P. Lacroix, dont j'ai autrefois reproduit incidemment l'assertion, avant d'avoir eu l'occasion de faire là-dessus des recherches particulières, pourrait continuer d'entrevoir « Françoise de Foix, la belle comtesse de Châteaubriand (1), » sous le masque de *Nomerfide ;* mais je doute qu'on y arrive d'aucune façon, et je me contenterai de rappeler que, si Françoise de Foix n'est morte qu'en 1537, et si Jean de Laval, comte de Chasteaubriant, son mari, vécut

(1) *Note bibliogr. et analytique*, publiée dans son édit. de l'*Heptaméron* (1870-1872. — Jouaust).

jusqu'en 1542, leur union se fit en 1509; que la reine Anne voulait déjà marier sa cousine germaine Françoise en 1504, et que par conséquent en 1518, époque où Anne de Vivonne avait treize ans, Françoise de Chasteaubriant était notablement plus âgée. Elle ne convient donc point au personnage de *Nomerfide,* « la plus jeune » des devisantes; sans compter que rien ne la rattache au groupe et que sa modestie de petit esprit est en contradiction formelle avec la haute réputation de la brillante et spirituelle maîtresse de François Ier, louée avec tant d'éclat par Clément Marot, dans l'épitaphe en vers qu'il lui consacra.

Le pays de Fimarcon, situé entre le Bruhlois au nord, la Lomagne à l'est, le comté de Gavre au sud et le Condomois à l'ouest, comprenait seize paroisses dans ses douze lieues de circonférence. Les seigneurs de Fimarcon et de Montagnac étaient issus des vicomtes de Lomagne, et les deux maisons n'en formaient qu'une. François de Lomagne, de cette maison, seigneur de Montagnac et de Corenssans au diocèse d'Auch, sénéchal d'Armagnac, testa en 1524, ne laissant que des filles, dont une, Françoise, instituée héritière universelle, sous la tutelle de Bernard de Voisins, seigneur de Montaut, et de Gabriel de Fontenilles, sei-

gneur de Castera. Elle épousa par contrat du 20 août 1525 Jean de Montpezat ou Montpesat, seigneur de Tajan sur le Gers. Or, ce Jean de Montpesat, qu'il ne faut pas confondre avec Antoine de Montpesat, maréchal de France, était ce brave capitaine *Carbon,* mentionné avec éloge dans les Lettres de la reine Marguerite : « Jehan de Montpezac, dict le *capitaine Carbon,* lieutenant » de la « compaignie du roy de Navarre » en 1527, officier de la Maison du roi François Ier (1) et sénéchal de Bazadois. Le lien entre la reine de Navarre, la fille de la maison de Firmacon-Lomagne et son mari, est donc évident. Marguerite était elle-même, du chef de son premier époux et par apanage, vicomtesse de Lomagne et comtesse d'Armagnac, avec Nérac pour capitale de ce riche domaine, accru des possessions héréditaires de la maison d'Albret. Le Bazadois est tout proche de l'Agénois. Le sénéchal de Bazadois, gendre du sénéchal d'Armagnac, et sa femme, avaient donc toute qualité, comme toute facilité, pour frayer avec la reine de Navarre. Lors de la guerre contre Charles-Quint en Provence (1536),

(1) V. les « Estats » déjà cités de 1523 et de 1529, où *Montpezat* et *Carbon* sont portés distinctement, ce dernier au rôle des « escuiers d'escurie. »

elle écrit au maréchal de Montmorency : « J'ay trouvé *Carbon* et sa compaignie... et croy, si l'empereur avoit veu les beaux visaiges de cette compaignie, tous du taint de Carbon, ilz lui feroient si grant paour qu'il n'en ouzeroit approcher. » Et ailleurs : « ... *Carbon et moy* avons interrogué ung espie. »

La femme de Jean de Montpesat n'eut pas d'enfants de lui; elle plaidait en séparation devant le Parlement de Toulouse et obtint gain de cause, le 10 février 1559. « Elle fit *profession de la religion prétendue réformée*, au château de Montagnac, le 3 août 1581, » et testa le 3 août 1583. Elle devait être fort jeune en 1525, année de son mariage; car, en admettant qu'elle eût seize ans alors, elle fût morte encore âgée d'environ soixante-quatorze ans. Cette future protestante, à coup sûr émancipée en secret depuis longtemps, ne dépare pas le cercle de la reine de Navarre, qui sentait si fort le fagot (1).

Je conjecture, guidé par l'appellation de

(1) *Nomerfide* : « ... J'ay une si grande horreur quand je voy ung religieux, que seullement je ne m'y sçaurois confesser; estimant qu'ilz sont pires que tous les aultres hommes... » (Épil. de la Nouv. XXII.) — V., pour ce qui précède : Génin, t. I, et le P. Anselme, t. II et IX.

Carbon, nom d'une localité du E que le surnom de J. de Montpesa officiellement sur les rôles de la M roi, n'est pas plus un sobriquet malgré le dire de Génin, que le su *Fors*, désignant un Poussart, titul seigneurie de Fors, au pays de N suite d'alliance avec une héritièr vonne. Quant au pseudonyme de *dant*, une hypothèse est suggéré nom de *Montferrand*, vocable de pl localité attenante aux domaines Montpesat et de sa famille, du I au pays d'Auch. Les deux noms d pesat et de Montferrand, ainsi joint *pesat-Ferrand* (1), ont pu servir de procédé anagrammatique de Ma qui n'aura retenu que la second du nom composé, vu sa longueur, (Montpe) *sat-ferrand*, d'où *Sarfr Saffredant*.

Quoi qu'il en soit de ce pseudon zarre et de sa fabrication, j'estime deux époux et devisants répondent l personnages historiques de Jean d pesat et de sa femme, relevant dire

(1) Le nom de *Clermont-Ferrand*, en *l* vient ainsi de la réunion, avec apocope, de *Clermont-Montferrand*.

des roi et reine de Navarre et en faveur auprès d'eux.

9. *Dagoucin*

Dagoucin, jeune et non marié, conçoit l'amour d'une façon toute délicate et immatérielle. Il est en communauté de sentiments, sur ce point, avec ***Parlamente,*** qui lui donne la réplique et soupçonne bien l'objet de sa secrète pensée :

« Mais ***Dagoucin,*** qui encores n'avoyt sonné mot, ne se peut tenir de dire : L'homme est bien deraisonnable quand il a de quoy se contanter et veult chercher autre chose. Car j'ai veu souvent, pour cuyder mieulx avoir et ne se contanter de la suffisance, que l'on tombe au pis... — Simontault luy dist : Mais que ferez vous à ceulx qui n'ont pas trouvé leur moictié? Appellez vous inconstance de la chercher en tous les lieux où l'on peut la trouver? — *Pour ce que l'homme ne peult sçavoir,* dist Dagoucin, *où est cette moictyé dont l'union est si esgale que l'un ne differe de l'autre, il fault qu'il s'arreste où l'amour le contrainct* », sans exiger la pareille : « *car si celle que vous aymez est tellement semblable à vous et d'une mesme volunté, ce sera vous que vous aymerez et non*

pas elle (1). — Dagoucin, dist Hircan, vous voulez tomber en une faulse opinion, comme si nous devions aymer les femmes sans estre aymés. — Hircan, dist Dagoucin, je veulx dire que si nostre amour est fondé sur la beaulté, bonne grace, amour et faveur d'une femme, et nostre fin soit plaisir, honneur ou proffict, l'amour ne peult longuement durer; car si la chose sur quoy nous la fondons default, nostre amour s'envole hors de nous. » Pour que l'amour dure, il est nécessaire que celui qui aime n'ait « *aultre fin ne desir que bien aymer*... — Par ma foy, dist Symontault, *je ne croys pas que jamais vous ayez esté amoureux; car si vous aviez senty le feu comme les aultres, vous ne nous paindriez icy la chose publicque de Platon, qui s'escript et ne s'experimente poinct. — Si, j'ay aymé,* dist Dagoucin, *j'ayme encores et aymeray tant que vivray. Mais j'ay si grand paour que la demonstration face tort à la perfection de mon amour, que je craincte que celle de qui je debvrois desirer l'amityé semblable l'entende; et mesmes je n'ose penser ma pensée,* de paour

(1) Comparez la *Queste d'amytié* de Bonaventure des Periers, dédiée à la reine de Navarre, imprimée en tête du *Recueil des Œuvres*, et probablement composée vers 1530.

que mes œilz en revelent quelque chose. — Ha par ma foy, dist Geburon, si ne croys je pas que vous ne fussiez bien aise d'estre aymé. — Je ne dis pas le contraire, dist Dagoucin; *mais quand je seroys tant aymé que j'ayme, si n'en sçauroit croistre mon amour, comme elle ne sçauroit diminuer pour n'estre si tres aymé que j'ayme fort.* — A l'heure, *Parlamente, qui soupsonnoit ceste fantaisye,* luy dist : Donnez vous garde, Dagoucin; car j'en ay veu d'aultres que vous qui ont mieulx aymé mourir que parler. — Ceulx là, ma dame, dist Dagoucin, estimay je tres heureux. » — Saffredant l'interrompt pour se gausser de ces *innocens,* de ces *transiz d'amours* qui parlent toujours de mourir; pour lui, il s'applaudit d'avoir échappé aux ennuis qu'il a subis, sans y laisser la vie. — « Ha Saffredent, dist Dagoucin... ceulx de vostre oppinion ne meurent jamais » (1).

Dans l'épilogue de la Nouvelle XI, Nomerfide dit : — « Je donne ma voix à Dagoucin, *lequel est si saige que, pour mourir, ne diroit une follye.* » Il termine la Nouvelle XII par ce petit sermon : « Voyla, mes dames, qui vous doibt bien faire craindre ce petit dieu qui prend plaisir à tormenter autant les princes que les pauvres, et les fortz que les

(1) Épil. de la Nouvelle VIII.

faibles, *et qui les aveuglit jusques là d'oublier Dieu et leur conscience* et à la fois leur propre vie. Et doibvent bien craindre les princes et ceulx qui sont en auctorité, de faire desplaisir à moindre que eulx. *Car il n'y a nul qui ne puisse nuyre, quand Dieu se veult venger du pecheur, ne si grand qui sceust mal faire à celuy qui est en sa garde.* » Il parle ensuite des meurtres que peut faire la beauté des dames; Parlamente lui répond en citant la *Belle dame sans mercy* d'Alain Chartier, qui nous apprend que « si gracieuse maladie ne met gueres de gens à mort. » Dagoucin se récrie sur la fausseté de ce jugement, et sur le tort qu'il y a à laisser mourir un bon serviteur par faute d'une gracieuse réponse. — « Vous vouldriez donc, dist Parlamente, pour saulver la vie d'un qui dist nous aymer, que nous missions nostre honneur et nostre conscience en danger? — *Ce n'est pas ce que je vous dy,* respondit Dagoucin, *car celuy qui ayme parfaictement craindroit plus de blesser l'honneur de sa dame qu'elle mesme.* » Dans l'épilogue de la Nouvelle XXXII : « Comment, Dagoucin, dist Simontault, estes vous encores à sçavoir que les femmes n'ont amour ny regret? — *Je suis encores à le sçavoir,* dist Dagoucin, *car je n'ay jamais osé tenter leur amour,* de paour d'en

trouver moins que j'en desire. — *Vous vivez donc de foy et d'esperance,* dist Nomerfide, *comme le pluvier du vent, vous estes bien aisé à nourrir.* »

« Je vous asseure, Dagoucin, dist Hircan, que *vous avez une si haulte philosophie qu'il n'y a homme icy qui l'entende ne la croye; car vous nous vouldriez faire accroyre que les hommes sont anges, pierres ou diables.* — Je sçay bien, dist Dagoucin, que les hommes sont hommes et subjectz à toutes passions, *mais si est ce qu'il y en a qui aymeroient myeulx mourir que pour leur plaisir leur dame feist chose contre sa conscience.* — C'est beaucoup que mourir, dist Geburon, *je ne croiray ceste parolle, quant elle seroit dite de la bouche du plus austere religieux qui soit* (1). »

Tous les traits de ce caractère, si bien soutenu et en si singulier contraste avec ceux de ces gentilshommes vieux ou jeunes, tous plus ou moins frondeurs et cavaliers, me donnent lieu, ainsi que la réplique de Geburon, de croire que *Dagoucin,* non marié, moralisant et platonisant avec une sorte de dévotion quintessenciée, est l'un des plus fidèles serviteurs et des confidents préférés de la reine Marguerite, que Charles

(1) Épil. de la Nouv. LIII.

de Sainte-Marthe appelle « M. d'Anguye », mais dont le vrai nom était *Nicolas Dangu* (1).

Avant d'insister sur ce point, voyons quelles Nouvelles il conte. Celles dont les événements ont une date, positive ou approximative, se meuvent entre les années 1490 et 1544, en France, Espagne et Italie, savoir : la Nouvelle XXXVII vers 1490, en *Anjou;* la Nouvelle LXIII de 1522 à 1526, à *Paris;* la Nouvelle LXXII en 1525, à *Lyon;* la Nouvelle XII vers 1537, à *Florence;* la Nouvelle IX vers 1544, entre le *Dauphiné* et la *Provence*. La Nouvelle LVIII se rapporte au règne de François Ier et à sa Cour. La Nouvelle XXIV est placée en *Espagne,* et la Nouvelle XLVII près du *Perche,* sans désignation d'époque. La Nouvelle XII débute ainsi : « *Depuis dix ans en ça,* en la ville de Florence y avoit un duc de la Maison de Medicis, lequel avoyt espousé madame Marguerite, fille bastarde de l'Empereur. » Ce prince, Alexandre de Médicis, qui avait épousé la fille naturelle de Charles-Quint en 1536, ayant péri en 1537, assassiné par son cousin Lorenzino, dont la Nou-

(1) M. P. Lacroix voit en *Dagoucin,* mais sans donner de raisons, « un comte d'Agoust. » Je n'aperçois de ce côté aucune référence applicable ici.

velle XII conte l'aventure, il ressort de là que *Dagoucin* narre cette histoire vers 1547.

Les Nouvelles IX, XII, XXXVII, LXIII et LXXII ont un fond historique. — L'héroïne probable de la Nouvelle XXXVII, Mme de Loue, était morte en 1525. — Dagoucin dit avoir connu le gentilhomme qui refusa de partager une aventure galante avec le roi, alors *jeune* (thème de la Nouvelle LXIII). Ce roi ne peut être que François Ier; le gentilhomme « qui *pour lors* avoyt été faict *prevost de Paris* par le Roy », est évidemment Jean de la Barre, bailli de Paris en 1522 (avec adjonction de la charge de prévôt de Paris en mai 1526). — La Nouvelle LXXII et l'épilogue de la Nouvelle LXXI sont très importants, car ils montrent les rapports directs de *Dagoucin* avec Marguerite d'Angoulême. Nomerfide, ayant prétendu que la méditation de la mort refroidissait bien un cœur, si jeune qu'il fût : « Je seroys de vostre opinion, dist Dagoucin, *si je n'avoys oy dire le contraire à une princesse. — C'est doncques à dire,* dist Parlamente, *qu'elle en racompta une histoire.* Parquoy, s'il est ainsy, *je vous donne ma place* pour la dire. » Or, dans cette aventure d'un religieux qui « engrossa » une religieuse avec laquelle il veillait un mort dans l'hôpital de Saint-Jean de Lyon, intervient Marguerite elle-même : « Mais

Dieu voulut que elle (la religieuse) estant à Lyon ung soir apres vespres, sur le pupiltre de l'église Sainct Jehan, *où madame la duchesse d'Alençon, qui depuis fut Royne de Navarre, alloit secretement...* » Et Dagoucin ajoute, en finissant : « *Je tiens ce compte de la duchesse mesmes.* » Il est impossible de marquer plus nettement l'identité de Marguerite et de Parlamente, et la présence de Dagoucin auprès de la *duchesse,* qui vint à Lyon pour la première fois au moment de la maladie de son mari Charles d'Alençon, mort le 11 avril 1525. — L'histoire de la Nouvelle IX « *qui advint il n'y a pas trois ans* », dit Dagoucin, et dont il n'y a nul de la compagnie « qui ne congnoisse les parens d'un cousté et d'autre », se place vers 1544, puisque Dagoucin est censé conter la Nouvelle XII vers 1547.

La Nouvelle LVIII met en scène, sous le roi François Ier, et à sa Cour, entre 1538 et 1547, une dame de fort bon esprit, de « bonne grace, honnesteté et parolle agreable » se moquant d'un poursuivant d'amour qui l'avait offensée en la laissant pour d'autres « à l'heure qu'elle l'aymoit plus fort ». Le Roux de Lincy pense qu'il s'agit de la reine Marguerite; je ne crois pas qu'elle eût mis dans la bouche du respectueux Dagoucin un récit de ce genre sur elle; car il est ques-

tion du grand amour de la dame pour un gentilhomme, « l'honneur sauve », il est vray. Dans la Nouvelle LIX on la retrouve surprenant son mari avec une chambrière et l'obligeant de confesser ses torts, afin d'en tirer avantage sur lui. Le Roux de Lincy en conclut que c'est bien Marguerite avec Henri d'Albret; mais je ne puis reconnaître la reine de Navarre, dont on sait la simplicité d'allures et de costumes, en cette dame qui passe le temps si plaisamment et veut toujours que son mari fasse de la dépense pour la mener à la Cour et « entretenir sa gorgiaseté », au point de quasi le ruiner, comme elle l'en menaçait gaiement, « car elle aymoit si très-fort les acoutremens, qu'il falloyt des plus beaux et riches qui fussent en la court. »

Ce qui précède suffit pour établir qu'il convient de chercher entre 1525 et 1547 le personnage visible dans le type de *Dagoucin*.

J'ai parlé de Nicolas Dangu. Il était en effet des familiers de la reine de Navarre. Fils bâtard du chancelier Du Prat et d'une veuve inconnue (1) et mis dans les

(1) « *Fil.* (Francisca) in viduitate genuit filium... » (*Gallia christiana* : table du t. XI.) L'ascendance maternelle de N. Dangu n'est relatée que par cette

ordres, il était évêque de Séez lorsque, se trouvant à Bourg-la-Reine auprès de Marguerite, en route pour visiter sa fille malade au Plessis-lez-Tours, il vint lui annoncer que celle-ci était hors de péril, l'an 1539 ou 1540 (1), Jacques de Silly, prédécesseur de Nicolas Dangu au siège de Séez, n'étant mort que le 9 juin 1539. Plus tard évêque de Mende, il avait d'abord été, successivement, prêtre de l'église de Chartres, abbé de Juilly, etc. Il fut en outre maître des requêtes au Conseil du Roi et chancelier du roi de Navarre, « duc d'Alençon » du chef de sa femme (2). Mêlé aux affaires et

moitié de nom. Le nom de *Dangu* était celui d'une seigneurie normande, sur l'Epte, vers Gisors, qui, de la famille des Crespin, fut portée dans celles de Bourbon, de Ferrières, d'Aumont et de Montmorency : Anne de Montmorency en portait le titre. Le fils naturel d'Antoine Du Prat, qui débuta dans la carrière ecclésiastique en Normandie, y aurait-il été élevé sous le patronage d'une de ces familles, son père étant dès 1503 un personnage important et bien posé en Cour ?

(1) Et non 1537. M. de Ruble (*ouvr. cité*) établit très bien, contre Génin, que Jeanne d'Albret ne fut transférée et retenue au Plessis-lez-Tours qu'après 1537, probablement même après 1538.

(2) V. *Gallia Christiana*, t. XI. « Blesis ortus Nicolaus *parentibus non legitimis* Antonio *Du Prat* Franciæ cancellario et Francisca *Fil.* vidua,

aux négociations publiques ou privées du roi et de la reine de Navarre, il est désigné dans les *Lettres* de Marguerite d'Angoulême par le titre de *M. de Juilly* (1). Sous ce titre, Clément Marot lui adresse des vers.

Pourvu de l'abbaye de Juilly, dans le diocèse de Meaux, en 1526; abbé commendataire de Saint-Savin de Tarbes, vers 1540; évêque de Séez après la mort de Jacques de Silly (1539); transféré, en 1545, au siège épiscopal de Mende, et concurremment abbé de Saint-Volusien de Foix (1555), il mourut en 1567 et fut enterré dans l'église

legitimatus est mense sept. 1540. — Presbyter Carnotensis, *abbas S. Savini Tarbensis*, *Fuxensis* et *Juliaci, cantor Bajocensis*, regi a sanctioribus consiliis libellorum supplicum magister, cancellarius ducis Alenconii Navarræ Regis, Sagiensis episc. *per obitum Jacobi, 9 junii 1539...* » Son prédécesseur était de la famille du bailli de Caen, mari d'Aymée de La Fayette. (V. ci-après l'art. de *Longarine.*) — Juilly n'est distant de Nantouillet (où Du Prat avait construit un magnifique château, et où il mourut en 1535), que d'un quart de lieue. Déjà archevêque de Sens, il était devenu évêque de Meaux en 1534.

(1) V. Génin, t. I (ann. 1536-1537. — Il est chargé de diverses missions de confiance du roi et de la reine de Navarre). — V. aussi : A. de Ruble, (*ouvr. cité*), au sujet du mariage de Jeanne d'Albret avec le duc de Clèves.

de Juilly, où depuis 1555 le cœur de Henri d'Albret avait sa sépulture. Nicolas Dangu naquit vraisemblablement dans les premières années du siècle, quand Du Prat fut appelé du Parlement de Toulouse au Conseil du roi et au Parlement de Paris (1503-1506), avant son entrée dans les ordres, qui suivit la mort de sa femme (1507) (1).

La double qualité d'*homme d'Église* et d'*homme du monde* de ce personnage, ses rapports constants avec Marguerite, dont il connaissait bien l'esprit et les sentiments, sont en parfait accord avec le langage de *Dagoucin*, notamment avec les expressions religieuses ou métaphysiques de ce *devisant*. Étranger aux agissements de son père, admis dans le secret des idées et des volontés de Marguerite, il fut, de 1526 à 1534, en relations habituelles avec Briçonnet, qui occupait le siège de Meaux, et entre 1516 et 1526, avec le *Canosse*, évêque de Bayeux, le savant professeur de la duchesse d'Alençon; peut-être, vers 1525, avec cet évêque Louis Guillard, sire d'Espichellière, qui détenait si courtoisement l'ami de Nicolas Dangu, *maître Clément*, accusé d'hérésie

(1) V. *Gallia christiana* (T. I, VIII, XI, XIII) et le P. Anselme (T. VI).

(mars 1526), avec « *passetemps* » et « *chere non rebourse* »

« En la prison claire et nette de Chartres (1). »

Le nom de *Dangu* et les premières lettres du prénom (*Nic*) fournissent d'ailleurs les formes *Dangucin* et *Daguncin*, aisément converties en *Dagoncin* ou *Dagoucin*.

Les explications cherchées d'autre part n'offrent aucune concordance ; celle-ci est la seule qui sorte sans peine de la réalité pour s'adapter à la fiction de la reine de Navarre.

10. *Longarine*

Les Nouvelles contées par *Longarine* sont comprises entre 1460 et 1547, savoir : la Nouvelle XXXVIII, de 1460 à 1470, à *Tours;* les Nouvelles XV et LXII, de 1515 à 1547; la Nouvelle XXV, à l'époque de la jeunesse de François Ier; la Nouvelle L, vers 1544, à *Crémone;* la Nouvelle VIII en *Languedoc*, sans date. Les nouvelles XV, XXV, XXXVIII et LXII, ont un fond historique.

Le Roux de Lincy se trompe, lorsqu'il

(1) V. l'*Enfer* de Clément Marot.

voit dans cette personne, qualifiée de « jeune vefve » par la reine de Navarre, Mme de Chastillon, son ancienne gouvernante, veuve deux fois, de Raimond d'Agout, baron de Sault en Provence, chambellan des rois Louis XI et Charles VIII, qui testa en 1503, puis de Jacques de Coligny, mort en 1512. Elle ne devait guère être jeune au moment où se reporte Marguerite, si tant est qu'elle fût vivante!

Longarine est la dame de *Longrai* ou *Longray*, en Normandie, dite la baillive de Caen, de son nom Aymée Motier de La Fayette. une des femmes de l'intimité la plus étroite de la reine Marguerite, avec sa fille, Françoise. Le bailli de Caen, François de Silly, avait bataillé outre monts et fut tué à Pavie en 1525. Le premier époux de sa fille n'était autre que Frédéric d'Almeneses (mort en 1537), fils de l'*Infant de Navarre*, d'une des branches de la maison de Foix (1).

(1) L'*Infant de Navarre* était frère de Gaston de Foix II, qui eut pour fille la reine Catherine de Navarre, mère de Henri d'Albret. — François de Silly, seigneur de Longray et de Fay, était chambellan du duc d'Alençon, bailli de Caen, premier écuyer tranchant du roi de France, etc. Sa veuve reçut du roi, en 1526, la baronnie de l'Aigle, confisquée sur les Penthièvre.

Sur *Longarine* le doute n'est pas possible. Ce nom est formé par l'anagramme de Longrai (*Longari*), et la mention de ce lieu revient plusieurs fois dans les lettres de la reine de Navarre. C'est là que Jeanne d'Albret passa ses premières années sous les yeux de la baillive de Caen, veuve *encore jeune* en 1525, voire en 1527 et 1531. Marguerite y séjournait volontiers. Elle écrit en 1529 à Anne de Montmorency : « Hyer, » j'arrivay en ce lieu de *Longray* où est ma » fille » (1). Aymée de La Fayette avait accompagné Marguerite en Espagne et conservé toute sa confiance, ce qui lui fit donner la garde de l'éducation de Jeanne d'Albret. Celle-ci passa ses premières années aux *châteaux de Longray*, d'Alençon et de Blois (2).

Il fallait que Marguerite l'estimât fort pour lui choisir un gendre comme Frédéric, fils de l'*Infant de Navarre ;* car, malgré sa bâtardise, la grandeur de sa maison était considérable. Ce fut pour ce mariage qu'un don gracieux du roi de Navarre lui attribua la seigneurie d'Almenesches (3). Tant pendant

(1) Longray est un village tout proche d'Alençon.

(2) V. A. de Ruble : *ouvr. cité.*

(3) Bourg normand du diocèse de Séez, non loin de Silly, où il y avait une abbaye fréquentée par Marguerite et dont l'abbesse, Mlle de la Jaille, était une de ses dames et amies.

son mariage avec Frédéric d'Almenesches qu'après sa seconde union, en 1539, avec Gensane de Bourbon, vicomte de Lavedan (1), souvent employé par la reine de Navarre et nommé dans ses *Lettres* (2), Françoise de Silly demeura toujours avec sa mère auprès de la princesse Jeanne.

Longarine dit avoir été priée d'amour et poursuivie pendant plus de sept ans « à toutes preuves de harquebuse », sans s'être rendue. Or, *Saffredant* pouvait bien la presser ainsi depuis son veuvage (1525), ce qui ferait en 1531 les sept ans auxquels elle fait allusion.

D'humeur accorte, en même temps que prudente, d'excellent conseil, d'une droiture et d'une franchise rares, la dame de *Longray* resta la confidente privilégiée de Marguerite et l'amie de toute sa vie. Sous le nom de *Longarine,* elle est plusieurs fois louée par les devisants pour sa véracité

(1) Gensane ou Jean de Bourbon était frère et héritier d'Hector de Bourbon; ils avaient eu pour père Charles, bâtard de Bourbon, fils naturel de Jean II de Bourbon, pair et connétable de France, et de Louise d'Albret, dame d'Estouteville.

(2) V. le P. Anselme, *Hist. généalogique,* t. I; Génin : *Lettres* de Marguerite d'Angoulême, et A. de Ruble : *ouv. cité.*

invariable (1). Sa situation intime auprès de la reine de Navarre est précisée par elle-même, lorsque, racontant la Nouvelle XXV, où figurent un prince et sa sœur qui sont François Ier et Marguerite, elle dit de celle-ci : « Ce qu'*elle m'a faict mettre icy en escript*, afin que vous congnoissiez, mes dames, etc. »

Ce détail est d'autant plus précieux qu'il nous révèle le procédé de Marguerite pour préparer, au jour le jour, la matière de ses récits, la plupart d'origine contemporaine authentique, et portant ainsi l'empreinte de la nature saisie sur le vif. Je ne pense pas que la collaboration de ses *fidèles*, si ce n'est par quelques traits d'esprit lancés dans les entretiens, ait dépassé ce rôle. Le style de la reine de Navarre est *un* et *sui generis*, très distinct de celui de Des Periers, de Le Maçon, de Rabelais ou des autres écrivains de l'époque.

IV

CONCLUSION

Le groupe que je soupçonnais est donc enfin à découvert. Il n'est pas le résultat

(1) V. notamment l'épilogue de la Nouvelle XXIV.

d'une fiction de la reine de Navarre ni de rapprochements arbitraires et contradictoires, tendant à unir par un lien factice des personnages qui n'auraient jamais vécu ensemble. Pas un de ceux que je dévoile n'est pris hors du cercle le plus attitré et le plus coutumier de la reine Marguerite, d'où l'on devait préalablement écarter, ici, les *secrétaires* qui étaient « *gens de lettres* », exclus par le programme du Prologue. En un mot, elle n'a fait que déguiser les noms de François de Bourdeille et Anne de Vivonne, de Montpesat-Carbon et de Françoise de Lomagne-Fimarcon, de la dame de Longray, de MM. de Burye et Dangu, qui *tous* étaient de sa maison ou sous sa dépendance immédiate, et quelques-uns de sa famille, par alliance; qui *tous* ont connu Louise de Savoie et Henri de Navarre, aussi bien que Marguerite, et qui *tous* vivaient avec eux, auprès d'eux, entre 1527 et 1531, comme je l'avais présumé. A mon tour, je n'ai fait que les reconnaître au coin de leur visage, dépassant le bout du masque, et aux signes particuliers du masque.

Ainsi, il faut voir, très décidément, dans les *devisants* de l'*Heptaméron*, non des êtres de raison ou de demi-contemporains séparés par la distance et la différence des milieux, appartenant aux divers moments du siècle

et joints artificiellement par le fil ténu d'une rencontre de fantaisie, mais des commensaux, des compagnons du même foyer et de la même heure, en cours de familiarité, malgré l'étiquette publique d'apparat, et — malgré les dissemblances d'esprit — en communion d'idées comme de pensées, avec leur royale hôtesse. Il y a là plus qu'un groupement idéal et plus qu'un groupe réel, mais né d'une occasion fortuite : il y a un *cénacle*, partagé entre le culte des lettres badines ou raffinées et la propagande d'une philosophie assez claire sous le voile, intermédiaire entre la ferveur morale de la Réforme religieuse et le pantagruélisme si franchement humain de Rabelais, client avoué de la reine Marguerite (1).

Il est une expression qui revient sans cesse dans l'*Heptaméron* : « Dire verité. » Elle ne signifie pas uniquement parler avec sincérité, au sens général. « Dire *verité*, » en ce temps-là, ou *évangéliser*, cela signifie répandre la *vraie doctrine* philosophique ou religieuse. Cette formule se retrouve chez

(1) V. la lettre par laquelle le cardinal de Tournon dit au chancelier Antoine du Bourg — entre 1535 et 1538 — avoir épargné « Rabelezus » parce « qu'il s'advoue aux roy et reyne de Navarre. »

Bonaventure des Periers et chez tous les contemporains imbus des idées de la Réforme. Or, pour Marguerite et ses initiés, ses *Nouvelles* ne sont pas seulement des contes, ce sont, avec le commentaire des entretiens, les *bonnes nouvelles*, les *évangiles* de la vérité professée dans le cénacle (1). L'*Heptaméron* est l'un des derniers anneaux de cette chaîne mystérieuse qui, après les romans de chevalerie et l'œuvre du Dante, unit — par Boccace, les *Novellieri* italiens, Chaucer et les conteurs français — les novateurs du Moyen Age aux novateurs de la Renaissance. Après les subtiles allégories des *fidèles d'amour*, c'est l'hérésie ou la libre pensée, en gaîté, se glissant partout sous couleur de plaisanterie, par une ruse de guerre qui ne trompe pas, mais qui déconcerte l'ennemi. On ne s'étonnera pas de la participation d'*Osile*, si l'on réfléchit que Louise de Savoie pencha toujours pour les *novelletés* et ne fit que subir, pendant sa régence, la pression du chancelier Du Prat et des événements, en vue de gagner Charles-Quint, alors arbitre du sort de François Ier, et, par contre-coup, de la France.

(1) « *Évangile* est quelquefois pris dans le sens de *vérité*. » (Œuv. de Rabelais. — Édit. P. Jannet. T. VII : Glossaire-Index.)

Pour Marguerite, elle est la dame, par essence, de cette abbaye de Thélème, aux libertés si nobles, où elle semble personnellement conviée et saluée par ces mots :

« Cy entrez, vous, *dames de hault paraige*,
En franc couraige. Entrez y en bon heur
Fleurs de beaulté à celeste visaige,
A droict corsaige, à maintien preude et saige. »

Mais c'est une *dame de Thélème* qui manie l'aiguille, accomplit de beaux travaux de tapisserie et de broderie, et pourvoit au « mesnaige », comme à la tâche propre des femmes, selon ce que dit le Prologue des Nouvelles, — sachant combiner entre elles ces choses si diverses, parfois si opposées d'apparence, les besoins de l'esprit et les mille petits soins de la vie domestique, sans préjudice des plus grosses affaires d'État (1).

Chemin faisant, j'ai recueilli force traits intéressants dispersés dans l'*Heptaméron*, sur les mœurs et les opinions de l'époque, principalement sur les idées et les sentiments de Marguerite, mis en relief par les

(1) Voir ma Notice en tête des Poésies de Marguerite (pp. XXIV-XXVIII).

contradictions ou les marques d'assentiment qu'elle prête à ses interlocuteurs. Et l'on conçoit mieux, à présent, comment elle a pu maintenir si *vivantes* ces conversations, alors même qu'elle les achevait ou les écrivait après coup, en ses années de déclin, puisqu'il y avait là pour elle, dans sa mémoire et sous ses yeux, des personnages qu'elle avait connus *vivants* et dont plus d'un n'était pas mort au moment de la rédaction de ses Nouvelles, dont pas un, hormis la dame *Osile*, n'était mort en 1541, époque de la saison passée réellement aux bains de Cauterets par Marguerite. On voit quel parti pris d'unité domine son œuvre; mais il ne faudrait pas en tirer des conséquences excessives. Il est clair que l'*âge* prêté par elle aux devisants n'est vrai que pour l'une ou l'autre époque; or, si l'on récapitule les détails individuels que j'ai relevés, on se rendra compte de la nécessité de s'en tenir, pour la réunion *effective* ou *possible* des devisants, dans ces conditions, au moment de la vie de Marguerite indiqué par moi après 1527 et avant la fin de 1531, malgré l'addition de quelques anecdotes postérieures.

Tout le monde s'est occupé du style et de l'agrément littéraire de ces contes. Je puis donc m'arrêter ici, ayant dû m'acquitter

d'une tâche différente, plus ingrate, mais plus fructueuse pour les esprits en quête de résultats un peu neufs. Rien ne m'eût été plus facile que de m'étendre sur les mérites d'écrivain de la reine de Navarre. Sa prose excellente, souple, spirituelle, et au besoin vigoureuse, se recommande suffisamment d'elle-même.

Je ne puis cependant résister au plaisir de citer ce début du conte XLVII : « Auprès du pays du Perche y avoit deux gentilzhommes qui dès le temps de leur enfance avoient vescu en si grande et parfaicte amytié *que ce n'estoit que ung cueur, que une maison, ung lict, une table et une bource.* Ils vesquirent long temps continuans ceste parfaicte amytié sans que jamais il y eut entre eulx deux une volunté ou parolle où l'on peut veoir difference de personnes, tant ilz vivoient non seulement comme deux freres, *mais comme ung homme tout seul.* » Ceci est un pur chef-d'œuvre et se passe de commentaire. La Fontaine ne s'en est-il pas souvenu et inspiré dans ses *Deux Amis,* lui qui fait, en imitant la Nouvelle XLV de la reine de Navarre, un tel éloge du conte de la *Servante justifiée?*

Il est bien joli aussi, le conte de « ce païsant avecq sa païsante », dans la Nou-

velle XXIX : elle, trompant « le bon homme » pour un curé; lui, « pauvre laboureur » revenant « avecq la lassette qu'il avoyt du labour des champs » et s'endormant devant son feu : croquis rustique à mettre en regard de celui du Prologue, où Simontaut, ayant failli se noyer dans le Gave, « assis parmy les pierres, tout moillé », est rencontré par un berger « ramenant au soir ses brebis », qui « le print par la main et le mena en sa pauvre maison, où avec petites buchettes le seicha du mieulx qu'il peut. » Et la longue histoire si pathétique, si bien narrée, d'Amadour et de Floride, sujet de la Nouvelle X, où on lit ces paroles si tendres de Floride : « Hélas! Amadour, quelle occasion vous meut de chercher une chose dont vous ne povez avoir contentement?..... Et si vous regardez comme mon visaige est acoustré, en oubliant la memoire du bien que vous y avez veu, vous n'aurez poinct d'envie d'en approcher de plus près. *Et s'il y a encores en vous quelques relicques de l'amour passé,* il est impossible que sa pitié ne vaincque vostre fureur. » Et tant d'autres qui montrent la variété du talent de Marguerite dans l'observation du monde extérieur comme dans celle du cœur humain : témoin ce joli tableau de la curiosité

des moines de Sarrance, blottis dans un fossé de la prairie où sont les *devisants*, « le ventre contre terre derriere une haye fort espesse », et s'oubliant de si grand cœur à écouter « les beaulx comptes, qu'ilz n'avoient point oy sonner la cloche de leur monastere » les appelant aux vêpres (1).

Il y aurait une merveilleuse manière d'interpréter l'*Heptaméron*, par le concours multiple des maîtres de la Renaissance, dont plusieurs travaillèrent aux palais de François Ier, sous les yeux et par le désir de la Marguerite des princesses, et auxquels on emprunterait leurs motifs les plus variés : portraits de la main d'Albert Dürer, des Holbein, des Clouet; dames, pages et cavaliers de Lorenzo di Credi et de Pisano; riantes allégories de Jules Romain et du Primatice; scènes riches et harmonieuses du Titien, du Véronèse et du Corrège, figures tragiques ou fières de Mantegna, Léonard de Vinci, Andrea del Sarto, Bramante; coins de paysage féodal et naïf, d'Albert Dürer encore ou de Campagnola; guerriers de Verrocchio; lansquenets de Théodore de Bry; moines de tout froc et de toute panse, retouchés par quelque Flamand; bêtes et

(1) Épilogue de la deuxième Journée.

gens de rien traités par les vieux Hollandais. Notre Estienne Delaune offrirait pour encadrement ses médaillons avec sujets de l'Histoire Sainte reliés par des grotesques; Nicolò dell' Abbate, pour frontispice, son *Parnasse,* où Apollon joue de la basse de viole en compagnie des Muses; et le grave Michel-Ange, pour illustration finale, sa *Vérité* peinte aux Offices de Florence, entre les genoux de qui se réfugie un enfant, tandis qu'un autre se cache derrière un masque renversé.

Je crois plus que justifiés les éloges donnés dans la seconde partie de ce travail au style et au tour des *entretiens,* modèle de causerie libre, mais rarement crue, surtout pour l'époque, bien plutôt fine, enjouée, semée de *dictons,* de *mots* frappés au bon coin, souvent délicate, et, par instant, d'une vive et haute éloquence. Elle s'épanouit là dans sa grâce vaillante, « ceste fleur naturelle » chantée par Bonaventure des Periers.

Je terminerai d'un mot qui résume toute mon Étude : telle nous connaissions Marguerite par sa vie et le témoignage des contemporains, telle, avec une noble ingénuité, elle s'affirme directement par les révélations de l'*Heptaméron,* et telle nous

ne cesserons de la voir, entourée pour toujours, dans sa gloire, de ceux qu'elle y associa jadis, alors qu'ils se pressaient au foyer réchauffant de sa maison, hospitalière comme son âme.

FÉLIX FRANK.

Paris, 1er Août 1879.

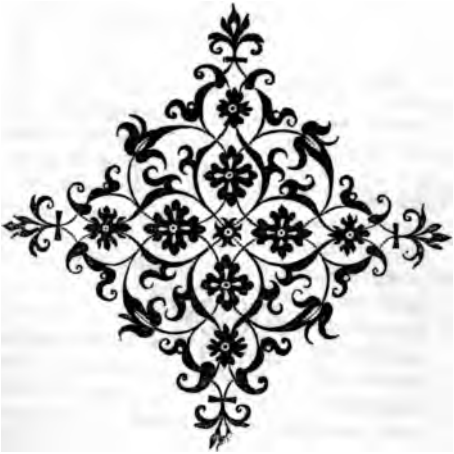

L'HEPTAMÉRON
DES NOUVELLES

DE

MARGUERITE DE VALOIS

ROYNE DE NAVARRE

DÉDICACE DE L'ÉDITION DE 1559

A TRÈS-ILLUSTRE ET TRÈS-VERTUEUSE PRINCESSE

MADAME JEANNE DE FOIX

ROYNE DE NAVARRE

CLAUDE GRUGET

Son très-humble serviteur, désire salut et félicité

E ne me fusse ingéré, ma Dame, vous présenter ce livre des Nouvelles de la feue Royne, vostre mère, si la première édition n'eust obmis ou celé son nom, et quasi changé toute sa forme, tellement que plusieurs la mescognoissoient : cause, que, pour le rendre digne de son auteur, aussi tost qu'il fut divulgué, je recueilly de toutes parts les

exemplaires que j'en peu recouvrer, escrits à la main, les vérifiant sur ma copie; et fei en sorte que je le réduisy au vray ordre qu'elle l'avoit dressé. Puis, soubz la permission du Roi et vostre consentement, il a esté mis sur la presse, pour le publier tel qu'il doit estre. En quoy me revient en mémoire ce que le comte Baltazar dict de Boccace, en la préface de son Courtisan, *que ce qu'il feit en se jouant, sçavoir est son* Décaméron, *luy a porté plus d'honneur que toutes ses autres œuvres Latines ou Tuscanes, qu'il estimoit les plus sérieuses. Aussi la Royne, vray ornement de nostre siècle (de laquelle vous ne forlignez, en l'amour et cognoissance des bonnes lettres), en se jouant sur les actes de la vie humaine, a laissé si belles instructions, qu'il n'y a celuy qui n'y trouve matière d'érudition, et si a (selon tout bon jugement) passé Boccace ès beaux discours qu'elle faict sur chacun de ses comptes. De quoy elle mérite louenge, non-seulement pardessus les plus excellentes Dames, mais aussi entre les plus doctes hommes; car, de trois stiles d'oraison descrits par Cicéron, elle a choisy le simple, semblable à celuy de Térence en Latin, qui semble à chascun fort aisé à imiter, mais à qui l'expérimente, rien moins. Vray est que tel présent ne vous sera point nouveau, et ne ferez que le re-*

cognoistre par hérédité maternelle; toutefois je m'asseure que le recevrez de bon œil, pour le veoir par cette seconde impression remis en son premier estat; car (à ce que j'ai peu entendre) la première vous desplaisoit; non que celuy qui y avoit mis la main ne fust homme docte, qu'il n'y ait prins peine; et si est aisé à croire qu'il ne l'a voulu desguiser ainsi sans quelque occasion; néantmoins son travail s'est trouvé peu agréable. Je le vous présente donc, ma Dame, non pour part que j'y prétende, ains seulement comme l'ayant démasqué, pour le vous rendre en son naturel. C'est à vostre royale grandeur de le favoriser, puisqu'il est sorty de vostre maison illustre : aussi en a-il la marque sur le front, qui luy servira de sauf-conduict par tout le monde et le rendra bien-venu ès bonnes compagnies. Quant à moy, recognoissant l'honneur que me ferez, en recevant de ma main ce labeur de l'avoir remis à son poinct, je me sentiray perpétuellement obligé à vous faire très-humble service.

PROLOGUE

Le premier jour de Septembre, que les baings des montz Pirénées commencent d'entrer en leur vertu, se trouvèrent à ceulx de Cauderès plusieurs personnes tant de France, Espaigne, que d'autres lieux; les uns pour y boire de l'eaue, les autres pour se y baigner, et les autres, pour prendre de la fange; qui sont choses si merveilleuses, que les malades abandonnez des médecins s'en retournent tout guariz. Ma fin n'est de vous déclarer la situation ne la vertu desdits baings, mais seullement de racompter ce qui sert à la matière que je veulx escripre. En ces baings-là demeurèrent plus de trois sepmaines tous les malades, jusques ad ce

que, par leur amendement, ilz congnurent qu'ilz s'en pouvoient retourner. Mais, sur le temps de ce retour, vindrent les pluyes si merveilleuses et si grandes, qu'il sembloyt que Dieu eust oublyé la promesse qu'il avoit faicte à Noë de ne destruire plus le monde par eaue; car toutes les cabanes et logis du dit Cauderès furent si remplyes d'eaue, qu'il fut impossible de y demourer. Ceulx qui y estoient venuz du costé d'Espaigne s'en retournèrent par les montaignes le mieulx qui leur fut possible; et ceux qui congnoissoient les addresses des chemins furent ceulx qui mieulx eschappèrent. Mais les Seigneurs et Dames Françoys, pensans retourner aussi facillement à Tarbes comme ilz estoient venuz, trouvèrent les petitz ruisseaulx si fort creuz, que à peyne les peurent-ilz gueyer. Et quant ce vint à passer le Gave Béarnois, qui en allant n'avoit point deux piedz de proufondeur, le trouvèrent tant grand et impétueux qu'ilz se destournèrent pour chercher les pontz, lesquelz, pour n'estre que de boys, furent emportez par la véhémence de l'eaue. Et quelcuns, cuydans rompre la roideur du cours pour s'assembler plusieurs ensemble, furent emportez si promptement, que ceulx qui les vouloient suivre perdirent le pouvoir et le désir d'aller après. Parquoy, tant

pour chercher chemin nouveau que pour estre de diverses opinions, se séparèrent. Les uns traversèrent la haulteur des montaignes, et, passans par Arragon, vindrent en la conté de Roussillon et de là à Narbonne; les autres s'en allèrent droict à Barselonne où, par la mer, les uns allèrent à Marseille, et les autres à Aiguemorte.

Mais une Dame vefve, de longue expérience, nommée Oisille, se délibéra d'oublier toute craincte par les mauvais chemins jusques ad ce qu'elle fut venue à Nostre Dame de Serrance. Non qu'elle fust si supersticieuse, qu'elle pensast que la glorieuse Vierge laissast la dextre de son Filz où elle est assise, pour venir demorer en terre déserte, mais seulement pour envye de veoir le dévot lieu dont elle avoit tant ouy parler; aussy, qu'elle estoit seure que, s'il y avoit moien d'eschapper d'un dangier, les moynes le debvroient trouver. Et feit tant, qu'elle y arriva, passant de si estranges lieux, et si difficiles à monter et descendre, que son aage et pesanteur ne la gardèrent point d'aller la plus part du chemin à pied. Mais la pitié fut que la plus part de ses gens et chevaulx demorèrent mortz par les chemins; et arriva à Serrance, avecq un homme et une femme seullement, où elle fut charitablement receue des religieux.

Il y avoit aussy parmy les François deux gentilz hommes qui estoient allez aux baings, plus pour accompaigner les Dames dont ilz estoient serviteurs, que pour faulte qu'ilz eussent de santé. Ces gentilz hommes icy, voyant la compaignye se départir, et que les mariz de leurs Dames les emmenoient à part, pensèrent de les suyvre de loing, sans soy déclairer à personne. Mais un soir, estans les deux gentilz hommes mariez et leurs femmes arrivez en une maison d'un homme, plus bandoullier que païsan, et les deux jeunes gentilz hommes logez en une borde tout joingnant de là, environ la minuit ouyrent un très-grand bruict. Ilz se levèrent avecq leurs varletz, et demandèrent à l'hoste quel tumulte c'estoit là. Le pauvre homme, qui avoit sa part de la paour, leur dist que c'estoient mauvays garçons qui venoient prendre leur part de la proye qui estoit chez leur compaignon bandoullier; parquoy les gentilz hommes incontinent prindrent leurs armes, et avecq leurs varletz s'en allèrent secourir les Dames, pour lesquelles ilz estimoient la mort plus heureuse que la vie après elles. Ainsi qu'ilz arrivèrent au logis, trouvèrent la premiere porte rompue, et les deux gentilz hommes avecq leurs serviteurs se deffendans vertueusement. Mais, pour ce que

le nombre des bandoulliers estoit le plus grand, et aussi qu'ilz estoient fort blessez, commençoient à se retirer, aians perdus desjà grande partie de leurs serviteurs. Les deux gentilz hommes, regardans aux fenestres, veirent les Dames cryans et plorans si fort, que la pitié et l'amour leur creut le cueur, de sorte que, comme deux ours enraigez descendans des montaignes, frappèrent sur ces bandoulliers tant furieusement, qu'il y en eut si grand nombre de morts, que le demourant ne voulut plus attendre leurs coups, mais s'enfouyrent où ils sçavoient bien leur retraicte. Les gentilz hommes ayans deffaict ces meschans, dont l'hoste estoyt l'un des mortz, ayans entendu que l'hostesse estoit pire que son mary, l'envoièrent après luy par un coup d'espée; et, entrans en une chambre basse, trouvèrent un des gentilz hommes mariés, qui rendoit l'esprit. L'autre n'avoyt eu nul mal, sinon qu'il avoit tout son habillement persé de coups de traict et son espée rompue. Le pauvre gentil homme, voyant le secours que ces deux luy avoyent faict, après les avoir embrassés et remerciés, les pria de ne l'abandonner point : qui leur estoit requeste fort aisée. Par quoy, après avoir faict enterrer le gentil homme mort, et réconforté sa femme au mieulx qu'ilz peu-

rent, prindrent le chemin où Dieu les conseilloit, sans sçavoir lequel ilz devoient tenir. Et s'il vous plaist sçavoir le nom des trois gentilz hommes, le maryé avoit nom Hircan et sa femme Parlamente, et la Damoiselle vefve Longarine; et le nom des deux gentilz hommes, l'un estoit Dagoucin, et l'autre Saffredent. Et après qu'ilz eurent esté tout le jour à cheval, advisèrent sur le soir un clocher, où, le mieulx qu'il leur fut possible, non sans travail et peine, arrivèrent. Et furent, de l'abbé et des moynes, humainement receuz. L'abbaye se nomme Sainct-Savyn. L'abbé, qui estoit de fort bonne maison, les logea honnorablement; et, en les menant à leurs logis, leur demanda de leurs fortunes; et, après qu'il eut entendu la vérité du faict, leur dist qu'ilz n'estoient pas seulz qui avoient part à ce gasteau; car il avoyt en une chambre deux Damoiselles qui avoient eschappé pareil dangier, ou plus grand, d'autant que c'estoit aux bestes, non aux hommes, qu'elles avoient eu affaire, et que aux hommes il y a quelque miséricorde et aux bestes non; car les pauvres Dames, à demye lieue deçà Peyrechitte, avoyent trouvé un ours descendant la montaigne, devant lequel avoient prins la course à si grande haste, que leurs chevaulx, à l'entrée du

logis, tombèrent mortz soubz elles; et deux de leurs femmes, qui estoient venues longtemps après, leur avoient compté que l'ours avoit tué tous leurs serviteurs. Lors les deux Dames et trois gentilz hommes entrèrent en la chambre où elles estoient, et les trouvèrent plorans; et congnurent que c'estoit Nomerfide et Ennasuite, lesquelles, en s'embrassant et racomptant ce qui leur estoyt advenu, commencèrent à se réconforter, avecq les exhortations du bon abbé, de soy estre ainsy retrouvées. Et, le matin, ouyrent la messe bien dévotement, louans Dieu des périlz qu'ilz avoient eschappez.

Ainsi qu'ilz estoient tous à la messe, va entrer en l'église un homme tout en chemise, fuyant comme si quelcun le chassoyt, cryant à l'ayde. Incontinent Hircan et les autres gentilz hommes allèrent au devant de luy, pour veoir que c'estoyt : et veirent deux hommes après luy leurs espées tirées, lesquelz, voians si grande compaignye, voulurent prendre la fuitte; mais Hircan et ses compaignons les suiveyrent de si près, qu'ilz y laissèrent la vie. Et quand ledit Hircan fut retourné, trouva que celluy qui estoit en chemise estoit un de leurs compaignons nommé Geburon, lequel leur compta comme, estant en une

borde auprès de Peyrechitte, arrivèrent trois hommes, luy estant au lict; mais, tout en chemise, avecq son espée seullement, en blessa si bien un, qu'il demora sur la place. Et tandis que les deux autres s'amusèrent à recueillir leur compaignon, voyant qu'il estoit nud et eulx armez, pensa qu'il ne les pouvoit gaingner, sinon à fuyr, comme le moins chargé d'habillemens : dont il louoit Dieu et eulx qui en avoient faict la vengeance.

Après qu'ilz eurent ouy la messe et disné, envoyèrent veoir s'il estoit possible de passer la rivière du Gave; et congnoissans l'impossibilité du passage, furent en merveilleuse craincte, combien que l'abbé plusieurs foys leur offrist la demeure du lieu jusques ad ce que les eaues fussent abaissées; ce qu'ils accordèrent pour ce jour. Et, au soir, en s'en allant coucher, arriva un vieil moyne qui tous les ans ne failloit point à la Nostre Dame de Septembre à Serrance. Et, en lui demandant des nouvelles de son voiage, dist que à cause des grandes eaues estoit venu par les montaignes et par les plus mauvais chemins qu'il avoyt jamais faict, mais qu'il avoit veu une bien grande pitié : c'est qu'il avoit trouvé un gentil homme, nommé Simontault, lequel, ennuyé de la longue demeure

que faisoit la rivière à s'abaisser, s'estoit délibéré de la forcer, se confiant à la bonté de son cheval, et avoit mis tous ses serviteurs à l'entour de luy pour rompre l'eaue. Mais, quant ce fut au grand cours, ceulx qui estoient le plus mal montez furent emportez malgré, hommes et chevaulx, tout aval l'eaue sans jamays en retourner. Le gentil homme, se trouvant seul, tourna son cheval de là où il venoit, qui n'y sceut estre si promptement, qu'il ne faillit soubz luy. Mais Dieu voulut qu'il fut si près de la rive, que le gentil homme, non sans boire beaucoup d'eaue, se traynant à quatre piedz, saillit dehors sur les durs cailloux, tant las et foible qu'il ne se pouvoit soustenir. Et luy advint si bien que un berger, ramenant au soir ses brebis, le trouva assis parmy les pierres, tout mouillé, et non moins triste de ses gens qu'il avoyt veu perdre devant soy. Le berger, qui entendoyt mieulx sa nécessité tant en le voiant que en escoutant sa parolle, le print par la main et le mena en sa pauvre maison, où avecq petites buchettes le seicha le mieulx qu'il peut. Et, ce soir là, Dieu y amena ce bon religieux qui luy enseigna le chemyn de Nostre Dame de Serrance, et l'asseura que là il seroit mieux logé que en autre lieu; et y trouveroit une

ancienne vefve, nommée Oisille, laquelle estoit compaigne de ses adventures. Quant toute la compaignye ouyt parler de la bonne dame Oisille et du gentil chevalier Simontault, eurent une joye inestimable, louans le Créateur, qui, en se contentant des serviteurs, avoyt saulvé les maistres et maistresses; et, sur toutes, en loua Dieu de bon cueur Parlamente, car longtemps avoyt qu'elle le tenoit pour très-affectionné serviteur. Et après s'estre enquis diligemment du chemyn de Serrance, combien que le bon vieillard le leur feist fort difficile, pour cela ne laissèrent d'entreprendre d'y aller; et dès ce jour-là, se meirent en chemyn si bien en ordre qu'il ne leur failloit rien, car l'abbé les fournyt des meilleurs chevaux qui fussent en Lavedan, de bonnes cappes de Béarn, de force vivres et de gentilz compaignons pour les mener seurement par les montaignes; lesquelles passèrent plus à pied que à cheval, en grand sueur et travail, et arrivèrent à Nostre Dame de Serrance, où l'abbé, combien qu'il fust assez mauvais homme, ne leur osa refuser le logis pour la craincte du seigneur de Béarn, dont il sçavoit qu'ilz estoient bien aymez; mais, luy, qui estoit vray hypocrite, leur feit le meilleur visaige qu'il estoit possible, et les mena veoir la bonne Dame

Oisille et le gentil homme Simontault.

La joye fut si grande en cette compaignie miraculeusement assemblée, que la nuict leur sembla courte à louer Dieu, dedans l'église, de la grace qu'il leur avoit faicte. Et, après que sur le matin eurent prins un peu de repos, allèrent ouyr la messe et tous recevoir le sainct sacrement de unyon, auquel tous Chrestiens sont uniz en un, suppliant Celluy qui les avoit assemblez, par sa bonté, parfaire le voiage à sa gloire. Après disner envoyèrent sçavoir si les eaues estoient point escoulées, et trouvant que plustost elles estoient creues, et que de longtemps ne pourroient seurement passer, se délibérèrent de faire un pont sur le bout de deux rochiers qui sont fort près l'un de l'autre, où encores il y a des planches pour les gens de pied, qui, venans d'Oléron, veullent passer par le Gave. L'abbé fut bien aise qu'ilz faisoient ceste despence, à fin que le nombre des pèlerins et présens augmentast; les fournyt d'ouvriers; mais il n'y meit pas un denier, car son avarice ne le permettoyt. Et pour ce que les ouvriers dirent qu'ilz ne sçauroient avoir faict le pont de dix ou douze jours, la compaignie tant d'hommes que de femmes commença fort à s'ennùyer; mais Parlamente, qui estoit femme de Hircan, laquelle n'estoit

jamays oisifve ne mélancolicque, aiant demandé congé à son mary de parler, dist à l'ancienne Dame Oisille : « Ma Dame, je m'esbahys que vous qui avez tant d'expérience, et qui maintenant à nous femmes tenez lieu de mère, ne regardez quelque passetemps pour adoulcir l'ennuy que nous porterons durant nostre longue demeure; car, si nous n'avons quelque occupation plaisante et vertueuse, nous sommes en dangier de devenir malades. » La jeune vefve Longarine adjousta à ce propos : — « Mais, qui pis est, nous deviendrons fascheuses, qui est une maladie incurable; car il n'y a nul ne nulle de nous, si regarde à sa perte, qu'il n'ayt occasion d'extrême tristesse. » Ennasuite, tout en ryant, lui respondit : — « Chascune n'a pas perdu son mary comme vous, et pour perte de serviteurs ne se fault désespérer, car l'on en recouvre assez; toutes foys, je suis bien d'opinion que nous aions quelque plaisant exercice pour passer le temps; autrement, nous serions mortes le lendemain. » Tous les gentilz hommes s'accordèrent à leur advis, et prièrent la Dame Oisille qu'elle voulsist ordonner ce qu'ilz avoient à faire, laquelle leur respondit : — « Mes enfants, vous me demandez une chose que je trouve fort difficile de vous enseigner, un passe-

temps qui vous puisse délivrer de vos ennuictz; car, aïant cherché le remède toute ma vie, n'en ay jamais trouvé que un, qui est la lecture des sainctes Lettres, en laquelle se trouve la vraie et parfaicte joie de l'esprit, dont procède le repos et la santé du corps. Et si vous me demandez quelle recepte me tient si joyeuse et si saine sur ma vieillesse, c'est que, incontinent que je suys levée, je prens la saincte Escripture et la lys; et, en voiant et contemplant la bonté de Dieu, qui pour nous a envoié son Fils en terre annoncer cette saincte parolle et bonne nouvelle par laquelle il promet rémission de tous péchez, satisfaction de toutes debtes, par le don qu'il nous faict de son amour, passion et mérites; ceste considération me donne tant de joye, que je prends mon psaultier, et le plus humblement qu'il m'est possible chante de cueur et prononce de bouche les beaulx psealmes et cantiques que le Sainct Esperit a composé au cueur de David et des autres aucteurs. Et ce contentement-là que je en ay me faict tant de bien, que tous les maulx, qui le jour me peuvent advenir, me semblent estre bénédictions, veu que j'ay en mon cueur par foy Celluy qui les a portez pour moy. Pareillement, avant souper, je me retire pour donner pasture à mon ame de quelque

leçon; et puis, au soir, fais une recollection de tout ce que j'ai faict la journée passée, pour demander pardon à Dieu de mes faultes, le remercier de ses graces; et en son amour, craincte et paix, prends mon repos asseuré de tous maulx. Parquoy, mes enfants, voylà le passetemps auquel me suis arresté, long temps a, après avoir cherché en tous autres, et non trouvé contentement de mon esprit. Il me semble que, si tous les matins vous voulez donner une heure à la lecture, et puis durant la messe faire voz dévotes oraisons, vous trouverez en ce désert la beaulté qui peut estre en toutes les villes; car qui congnoist Dieu veoit toutes choses belles en luy, et sans luy tout laid; parquoy, je vous prie recepvez mon conseil, si vous voulez vivre joyeusement. » Hircan print la parolle et dist : — « Ma Dame, ceulx qui ont leu la saincte Escripture, comme je croy que nous avons tous faict, confessent que vostre dict est tout véritable; mais si fault-il que vous regardez que nous ne sommes encores si mortiffiez qu'il nous fault quelque passetemps et exercice corporel; car, si nous sommes en noz maisons, il nous fault la chasse et la vollerye, qui nous faict oublier mil folles pensées; et les Dames ont leur mesnaige, leur ouvraige, et quelques fois les danses

où elles prennent honneste exercice : qui me faict dire (parlant pour la part des hommes) que vous, qui estes la plus ancienne, nous lirez, au matin, de la vie que tenoit nostre Seigneur Jesus Christ, et les grandes et admirables œuvres qu'il a faictes pour nous. Puis après disner jusques à vespres, fault choisir quelque passetemps qui ne soit dommageable à l'ame et soit plaisant au corps; et ainsy passerons la journée joyeusement. »

La Dame Oisille leur dist qu'elle avoyt tant de peyne de oublier toutes les vanitez, qu'elle avoit paour de faire mauvaise élection à tel passetemps, mais qu'il falloit remettre ceste affaire à la pluralité d'opinions, priant Hircan d'estre le premier opinant : — « Quant à moy, » dist-il, « si je pensois que le passetemps que je vouldrois choisir fust aussy agréable à quelcun de la compaignie comme à moy, mon opinion seroit bien tost dicte; dont pour ceste heure je me tairay, et en croiray ce que les aultres diront. » Sa femme Parlamente commença à rougir, pensant qu'il parlast pour elle, et un peu en collère, et demy en riant, luy dist : — « Hircan, peut estre que celle que vous pensez qui en debvroit estre la plus marrye auroit bien de quoy se récompenser, s'il luy plaisoit; mais

laissons-là les passetemps où deux seullement peuvent avoir part, et parlons de celluy qui doibt estre commun à tous. » Hircan dist à toutes les Dames : — « Puisque ma femme a si bien entendu la glose de mon propos, et que un passetemps particulier ne lui plaist pas, je croy qu'elle sçaura mieulx que nul autre dire celluy où chascun prendra plaisir; et de ceste heure, je m'en tiens à son opinion, comme celluy qui n'en a nulle autre que la sienne. » A quoy toute la compaignie s'accorda. Parlamente, voiant que le sort du jeu estoit tombé sur elle, leur dist ainsy : — « Si je me sentois aussy suffisante que les anciens qui ont trouvé les artz, je inventerois quelque passetemps ou jeu pour satisfaire à la charge que me donnez; mais, congnoissant mon sçavoir et ma puissance, qui à peine peult remémorer les choses bien faictes, je me tiendrois bien heureuse d'ensuivre de près ceulx qui ont desjà satisfaict à vostre demande. Entre autres, je croy qu'il n'y a nul de vous qui n'ait leu les cent Nouvelles de Boccace, nouvellement traduictes d'Italien en François, desquelles le roy François, premier de son nom, Monseigneur le Daulphin, Madame la Daulphine, Madame Marguerite, font tant de cas, que si Boccace, du lieu où il estoit, les eust peu ouyr, il

debvoit ressusciter à la louange de telles personnes. Et à l'heure, j'ouy les deux Dames dessus nommées, avecq plusieurs autres de la court, qui se délibérèrent d'en faire autant, sinon en une chose différente de Boccace : c'est de n'escripre nulle nouvelle qui ne soit véritable histoire. Et promirent les dictes Dames, et Monseigneur le Daulphin avecq, d'en faire chascun dix, et d'assembler jusques à dix personnes qu'ilz pensoient plus dignes de racompter quelque chose, sauf ceulx qui avoient estudié et estoient gens de lettres; car Monseigneur le Daulphin ne voulloyt que leur art y fust meslé; et aussy, de paour que la beaulté de la rhétoricque feist tort en quelque partye à la vérité de l'histoire. Mais les grandz affaires survenuz au Roy depuis, aussy la paix d'entre luy et le Roy d'Angleterre, l'acouchement de Madame la Daulphine, et plusieurs aultres choses dignes d'empescher toute la court, a faict mettre en oubly du tout ceste entreprinse, que par nostre long loisir pourra en dix jours estre mise à fin, attendant que nostre pont soit parfaict. Et s'il vous plaist que tous les jours, depuis midy jusques à quatre heures, nous allions dedans ce beau pré, le long de la rivière du Gave, où les arbres sont si fueilluz que le soleil ne

sçauroit percer l'ombre ny eschauffer la frescheur; là assiz à noz aises, dira chascun quelque histoire qu'il aura veue ou bien ouy dire à quelque homme digne de foy. Au bout de dix jours, aurons paracheve la centaine; et si Dieu faict que nostre labeur soit trouvé digne des œilz des Seigneurs et Dames dessus nommez, nous leur en ferons présent au retour de ce voiage, en lieu d'ymaiges ou de patenostres, estant asseurée qu'ilz auront ce présent ici plus agréable. Que si quelcun trouve quelque chose plus plaisante que ce que je dis, je m'accorderay à son opinion. » Mais toute la compaignie respondit qu'il n'estoit possible d'avoir mieulx advisé, et qu'il leur tardoit que le lendemain fust venu pour commencer.

Ainsy passèrent joyeusement ceste journée, ramentevant les uns aux autres ce qu'ilz avoient veu de leur temps. Si tost que le matin fut venu, s'en allèrent en la chambre de ma Dame Oisille, laquelle trouvèrent desjà en ses oraisons. Et quant ilz eurent ouy une bonne heure sa leçon, et puis dévotement la messe, s'en allèrent disner à dix heures, et après se retira chascun en sa chambre pour faire ce qu'il avoit à faire. Et ne faillirent pas à midy de s'en retourner au pré, selon leur déli-

bération, qui estoit si beau et plaisant qu'il auroyt besoin d'un Boccace pour le dépeindre à la vérité; mais vous vous contenterez que jamais n'en fut veu un plus beau. Quant l'assemblée fut toute assise sur l'herbe verte, si noble et délicate qu'il ne leur falloit carreau ne tappis, Simontault commencea à dire : « Qui sera celluy de nous, qui aura commencement sur les autres? » Hircan luy respondit : — « Puisque vous avez commencé la parolle, c'est raison que vous commandiez; car, au jeu, nous sommes tous esgaulx. — Pleust à Dieu, » dist Simontault, « que je n'eusse bien en ce monde que de pouvoir commander à toute ceste compaignye! » A ceste parolle, Parlamente l'entendit très-bien, qui se print à tousser; parquoy Hircan ne s'apperceut de la couleur qui luy venoit aux joues, mais dist à Simontault qu'il commençast : ce qu'il feit.

LA PREMIÈRE JOURNÉE

En la première Journée est un recueil des mauvais tours que les femmes ont faictz aux hommes et les hommes aux femmes.

PREMIÈRE NOUVELLE

La femme d'un procureur, après avoir esté fort sollicitée de l'Evesque de Sées, le print pour son profit; et, non plus contente de luy que de son

mary, trouva façon d'avoir pour son plaisir le filz du lieutenant général d'Alençon, qu'elle feit quelque temps après misérablement massacrer par son mary, lequel depuis (non obstant qu'il eust obtenu rémission de ce meurtre) fut envoyé aux galères avec un invocateur nommé Galery, et le tout par la meschanceté de sa femme.

Mes Dames, j'ay esté si mal récompensé de mes longs services, que, pour me venger d'Amour et de celle qui m'est si cruelle, je mettray peine de faire un recueil de tous les mauvais tours que les femmes ont faict aux pauvres hommes, et si ne diray rien que pure vérité.

En la ville d'Alençon, du vivant du duc Charles, dernier duc, y avoit un procureur nommé Sainct Aignan, qui avoit espouzé une gentil femme du païs, plus belle que vertueuse, laquelle, pour sa beaulté et légièreté, fut fort poursuivye de l'Évesque de Sées, qui, pour parvenir à ses fins, entretint si bien le mary, que non seullement il ne s'apperceut du vice de sa femme et de l'Évesque,

mais, qui plus est, luy feit oublier l'affection qu'il avoit tousjours eue au service de ses maistre et maistresse : en sorte que, d'un loial serviteur, devint si contraire à eulx, qu'il chercha à la fin des invocateurs pour faire mourir la duchesse. Or vesquit longuement cest Évesque avec ceste malheureuse femme, laquelle luy obéissoit plus par avarice que par amour, et aussi que son mary la sollicitoyt de l'entretenir. Mais si est-ce qu'il y avoyt un jeune homme en la ville d'Alençon, filz du lieutenant général, lequel elle aymoit si fort, qu'elle en estoit demye enragée; et souvent s'aidoyt de l'Évesque pour faire donner commission à son mary, à fin de pouvoir veoir à son aise le filz du lieutenant, nommé du Mesnil. Ceste façon de vivre dura long temps, qu'elle avoit pour son proffict l'Évesque et pour son plaisir ledict du Mesnil, auquel elle juroit que toute la bonne chère qu'elle faysoyt à l'Évesque n'estoit que pour continuer la leur plus librement; et que, quelque chose qu'il y eust, l'Évesque n'en avoyt eu que la parolle, et qu'il pouvoit estre

asseuré que jamais homme que luy n'en auroyt autre chose.

Un jour que son mary s'en estoit allé devers l'Évesque, elle luy demanda congé d'aller aux champs, disant que l'air de la ville luy estoit contraire; et quant elle fut en sa mestairye, escripvit incontinent à du Mesnil qu'il ne faillist de la venir trouver environ dix heures du soir. Ce que feyt le pauvre jeune homme; mais à l'entrée de la porte trouva la chamberière qui avoyt accoustumé de le faire entrer, laquelle luy dist : « Mon amy, » allez ailleurs, car vostre place est » prinse. » Et luy, pensant que le mary fust venu, luy demanda comme le tout alloyt. La pauvre femme aiant pitié de luy, le voiant tant beau, jeune et honneste homme, aymer si fort, et estre si peu aymé, luy déclaira la folye de sa maistresse, pensant que, quand il l'entendroit, cela le chastieroit d'aymer tant. Et luy compta comme l'Évesque de Sées ne faisoyt que de y arriver, et estoit couché avec elle, chose à quoy elle ne se attendoyt pas; car il n'y devoit venir jusques au lendemain; mais, ayant retenu chez

luy son mary, s'estoit desrobé de nuict pour la venir veoir secrètement. Qui fut bien désespéré, ce fut du Mesnil, qui encores ne le pouvoyt du tout croyre; et se cacha en une maison auprès, et veilla jusques à trois heures après minuict, tant qu'il veit saillir l'Évesque de là dedans, non si bien desguisé qu'il ne le cogneust plus qu'il ne le vouloyt.

Et, en ce désespoir, s'en retourna à Alençon, où bien tost sa meschante amye alla, qui, le cuydant abbuser comme elle avoit accoustumé, vint parler à luy. Mais il luy dist qu'elle estoit trop saincte, aiant touché aux choses sacrées, pour parler à un pécheur comme luy, duquel la repentance estoit si grande qu'il espéroit bien tost que le péché luy seroit pardonné. Quant elle entendit que son cas estoit descouvert, et que excuse, jurement et promesse de plus n'y retourner, n'y servoyt de rien, en feit la plaincte à son Évesque. Et, après avoir bien consulté la matière, vint ceste femme dire à son mary qu'elle ne pouvoyt plus demorer dans la ville d'Alençon, pour ce que le filz du lieutenant,

qu'il avoyt tant estimé de ses amys, la pourchassoit incessamment de son honneur; et le pria de se tenir à Argentan, pour oster toute suspection. Le mary, qui se laissoyt gouverner par elle, s'y accorda. Mais ilz ne furent pas longuement audict Argentan, que ceste malheureuse manda audict du Mesnil, qu'il estoit le plus meschant homme du monde, et qu'elle avoyt bien sceu que publicquement il avoit dict mal d'elle et de l'Évesque de Sées, dont elle mettroit peyne de le faire repentir.

Ce jeune homme, qui n'en avoyt jamais parlé que à elle-mesme, et qui craingnoit d'estre mis en la malle grace de l'Évesque, s'en alla à Argentan avecq deux de ses serviteurs, et trouva sa Damoiselle à vespres aux Jacobins. Il s'en vint agenoiller auprès d'elle, et luy dist : « Ma Dame, je viens icy pour vous jurer » devant Dieu, que je ne parlay jamais » de vostre honneur à personne du » monde que à vous-mesme; et vous » m'avez faict un si meschant tour, que » je ne vous ay pas dict la moictyé des » injures que vous méritez. Et s'il y a

» homme ou femme qui veuille dire que
» jamais j'en aye parlé, je suis icy venu
» pour l'en démentir devant vous. » Elle, voiant que beaucoup de peuple estoit en l'église, et qu'il estoit accompaigné de deux bons serviteurs, se contraignit de parler le plus gratieusement qu'elle peut, luy disant qu'elle ne faisoit nulle doubte qu'il ne dist vérité, et qu'elle l'estimoit trop homme de bien pour dire mal de personne du monde, et encores moins d'elle qui luy portoit tant d'amityé; mais que son mary en avoyt entendu des propos, parquoy elle le prioyt qu'il voulust dire devant luy qu'il n'en avoyt point parlé, et qu'il n'en croyoit riens. Ce que luy accorda voluntiers; et, pensant l'accompaigner à son logis, la print par dessoubz le bras; mais elle luy dist qu'il ne seroit pas bon qu'il vinst avecq elle, et que son mary penseroit qu'elle luy feist porter ces parolles; et, en prenant un de ses serviteurs par la manche de sa robbe, luy dist : « Laissez-moi
» cestuy-cy, et incontinent qu'il sera
» temps, je vous envoiray querir par
» luy; mais, en attendant, allez vous

» reposer en vostre logis. » Luy, qui ne se doubtoit point de sa conspiration, s'y en alla.

Elle donna à soupper au serviteur qu'elle avoit retenu, qui luy demandoit souvent quant il seroit temps d'aller querir son maistre; elle luy respondoit tousjours qu'il viendroyt assez tost. Et quant il fut nuict, envoia un de ses serviteurs secrètement querir du Mesnil, qui, ne se doubtant du mal que on luy préparoyt, s'en alla hardiment à la maison du dict Sainct Aignan, auquel lieu la Damoiselle entretenoit son serviteur, de sorte qu'il n'en avoyt que un avecq luy. Et quant il fut à l'entrée de la maison, le serviteur qui le menoit luy dist que la Damoiselle vouloyt bien parler à luy avant son mary, et qu'elle l'attendoyt en une chambre où il n'y avoit que un de ses serviteurs avecq elle, et qu'il feroyt bien de renvoier l'autre par la porte de devant. Ce qu'il feit; et, en montant un petit degré obscur, le procureur Sainct Aignan, qui avoit mis des gens en embusches dans une garderobbe, commencea à ouyr le bruict, et

en demandant : — « Qu'est-ce? » luy fut dist que c'estoit un homme qui vouloit secrètement entrer en sa maison. A l'heure, un nommé Thomas Guerin, qui faisoyt mestier d'estre meurdrier, lequel pour ceste exécution estoit loué du procureur, vint donner tant de coups d'espée à ce pauvre jeune homme, que, quelque deffence qu'il peust faire, ne se peut garder qu'il ne tombast mort entre leurs mains. Le serviteur qui parloit à la Damoiselle luy dist : « J'oy mon maistre » qui parle en ce degré, je m'en voys à » luy. » La Damoiselle le retint et luy dist : — « Ne vous soulciez, il viendra » assez tost. » Et peu après, oiant que son maistre disoyt : « Je meurs et re- » commande à Dieu mon esprit! » le voulut aller secourir; mais elle le retint, luy disant : — « Ne vous soulciez; mon » mary le chastie de ses jeunesses; allons » veoir que c'est. » Et en s'appuyant dessus le bout du degré, demanda à son mary : « Et puys, est-il faict? » Lequel luy dist : — « Venez le veoir; à ceste » heure, vous ay-je vengée de cestuy-là » qui vous a tant faict de honte. » Et en

disant cela, donna, d'un poignard qu'il avoit, dix ou douze coups dedans le ventre de celluy que vivant il n'eust osé assaillir.

Après que l'homicide fut faict, et que les deux serviteurs du trespassé s'en furent fuyz pour en dire les nouvelles au pauvre père, pensant ledict Sainct Aignan que la chose ne pouvoyt estre tenue secrette, regarda que les serviteurs du mort ne debvoient point estre creuz en tesmoignage, et que nul en sa maison n'avoit veu le faict, sinon les meurdriers, une vieille chamberière et une jeune fille de quinze ans. Voulut secrètement prendre la vieille, mais elle trouva façon d'eschapper hors de ses mains, et s'en alla en franchise aux Jacobins; qui fut le plus seur tesmoing que l'on eut de ce meurdre. La jeune chamberière demora quelques jours en sa maison; mais il trouva façon de la faire suborner par un des meurdriers, et la mena à Paris en lieu publicq, affin qu'elle ne fust plus creue en tesmoignage. Et, pour celer son meurdre, feit brusler le corps du pauvre trespassé. Les os, qui ne furent

consommez par le feu, les feit mettre dans du mortier là où il faisoit bastir en sa maison, et envoia à la court en dilligence demander sa grace, donnant à entendre qu'il avoyt plusieurs fois deffendu sa maison à un personnaige dont il avoyt suspicion, qui pourchassoyt le déshonneur de sa femme, lequel, nonobstant sa deffense, estoit venu de nuict en lieu suspect pour parler à elle; parquoy, le trouvant à l'entrée de sa chambre, plus remply de collère que de raison, l'auroit tué. Mais il ne peut si tost faire despescher sa lettre à la chancellerie, que le duc et la duchesse ne fussent par le pauvre père advertiz du cas, lesquelz, pour empescher ceste grace, envoièrent au chancelier. Ce malheureux, voiant qu'il ne la pouvoit obtenir, s'enfuyt en Angleterre, et sa femme avecq luy, et plusieurs de ses parens. Mais avant partir, dist au meurdrier qui à sa requeste avoit faict le coup, qu'il avoit veu lettres expresses du Roy pour le prendre et faire mourir; mais, à cause des services qu'il luy avoit faictz, il luy vouloit saulver la vye; et luy donna

dix escuz pour s'en aller hors du royaulme. Ce qu'il feit, et oncques puis ne fut trouvé.

Ce meurdre icy fut si bien vérifié tant par les serviteurs du trespassé, que par la chamberière qui s'estoit retirée aux Jacobins, et par les oz qui furent trouvez dedans le mortier, que le procès fut faict et parfaict en l'absence de Sainct Aignan et de sa femme. Ils furent jugez par contumace, et condemnez tous deux à la mort, leurs biens confisquez au prince, et quinze cens escuz au père pour les fraiz du procès. Ledict Sainct Aignan estant en Angleterre, voiant que par la justice il estoyt mort en France, feit tant, par son service envers plusieurs grands seigneurs, et par la faveur des parents de sa femme, que le Roy d'Angleterre feit requeste au Roy de luy vouloir donner sa grace, et le remettre en ses biens et honneurs. Mais le Roy, ayant entendu le villain et énorme cas, envoya le procès au Roy d'Angleterre, le priant de regarder si c'estoit cas qui méritast grace; luy disant que le duc d'Alençon avoit seul ce privilleige en

son Roiaulme de donner grace en sa duché. Mais, pour toutes ses excuses, n'appaisa point le Roy d'Angleterre, lequel le prochassa si très-instamment que à la fin le procureur l'eut à sa requeste; et retourna en sa maison, où, pour parachever sa meschanceté, s'accoincta d'un invocateur, nommé Gallery; espérant que par son art il seroit exempt de paier les quinze cens escuz au père du trespassé.

Et, à ceste fin, s'en allèrent à Paris desguisés, sa femme et luy. Et, voiant sa dicte femme qu'il estoyt si longuement enfermé en une chambre avec le dict Gallery, et qu'il ne luy disoit point la raison pourquoy, un matin elle l'espia, et veid que le dict Gallery luy monstroit cinq ymaiges de boys, dont les trois avoient les mains pendantes, et les deux levées contremont. Et parlant au procureur : « Il nous fault faire de telles » ymaiges de cire que celles-cy; et celles » qui auront les bras pendans, ce seront » ceulx que nous ferons mourir, et ceulx » qui les ont eslevés seront ceulx dont » vous vouldrez avoir la bonne grace et

» amour. » Et le procureur disoit : — « Ceste-cy sera pour le Roy, de qui je » veulx estre aymé, et ceste-cy, pour » mon seigneur le chancellier d'Alen- » çon, Brinon. » Gallery luy dist : — « Il fault mettre ces ymaiges soubz » l'autel où ilz orront leur messe, avecq » des parolles que je vous feray dire à » l'heure. » Et, en parlant de ceulx qui avoyent les bras baissez, dist le procureur, que l'une estoit maistre Gilles du Mesnil, père du trespassé; car il sçavoit bien que tant qu'il vivroit il ne cesseroyt de le poursuivre. Et une des femmes qui avoyt les mains pendantes estoyt ma Dame la duchesse d'Alençon, sœur du Roy, parce qu'elle aymoit tant ce vieil serviteur du Mesnil, et avoit en tant d'autres choses congneu la meschanceté du procureur, que, si elle ne mouroyt, il ne pouvoit vivre. La seconde femme aiant les bras pendans estoit sa femme, laquelle estoit cause de tout son mal; et se tenoit seur que jamays ne s'amenderoit de sa meschante vie. Quant sa femme, qui voyoit tout par le pertuis de la porte, entendit qu'il la mettoit au

rang des trespassez, se pensa qu'elle le y envoiroit le premier. Et, faingnant d'aller empruncter de l'argent à un sien oncle, nommé Neaufle, maistre des requestes du duc d'Alençon, luy va compter ce qu'elle avoyt veu et ouy de son mary. Le dict Neaufle, comme bon vieillard serviteur, s'en alla au chancellier d'Alençon, et luy racompta toute l'histoire. Et, pour ce que le duc et la duchesse d'Alençon n'estoient pour le jour à la cour, le dict chancellier alla compter ce cas estrange à ma Dame la Régente, mère du Roy et de la dicte duchesse, qui soubdainement envoya querir le prévost de Paris, nommé La Barre, lequel feit si bonne dilligence, qu'il print le procureur et Gallery son invocateur, lesquelz, sans genne ne contraincte, confessèrent librement la debte. Et fut leur procès faict et rapporté au Roy; quelques uns, voulans saulver leurs vies, luy dirent qu'ilz ne cherchoient que sa bonne grace par leurs enchantemens. Mais le Roy, ayant la vie de sa sœur aussy chère que la sienne, commanda que l'on donnast la sentence telle que s'ilz eussent attempté

à sa personne propre. Toutesfois, sa sœur, la duchesse d'Alençon, le supplia que la vie fut saulve audict procureur, et commuer la mort en quelque peyne corporelle; ce que luy fut octroyé, et furent envoiez, luy et Gallery, à Marseilles, aux gallères de Sainct Blancart, où ilz finèrent leurs jours en grande captivité, et eurent plaisir de recongnoistre la gravité de leurs péchez; et la mauvaise femme, en l'absence de son mary, continua son péché plus que jamais, et mourut misérablement.

« Je vous suplie, mes Dames, regardez quel mal il vient d'une meschante femme, et combien de maulx se feirent pour le péché de ceste-cy. Vous trouverez que, depuis que Ève feit pécher Adam, toutes les femmes ont prins possession de tormenter, tuer et damner les hommes. Quant est de moy, j'en ay tant expérimenté la cruaulté, que je ne pense jamais mourir ny estre damné que par le désespoir en quoy une m'a mys. Et suis encores si fol, qu'il fault que je confesse que cest enfer-là m'est plus plaisant, venant de sa main, que le paradis donné de celle d'une autre. » Par-

lamente, faignant de n'entendre point que ce fust pour elle qu'il tenoyt tel propos, luy dist : — « Puisque l'enfer est aussy plaisant que vous dictes, vous ne debvez craindre le diable qui vous y a mis. » Mais il luy respondit en collère : — « Si mon diable devenoit aussi noir qu'il m'a esté mauvays, il feroit autant de paour à la compaignie, que je prends de plaisir à le regarder; mais le feu de l'amour me faict oublier celluy de cest enfer. Et, pour n'en parler plus avant, je donne ma voix à ma Dame Oisille, pour dire la seconde nouvelle; et suis seur que, si elle vouloyt dire des femmes ce qu'elle en sçait, elle favoriseroit mon opinion. » A l'heure, toute la compaignye se tourna vers elle, la priant vouloir commencer. Ce qu'elle accepta, et, en riant, commencea à dire :

« Il me semble, mes Dames, que celluy qui m'a donné sa voix a tant dict de mal des femmes par une histoire véritable d'une malheureuse, que je doibz remémorer tous mes vieilz ans, pour en trouver une dont la vertu puisse desmentir sa mauvaise opinion; et, pour ce qu'il m'en est venu une au devant digne de n'estre mise en oubly, je la vous vois compter. »

IIe NOUVELLE

Une muletière d'Amboyse ayma mieux cruellement mourir de la main de son varlet, que de consentir à sa méchante volonté.

En la ville d'Amboise y avoyt un muletier qui servoit la Royne de Navarre, sœur du Roy François premier de ce nom, laquelle estoyt à Bloys accouchée d'un filz. Auquel lieu estoit allé le dict muletier pour estre paié de son quartier; et sa femme demoura au dict Amboise logée delà les pontz. Or, y avoit-il long temps que un varlet de son mary l'aymoit si désespérément, que un jour il ne se peut tenir de lui en parler; mais, elle, qui estoit si vraie femme de bien, le reprint si aigre-

ment, le menassant de le faire battre et chasser à son mary, que depuis il ne luy osa tenir propos ne faire semblant. Et garda ce feu couvert en son cueur jusques au jour que son maistre estoit allé dehors, et sa maistresse à vespres à Sainct Florentin, église du chasteau, fort loing de leur maison. Estant demoré seul, luy vint en fantaisye, qu'il pourroit avoir par force ce que par nulle prière ne service n'avoit peu acquérir. Et rompit un ais qui estoit entre la chambre où il couchoit et celle de sa maistresse. Mais, à cause que le rideau, tant du lict de son maistre et d'elle que des serviteurs de l'autre cousté, couvroyt les murailles si bien que l'on ne pouvoit veoir l'ouverture qu'il avoyt faicte, ne fut point sa malice apperceue, jusques ad ce que sa maistresse fut couchée avecq une petite garse de unze à douze ans. Ainsy que la pauvre femme estoit à son premier sommeil, entra le varlet, par l'ais qu'il avoit rompu, dedans son lict, tout en chemise, l'espée nue en sa main. Mais, aussy tost qu'elle le sentit près d'elle, saillit dehors du lict, en luy faisant toutes les remon-

strances qu'il fust possible à femme de bien. Et luy, qui n'avoit amour que bestialle, qui eust mieulx entendu le langaige des muletz que ses honnestes raisons, se monstra plus bestial que les bestes avecq lesquelles il avoyt esté long temps ; car, en voyant qu'elle couroyt si tost à l'entour d'une table, et qu'il ne la pouvoit prendre, et qu'elle estoit si forte que par deux fois elle s'estoit défaicte de luy, désespéré de jamais ne la pouvoir ravoir vive, lui donna si grand coup d'espée par les reins, pensant que, si la paour et la force ne l'avoyt peu faire rendre, la douleur le feroit. Mais ce fut au contraire : car, tout ainsy que un bon gendarme, quant il veoit son sang, est plus eschauffé à se venger de ses ennemys et acquérir honneur, ainsy son chaste cueur se renforcea doublement à courir et fuyr des mains de ce malheureux, en luy tenant les meilleurs propos qu'elle pouvoyt, pour cuyder par quelque moien le réduire à congnoistre ses faultes ; mais il estoit si embrasé de fureur, qu'il n'y avoit en luy lieu pour recepvoir nul bon cousté ; et luy redonna

encores plusieurs coups, pour lesquelz éviter, tant que les jambes la peurent porter, couroit tousjours. Et quant, à force de perdre son sang, elle sentit qu'elle approchoit de la mort, levant les œilz au ciel et joingnant les mains, rendit graces à son Dieu, lequel elle nommoyt sa force, sa vertu, sa patience et chasteté, luy supplyant prendre en gré le sang qui, pour garder son commandement, estoit respendu en la révérence de celluy de son Filz, auquel elle croyoit fermement tous ses péchez estre lavez et effacez de la mémoire de son ire. Et, en disant : « Seigneur, recepvez l'ame qui, » par vostre bonté, a esté racheptée! » tumba en terre sur le visaige, où ce meschant luy donna plusieurs coups; et, après qu'elle eut perdu la parolle et la force du corps, ce malheureux print par force celle qui n'avoit plus de deffense en elle.

Et quant il eut satisfaict à sa meschante concupiscence, s'enfuit si hastivement, que jamais depuis, quelque poursuicte que on en ayt faicte, n'a peu estre retrouvé. La jeune fille qui estoit couchée

avecq la muletière, pour la paour qu'elle avoit eue, s'estoyt cachée soubz le lict; mais, voiant que l'homme estoit dehors, vint à sa maistresse, et la trouva sans parolle ne mouvement; crya par la fenestre aux voisins, pour la venir secourir. Et ceulx qui l'aymoient et estimoient autant que femme de la ville, vindrent incontinent à elle, et amenèrent avecq eulx des cirurgiens, lesquelz trouvèrent qu'elle avoyt vingt-cinq plaies mortelles sur son corps; et feirent ce qu'ilz peurent pour lui ayder, mais il leur fut impossible. Toutesfois, elle languit encores une heure sans parler, faisant signe des œilz et des mains; en quoy elle monstroit n'avoir perdu l'entendement. Estant interrogée, par un homme d'église, de la foy en quoy elle mouroit, de l'espérance de son salut par Jhésucrist seul, respondoit par signes si évidens, que la parolle n'eut sceu mieulx monstrer son intention; et ainsy, avecq un visaige joyeulx, les œilz eslevez au ciel, rendit ce chaste corps son ame à son Créateur. Et si tost qu'elle fut levée et ensevelye, le corps mis à sa porte, attendant la compaignie

pour son enterrement, arriva son pauvre mary, qui veid premier le corps de sa femme mort devant sa maison, qu'il n'en avoit sceu les nouvelles ; et, s'enquérant de l'occasion, eut double raison de faire deuil, ce qu'il feit de telle sorte qu'il y cuyda laysser la vye. Ainsy fut enterrée ceste martire de chasteté en l'église de Sainct Florentin, où toutes les femmes de bien de la ville ne faillirent à faire leur debvoir de l'honorer autant qu'il estoit possible, se tenans bien heureuses d'estre de la ville où une femme si vertueuse avoyt esté trouvée. Les folles et légières, voyans l'honneur que l'on faisoit à ce corps, se délibérèrent de changer leur vye en mieulx.

« Voylà, mes Dames, une histoire véritable qui doibt bien augmenter le cueur à garder ceste belle vertu de chasteté. Et, nous, qui sommes de bonnes maisons, devrions mourir de honte de sentir en nostre cueur la mondanité, pour laquelle éviter une pauvre muletiere n'a point crainct une si cruelle mort. Et telle s'estime femme de bien, qui n'a pas encores sceu comme ceste-cy résister jusques au sang. Parquoy se

fault humilier, car les graces de Dieu ne se donnent point aux hommes pour leurs noblesses et richesses, mais selon qu'il plaist à sa bonté : qui n'est point accepteur de personne, lequel eslit ce qu'il veult; car ce qu'il a esleu l'honore de ses vertuz. Et souvent eslit les choses basses, pour confondre celles que le monde estime haultes et honnorables, comme luy mesmes dict : « Ne nous resjouissons de noz vertuz, mais en ce que nous sommes escriptz au livre de Vie, duquel ne nous peult effacer mort, enfer ne péché. »

Il n'y eut Dame en la compaignye, qui n'eust la larme à l'œil pour la compassion de la piteuse et glorieuse mort de ceste muletière. Chascune pensa en elle-mesme, que si la fortune leur advenoit pareille, elle mettroit peyne de l'ensuivre en son martire. Et voiant ma Dame Oisille que le temps se perdoit parmy les louanges de cette trespassée, dist à Saffredent : « Si vous ne dictes quelque chose pour faire rire la compaignye, je ne sçay nulle d'entre vous qui peust rabiller à la faulte que j'ay faicte de la faire pleurer. Parquoy je vous donne ma voix pour dire la tierce Nouvelle. » Saffredent, qui eust bien désiré pouvoir dire quelque chose qui bien eust esté agréable à la compaignye, et sur

toutes à une, dist qu'on luy tenoit tort, veu qu'il y en avoit de plus anciens expérimentez que luy, qui devoient parler premier que luy; mais, puisque son sort estoit tel, il en aymoyt mieulx s'en despescher; car plus il y en avoyt de bien parlans, et plus son compte seroyt trouvé mauvays.

IIIe NOUVELLE

La Royne de Naples joua la vengeance du tort qu luy tenoit le Roy Alphonse, son mary, avec un gentil homme duquel il entretenoit la femme; et dura cette amityé toute leur vie, sans que jamais le Roy en eust aucun soupson.

OUR ce, mes Dames, que je me suis souvent soubzhaicté compaignon de la fortune de celuy dont je vois faire le compte, je vous diray que, en la ville de Naples, du temps du roy Alphonse, duquel la lasciveté estoit le sceptre de son Royaulme, y avoit un gentil homme tant honneste, beau et agréable, que pour ses perfections un vieil gentil homme luy donna sa fille, laquelle en

beaulté et bonne grace ne debvoit rien à son mary. L'amitié fut grande entre eulx deux jusques à un carneval que le Roy alla en masque parmy les maisons, où chascun s'efforçoit de lui faire le meilleur racueil qu'il estoit possible. Et quand il vint en celle de ce gentil homme, fut traicté trop mieulx que en nul autre lieu, tant de confitures, de chantres, de musicque, et de la plus belle femme que le Roy avoit point à son gré veue. Et, à la fin du festin, avecq son mary, dist une chanson de si bonne grace que sa beaulté en augmentoit. Le Roy, voiant tant de perfections en un corps, ne print pas tant de plaisir au doux accord de son mary et d'elle, qu'il feit à penser comme il le pourroit rompre. Et la difficulté qu'il en faisoit estoit la grande amytié qu'il voioyt entre eulx deux : parquoy il porta en son cueur ceste passion la plus couverte qu'il luy fust possible. Mais, pour la soulaiger en partie, faisoit force festins à tous les Seigneurs et Dames de Naples, où le gentil homme et sa femme n'estoient pas oubliez. Pource que l'homme croit voluntiers ce qu'il veut, il luy sem-

bloit que les œilz de ceste Dame luy promettoient quelque bien advenir, si la présence du mary n'y donnoit empeschement. Et, pour essayer si sa pensée estoit véritable, donna la commission au mary de faire un voyage à Rome pour quinze jours ou trois sepmaines. Et si tost qu'il fut dehors, sa femme, qui ne l'avoit encores loing perdu de vue, en feit un fort grand deuil, dont elle fut réconfortée par le Roy le plus souvent qu'il luy fut possible, par ses doulces persuasions, par présens et par dons; de sorte qu'elle fut non seulement consolée, mais contente de l'absence de son mary. Et, avant les trois sepmaines qu'il devoit retourner, fut si amoureuse du Roy, qu'elle estoit aussy ennuyée du retour de son mary qu'elle avoit esté de son allée. Et, pour ne perdre la présence du Roy, accordèrent ensemble que, quant le mary iroyt en ses maisons aux champs, elle le feroit sçavoir au Roy, lequel la pourroit seurement aller veoir, et si secrètement, que l'honneur, qu'elle craingnoit plus que la conscience, n'en seroit point blessé.

En ceste espérance-là se tint fort joyeuse ceste Dame ; et, quant son mary arriva, luy feit si bon recueil, que, combien qu'il eust entendu que en son absence le Roy la cherchoit, si ne peut avoir soupson. Mais, par longueur de temps, ce feu, tant difficile à couvrir, se commença puis après à monstrer, en sorte que le mary se doubta bien fort de la vérité, et feit si bon guet qu'il en fut presque asseuré. Mais, pour la craincte qu'il avoit que celuy qui luy faisoit injure luy feist pis, s'il en faisoit semblant, se délibéra de le dissimuler ; car il estimoit meilleur vivre avecq quelque fascherie, que de hazarder sa vie pour une femme qui n'avoyt point d'amour. Toutesfois, en ce despit, délibéra rendre la pareille au Roy, s'il luy estoit possible ; et sçachant que souvent le despit faict faire à une femme plus que l'amour, principallement à celles qui ont le cueur grand et honorable, print la hardiesse, un jour, en parlant à la Royne, de luy dire qu'il avoit grande pitié dont elle n'estoit autrement aymée du Roy son mary. La Royne, qui avoit ouy par-

ler de l'amour du Roy et de sa femme, lui dist : — « Je ne puis pas avoir l'hon-
» neur et le plaisir ensemble. Je sçay
» bien que j'ai l'honneur dont une
» aultre recoit le plaisir ; aussi, celle qui
» a le plaisir n'a pas l'honneur que j'ay. »
Luy, qui entendoyt bien pour qui ces parolles estoient dictes, luy respondit :
— « Ma Dame, l'honneur est né avecq
» vous ; car vous estes de si bonne mai-
» son, que, pour estre Royne ou Empe-
» rière, ne sçauriez augmenter vostre
» noblesse ; mais vostre beaulté, grace
» et honnesteté a tant mérité de plaisir,
» que celle qui vous en oste ce qui vous
» appartient se fait plus de tort que à
» vous ; car, pour une gloire qui luy
» tourne à honte, elle pert autant de
» plaisir que vous ne Dame de ce
» Royaulme ne sçauriez avoir. Et vous
» puis dire, ma Dame, que si le Roy
» avoyt mis sa couronne hors de dessus
» sa teste, qu'il n'auroit nul adventaige
» sur moy de contenter une Dame.
» Estant seur que, pour satisfaire à une
» si honneste personne que vous, il de-
» vroyt vouloir avoir changé sa com-

» plexion à la mienne. » La Royne, en riant, luy respondit : — « Combien que le » Roy soyt de plus délicate complexion » que vous, si est-ce que l'amour qu'il » me porte me contente tant, que je la » préfère à toute aultre chose. » Le gentil homme luy dist : — « Ma Dame, s'il » estoit ainsy, vous ne me feriez point » de pitié ; car je sçay bien que l'hon- » neste amour de vostre cueur vous » rendroit très-contente, s'il trouvoyt » en celuy du Roy pareil amour ; mais » Dieu vous en a bien gardée, à fin que, » ne trouvant en luy ce que vous de- » mandez, vous n'en fissiez vostre Dieu » en terre. — Je vous confesse, » dist la Royne, « que l'amour que je luy porte » est si grande, que en nul aultre cueur » que au mien ne se peult trouver la » semblable. — Pardonnez-moy, ma » Dame », luy dist le gentil homme ; « vous n'avez pas bien sondé l'amour de » tous les cueurs ; car je vous ose bien » dire que tel vous ayme, de qui l'amour » est si grande et importable, que la » vostre auprès de la sienne ne se mon- » streroit rien. Et d'autant qu'il veoit

» l'amour du Roy faillye en vous, la » sienne croist et augmente de telle » sorte que, si vous l'avez pour agréable, » vous serez récompensée de toutes vos » pertes. »

La Royne commencea, tant par ces parolles que par sa contenance, à congnoistre que ce qu'il disoit procédoit du profond du cueur ; et va remémorer que, longtemps avoit, il cherchoit de luy faire service par telle affection, qu'il en estoyt devenu mélancolicque, ce qu'elle avoyt paravant pensé venir à l'occasion de sa femme ; mais maintenant croioit-elle fermement que c'estoit pour l'amour d'elle. Et aussy la vertu d'amour, qui se faict sentir quant elle n'est point faincte, la rendit certaine de ce qui estoit caché à tout le monde. Et, en regardant le gentil homme, qui estoyt trop plus amyable que son mary, voyant qu'il estoyt délaissé de sa femme comme elle du Roy, pressée du despit et jalousie de son mary, et incitée de l'amour du gentil homme, commença à dire, la larme à l'œil, en souspirant : « O mon » Dieu ! faut-il que la vengeance gaigne

» sur moy ce que nul amour n'a sceu
» faire ! » Le gentil homme, bien entendant ce propos, luy respondit : — « Ma
» Dame, la vengeance est doulce qui,
» en lieu de tuer l'ennemy, donne vie à
» un parfaict amy. Il me semble qu'il est
» temps que la vérité vous oste la sotte
» amour que vous portez à celluy qui ne
» vous aime point ; et l'amour juste et
» raisonnable chasse hors de vous la
» craincte, qui jamais ne peut demeurer
» en un cueur grand et vertueux. Or
» sus, ma Dame, mettons à part la gran-
» deur de vostre estat, et regardons que
» nous sommes l'homme et la femme de
» ce monde les plus trompez, trahis et
» mocquez de ceulx que nous avons
» plus parfaictement aimez. Revenchons
» nous, ma Dame, non tant pour leur
» rendre ce qu'ilz méritent, que pour
» satisfaire à l'amour qui, de mon costé,
» ne se peut plus porter sans mourir.
» Et je pense que, si vous n'avez le
» cueur plus dur que nul caillou ou
» dyamant, il est impossible que vous
» ne sentiez quelque estincelle du feu
» qui croist tant plus que je le veulx

» dissimuler. Et si la pitié de moy, qui
» meurs pour l'amour de vous, ne vous
» incite à m'aimer, au moins celle de
» vous-mesme vous y doit contraindre,
» qui, estant si parfaicte que vous, mé-
» ritez avoir les cueurs de tous les hon-
» nestes hommes du monde; et estes
» desprisée et délaissée de celuy pour
» qui vous avez dédaigné tous les
» aultres. »

La Royne, oyant ces parolles, fut si transportée, que, de paour de monstrer par sa contenance le troublement de son esprit, s'appuyant sur le bras du gentil homme, s'en alla en un jardin près de sa chambre, où longuement se promena, sans luy pouvoir dire mot. Mais le gentil homme, la voyant demy vaincue, quand il fut au bout de l'allée, où nul ne les pouvoit veoir, luy déclara par effect l'amour que si long temps il luy avoit cellée; et se trouvans tous deux d'un consentement, jouèrent la vengeance dont la passion avoyt été importable. Et là délibérèrent que toutes les foys que le mary iroyt en son villaige, et le Roy de son chasteau en la ville, il

retourneroit au chasteau vers la Royne : ainsi, trompans les trompeurs, ilz seroient quatre participans au plaisir que deux cuydoient avoir tous seuls. L'accord faict, s'en retournèrent, la Dame en sa chambre et le gentil homme en sa maison, avecq tel contentement qu'ils avoient oubliez tous leurs ennuiz passez. Et la craincte que chascun avoit de l'assemblée du Roy et de la Damoiselle estoit tournée en désir, qui faisoit aller le gentil homme plus souvent qu'il n'avoit accoustumé en son villaige, lequel n'estoit qu'à demye lieue. Et si tost que le Roy le sçavoit, ne failloit d'aller veoir la Damoiselle; et le gentil homme, quant la nuit estoyt venue, alloit au chasteau, devers la Royne, faire l'office de lieutenant de Roy, si secrettement que jamais personne ne s'en apperceut. Ceste vie dura bien longuement; mais le Roy, pour estre personne publique, ne pouvoit si bien dissimuler son amour, que tout le monde ne s'en apperceust; et avoient tous les gens de bien grand pitié du gentil homme, car plusieurs mauvais garsons luy faisoyent des cornes

par derrière, en signe de mocquerie, dont il s'appercevoyt bien. Mais ceste mocquerie luy plaisoit tant, qu'il estimoit autant ses cornes que la couronne du Roy; lequel, avec la femme du gentil homme, ne se peut un jour tenir, voyant une teste de cerf qui estoit eslevée en la maison du gentil homme, de se prendre à rire devant luy-mesmes, en disant que ceste teste estoit bien séante en ceste maison. Le gentil homme, qui n'avoit le cueur moins bon que lui, va faire escrire sur ceste teste : *Io porto le corna, ciascun lo vede; ma tal le porta, che no lo crede.* Le Roy, retournant en sa maison, qui trouva cest escriteau nouvellement mis, demanda au gentil homme la signification, lequel lui dist : « Si le » secret du Roy est caché au serf, ce » n'est pas raison que celluy du serf soit » déclaré au Roy; mais contentez-vous » que tous ceulx qui portent cornes » n'ont pas le bonnet hors de la teste, » car elles sont si doulces, qu'elles ne » descoiffent personne; et celluy les porte » plus légièrement, qui ne les cuyde pas » avoir. » Le Roy congneut bien par

ces parolles, qu'il sçavoit quelque chose de son affaire, mais jamais n'eust soupsonné l'amitié de la Royne et de luy ; car, tant plus la Royne estoit contente de la vie que son mary menoit, et plus faingnoit d'en estre marrye. Parquoy vesquirent longuement, d'un costé et d'autre, en ceste amityé, jusques à ce que la vieillesse y meist ordre.

« Voylà, mes Dames, une histoire que voluntiers je vous monstre icy pour exemple, à fin que, quand vos mariz vous donneront des cornes de chevreul, vous leur en donniez de cerf. » Ennasuitte commença à dire, en riant : — « Saffredent, je suis toute asseurée que, si vous aimez autant que autres fois vous avez faict, vous endureriez cornes aussi grandes que un chesne, pour en rendre une à vostre fantaisye; mais, maintenant que les cheveulx vous blanchissent, il est temps de donner trêves à voz désirs. — Ma Damoiselle, » dist Saffredent, « combien que l'espérance m'en soyt ostée par celle que j'ayme, et la fureur par l'aage, si n'en sçaurois diminuer la volunté. Mais, puis que vous m'avez reprins d'un si honneste désir, je vous donne ma voix à dire la quatriesme Nouvelle, à ceste

fin que nous voyons si par quelque exemple vous m'en pourriez desmentir. » Il est vray que, durant ce propos, un de la compaignye se print bien fort à rire, sachant que celle qui prenoit les parolles de Saffredent à son advantaige, n'estoit pas tant aymée de luy, qu'il en eust voulu souffrir cornes, honte ou dommaige. Et quand Saffredent apperceut que celle qui ryoit l'entendoit, il s'en tint très-content, et se teut pour laisser dire Ennasuitte, laquelle commença ainsy :

« Mes Dames, affin que Saffredent et toute la compaignye congnoisse que toutes Dames ne sont pas semblables à la Royne de laquelle il a parlé, et que tous les folz et hazardeurs ne viennent pas à leur fin, et aussi, pour ne celler l'opinion d'une Dame qui jugea le despit d'avoir failly à son entreprinse pire à porter que la mort, je vous racompteray une histoire, en laquelle je ne nommeray les personnes, pour ce que c'est de si fresche mémoire, que j'aurois paour de desplaire à quelcuns des parens bien proches. »

IVe NOUVELLE

Un jeune gentil homme, voyant une Dame de la meilleure maison de Flandres, sœur de son maistre, veufve de son premier et second mary, et femme fort délibérée, voulut sonder si les propos d'une honneste amytié luy desplairoyent; mais, ayant trouvé response contraire à sa contenance, essaya la prendre par force, à laquelle résista fort bien. Et sans jamais faire semblant des dessins et effors du gentil homme, par le conseil de sa Dame d'honneur, s'esloigna petit à petit de la bonne chère qu'elle avoit accoustumé luy faire. Ainsy, par sa folle outrecuydance, perdit l'honneste et commune fréquentation qu'il avoit plus que nul autre avec elle.

Il y avoyt au pays de Flandres une Dame de si bonne maison, qu'il n'en estoit point de meilleure, vefve de son premier et second mary, desquelz n'avoyt eu nulz enfans vivans.

Durant sa viduité, se retira avecq un sien frère dont elle estoit fort aymée, lequel estoit fort grand seigneur, et mary d'une fille de Roy. Ce jeune prince estoit homme fort subgect à son plaisir, aymant chasse, passetemps et Dames, comme la jeunesse le requéroyt; et avoyt une femme fort fascheuse, à laquelle les passetemps du mary ne plaisoient point; parquoy le seigneur menoit tousjours, avecq sa femme, sa sœur, qui estoyt la plus joyeuse et meilleure compaignie qu'il estoit possible, toutesfois saige et femme de bien. Il y avoyt, en la maison de ce seigneur, un gentil homme, dont la grandeur, beaulté et bonne grace passoit celle de tous ses compaignons. Ce gentil homme, voyant la sœur de son maistre femme joyeuse et qui ryoit voluntiers, pensa qu'il essaieroyt pour veoir si les propos d'une honneste amityé luy desplairoient; ce qu'il feit. Mais il trouva en elle responce contraire à sa contenance. Et combien que sa responce fust telle qu'il appartenoyt à une princesse et vraye femme de bien, si est-ce que, le voyant tant beau et honneste comme il

estoit, elle luy pardonna aisément sa grande audace. Et monstroit bien qu'elle ne prenoit point desplaisir, quand il parloit à elle, en luy disant souvent qu'il ne tinst plus de tels propos; ce qu'il lui promist, pour ne perdre l'aise et honneur qu'il avoyt de l'entretenir. Toutesfois, à la longue augmenta si fort son affection, qu'il oublia la promesse qu'il luy avoit faicte; non qu'il entreprinst de se hazarder par parolles, car il avoit trop contre son gré expérimenté les saiges responces qu'elle sçavoit faire. Mais il pensa que, s'il la pouvoit trouver en lieu à son advantaige, elle qui estoit vefve, jeune, et en bon poinct, et de fort bonne complexion, prendroyt peult-estre pitié de luy et d'elle ensemble.

Pour venir à ses fins, dist à son maistre qu'il avoyt auprès de sa maison fort belle chasse, et que si luy plaisoit y aller prendre trois ou quatre cerfs au mois de may, il n'avoit point veu plus beau passe-temps. Le seigneur, tant pour l'amour qu'il portoit à ce gentil homme que pour le plaisir de la chasse, luy octroya sa requeste, et alla en sa maison, qui estoit

belle et bien en ordre, comme du plus riche gentil homme qui fust au pays. Et logea le seigneur et la Dame en un corps de maison, et, en l'autre vis à vis, celle qu'il aymoit plus que luy-mesmes. La chambre de laquelle il avoit si bien accoustrée, tapissée par le hault, et si bien nattée, qu'il estoit impossible de s'appercevoir d'une trappe qui estoit en la ruelle de son lict, laquelle descendoit en celle où logeait sa mère, qui estoit une vieille Dame un peu catarreuse; et pource qu'elle avoit la toux, craignant faire bruit à la princesse qui logeoyt sur elle, changea de chambre à celle de son filz. Et, les soirs, cette vieille Dame portoit des confitures à cette princesse pour sa collation; à quoy assistoyt le gentil homme, qui, pour estre fort aymé et privé de son frère, n'estoit refusé d'estre à son habiller et déshabiller, où tousjours il voyoit occasion d'augmenter son affection. En sorte que, un soir, après qu'il eut faict veiller cette princesse si tard que le sommeil qu'elle avoit le chassa de la chambre, s'en alla à la sienne. Et quand il eut prins la plus gorgiase et mieulx par-

fumée de toutes ses chemises, et un bonnet de nuict tant bien accoustré qu'il n'y failloit rien, luy sembla bien, en soy mirant, qu'il n'y avoit Dame en ce monde qui sceust refuser sa beaulté et bonne grace. Par quoy, se promettant à luy-mesmes heureuse yssue de son entreprinse, s'en alla mettre en son lict, où il n'espéroit faire long séjour, pour le désir et seur espoir qu'il avoit d'en acquérir un plus honorable et plaisant. Et, si tost qu'il eut envoyé tous ses gens dehors, se leva pour fermer la porte après eulx. Et longuement escouta si en la chambre de la princesse, qui estoit dessus, y avoit aucun bruit; et quand il se peut asseurer que tout estoit en repos, il voulut commencer son doulx travail : et peu à peu abbatit la trappe qui estoit si bien faicte et accoustrée de drap, qu'il ne feit un seul bruict; et par là monta à la chambre et ruelle du lict de sa Dame, qui commençoit à dormyr. A l'heure, sans avoir regard à l'obligation qu'il avoit à sa maistresse, ny à la maison d'où estoit la Dame, sans luy demander congié ne faire la révérence, se coucha au-

près d'elle, qui le sentit plus tost entre ses bras qu'elle n'apperceut sa venue. Mais elle, qui estoit forte, se desfit de ses mains, en luy demandant qui il estoit, se meit à le frapper, mordre et esgratigner, de sorte qu'il fut contraint, pour la paour qu'il eut qu'elle appellast, lui fermer la bouche de la couverture; ce que luy fut impossible de faire, car, quand elle veid qu'il n'espargnoit riens de toutes ses forces pour luy faire une honte, elle n'espargna rien des siennes pour l'en engarder; et appella tant qu'elle peut sa Dame d'honneur, qui couchoit en sa chambre, ancienne et saige femme, autant qu'il en estoit point, laquelle tout en chemise courut à sa maistresse.

Et, quand le gentil homme veid qu'il estoit descouvert, eut si grand paour d'estre cogneu de sa Dame, que le plustost qu'il peut descendit par sa trappe; et, autant qu'il avoit eu de désir et d'assurance d'estre bien venu, autant estoit-il désespéré de s'en retourner en si mauvais estat. Il trouva son mirouer et sa chandelle sur sa table; et regardant son visaige tout sanglant d'esgratigneures et morsures

qu'elle luy avoyt faictes, dont le sang sailloit sur sa belle chemise, qui estoit plus sanglante que dorée, commença à dire : « Beaulté ! tu as maintenant loyer de ton mérite, car, par ta vaine promesse, j'entreprins une chose impossible, et qui peut-estre, en lieu d'augmenter mon contentement, est redoublement de mon malheur, estant asseuré que, si elle sçait que, contre la promesse que je luy ay faicte, j'ay entreprins cette follie, je perderay l'honneste et commune fréquentation que j'ay plus que nul autre avecq elle; ce que ma gloire a bien déservy; car, pour faire valoir ma beaulté et bonne grace, je ne la devois pas cacher en ténèbres pour gaingner l'amour de son cueur; je ne devois pas essayer à prendre par force son chaste corps, mais debvois, par long service et humble patience, attendre que amour en fust victorieux, pour ce que sans luy n'ont pouvoir toute la vertu et puissance de l'homme. » Ainsi passa la nuict en tels pleurs, regretz et douleurs, qui ne se peuvent racompter. Et, au matin, voiant son visaige si deschiré, feit semblant

d'estre fort mallade et de ne pouvoir veoir la lumière, jusques ad ce que la compaignie feust hors de sa maison.

La Dame, qui estoit demorée victorieuse, sachant qu'il n'y avoit homme, en la court de son frère, qui eust osé faire une si estrange entreprinse, que celluy qui avoit eu la hardiesse de luy déclairer son amour, se asseura que c'estoit son hoste. Et quand elle eut cherché avecq sa Dame d'honneur les endroitz de la chambre pour trouver qui ce pouvoit estre, ce qui ne fut possible, elle luy dist par grande collère : « Asseurez-vous » que ce ne peult estre nul aultre que le » seigneur de céans; et que le matin je » feray en sorte vers mon frère, que sa » teste sera tesmoing de ma chasteté. » La Dame d'honneur, la voiant ainsi courroucée, luy dist : — « Ma Dame, je » suis très-aise de l'amour que vous avez » de vostre honneur, pour lequel aug- » menter ne voulez espargner la vie d'un » qui l'a trop hazardée pour la force de » l'amour qu'il vous porte. Mais bien » souvent tel la cuyde croistre, qui la » diminue. Parquoy je vous supplye, ma

» Dame, me vouloir dire la vérité du
» faict. » Et quand la Dame luy eut
compté tout au long, la Dame d'honneur
luy dist : — « Vous m'asseurez qu'il n'a
» eu aultre chose de vous, que les esgra-
» tigneures et coups de poing? — Je
» vous asseure, » dist la Dame, « que
» non; et que, s'il ne trouve un bon ci-
» rurgien, je pense que demain les mar-
» ques y paroistront. — Or, puis que
» ainsy est, ma Dame, » dist la Dame
d'honneur, « il me semble que vous avez
» plus d'occasion de louer Dieu, que de
» penser à vous venger de luy; car vous
» pouvez croire que, puis qu'il a eu le
» cueur si grand que d'entreprendre une
» telle chose, et le despit qu'il a de y
» avoir failly, que vous ne luy sçauriez
» donner mort qui ne luy fust plus aisée
» à porter. Si vous désirez estre vengée
» de luy, laissez faire à l'amour et à la
» honte, qui le sçauront mieulx tor-
» menter que vous. Si vous le faictes
» pour votre honneur, gardez-vous, ma
» Dame, de tumber en pareil inconvé-
» nient que le sien; car, en lieu d'ac-
» quérir le plus grand plaisir qu'il ait

» sceu avoir, il a receu le plus extrême
» ennuy que gentil homme sçauroit
» porter. Aussy vous, ma Dame, cuy-
» dant augmenter vostre honneur, le
» pourriez bien diminuer; et, si vous
» en faictes la plaincte, vous ferez sça-
» voir ce que nul ne sçait; car, de son
» costé, vous estes asseurée que jamais
» il n'en sera rien révélé. Et quand
» Monseigneur vostre frère en feroit la
» justice que en demandez, et que le
» pauvre gentil homme en vinst à mou-
» rir, si courra le bruict partout qu'il
» aura faict de vous à sa volunté; et la
» plus part diront qu'il a esté bien diffi-
» cile que un gentil homme ait faict une
» telle entreprinse, si la Dame ne luy en
» donne grande occasion. Vous estes belle
» et jeune, vivant en toute compaignye
» bien joieusement; il n'y a nul en ceste
» court, qui ne voye la bonne chère que
» vous faictes au gentil homme dont
» vous avez soupson : qui fera juger
» chascun que s'il a faict ceste entre-
» prinse, ce n'a esté sans quelque faulte
» de vostre costé. Et vostre honneur, qui
» jusques icy vous a faict aller la teste

» levée, sera mis en dispute en tous les
» lieux là où ceste histoire sera ra-
» comptée. »

La princesse, entendant les bonnes raisons de sa Dame d'honneur, congneut qu'elle luy disoit vérité, et que à très-juste cause elle seroit blasmée, veue la bonne et privée chère qu'elle avoit tous-jours faicte au gentil homme ; et demanda à sa Dame d'honneur ce qu'elle avoit à faire, laquelle luy dist : — « Ma
» Dame, puis qu'il vous plaist recepvoir
» mon conseil, voiant l'affection dont il
» procède, me semble que vous devez
» en vostre cueur avoir joye d'avoir veu
» que le plus beau et le plus honneste
» gentil homme que j'aye veu en ma
» vie, n'a sceu, par amour ne par force,
» vous mettre hors du chemyn de vraye
» honnesteté. Et en cela, ma Dame,
» devez vous humilier devant Dieu, re-
» congnoistre que ce n'a pas esté par
» vostre vertu ; car mainctes femmes,
» ayans mené vie plus austère que vous,
» ont esté humiliées par hommes moins
» dignes d'estre aimez que luy. Et devez
» plus que jamais craindre de recepvoir

» propos d'amityé, pource qu'il y en a
» assez qui sont tombées la seconde fois
» aux dangiers qu'elles ont évité la pre-
» mière. Ayez mémoire, ma Dame,
» que Amour est aveugle, lequel aveu-
» glit de sorte que, où l'on pense le che-
» min plus seur, c'est à l'heure qu'il est
» le plus glissant. Et me semble, ma
» Dame, que vous ne debvez à luy ne à
» aultre faire semblant du cas qui vous
» est advenu ; et, encores qu'il en vou-
» lust dire quelque chose, faindrez du
» tout de ne l'entendre, pour éviter deux
» dangiers, l'un de la vaine gloire de la
» victoire que vous en avez eue, l'aultre
» de prendre plaisir en ramentevant
» choses qui sont si plaisantes à la chair,
» que les plus chastes ont bien affaire à
» se garder d'en sentir quelques estin-
» celles, encores qu'elles la fuyent le
» plus qu'elles peuvent. Mais aussi, ma
» Dame, affin qu'il ne pense par tel ha-
» zard avoir faict chose qui vous ait esté
» agréable, je suis bien d'advis que peu
» à peu vous vous esloingniez de la bonne
» chère que vous avez accoustumé de
» luy faire, afin qu'il congnoisse de com-

» bien vous desprisez sa folie, et com-
» bien vostre bonté est grande, qui s'est
» contentée de la victoire que Dieu vous
» a donnée, sans demander autre ven-
» geance de luy. Et Dieu vous doint
» grace, ma Dame, de continuer l'hon-
» nesteté qu'il a mise en vostre cueur;
» et congnoissant que tout bien vient de
» luy, vous l'aymiez et serviez mieulx
» que vous n'avez accoustumé. » La princesse, délibérée de croire le conseil de sa Dame d'honneur, s'endormit aussy joieusement que le gentil homme veilla de tristesse.

Le lendemain, le seigneur s'en voulut aller, et demanda son hoste; auquel on dit qu'il estoit si mallade qu'il ne pouvoit voir la clairté, ne ouyr parler personne; dont le prince fut fort esbahy, et le voulut aller veoir; mais, sçachant qu'il dormoyt, ne le voulut esveiller, et s'en alla ainsy de sa maison sans luy dire à Dieu, emmenant avecq luy sa femme et sa sœur; laquelle, entendant les excuses du gentil homme, qui n'avoit voulu veoir le prince ne la compaignie au partir, se tint asseurée que c'estoit

celuy qui luy avoit fait tant de torment, lequel n'osoit montrer les marques qu'elle luy avoit faictes au visaige. Et combien que son maistre l'envoyast souvent querir, si ne retourna point à la court, qu'il ne fust bien guéry de toutes ses playes, hors une, celle que l'amour et le despit luy avoient faict au cueur. Quand il fut retourné devers luy, et qu'il se retrouva devant sa victorieuse ennemye, ce ne fut sans rougir; et luy, qui estoit le plus audacieux de toute la compaignye, fut si estonné, que souvent devant elle perdoit toute contenance. Parquoy fut toute asseurée que son soupson estoit vray; et peu à peu s'en estrangea, non pas si finement qu'il ne s'en apperceust très-bien; mais il n'en osa faire semblant, de paour d'avoir encore pis; et garda cest amour en son cueur, avecq la patience de l'esloingnement qu'il avoyt mérité.

« Voylà, mes Dames, qui devroyt donner grande craincte à ceulx qui présument ce qui ne leur appartient. Et doibt bien augmenter le cueur aux Dames, voyans la

vertu de ceste jeune princesse et le bon sens de sa Dame d'honneur. Si à quelqu'une de vous advenoit pareil cas, le remède y est jà donné. — Il me semble, » dist Hircan, « que le grand gentil homme, dont vous avez parlé, estoit si despourveu de cueur, qu'il n'estoit digne d'être ramentu; car, ayant une telle occasion, ne debvoit, ne pour vieille ne pour jeune, laisser son entreprinse. Et fault bien dire que son cueur n'estoit pas tout plein d'amour, veu que la craincte de mort et de honte y trouva encores place. » Nomerfide respondit à Hircan : — « Et que eust faict le pauvre gentil homme, veu qu'il avoyt deux femmes contre luy? — Il debvoit tuer la vieille, » dist Hircan; « et quand la jeune se feust veue sans secours, eust esté demy vaincue. — Tuer! » dist Nomerfide; « vous vouldriez doncques faire d'un amoureux un meurdrier? Puis que vous avez ceste opinion, on doibt bien craindre de tumber en voz mains. — Si j'en estois jusques là, » dist Hircan, « je me tiendrois pour déshonoré si je ne venois à fin de mon intention. » A l'heure Geburon dist : — « Trouvez-vous estrange que une princesse, nourrie en tout honneur, soit difficille à prendre d'un seul homme? Vous devriez doncques beaucoup plus vous esmerveiller d'une pauvre

femme qui eschappa de la main de d
— Geburon, » dist Ennasuitte, « je v
donne ma voix à dire la cinquiesme N
velle; car je pense que vous en sçe
quelqu'une de ceste pauvre femme, qui
sera point fascheuse. — Puis que v
m'avez esleu à partie, » dist Geburon,
vous diray une histoire que je sçay, p
en avoir faict inquisition véritable
le lieu; et par là vous verrez que tou
sens et la vertu des femmes n'est pas
cueur et teste des princesses, ny t
l'amour et finesse en ceulx où le plus s
vent on estime qu'ilz soyent. »

Ve NOUVELLE

Deux Cordeliers de Nyort, passans la rivière au pont de Coullon, voulurent prendre par force la basteliere qui les passoit. Mais elle, sage et fine, les endormit si bien de paroles, que, leur accordant ce qu'ilz demandoyent, les trompa et meit entre les mains de la justice, qui les rendit à leur gardien pour en faire telle punition qu'ilz méritoyent.

Au port de Coullon, près de Nyort, y avoit une bastelière qui jour et nuict ne faisoit que passer un chacun. Advint que deux Cordeliers du dict Nyort passèrent la rivière tous seulz avecq elle. Et, pour ce que le passaige est un des plus longs qui soit en France, pour la garder d'ennuyer, vindrent à la prier d'amours ; à quoy elle leur feit la response qu'elle devoyt. Mais eux, qui pour le travail du chemyn n'estoient lassez, ne pour froideur de l'eaue refroidiz, ne aussi pour le refuz de la femme honteux, se délibérèrent tous deux la prendre par force ; ou, si elle se plaingnoit, la jetter dans la rivière. Elle, aussi sage et fine qu'ils estoient folz et malitieux, leur dist : « Je ne suis » pas si mal gratieuse que j'en fais le » semblant, mais je vous veulx prier de » m'octroyer deux choses, et puis vous » cognoistrez que j'ay meilleure envye » de vous obéyr, que vous n'avez de me » prier. » Les Cordeliers lui jurèrent par leur bon Sainct Françoys, qu'elle ne leur sçauroit demander chose qu'ils

n'octroiassent pour avoir ce qu'ilz désiroient d'elle. — « Je vous requiers pre-
» mièrement, » dit-elle, « que me juriez
» et promettiez que jamais à homme
» vivant nul de vous ne déclarera nostre
» affaire. » Ce que luy promisrent très-voluntiers. Et aussy elle leur dist : — « Que l'un après l'autre vueille prendre
» son plaisir de moy, car j'auroys trop
» de honte que tous deux me veissent
» ensemble. Regardez lequel me vouldra
» avoir le premier. » Ilz trouvèrent sa requeste très-juste, et accorda le jeune que le plus vieil commenceroit. Et en approchant d'une petite isle, elle dist au jeune : « Beau père, dictes là vos orai-
» sons jusques ad ce que j'aye mené
» vostre compaignon ici devant en une
» autre isle ; et si, à son retour, il se
» loue de moy, nous le lairrons icy et
» nous en irons ensemble. » Le jeune saulta dedans l'isle, attendant le retour de son compaignon, lequel la bastelière mena en une aultre. Et quand ilz furent au bord, faignant d'attacher son basteau à un arbre, luy dist : « Mon amy, re-
» gardez en quel lieu nous nous met-

» trons. » Le beau père entra en l'isle pour chercher l'endroict qui luy seroit plus à propos : mais, si tost qu'elle le veid à terre, donna un coup de pied contre l'arbre et se retira avecq son basteau dedans la rivière, laissant ces deux bons pères aux désertz, ausquels elle cria tant qu'elle peut : « Attendez, » messieurs, que l'ange de Dieu vous » vienne consoler, car de moy n'aurez » aujourd'huy chose qui vous puisse » plaire. »

Ces deux pauvres Religieux, congnoissans la tromperie, se mirent à genoulx sur le bord de l'eaue, la priant ne leur faire cette honte, et que, si elle les vouloyt doulcement mener au port, ilz luy promettoient de ne luy demander rien Mais, en s'en allant tousjours, leur disoit : — « Je serois doublement folle, » après avoir eschappé de voz mains, si » je m'y remettoys. » Et, en entrant au villaige, va appeller son mary et ceulx de la justice, pour venir prendre ces deux loups enraigez, dont, par la grace de Dieu, elle avoit eschappé de leurs dents : qui y allèrent si bien accompai-

gnez, qu'il ne demora grand ne petit, qui ne voulsist avoir part au plaisir de ceste chasse. Ces pauvres frères, voyans venir si grande compaignye, se cachoient chacun en son isle, comme Adam quand il se veid nud devant la face de Dieu. La honte meit leur péché devant leurs œilz, et la craincte d'estre pugniz les faisoit trembler si fort, qu'ilz estoient demy mortz. Mais cela ne les garda d'estre prins et mis prisonniers, qui ne fut sans estre mocquez et huez d'hommes et de femmes. Les uns disoient : « Ces beaux » pères qui nous preschent chasteté, et » puis la veulent oster à noz femmes ! » Et les aultres disoient : « Sont sépulchres » par dehors blanchiz, et par dedans » pleins de morts et pourriture. » Et puis une autre voix cryoit : « Par les » fruicts, congnoissez vous quels arbres » sont. » Croyez que tous les passaiges que l'Évangile dict contre les hypocrites furent alléguez contre ces pauvres prisonniers, lesquels, par le moyen du gardien, furent recoux et délivrez, qui en grand diligence les vint demander, asseurant ceulx de la justice qu'il en

feroyt plus grande pugnition que les séculiers n'oseroient faire ; et, pour satisfaire à partie, ils diroient tant de messes et prières qu'on les en vouldroit charger. Le juge accorda sa requeste, et luy donna les prisonniers, qui furent si bien chapitrez du gardien, qui estoit homme de bien, que oncques puis ne passèrent rivière sans faire le signe de la croix et se recommander à Dieu.

« Je vous prie, mes Dames, pensez, si ceste pauvre bastelière a eu l'esprit de tromper deux si malitieux hommes, que doivent faire celles qui ont tant leu et veu de beaux exemples, quand il n'y auroit que la bonté des vertueuses Dames qui ont passé devant leurs œilz, en sorte que la vertu des femmes bien nourryes se doit autant appeler coustume que vertu ? Mais de celles qui ne sçavent rien, qui n'oyent quasi en tout l'an deux bons sermons, qui n'ont le loisir que de penser à gaingner leur pauvre vie, et qui, si fort pressées, gardent soigneusement leur chasteté : c'est là où on congnoist la vertu, qui est naïfvement dedans le cueur, car où le sens et la force de l'homme est estimée moindre, c'est où

l'esperit de Dieu faict de plus grandes œuvres. Et bien malheureuse est la Dame qui ne garde bien soigneusement le trésor qui luy apporte tant d'honneur, estant bien gardé, et tant de déshonneur au contraire. » Longarine luy dist : — « Il me semble, Geburon, que ce n'est pas grand vertu de refuser un Cordelier, mais que plus tost seroit chose impossible de les aymer. — Longarine, » luy respondit Geburon, « celles qui n'ont point accoustumé d'avoir de tels serviteurs que vous, ne tiennent point fascheux les Cordeliers; car ils sont hommes aussy beaulx, aussi fortz et plus reposez que nous autres, qui sommes tous cassez du harnoys; et si parlent comme anges, et sont importuns comme diables; parquoy celles qui n'ont veu robbes que de bureau sont bien vertueuses, quand elles eschappent de leurs mains. » Nomerfide dist tout hault : — « Ha, par ma foy, vous en direz ce que vous vouldrez, mais j'eusse mieulx aymé estre jettée en la rivière que de coucher avec un Cordelier. » Oisille luy dist, en riant : — « Vous sçavez doncques bien nouer? » Ce que Nomerfide trouva bien mauvais, pensant qu'Oisille n'eust telle estime d'elle qu'elle désiroit; parquoy luy dist en colère : — « Il y en a qui ont refusé des personnes plus agréables que un

Cordelier, et n'en ont point fait sonner la trompette. » Oisille, se prenant à rire de la voir courroussée, luy dist : — « Encores moins ont-elles fait sonner le tabourin de ce qu'elles ont faict et accordé. » Geburon dist : — « Je voy bien que Nomerfide a envye de parler; parquoy je luy donne ma voix, affin qu'elle descharge son cueur sur quelque bonne Nouvelle. — Les propos passez, » dist Nomerfide, « me touchent si peu, que je n'en puis avoir ne joye ne ennuy. Mais, puisque j'ay vostre voix, je vous prie ouyr la myenne pour vous monstrer que, si une femme a esté séduicte en bien, il y en a qui le sont en mal. Et pour ce que nous avons juré de dire vérité, je ne la veulx celer; car, tout ainsy que la vertu de la bastelière ne honnore point les aultres femmes, si elles ne l'ensuyvent, aussi le vice d'une aultre ne les peut déshonorer. Escoutez doncques. »

VIe NOUVELLE

Un vieil borgne, valet de chambre du duc d'Alençon, averty que sa femme s'estoit amourachée d'un jeune homme, désirant en sçavoir la vérité, findit s'en aller pour quelques jours aux champs, dont il retourna si soudain que sa femme, sur laquelle il faisoit le guet, s'en apperceut, qui, la cuydant tromper, le trompa luy-mesme.

Il y avoit un vieil varlet de chambre de Charles, dernier duc d'Alençon; lequel avoit perdu un œil, et estoit marié avecq une femme beaucoup plus jeune que luy. Et pour ce que ses maistre et maistresse l'aymoient autant que homme de son estat qui fust en leur maison, ne pouvoit si souvent aller veoir sa femme qu'il eust bien voulu: qui fut occasion dont elle oublya

tellement son honneur et conscience, qu'elle alla aimer un jeune homme, dont à la longue le bruict fut si grand et mauvais que le mary en fut adverty. Lequel ne le pouvoyt croire, pour les grands signes d'amityé que luy monstroit sa femme. Toutesfois, un jour, il pensa d'en faire l'expérience, et de se venger, s'il pouvoit, de celle qui luy faisoit ceste honte. Et, pour ce faire, faignist s'en aller en quelque lieu auprès de là pour deux ou trois jours. Et incontinent qu'il fut party, sa femme envoya querir son homme, lequel ne fut pas demie heure avecq elle que voicy venir le mary qui frappa bien fort à la porte. Mais elle, qui le congneut, le dist à son amy, qui fut si estonné qu'il eust voulu estre au ventre de sa mère, mauldissant elle et l'amour qui l'avoient mis en tel dangier. Elle luy dist qu'il ne se soulciast point, et qu'elle trouveroit bien moien de l'en faire saillir sans mal ne honte; et qu'il s'habillast le plus tost qu'il pourroit. Ce temps pendant, frappoit le mary à la porte, appellant le plus hault qu'il pouvoyt sa femme. Mais elle faingnoit de ne

le congnoistre point, et disoit tout hault aux gens de léans : « Que ne vous levez-
» vous, et allez faire taire ceux qui font
» ce bruict à la porte? Est-ce mainte-
» nant l'heure de venir aux maisons des
» gens de bien? Si mon mary estoit icy,
» il vous en garderoyt! » Le mary, oyant la voix de sa femme, l'appella le plus hault qu'il peut : « Ma femme, ouvrez-
» moy! Me ferez-vous demorer icy jus-
» ques au jour? » Et quand elle veit que son amy estoit tout prest de saillir, en ouvrant sa porte, commença à dire à son mary : « O mon mary! que je suis
» bien aise de vostre venue! car je fai-
» sois un merveilleux songe; et estois
» tant aise, que jamais je ne receuz un
» tel contentement, pource qu'il me
» sembloit que vous aviez recouvert la
» veue de vostre œil. » Et, en l'embrassant et le baisant, le print par la teste, et luy bouchoit d'une main son bon œil, et luy demandant : « Voiez vous point
» mieulx que vous n'avez accoustumé? »
En ce temps, pendant qu'il ne véoyt goutte, feit sortir son amy dehors, dont le mary se doubta incontinent, et luy

dist : « Par Dieu, ma femme, je ne feray » jamais le guet sur vous; car, en vous » cuydant tromper, j'ay receu la plus » fine tromperie qui fut oncques in- » ventée. Dieu vous veulle amender; car » il n'est en la puissance d'homme du » monde de donner ordre en la malice » d'une femme, qui du tout ne la tuera. » Mais, puis que le bon traictement que » je vous ay faict n'a rien servy à vostre » amendement, peult-estre que le des- » pris que doresnavant j'en feray vous » chastira. » Et en ce disant, s'en alla et laissa sa femme bien désolée, qui, par le moyen de ses amis, excuses et larmes, retourna encores avecq luy.

« Par cecy, voyez-vous, mes Dames, combien est prompte et subtille une femme à eschapper d'un dangier. Et, si pour couvrir un mal son esperit a promtement trouvé remède, je pense que, pour en éviter un, ou pour faire quelque bien, son esperit seroit encores plus subtil; car le bon esperit, comme j'ay tousjours ouy dire, est le plus fort. » Hircan luy dist : — « Vous parlerez tant de finesses qu'il vous plaira, mais si ay-je telle opinion de vous, que, si le cas

vous estoit advenu, vous ne le sçauriez celer. — J'aymerois autant, » ce luy dist-elle, « que vous m'estimissiez la plus sotte femme du monde. — Je ne le dis pas, » respondit Hircan; « mais je vous estime bien celle qui plus tost s'estonneroit d'un bruict, que finement ne le feroit taire. — Il vous semble, » dist Nomerfide, « que chacun est comme vous, qui par un bruit en veult couvrir un autre. Mais il y a dangier que à la fin une couverture ruyne sa compaigne, et que le fondement soit tant chargé pour soustenir les couvertures, qu'il ruyne l'édifice. Mais, si vous pensez que les finesses dont chacun vous pense bien remply soient plus grandes que celles des femmes, je vous laisse mon rang pour nous racompter la septiesme histoire. Et, si vous voulez vous proposer pour exemple, je croys que vous nous apprendrez bien de la malice. — Je ne suis pas icy, » respondit Hircan, « pour me faire pire que je suis; car encores y en a-il qui plus que je ne le veulx en dient. » Et en ce disant, regarda sa femme qui luy dist souldain : — « Ne craingnez point pour moy à dire la vérité; car il me sera plus facille de ouyr racompter voz finesses, que de les avoir veu faire devant moy, combien qu'il n'y en ait nulle qui sceust diminuer l'amour que je vous

porte. » Hircan luy respondit : — « Aussy ne me plains-je pas de toutes les faulses opinions que vous avez eues de moy. Parquoy, puis que nous congnoissons l'un l'autre, c'est occasion de plus grande seureté pour l'advenir. Mais si ne suis-je si sot de racompter histoire de moy, dont la vérité vous puisse porter ennuy : toutesfois, j'en diray une d'un personnaige qui estoit bien de mes amys. »

VIIe NOUVELLE

Par la finesse et subtilité d'un marchant, une vieille est trompée et l'honneur de sa fille sauvé.

En la ville de Paris y avoyt un marchant amoureux d'une fille sa voisine, ou, pour mieulx dire, plus aymé d'elle qu'elle n'estoit de luy; car le semblant qu'il luy faisoit de l'aymer et chérir n'estoit que pour couvrir un amour plus hault et honnorable : mais elle, qui se consentoit d'estre trompée, l'aymoit tant, qu'elle avoyt oublié la façon dont les fẽmmes ont accoustumé de refuser les hommes. Ce marchant icy, après avoir esté long temps à prendre la peyne d'aller où il la pou-

voit trouver, la faisoit venir où il luy plaisoit, dont sa mère s'apperceut, qui estoit une très-honneste femme; et luy desfendit que jamais elle ne parlast à ce marchant, ou qu'elle la mettroyt en religion. Mais ceste fille, qui plus aymoit ce marchant qu'elle ne craignoit sa mère, le chercheoit plus que paravant. Et un jour, advint que, estant toute seulle en une garde-robbe, ce marchant y entra, lequel, se trouvant en lieu commode, se print à parler à elle le plus privément qu'il estoit possible. Mais quelque chambrière, qui le veyt entrer dedans, le courut dire à la mère, laquelle avecq une très-grande collère se y en alla. Et, quand la fille l'ouyt venir, dist en pleurant à ce marchant : « Hélas! mon amy, à » ceste heure me sera bien cher vendue » l'amour que je vous porte. Voicy ma » mère qui congnoistra ce qu'elle a tous- » jours crainct et doubté. » Le marchant, qui d'un tel cas ne fut point estonné, la laissa incontinent, et s'en alla au devant de la mère; et, en estendant les bras, l'embrassa le plus fort qu'il luy fut possible; et avecq ceste fureur dont il com-

mençoit d'entretenir sa fille, getta la pauvre femme vieille sur une couchette. Laquelle trouva si estrange cette façon, qu'elle ne sçavoit que luy dire, sinon : « Que voulez-vous ? Resvez-vous ? » Mais, pour cela, il ne laissoit de la poursuivre d'aussi près que si ce eust esté la plus belle fille du monde. Et n'eust esté qu'elle crya si fort que ses varletz et chamberières vindrent à son secours, elle eust passé le chemyn qu'elle craingnoyt que sa fille marchast. Parquoy, à force de bras, ostèrent ceste pauvre vieille d'entre les mains du marchant, sans que jamais elle peust sçavoir l'occasion pourquoy il l'avoyt ainsy tourmentée. Et, durant cela, se sauva sa fille en une maison auprès où il y avoit des nopces, dont le marchant et elle ont maintesfois ri ensemble depuis aux despens de la femme vieille, qui jamais ne s'en apperceut.

« Par cecy, voyez-vous, mes Dames, que la finesse d'un homme a trompé une vieille et saulvé l'honneur d'une jeune. Mais qui vous nommeroyt les personnes, ou qui eust

vu la contenance de ce marchant et l'estonnement de ceste vieille, eust eu grand paour de sa conscience, s'il se fust gardé de rire. Il me suffit que je vous preuve, par ceste histoire, que la finesse des hommes est aussi prompte et secourable au besoing que celle des femmes, à fin, mes Dames, que vous ne craigniez point de tumber entre leurs mains; car, quand vostre esperit vous défauldra, vous trouverez le leur prest à couvrir vostre honneur. » Longarine luy dist : — « Vrayement, Hircan, je confesse que le compte est trop plaisant et la finesse grande, mais si n'est-ce pas un exemple que les filles doyvent ensuivre. Je croy bien qu'il y en a à qui vous vouldriez le faire trouver bon : mais si n'estes-vous pas si sot de vouloir que vostre femme, ne celle dont vous aymez mieulx l'honneur que le plaisir, voulussent jouer à tel jeu. Je croy qu'il n'y en a point un qui de plus près les regardast, ne qui mieulx les engardast que vous. — Par ma foy, » dist Hircan, « si celle que vous dictes avoyt faict un pareil cas, et que je n'en eusse rien sceu, je ne l'en estimerois pas moins. Et si je ne sçay si quelcun en a point faict d'aussy bons, dont le celer met hors de peine. » Parlamente ne se peut garder de dire : — « Il est impossible que l'homme mal faisant ne soit

soupsonneux; mais bien heureux celluy sur lequel on ne peult avoir soupson par occasion donnée. » Longarine dit : — « Je n'ay guères veu grand feu de quoy ne vinst quelque fumée; mais j'ay bien veu la fumée où il n'y avoit point de feu. Car aussi souvent est soupsonné par les mauvais le mal où il n'est point, que congneu là où il est. » A l'heure Hircan luy dist : — « Vrayement, Longarine, vous en avez si bien parlé en soustenant l'honneur des Dames à tort soupsonnées, que je vous donne ma voix pour dire la huictiesme Nouvelle; par ainsy que vous ne nous faciez point pleurer, comme a faict ma Dame Oisille, par trop louer les femmes de bien. » Longarine, en se prenant bien fort à rire, commencea à dire : — « Puisque vous avez envye que je vous face rire, selon ma coustume, si ne sera-ce pas aux despens des femmes; et si diray chose pour monstrer combien elles sont aisées à tromper, quand elles mettent leur fantaisye à la jalousye, avecq une estime de leur bon sens de vouloir tromper leurs mariz. »

VIIIe NOUVELLE

Bornet, ne gardant telle loyauté à sa femme qu'elle à luy, eut envie de coucher avec sa chamberière, et déclara son entreprinse à un sien compagnon, qui, soubz espoir d'avoir part au butin, luy porta telle faveur et ayde, que, pensant coucher avec sa chamberière, il coucha avec sa femme, au desceu de laquelle il feit participer son compagnon au plaisir qui n'appartenoit qu'à luy seul, et se feit coqu soy-mesme, sans la honte de sa femme.

En la Comté d'Alletz, y avoit un homme, nommé Bornet, qui avoit espouzé une honneste femme de bien, de laquelle il aymoit l'honneur et la réputation, comme je croy que tous les maryz qui sont icy font de leurs femmes. Et combien qu'il voulust que la sienne luy gardast loyaulté, si ne vouloit-il pas que la loy fust esgale à tous

deux; car il alla estre amoureux de sa chamberière, auquel change il ne gaignoit que le plaisir qu'apporte quelquefois la diversité des viandes. Il avoit un voisin de pareille condition que luy, nommé Sandras, tabourin et cousturier; et y avoit entre eulx telle amytié, que, horsmis la femme, n'avoient rien party ensemble. Parquoy il déclara à son amy l'entreprinse qu'il avoyt sur sa chamberière, lequel non seullement le trouva bon, mais ayda de tout son pouvoir à la parachever, espérant avoir part au butin. La chamberière, qui ne s'y voulut consentir, se voyant pressée de tous costez, le alla dire à sa maistresse, la priant de luy donner congé de s'en aller chez ses parens; car elle ne pouvoit plus vivre en ce torment. La maistresse, qui aymoit bien fort son mary, duquel souvent elle avoyt eu soupson, fut bien aise d'avoir gaigné ce poinct sur luy, et de luy pouvoir monstrer justement qu'elle en avoyt eu doubte. Dist à sa chamberière : « Tenez » bon, m'amye; tenez peu à peu bons » propos à mon mary, et puis après luy » donnez assignation de coucher avecq

» vous en ma garde-robbe; et ne faillez » à me dire la nuict qu'il devra venir, » et gardez que nul n'en sçache rien. » La chamberière feit tout ainsy que sa maistresse luy avoit commandé, dont le maistre fut si ayse, qu'il en alla faire la feste à son compaignon, lequel le pria, veu qu'il avoyt esté du marché, d'en avoir le demorant. La promesse faicte et l'heure venue, s'en alla coucher le maistre, comme il cuydoit, avec sa chamberière. Mais sa femme, qui avoit renoncé à l'auctorité de commander pour le plaisir de servir, s'estoit mise en la place de sa chamberière; et receut son mary non comme femme, mais feignant la contenance d'une fille estonnée, si bien que son mary ne s'en apperceut point.

Je ne vous sçaurois dire lequel estoit plus aise des deux, ou luy de penser tromper sa femme, ou elle de tromper son mary. Et quand il eut demouré avecq elle, non selon son vouloir, mais selon sa puissance, qui sentoit le vieil marié, s'en alla hors de la maison, où il trouva son compaignon, beaucoup plus eune et plus fort que luy; et luy feit la

feste d'avoir trouvé la meilleure robbe qu'il avoyt point veue. Son compaignon luy dist : « Vous sçavez que vous m'avez » promis? — Allez doncques vistement, » dist le maistre, « de paour qu'elle ne se » liève, ou que ma femme ayt affaire » d'elle. » Le compaignon s'y en alla, et trouva encores ceste mesme chamberière que le mary avoyt mescongneue, laquelle, cuydant que ce fust son mary, ne le refusa de chose que luy demandast (j'entends *demander* pour *prendre,* car il n'osoit parler). Il y demoura bien plus longuement que non pas le mary; dont la femme s'esmerveilla fort, car elle n'avoyt point accoustumé d'avoir telles nuictées : toutesfoys, elle eut patience, se réconfortant aux propos qu'elle avoit délibéré de luy tenir le lendemain, et à la mocquerie qu'elle luy feroyt recepvoir. Sur le poinct de l'aube du jour, cest homme se leva d'auprès d'elle, et en se jouant à elle, au partir du lict, luy arracha un anneau qu'elle avoit au doigt, duquel son mary l'avoyt espousée; chose que les femmes de ce païs gardent en grande superstition, et honorent fort une

femme qui garde tel anneau jusques à la mort. Et, au contraire, si par fortune le perd, elle est désestimée, comme ayant donné sa foy à aultre que à son mary. Elle fut très-contente qu'il luy ostast, pensant qu'il seroit seur tesmoignage de sa tromperie qu'elle luy avoit faicte.

Quand le compaignon fut retourné devers le maistre, il luy demanda : « Et » puis? » Il luy respondit qu'il estoit de son opinion, et que, s'il n'eust crainct le jour, encores y fust-il demouré. Ilz se vont tous deux reposer le plus longuement qu'ilz peurent. Et, au matin, en s'habillant, apperceut le mary l'anneau que son compaignon avoyt au doigt, tout pareil à celuy qu'il avoit donné à sa femme en mariaige, et demanda à son compaignon, qui le luy avoit donné? Mais, quand il entendit qu'il l'avoyt arraché du doigt de la chamberière, fut fort estonné; et commença à donner de la teste contre la muraille, disant : « Ha » vertu Dieu! me serois-je bien faict » coqu moy-mesme, sans que ma femme » en sceust rien? » Son compaignon, pour le réconforter, luy dist : — « Peult-

» estre que vostre femme baille son an-
» neau en garde au soir à sa chambe-
» rière? » Mais, sans rien respondre, le mary s'en va à sa maison, là où il trouva sa femme plus belle, plus gorgiase et plus joieuse qu'elle n'avoyt accoustumé, comme celle qui se resjouyssoit d'avoir saulvé la conscience de sa chamberière, et d'avoir expérimenté jusques au bout son mary, sans rien y perdre que le dormir d'une nuict. Le mary, la voyant avecq ce bon visaige, dist en soy-mesmes : Si elle sçavoyt ma bonne fortune, elle ne me feroyt pas si bonne chère. Et, en parlant à elle de plusieurs propos, la print par la main, et advisa qu'elle n'avoit point l'anneau, qui jamais ne luy partoit du doigt; dont il devint tout transy; et luy demanda en voix tremblante : « Qu'avez-vous faict de vostre anneau? » Mais elle, qui fut bien aise qu'il la mettoit au propos qu'elle avoit envye de luy tenir, luy dist : — « O le plus meschant de
» tous les hommes! A qui est-ce que
» vous le cuydez avoir osté? Vous pen-
» siez bien que ce fust à ma chambe-
» rière, pour l'amour de laquelle avez

» despendu plus de deux pars de voz
» biens, que jamays vous ne feistes pour
» moy; car, à la première fois que vous
» y estes venu coucher, je vous ay jugé
» tant amoureux d'elle qu'il n'estoit pos-
» sible de plus. Mais, après que vous
» fustes sailly dehors et puis encores re-
» tourné, sembloit que vous fussiez un
» diable sans ordre ne mesure. O mal-
» heureux! pensez quel aveuglement
» vous a prins de louer tant mon corps
» et mon embonpoinct, dont par si long-
» temps avez esté jouyssant, sans en
» faire grande estime? Ce n'est doncques
» pas la beaulté ne l'embonpoinct de
» vostre chamberière qui vous a faict
» trouver ce plaisir si agréable, mais c'est
» le péché infame de la vilaine concu-
» piscence qui brusle vostre cueur, et
» vous rend tous les sens si hébestez,
» que, par la fureur en quoy vous met-
» toit l'amour de vostre chamberière, je
» croy que vous eussiez prins une chèvre
» coiffée pour une belle fille. Or il est
» temps, mon mary, de vous corriger,
» et de vous contenter autant de moy,
» en me cognoissant vostre et femme de

» bien, que vous avez faict, pensant que
» je fusse une pauvre meschante. Ce que
» j'ay faict a esté pour vous retirer de
» vostre malheurté, afin que, sur vostre
» vieillesse, nous vivions en bonne amityé
» et repos de conscience. Car, si vous
» voulez continuer la vie passée, j'ayme
» mieulx me séparer de vous, que de
» veoir de jour en jour la ruyne de
» vostre ame, de vostre corps et de voz
» biens, devant mes œils. Mais, s'il vous
» plait congnoistre vostre faulce opi-
» nion, et vous délibérer de vivre selon
» Dieu, gardant ses commandemens,
» j'oublieray toutes les faultes passées,
» comme je veulx que Dieu oublye l'in-
» gratitude à ne l'aimer comme je doibz.»
Qui fut bien désespéré, ce fut ce pauvre mary, voyant sa femme tant saige, belle et chaste, avoir esté délaissée de luy pour une qui ne l'aymoit pas; et qui, pis est, avoir esté si malheureux, que de la faire meschante sans son sceu, et faire participant un aultre au plaisir qui n'estoit que pour luy seul. Parquoy se forgea en luy-mesme les cornes de perpétuelle mocquerie. Mais, voyant sa femme assez

courroucée de l'amour qu'il avoit portée à sa chamberière, se garda bien de luy dire le meschant tour qu'il luy avoit faict; et, en luy demandant pardon, avecq promesse de changer entièrement sa mauvaise vie, luy rendit l'anneau qu'il avoyt reprins de son compaignon, auquel il pria de ne révéler sa honte. Mais, comme toutes choses dictes à l'oreille sont preschées sur le toict quelque temps après, la vérité fut congneue, et l'appelloit-on *coqu*, sans honte de sa femme.

« Il me semble, mes Dames, que, si tous ceulx qui ont faict de pareilles offences à leurs femmes estoient pugniz de pareille pugnition, Hircan et Saffredent devroient avoir belle paour. Saffredent luy dist : « Et dea, Longarine, n'y en a-il point d'autre en la compaignye mariez, que Hircan et moy? — Si a bien, » dist-elle, « mais non pas qui voulsissent jouer un tel tour. — Où avez-vous veu, » dist Saffredent, « que nous ayons pourchassé les chamberières de noz femmes? — Si celles à qui touche, » dit Longarine, « vouloient dire la vérité, l'on trouveroit bien chamberière à qui l'on a donné congé avant son quartier. — Vraye-

ment, » ce dist Geburon, « vous estes une bonne Dame, qui, en lieu de faire rire la compaignye, comme vous aviez promis, mettez ces deux pauvres gens en collère. — C'est tout un, » dist Longarine; « mais qu'ilz ne viennent point à tirer leurs espées, leur collère ne fera que redoubler nostre rire. — Mais il est bon, » dist Hircan, « que, si nos femmes vouloient croire ceste Dame, elle brouilleroit le meilleur mesnaige qui soyt en la compaignye. — Je sçay bien devant qui je parle, » dist Longarine; « car vos femmes sont si saiges et vous ayment tant, que, quand vous leur feriez des cornes aussi puissantes que celles d'un daim, encores voudroient-elles persuader elles et tout le monde, que ce sont chappeaulx de roses. » La compaignye et mesmes ceulx à qui il touchoit se prindrent tant à rire, qu'ilz meirent fin à leur propos. Mais Dagoucin, qui encores n'avoyt sonné mot, ne se peut tenir de dire : — « L'homme est bien desraisonnable, quand il a de quoy se contenter, et veult chercher autre chose. Car j'ay veu souvent, pour cuyder mieulx avoir et ne se contenter de la suffisance, que l'on tombe au pis; et si n'est-l'on point plainct, car l'inconstance est toujours blasmée. » Simontault luy dist : — « Mais que ferez-vous à ceulx qui n'ont pas trouvé

leur moictyé? Appellez-vous inconstance, de la chercher en tous les lieux où l'on peut la trouver? — Pour ce que l'homme ne peult sçavoir, » dist Dagoucin, « où est ceste moictyé dont l'unyon est si esgale que l'un ne diffère de l'autre, il fault qu'il s'arreste où l'amour le contrainct; et que, pour quelque occasion qu'il puisse advenir, ne change le cueur ne la volunté : car, si celle que vous aymez est tellement semblable à vous et d'une mesme volunté, ce sera vous que vous aymerez, et non pas elle. — Dagoucin, » dist Hircan, « vous voulez tomber en une faulse opinion; comme si nous devions aymer les femmes sans estre aymés! — Hircan, » dist Dagoucin, « je veulx dire que, si nostre amour est fondé sur la beaulté, bonne grace, amour et faveur d'une femme, et nostre fin soit plaisir, honneur ou proffict, l'amour ne peult longuement durer; car, si la chose sur quoy nous la fondons défault, nostre amour s'envolle hors de nous. Mais je suis ferme à mon opinion, que celluy qui ayme, n'ayant aultre fin ne désir que bien aymer, laissera plus tost son ame par la mort, que ceste forte amour saille de son cueur. — Par ma foy, » dist Simontault, « je ne croys pas que jamais vous ayez esté amoureux; car, si vous aviez senty le feu comme les aultres, vous ne

nous peindriez icy la chose publicque de Platon, qui s'escript et ne s'expérimente poinct. — Si j'ay aymé, » dist Dagoucin, « j'ayme encores, et aymeray tant que vivray. Mais j'ay si grand paour que la démonstration face tort à la perfection de mon amour, que je crains que celle de qui je debvrois désirer l'amityé semblable, l'entende : et mesmes je n'ose penser ma pensée, de paour que mes œils en révèlent quelque chose; car, tant plus je tiens ce feu celé et couvert, et plus en moy croist le plaisir de sçavoir que j'ayme perfaictement. — Ha, par ma foy, » dist Geburon, « si ne croys-je pas que vous ne fussiez bien ayse d'estre aymé. — Je ne dis pas le contraire, » dist Dagoucin; « mais, quand je seroys tant aymé que j'ayme, si n'en sçauroyt croistre mon amour, comme elle ne sçauroyt diminuer pour n'estre si très-aymé que j'ayme fort. » A l'heure, Parlamente, qui soupsonnoit ceste fantaisie, luy dist : — « Donnez-vous garde, Dagoucin; car j'en ay veu d'aultres que vous, qui ont mieulx aymé mourir que parler. — Ceulx-là, ma Dame, » dist Dagoucin, « estimé-je très-heureux. — Voire, » dist Saffredent, « et dignes d'estre mis au rang des innocens, desquels l'Église chante : *Non loquendo, sed moriendo confessi sunt.* J'en ay ouy tant

parler de ces transiz d'amours, mais encores jamays je n'en veis mourir un. Et puis que je suis eschappé, veu les ennuiz que j'en ay porté, je ne pensay jamais que autre en puisse mourir. — Ha, Saffredent! » dist Dagoucin, « où voulez-vous doncques estre aymé? Et ceulx de vostre opinion ne meurent jamais. Mais j'en sçay assez bon nombre qui ne sont mortz d'autre maladye que d'aymer parfaictement. — Or, puisque en sçavez des histoires, » dist Longarine, « je vous donne ma voix pour nous en racompter quelque belle, qui sera la neufviesme de ceste Journée. — A fin, » dist Dagoucin, « que les signes et miracles, suyvant ma véritable parole, vous puissent induire à y adjouster foy, je vous allègueray ce qui advint il n'y a pas trois ans. »

IXe NOUVELLE

La parfaicte amour qu'un gentil homme portoit à une Damoyselle, par estre trop celée et méconnue, le mena à la mort, au grand regret de s'amye.

ENTRE Daulphiné et Provence, y avoit un gentil homme beaucoup plus riche de vertu, beaulté et honnesteté, que d'autres biens, lequel ayma fort une Damoyselle, dont je ne diray le nom, pour l'amour de ses parens qui sont venuz de bonnes et grandes maisons; mais asseurez-vous que la chose est véritable. Et, à cause qu'il n'estoit de maison de mesme qu'elle, il n'osoyt descouvrir son affection; car l'amour qu'il luy portoit estoyt si grande et parfaicte, qu'il eust mieulx aymé mou-

rir que désirer une chose qui eust esté à son déshonneur. Et se voiant de si bas lieu au pris d'elle, n'avoyt nul espoir de l'espouser. Parquoy son amour n'estoit fondée sur nulle fin, synon de l'aymer de tout son pouvoir le plus parfaictement qu'il luy estoit possible; ce qu'il feyt si longuement que à la fin elle en eut quelque congnoissance. Et, voiant l'honneste amityé qu'il luy portoit tant pleine de vertu et bon propos, se sentoit honorée d'estre aymée d'un si vertueux personnaige; et luy faisoit tant de bonne chère, que celuy, qui n'avoit nulle prétente à mieulx, se contentoit toutesfois. Mais la malice, ennemye de tout repos, ne peut souffrir ceste vie honneste et heureuse; car quelques uns allèrent dire à la mère de la fille, qu'ilz se esbahissoient que ce gentil homme pouvoyt tant faire en sa maison, et que l'on soupsonnoit que la fille le y tenoit plus que aultre chose; avecq laquelle on le voyoit souvent parler. La mère, qui ne doubtoit en nulle façon de l'honnesteté du gentil homme, dont elle se tenoit aussi asseurée que nul de ses enfans, fut

fort marrye d'entendre que on le prenoit en mauvaise part; tant que à la fin, craingnant le scandale par la malice des hommes, le pria pour quelque temps de ne hanter pas sa maison, comme il avoit accoustumé : chose qu'il trouva de dure digestion, sachant que les honnestes propos qu'il tenoyt à sa fille ne méritoient point tel eslongnement. Toutesfois, pour faire taire les mauvaises langues, se retira tant de temps, que le bruict cessa; et y retourna comme il avoyt accoustumé; l'absence duquel n'avoit amoindry sa bonne volunté. Mais, estant en sa maison, entendit que l'on parloyt de marier ceste fille avecq un gentil homme qui luy sembla n'estre point si riche, qu'il luy deust tenir ce tort d'avoir s'amie plus tost que luy. Et commença à prendre cueur et emploier ses amys pour parler de sa part, pensant que, si le choix estoit baillé à la Damoiselle, qu'elle le préfèreroit à l'autre. Toutesfois, la mère de la fille et les parens, pource que l'autre estoyt beaucoup plus riche, l'esleurent; dont le pauvre gentil homme print tel desplaisir, sa-

chant que s'amye perdoit autant de contentement que luy, que peu à peu, sans autre maladye, commença à diminuer, et en peu de temps changea de telle sorte qu'il sembloyt qu'il couvrist la beaulté de son visaige du masque de la mort, où d'heure en heure il alloyt joyeusement.

Si est-ce qu'il ne se peut garder le plus souvent d'aller parler à celle qu'il aymoit tant. Mais à la fin, que la force luy défailloyt, il fut contrainct de garder le lict, dont il ne voulut advertir celle qu'il aymoit, pour ne luy donner part de son ennuy. Et, se laissant ainsy aller au désespoir et à la tristesse, perdit le boire et le manger, le dormir et le repos, en sorte qu'il n'estoit possible de le recongnoistre, pour la meigreur et estrange visaige qu'il avoyt. Quelcun en advertit la mère de s'amye, qui estoit Dame fort charitable, et d'autre part aymoit tant le gentil homme, que, si tous les parens eussent esté de l'opinion d'elle et de sa fille, ilz eussent préféré l'honnesteté de luy à tous les biens de l'autre; mais les parens du costé du père n'y vouloient entendre. Toutesfois, avecq sa fille, alla

visiter le pauvre malheureux, qu'elle trouva plus mort que vif. Et, congnoissant la fin de sa vie approcher, s'estoyt le matin confessé et receu le sainct sacrement, pensant mourir sans plus veoir personne. Mais luy, à deux doigtz de la mort, voyant entrer celle qui estoit sa vie et résurrection, se sentit si fortiffié, qu'il se jetta en sursault sur son lict, disant à la Dame : « Quelle occasion vous » a esmeue, ma Dame, de venir visiter » celluy qui a desjà le pied en la fosse, » et de la mort duquel vous estes la » cause ? — Comment, » ce dist la Dame, « seroyt-il bien possible que celluy que » nous aymons tant peust recevoir la » mort par nostre faulte ? Je vous prie, » dictes-moy pour quelle raison vous » tenez ces propos ? — Ma Dame, » ce dist-il, « combien que tant qu'il m'a esté » possible j'ay dissimulé l'amour que j'ay » porté à ma Damoyselle vostre fille, si » est-ce que mes parens, parlans du ma- » riage d'elle et de moy, en ont plus dé- » clairé que je ne voulois, veu le mal- » heur qui m'est advenu d'en perdre » l'espérance, non pour mon plaisir par-

» ticulier, mais pour ce que je sçay que
» avecq nul aultre ne sera jamais si bien
» traictée ne tant aymée qu'elle eust esté
» avecq moy. Le bien que je voys qu'elle
» pert du meilleur et plus affectionné
» amy qu'elle ayt en ce monde, me faict
» plus de mal que la perte de ma vie,
» que pour elle seule je voulois conser-
» ver : toutesfois, puis qu'elle ne luy
» peult de rien servir, ce m'est grand
» gain de la perdre. » La mère et la fille,
oyans ces propos, meirent peyne de le
réconforter; et luy dit la mère : — « Pre-
» nez bon couraige, mon amy, et je vous
» prometz ma foy, que, si Dieu vous
» redonne santé, jamais ma fille n'aura
» autre mary que vous. Et voylà ci-
» présente à laquelle je commande de
» vous en faire la promesse. » La fille,
en pleurant, meit peyne de luy donner
seurté de ce que sa mère promettoyt.
Mais luy, congnoissant bien que quant
il auroyt la santé, il n'auroyt pas s'amye,
et que les bons propos qu'elle tenoyt
n'estoient seulement que pour essaier à
le faire un peu revenir, leur dist que, si
ce langaige luy eust esté tenu il y avoyt

trois mois, il eust esté le plus sain et le plus heureux gentil homme de France ; mais que le secours venoit si tard qu'il ne pouvoit plus estre creu ne espéré. Et quant il veid qu'elles s'esforçoient de le faire croyre, il leur dist : — « Or, puis » que je voy que vous me promettez le » bien que jamais ne peut advenir, en- » cores que vous le voulsissiez, pour la » foiblesse où je suys, je vous en de- » mande un beaucoup moindre que ja- » mays je n'euz la hardiesse de requérir. » A l'heure toutes deux le luy jurèrent, et qu'il demandast hardiment : — « Je vous » supplie, » dist-il, « que vous me don- » niez entre mes bras celle que vous me » promettez pour femme ; et luy com- » mandiez qu'elle m'embrasse et baise. » La fille, qui n'avoyt accoustumé telles privaultez, en cuyda faire difficulté ; mais la mère le luy commanda expressément, voiant qu'il n'y avoit plus en luy sentiment ne force d'homme vif. La fille doncques, par ce commandement, s'advança sur le lict du pauvre malade, luy disant : « Mon amy, je vous prie, res- » jouyssez-vous ! » Le pauvre languis-

sant, le plus fortement qu'il peut, estendit ses bras tous desnuez de chair et de sang, et avecq toute la force de ses os embrassa la cause de sa mort; et, en la baisant de sa froide et pasle bouche, la tint le plus longuement qu'il luy fut possible; et puis luy dist : « L'amour que » je vous ay portée a esté si grande et » honneste, que jamais, hors mariaige, » ne soubzhaitay de vous que le bien » que j'en ay maintenant; par faulte du- » quel et avecq lequel je rendray joyeu- » sement mon esprit à Dieu, qui est » parfaicte amour et charité, qui con- » gnoist la grandeur de mon amour et » honnesteté de mon désir; le suppliant, » ayant mon désir entre mes bras, re- » cepvoir entre les siens mon esperit. » Et, en ce disant, la reprint entre ses bras par une telle véhémence que, le cueur affoibly ne pouvant porter cest esfort, fut abandonné de toutes ses vertuz et esperitz; car la joye les feit tellement dilater que le siège de l'ame luy faillyt, et s'envolla à son Créateur. Et combien que le pauvre corps demorast sans vie longuement, et, par ceste occasion, ne

pouvant plus tenir sa prinse; l'amour que la Damoiselle avoyt tousjours celée se déclaira à l'heure si fort que la mère et les serviteurs du mort eurent bien affaire à séparer ceste union; mais à force ostèrent la vive, pire que morte, d'entre les bras du mort, lequel ilz feirent honnorablement enterrer. Et le triomphe des obsèques furent les larmes, les pleurs et les crys de ceste pauvre Damoiselle, qui d'autant plus se déclaira après la mort, qu'elle estoyt dissimulée durant la vie, quasi comme satisfaisant au tort qu'elle luy avoyt tenu. Et depuis (comme j'ay ouy dire), quelque mary qu'on luy donnast pour l'appaiser, n'a jamays eu joye en son cueur.

« Que vous semble-il, Messieurs, qui n'avez voulu croyre à ma parole, que cest exemple ne soyt pas suffisant pour vous faire confesser que parfaicte amour mène les gens à la mort, par trop estre celée et mescongneue? Il n'y a nul de vous, qui ne congnoisse les parens d'un cousté et d'autre; parquoy n'en pouvez plus doubter, et

nul qui ne l'a expérimenté ne le peult croire. » Les Dames, oyans cela, eurent toutes la larme à l'œil; mais Hircan leur dist : — « Voylà le plus grand fol dont je ouys jamais parler! Est-il raisonnable, par vostre foy, que nous mourions pour les femmes, qui ne sont faictes que pour nous, et que nous craignions leur demander ce que Dieu leur commande de nous donner? Je n'en parle pour moy ne pour tous les mariez; car j'ay autant ou plus de femmes qu'il m'en fault : mais je diz cecy pour ceulx qui en ont nécessité, lesquelz il me semble estre sotz de craindre celles à qui ilz doyvent faire paour. Et ne voyez-vous pas bien le regret que ceste pauvre Damoiselle avoyt de sa sottise? Car, puis qu'elle embrassoyt le corps mort (chose répugnante à nature), elle n'eust point refusé le corps vivant, s'il eust usé d'aussi grande audace qu'il feit de pitié en mourant. — Toutesfoys, » dist Oisille, « si monstra bien le gentil homme l'honneste amityé qu'il luy portoit, dont il sera à jamais louable devant tout le monde; car trouver chasteté en un cueur amoureux, c'est chose plus divine que humaine. — Ma Dame, » dit Saffredent, « pour confirmer le dire de Hircan, auquel je me tiens, je vous supplye croire que Fortune ayde aux audacieux, et qu'il

n'y a homme, s'il est aymé d'une Dame (mais qu'il le sçache poursuivre saigement et affectionnément), qu'à la fin n'en ait tout ce qu'il demande ou partye; mais l'ignorance et la folle craincte faict perdre aux hommes beaucoup de bonnes advantures, et fondent leur perte sur la vertu de leur amye, laquelle n'ont jamais expérimentée du bout du doigt seullement; car oncques place bien assaillye ne fut, qu'elle ne fust prinse. — Mais, » dist Parlamente, « je m'esbahys de vous deux comme vous osez tenir telz propos! Celles que vous avez aymées ne vous sont guères tenues, ou vostre adresse a esté en si meschant lieu que vous estimez les femmes toutes pareilles? — Ma Dame, » dist Saffredent, « quant est de moy, je suis si malheureux que je n'ay de quoy me vanter; mais si ne puis-je tant attribuer mon malheur à la vertu des Dames, que à la faulte de n'avoir assez saigement entreprins ou bien prudemment conduict mon affaire; et n'allègue pour tous docteurs, que la vieille du *Roman de la Rose,* laquelle dict :

> Nous sommes faictz, beaulx filz, sans doubtes,
> Toutes pour tous, et tous pour toutes.

Parquoy je ne croiray jamais que, si l'amour

est une fois au cueur d'une femme, l'homme n'en ait bonne yssue, s'il ne tient à sa besterie. » Parlamente dit : — « Et si je vous en nommois une, bien aimante, bien requise, pressée et importunée, et toutesfoys femme de bien, victorieuse de son cueur, de son corps, d'amour et de son amy, advoueriez-vous que la chose véritable seroyt possible? — Vrayement, » dist-il, « ouy. — Lors, » dist Parlamente, « vous seriez tous de dure foy, si vous ne croyez cest exemple. » Dagoucin luy dist : — « Ma Dame, puis que j'ay prouvé par exemple l'amour vertueuse d'un gentil homme jusques à la mort, je vous supplie, si vous en sçavez quelqu'une autant à l'honneur de quelque Dame, que vous la nous veuillez dire pour la fin de ceste Journée; et ne craignez point à parler longuement, car il y a encores assez de temps pour dire beaucoup de bonnes choses. — Et puis que le dernier reste m'est donné, » dist Parlamente, « je ne vous tiendray point longuement en parolles; car mon histoire est si belle et si véritable, qu'il me tarde que vous la sachiez comme moy. Et combien que je ne l'aye veue, si m'a-elle esté racomptée par un de mes plus grands et entiers amys, à la louange de l'homme du monde qu'il avoyt le plus aymé. Et me conjura que si

jamais je venois à la racompter, je voulusse changer le nom des personnes; parquoy tout cela est véritable, horsmis les noms, les lieux et le pays. »

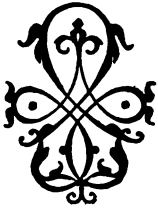

Xe NOUVELLE

Floride, après le décès de son mary, et avoir vertueusement résisté à Amadour, qui l'avoit pressée de son honneur jusques au bout, s'en alla rendre religieuse au monastère de Jésus.

EN la Comté d'Arande en Arragon, y avoit une Dame, qui, en sa grande jeunesse, demeura vefve du Comte d'Arande avecq un fils et une fille, laquelle fille se nommoit Flo-

ride. La dicte Dame meyt peine de nourrir ses enfans en toutes les vertuz et honestetez qui appartiennent à seigneurs et gentilz hommes; en sorte que sa maison eut le bruict d'une des honnorables qui fust point en toutes les Espaignes. Elle alloyt souvent à Tollette, où se tenoit le Roy d'Espaigne; et quand elle venoyt à Sarragosse, qui estoit près de sa maison, demoroit longuement avecq la Royne et à la cour, où elle estoit autant estimée que Dame pourroit estre. Une fois, allant devers le Roy, selon sa coustume, lequel estoit à Sarragosse, en son chasteau de la Jasserye, ceste Dame passa par un villaige qui estoit au viceroy de Cathaloigne, lequel ne bougeoyt point de dessus la frontière de Parpignan, à cause des grandes guerres qui estoient entre les Roys de France et d'Espaigne; mais, à ceste heure-là, y estoit la paix, en sorte que le viceroy avec tous les cappitaines estoient venuz faire la révérence au Roy. Sçachant ce viceroy que la Comtesse d'Arande passoit par sa terre, alla au devant d'elle, tant pour l'amitié ancienne

qu'il luy portoit que pour l'honorer comme parente du Roy. Or, il avoit en sa compaignie plusieurs honnestes gentilz hommes qui, par la fréquentation des longues guerres, avoient acquis tant d'honneur et bon bruict, que chascun qui les pouvoit veoir et hanter se tenoit heureux. Et, entre les autres, y en avoit un nommé Amadour, lequel combien qu'il n'eust que dix-huict ou dix-neuf ans, si avoit-il la grace tant asseurée et le sens si bon, que on l'eust jugé entre mil digne de gouverner une chose publique. Il est vray que ce bon sens-là estoit accompaigné d'une si grande et naïfve beaulté, qu'il n'y avoyt œil qui ne se tinst content de le regarder; et si la beaulté estoit tant exquise, la parolle la suyvoit de si près que l'on ne sçavoit à qui donner l'honneur, ou à la grace, ou à la beaulté, ou au bien parler. Mais ce qui le faisoit encores plus estimer, c'estoit sa grande hardiesse, dont le bruict n'estoit empesché pour sa jeunesse; car en tant de lieux avoit déjà monstré ce qu'il sçavoit faire, que non seulement les Espaignes, mais la France et l'Italie esti-

moient grandement ses vertuz, pource que, à toutes les guerres qui avoyent esté, il ne se estoit point espargné; et, quand son païs estoit en repos, il alloit chercher la guerre aux lieux estranges, où il estoit aymé et estimé d'amis et d'ennemis.

Ce gentil homme, pour l'amour de son cappitaine, se trouva en ceste terre où estoit arrivée la Comtesse d'Arande; et en regardant la beauté et bonne grace de sa fille Floride, qui pour l'heure n'avoit que douze ans, se pensa en luy-mesmes que c'estoit bien la plus honneste personne qu'il avoyt jamais veue, et que, s'il pouvoit avoir sa bonne grace, il en seroit plus satisfaict que de tous les biens et plaisirs qu'il pourroit avoir d'une autre. Et après l'avoir longuement regardée, se délibéra de l'aymer, quelque impossibilité que la raison luy meist au devant, tant pour la maison dont elle estoit, que pour l'aage, qui ne pouvoit encores entendre telz propos. Mais contre ceste craincte se fortisfioit d'une bonne espérance, se promettant à luy-mesmes que le temps et la patience apporteroient

heureuse fin à ses labeurs. Et dès ce temps, l'amour gentil qui, sans autre occasion que par sa force mesme, estoit entré dans le cueur d'Amadour, luy promist de luy donner toute faveur et moyen pour y atteindre. Et, pour parvenir à la plus grande dificulté, qui estoit la loingtaineté du païs où il demouroit, et le peu d'occasion qu'il avoit de reveoir Floride, se pensa de se marier, contre la délibération qu'il avoit faicte avecq les Dames de Barselonne et de Parpignan, où il avoit tel crédit que peu ou riens luy estoit refusé; et avoit tellement hanté ceste frontière, à cause des guerres, qu'il sembloit mieulx Cathelan que Castillan, combien qu'il fust natif d'auprès de Tollette, d'une maison riche et honorable; mais, à cause qu'il estoit puisné, n'avoit rien de son patrimoine. Si est-ce qu'amour et fortune, le voyans délaissé de ses parens, délibérèrent d'en faire leur chef d'œuvre, et luy donnèrent par le moyen de la vertu ce que les lois du païs luy refusoient. Il estoit fort adonné en l'estat de la guerre, et tant aymé de tous seigneurs et prin-

ces, qu'il refusoit plus souvent leurs biens, qu'il n'avoit soulcy de leur en demander.

La Comtesse, dont je vous parle, arriva aussi en Sarragosse, et fut très-bien receue du Roy et de toute sa court. Le gouverneur de Cathaloigne la venoit souvent visiter, et Amadour n'avoit garde de faillir à l'accompaigner, pour avoir seulement le plaisir de regarder Floride, car il n'avoit nul moyen de parler à elle. Et, pour se donner à congnoistre en telle compaignie, s'adressa à la fille d'un vieil chevalier voisin de sa maison, nommée Avanturade, laquelle avoit avecq Floride tellement conversé, qu'elle sçavoit tout ce qui estoit caché en son cueur. Amadour, tant pour l'honnesteté qu'il trouva en elle que pour ce qu'elle avoit trois mille ducats de rente en mariage, délibéra de l'entretenir comme celuy qui la vouloit espouser. A quoy voluntiers elle presta l'oreille; et pour ce qu'il estoit pauvre et le père de la Damoiselle riche, pensa que jamais il ne s'accorderoit à ce mariage, sinon par le moyen de la Comtesse d'Arande. Dont

s'adressa à ma Dame Floride, et luy dist : « Ma Dame, vous voyez ce gentil homme » Castillan qui souvent parle à moy; je » croy que toute sa prétente n'est que de » m'avoir en mariage. Vous sçavez quel » père j'ay, lequel jamais ne s'y consen- » tira, si, par la Comtesse et par vous, » il n'en est bien fort prié. » Floride, qui aymoit la Damoiselle comme elle-mesme, l'asseura de prendre ceste affaire à cueur comme son bien propre. Et feit tant Avanturade, qu'elle luy présenta Amadour, lequel, luy baisant la main, cuyda s'esvanouyr d'aise; là où il estoit estimé le mieulx parlant qui fust en Espaigne, devint muet devant Floride, dont elle fust fort estonnée; car, combien qu'elle n'eust que douze ans, si avoit-elle desjà bien entendu qu'il n'y avoit homme en l'Espaigne mieulx disant ce qu'il vouloit et de meilleure grace. Et voyant qu'il ne luy tenoit nul propos, commença à luy dire : « La renommée » que vous avez, seigneur Amadour, par » toutes les Espaignes, est telle, qu'elle » vous rend congneu en toute ceste com- » pagnie, et donne désir à ceulx qui

» vous congnoissent de s'employer à
» vous faire plaisir : parquoy, si en
» quelque endroict je vous en puis faire,
» vous me y pouvez emploier. » Amadour, qui regardoit la beaulté de sa Dame, estoit si très-ravy, que à peyne luy peut-il dire grand mercy; et combien que Floride s'estonnast de le veoir sans response, si est-ce qu'elle l'attribua plustost à quelque sottise, que à la force d'amour; et passa oultre, sans parler davantaige.

Amadour, cognoissant la vertu qui en si grande jeunesse commençoit à se monstrer en Floride, dist à celle qu'il vouloit espouser : « Ne vous esmerveillez
» point si j'ay perdu la parole devant ma
» Dame Floride; car les vertus et la
» saige parolle qui sont cachez sous
» ceste grande jeunesse m'ont tellement
» estonné que je ne luy ay sceu que dire.
» Mais je vous prie, Avanturade, comme
» celle qui sçavez ses secrets, me dire
» s'il est possible que en ceste court elle
» n'ayt tous les cueurs des gentils hom-
» mes; car ceulx qui la congnoistront,
» et ne l'aymeront, sont pierres ou

» bestes. » Avanturade, qui desjà aymoit Amadour plus que tous les hommes du monde, ne luy voulut rien celer, et luy dist que ma Dame Floride estoit aymée de tout le monde; mais, à cause de la coustume du pays, peu de gens parloient à elle; et n'en avoit point encores veu nul qui en feist grand semblant, sinon deux princes d'Espaigne qui désiroient l'espouser, l'un desquels estoit le fils de l'Infant Fortuné, l'aultre estoit le jeune Duc de Cardonne. « Je vous prie, » dist Amadour, « dictes-moy lequel vous pen-
» sez qu'elle ayme le mieulx? — Elle
» est si saige, » dist Avanturade, « que
» pour riens ne confesseroit avoir autre
» volunté que celle de sa mère : tou-
» tesfois, à ce que nous en pouvons
» juger, elle ayme trop mieulx le filz de
» l'Infant Fortuné, que le jeune Duc
» de Cardonne. Mais sa mère, pour
» l'avoir plus près d'elle, l'aymeroit
» mieulx à Cardonne. Et je vous tiens
» homme de si bon jugement, que, si
» vous vouliez, dès aujourd'hui vous en
» pourriez juger la vérité; car le filz de
» l'Infant Fortuné est nourry en ceste

» court, qui est un des plus beaulx et
» parfaicts jeunes princes qui soit en la
» Chrestienté. Et si le mariaige se fai-
» soyt, par l'opinion d'entre nous filles,
» il seroit asseuré d'avoir ma Dame Flo-
» ride, pour veoir ensemble le plus beau
» couple de toute l'Espaigne. Il fault
» que vous entendiez que, combien qu'ilz
» soient tous deux jeunes, elle, de douze,
» et luy, de quinze ans, si a-il desjà trois
» ans que l'amour est commencée; et, si
» vous voulez avoir la bonne grace
» d'elle, je vous conseille de vous faire
» amy et serviteur de luy. »

Amadour fut fort ayse de veoir que sa Dame aymoit quelque chose, espérant qu'à la longue il gaigneroit le lieu, non de mary, mais de serviteur; car il ne craingnoit, en sa vertu, sinon qu'elle ne voulsist aymer. Et après ces propos, s'en alla Amadour hanter le filz de l'Infant Fortuné, duquel il eut aysément la bonne grace; car tous les passetemps que le jeune prince aymoit, Amadour les sçavoit faire; et sur tout estoit fort adroict à manier les chevaulx, et s'aider de toutes sortes d'armes, et à tous les

passetemps et jeux qu'un jeune homme doibt sçavoir. La guerre recommença en Languedoc, et fallut qu'Amadour retournast avec le gouverneur; ce qui ne fut sans grand regret, car il n'y avoit moyen par lequel il peust retourner en lieu où il peust veoir Floride; et pour ceste occasion, à son partement, parla à un sien frère qui estoit majordome de la Royne d'Espaigne, et luy dist le bon party qu'il avoit trouvé en la maison de la Comtesse d'Arande, de la Damoiselle Avanturade, luy priant que en son absence feist tout son possible que le mariaige vinst à exécution, et qu'il y employast le crédit de la Royne, et du Roy, et de tous ses amys. Le gentil homme, qui aymoit son frère, tant pour le lignaige que pour ses grandes vertus, luy promist y faire son debvoir; ce qu'il feit : en sorte que le père, vieulx et avaritieux, oublia son naturel pour regarder les vertus d'Amadour, lesquelles la Comtesse d'Arande, et sur toutes la belle Floride, luy peingnoient devant les œilz; pareillement le jeune Comte d'Arande, qui commençoit à croistre, et, en crois-

sant, à aymer les gens vertueux. Quant le mariaige fut accordé entre les parens, le majordome de la Royne envoya querir son frère, tandis que les trefves duroient entre les deux Roys.

Durant ce temps, le Roy d'Espaigne se retira à Madric, pour éviter le maulvais air qui estoit en plusieurs lieux; et, par l'advis de ceulx de son conseil, à la requeste aussi de la Comtesse d'Arande, feit le mariaige de l'héritière Duchesse de Medinaceli avec le petit Comte d'Arande, tant pour le bien et union de leur maison, que pour l'amour qu'il portoit à la Comtesse d'Arande; et voulut faire les nopces au chasteau de Madric. A ces nopces se trouva Amadour, qui poursuivit si bien les siennes qu'il espousa celle dont il estoit plus aymé qu'il n'y avoit d'affection, sinon d'autant que ce mariage luy estoit très-heureuse couverture et moyen de hanter le lieu où son esperit demoroit incessamment. Après qu'il fut maryé, print telle hardiesse et privaulté en la maison de la Comtesse d'Arande, que l'on ne se gardoit de luy non plus que d'une femme. Et combien que à l'heure il

n'eust que vingt-deux ans, si estoit si saige que la Comtesse d'Arande luy communicquoyt toutes ses affaires, et commandoit à son fils de l'entretenir et croire ce qu'il leur conseilleroit. Ayant gaingné ce poinct-là de ceste grande estime, se conduisoit si sagement et froidement, que mesmes celle qu'il aymoit ne congnoissoit point son affection. Mais, pour l'amour de sa femme, qu'elle aymoit plus que nulle autre, elle estoit si privée de luy, qu'elle ne luy dissimuloit chose qu'elle pensast; et eut cest heur qu'elle luy déclaira toute l'amour qu'elle portoit au filz de l'Infant Fortuné. Et luy, qui ne taschoit que à la gaingnier entièrement, luy en parloyt incessamment; car il ne luy challoyt quel propos il luy tinst, mais qu'il eust moyen de l'entretenir longuement. Il ne demoura point un mois en la compagnye après ses nopces, qu'il fut contrainct de retourner à la guerre, où il demoura plus de deux ans, sans revenir veoir sa femme, laquelle se tenoyt tousjours où elle avoit esté nourrie.

Durant ce temps, luy escripvoit sou-

vent Amadour; mais le plus de la lettre estoit des recommandations à Floride, qui de son costé ne failloit à luy en rendre, et mettoyt quelque bon mot de sa main en la lettre qu'Avanturade escripvoit, qui estoit l'occasion de rendre son mary très-soigneux de luy rescrire. Mais, en tout cecy, ne congnoissoit riens Floride, sinon qu'elle l'aymoit comme si c'eust esté son propre frère. Plusieurs fois alla et vint Amadour, en sorte qu'en cinq ans ne veid pas Floride deux mois durant; et toutesfois l'amour, en despit de l'esloignement et de la longueur de l'absence, ne laissoit pas de croistre. Et advint qu'il feit un voiage pour venir veoir sa femme; et trouva la Comtesse bien loing de la court, car le Roy d'Espaigne s'en estoit allé à l'Andalousie, et avoit mené avecq luy le jeune Comte d'Arande, qui desjà commençoit à porter les armes. La Comtesse d'Arande s'estoit retirée en une maison de plaisance, qu'elle avoit sur la frontière d'Arragon et de Navarre; et fut fort aise, quand elle veid revenir Amadour, lequel près de trois ans avoit été absent. Il fut bien venu

d'un chascun, et commanda la Comtesse qu'il fust traicté comme son propre filz. Tandis qu'il fut avecq elle, elle luy communiqua toutes les affaires de sa maison, et en remettoit la plus part à son opinion; et gaigna un si grand crédit en ceste maison, que, en tous les lieux où il vouloit venir, on luy ouvroit tousjours la porte, estimant sa preud'hommie si grande, que l'on se fioit en luy de toutes choses comme un sainct ou un ange. Floride, pour l'amitié qu'elle portoit à sa femme Avanturade et à luy, le cherchoit en tous lieux où elle le voioyt; et ne se doubtoit en riens de son intention : parquoy elle ne se gardoit de nulle contenance, pour ce que son cueur ne souffroyt nulle passion, sinon qu'elle sentoit un très-grand contentement, quand elle estoit auprès de luy, mais aultre chose n'y pensoit. Amadour, pour éviter le jugement de ceulx qui ont expérimenté la différence du regard des amans au pris des aultres, fut en grande peyne. Car quant Floride venoit parler à luy priveement, comme celle qui n'y pensoit en nul mal, le feu caché en son

cueur le brusloyt si fort qu'il ne pouvoit empescher que la couleur ne luy montast au visaige, et que les estincelles saillissent par ses œilz. Et à fin que, par fréquentation, nul ne s'en peust appercevoir, se meit à entretenir une fort belle Dame, nommée Poline, femme qui en son temps fut estimée si belle, que peu d'hommes qui la véoyent eschappoient de ses lyens. Ceste Poline, ayant entendu comme Amadour avoit mené l'amour à Barselonne et à Parpignan, en sorte qu'il estoit aimé des plus belles et honnestes Dames du païs, et, sur toutes, d'une Comtesse de Palamos, que l'on estimoit la première en beauté de toutes les Dames d'Espaigne et de plusieurs aultres, luy dist qu'elle avoit grande pitié de luy, veu qu'après tant de bonnes fortunes, il avoit espousé une femme si layde que la sienne. Amadour, entendant bien par ces parolles qu'elle avoyt envye de remédier à sa nécessité, luy en tint les meilleurs propos qu'il fut possible, pensant que, en luy faisant accroire un mensonge, il luy couvriroit une vérité. Mais, elle, fine, expérimentée

en amour, ne se contenta de parolles; toutesfois, sentant très-bien que son cueur n'estoit satisfaict de cest amour, se doubta qu'il la voulsist faire servir de couverture, et, pour ceste occasion, le regardoit de si près qu'elle avoit tousjours le regard à ses œilz, qui sçavoyent si bien faindre qu'elle ne pouvoit juger que par bien obscur soupson; mais ce n'estoit sans grande peine au gentilhomme, auquel Floride, ignorant toutes ces malices, s'adressoit souvent devant Poline si priveement qu'il avoit une merveilleuse peine à contraindre son regard contre son cueur; et, pour éviter qu'il n'en vinst inconvénient, un jour, parlant à Floride, appuyé sur une fenestre, luy tint tels propos : « M'amye, » je vous supplie me conseiller lequel » vault mieulx parler ou mourir? » Floride lui respondit promptement : — « Je » conseilleray tousjours à mes amis de » parler, et non de mourir; car il y a » peu de paroles qui ne se puissent » amender, mais la vie perdue ne se » peult recouvrer. — Vous me promet- » trez doncques, » dist Amadour, « que

» vous ne serez non seulement marrye
» des propos que je vous veulx dire,
» mais estonnée jusques à temps que
» vous entendiez la fin? » Elle lui respondit : — « Dictes ce qu'il vous plaira;
» car, si vous m'estonnez, nul autre ne
» m'asseurera. » Il commença à luy dire : — « Ma Dame, je ne vous ay encores voulu dire la très-grande affection
» que je vous porte, pour deux raisons :
» l'une, que j'entendois par long service
» vous en donner l'expérience; l'aultre,
» que je doubtois que vous estimissiez
» gloire en moy, qui suis un simple
» gentil homme, de m'adresser en lieu
» qu'il ne m'appartient de regarder.
» Et encores, quant je serois prince
» comme vous, la loyaulté de vostre
» cueur ne permettroyt que un aultre
» que celluy qui en a prins la possession,
» filz de l'Infant Fortuné, vous tienne
» propos d'amityé. Mais, ma Dame, tout
» ainsy que la nécessité en une forte
» guerre contrainct faire le dégast de
» son propre bien, et ruiner le bled en
» herbe, de paour que l'ennemy n'en
» puisse faire son proffict, ainsi prens-je

» le hazard de advancer le fruict que
» avecq le temps j'espérois cueillir, pour
» garder que les ennemis de vous et de
» moy n'en peussent faire leur proffit à
» vostre dommaige. Entendez, ma Dame,
» que, dès l'heure de vostre grande jeu-
» nesse, je me suis tellement dédié à
» vostre service, que je n'ay cessé de cher-
» cher les moyens pour acquérir vostre
» bonne grace; et, pour ceste occasion
» seulle, me suis marié à celle que je
» pensois que vous aimiez le mieulx. Et
» sçachant l'amour que vous portiez au
» filz de l'Infant Fortuné, ay mis peine
» de le servir et hanter comme vous sça-
» vez; et tout ce que j'ay pensé vous
» plaire, je l'ay cherché de tout mon
» pouvoir. Vous voyez que j'ay acquis la
» grace de la Comtesse vostre mère, et
» du Comte vostre frère, et de tous ceulx
» que vous aymez, tellement que je suys
» en ceste maison tenu non comme ser-
» viteur, mais comme enfant; et tout le
» travail que j'ay prins, il y a cinq ans,
» n'a esté que pour vivre toute ma vie
» avecq vous. Entendez, ma Dame, que
» je ne suis point de ceulx qui préten-

» dent par ce moyen avoir de vous ne
» bien ne plaisir aultre que vertueux. Je
» sçay que je ne vous puis espouser; et,
» quand je le pourrois, je ne le vouldrois
» contre l'amour que vous portez à celluy
» que je désire vous veoir pour mary.
» Et, aussy, de vous aimer d'une amour
» vicieuse, comme ceulx qui espèrent de
» leur long service une récompense au
» déshonneur des Dames, je suis si loing
» de ceste affection, que j'aimerois mieulx
» vous veoir morte, que de vous sçavoir
» moins digne d'estre aymée, et que la
» vertu fust amoindrie en vous, pour
» quelque plaisir qui m'en sceust adve-
» nir. Je ne prétends, pour la fin et ré-
» compense de mon service, que une
» chose : c'est que vous me voulliez estre
» maistresse si loyalle que jamais vous
» ne m'esloigniez de vostre bonne grace,
» que vous me continuiez au degré où
» je suis, vous fiant en moy plus qu'en
» nul aultre, prenant ceste seurté de
» moy, que, si, pour vostre honneur ou
» chose qui vous touchast, vous avez
» besoing de la vie d'un gentil homme,
» la mienne y sera de très-bon cueur em-

» ployée, et en pouvez faire estat. Pa-
» reillement, que toutes les choses hon-
» nestes et vertueuses que je feray seront
» faictes seullement pour l'amour de
» vous. Et si j'ay faict, pour Dames
» moindres que vous, chose dont on ayt
» faict estime, soiez seure que, pour une
» telle maistresse, mes entreprinses crois-
» tront de telle sorte que les choses que
» je trouvois impossibles me seront très-
» facilles. Mais, si vous ne m'acceptez
» pour du tout vostre, je délibère de
» laisser les armes, et renoncer à la vertu
» qui ne m'aura secouru à mon besoing.
» Parquoy, ma Dame, je vous supplie
» que ma juste requeste me soyt octroyée,
» puisque vostre honneur et conscience
» ne me la peuvent refuser. »

La jeune Dame, oyant un propos non accoustumé, commença à changer de couleur et baisser les œils comme femme estonnée. Toutesfoys, elle, qui estoit saige, luy dist : « Puis que ainsy est,
« Amadour, que vous demandez de moy
» ce que vous en avez, pourquoy est-ce
» que vous me faictes une si grande et
» longue harangue ? J'ay si grand paour

» que, soubz voz honnestes propos, il y
» ayt quelque malice cachée pour dé-
» cepvoir l'ignorance joincte à ma jeu-
» nesse, que je suis en grande perplexité
» de vous respondre. Car de refuser
» l'honneste amytyé que vous m'offrez,
» je ferois le contraire de ce que j'ay
» faict jusques icy, que je me suis plus
» fiée en vous que en tous les hommes
» du monde. Ma conscience ny mon
» honneur ne contreviennent point à
» vostre demande, ny l'amour que je
» porte au filz de l'Infant Fortuné; car
» elle est fondée sur mariaige, où vous
» ne prétendez rien. Je ne sçaiche chose
» qui me doibve empescher de faire re-
» sponse selon vostre désir, sinon une
» craincte que j'ay en mon cueur, fon-
» dée sur le peu d'occasion que vous avez
» de me tenir telz propos; car, si vous
» avez ce que vous demandez, qui vous
» contrainct d'en parler si affectionné-
» ment? » Amadour, qui n'estoit sans
response, luy dist : — « Ma Dame, vous
» parlez très-prudemment, et me faictes
» tant d'honneur de la fiance que vous
» dictes avoir en moy, que, si je ne me

» contente d'un tel bien, je suis indigne
» de tous les autres. Mais entendez, ma
» Dame, que celuy qui veult bastir un
» édifice perpétuel, il doibt regarder à
» prendre un seur et ferme fondement :
» parquoy, moy qui désire perpétuelle-
» ment demorer en vostre service, je
» doibs regarder non seulement les
» moyens pour me tenir près de vous,
» mais empescher qu'on ne puisse con-
» gnoistre la très-grande affection que
» je vous porte ; car, combien qu'elle
» soit tant honneste qu'elle se puisse
» prescher partout, si est-ce que ceulx
» qui ignorent le cueur des amans ont
» souvent jugé contre vérité. Et de cela
» vient autant mauvais bruict, que si les
» effects estoient meschans. Ce qui me
» faict dire cecy, et ce qui m'a faict ad-
» vancer de le vous déclairer, c'est Po-
» line, laquelle a prins un si grand soup-
» son sur moy, sentant bien en son cueur
» que je ne la puis aymer, qu'elle ne
» faict en tous lieux que espier ma con-
» tenance. Et quand vous venez parler
» à moy devant elle si privément, j'ay
» si grand paour de faire quelque signe

» où elle fonde jugement, que je tumbe
» en inconvénient dont je me veulz gar-
» der : en sorte que j'ay pensé vous sup-
» plier que, devant elle et devant celles
» que vous congnoissez aussi malitieuses,
» ne veniez parler à moy ainsy soub-
» dainement ; car j'aymerois mieulx estre
» mort, que créature vivante en eust la
» congnoissance. Et n'eust esté l'amour
» que j'ai à vostre honneur, je n'avois
» point proposé de vous tenir ces pro-
» pos, d'autant que je me tiens assez
» heureux de l'amour et fiance que vous
» me portez, où je ne demande rien
» davantaige que persévérance. »

Floride, tant contente qu'elle n'en pouvoit plus porter, commença à sentir en son cueur quelque chose plus qu'elle n'avoit accoustumé ; et, voyant les honnestes raisons qu'il luy alléguoit, luy dist que la vertu et honnesteté respondroient pour elle, et lui accordoit ce qu'il demandoit. Dont si Amadour fut joyeulx, nul qui aime ne le peut doubter. Mais Floride creut trop plus son conseil, qu'il ne vouloit ; car elle, qui estoyt crainctifve non seulement devant Poline, mais en

tous aultres lieux, commencea à ne le chercher pas, comme elle avoit accoustumé; et, en cest esloignement, trouva mauvais la grande fréquentation qu'Amadour avoit avec Poline, laquelle elle voyoit tant belle qu'elle ne pouvoit croyre qu'il ne l'aimast. Et, pour passer sa grande tristesse, entretenoit tousjours Avanturade, laquelle commençoit fort à estre jalouse de son mary et de Poline; et s'en plaignoit souvent à Floride, qui la consoloit le mieulx qu'il luy estoit possible, comme celle qui estoit frappée d'une mesme peste. Amadour s'apperceut bien tost de la contenance de Floride, et non seulement pensa qu'elle s'esloignoit de luy par son conseil, mais qu'il y avoit quelque fascheuse opinion meslée. Et un jour, venant de vespres d'un monastère, luy dist : « Ma Dame, quelle » contenance me faictes-vous ? — Telle » que je pense que vous la voulez, » respondit Floride. A l'heure, soupsonnant la verité, pour sçavoir s'il estoit vray, va dire : — « Ma Dame, j'ay tant faict » par mes journées, que Poline n'a plus » d'opinion de vous. » Elle luy respon-

dit : — « Vous ne sçauriez mieux faire,
» et pour vous, et pour moy ; car, en
» faisant plaisir à vous-mesme, vous me
» faites honneur. » Amadour jugea, par ceste parole, qu'elle estimoit qu'il prenoit plaisir à parler à Poline, dont il fut si désespéré qu'il ne se peut tenir de luy dire en collère : — « Ha ! ma Dame,
» c'est bien tost commencé de tormenter
» un serviteur, et le lapider de bonne
» heure ; car je ne pense point avoir
» porté peine qui m'ait esté plus en-
» nuyeuse que la contraincte de parler
» à celle que je n'ayme point. Et puis
» que ce que je faiz pour vostre service
» est prins de vous en aultre part, je ne
» parleray jamais à elle ; et en advienne
» ce qu'il en pourra advenir ! Et à fin de
» dissimuller mon courroux, comme j'ay
» faict mon contentement, je m'en voys
» en quelque lieu icy auprès, en atten-
» dant que vostre fantaisie soit passée.
» Mais j'espère que là j'auray quelques
» nouvelles de mon cappitaine de re-
» tourner à la guerre, où je demoreray
» si long temps, que vous congnoistrez
» que aultre chose que vous ne me tient

» en ce lieu. » Et, en ce disant, sans attendre aultre responce d'elle, partit incontinent. Floride demora tant ennuyée et triste, qu'il n'estoit possible de plus. Et commença l'amour, poulsé de son contraire, à monstrer sa très-grande force, tellement que elle, congnoissant son tort, escripvoit incessamment à Amadour, le priant de vouloir retourner; ce qu'il feit après quelques jours que sa grande collère luy estoit diminuée.

Je ne sçaurois entreprendre de vous compter par le menu les propos qu'ilz eurent pour rompre ceste jalousie. Toutesfoys, il gaingna la bataille, tant qu'elle luy promist que jamais elle ne croyroit non seullement qu'il aimast Poline, mais qu'elle seroit toute asseurée que ce luy estoit un martire trop importable de parler à elle ou à aultre, sinon pour luy faire service.

Après que l'amour eut vaincu ce premier soupson, et que les deux amans commencèrent à prendre plus de plaisir que jamais à parler ensemble, les nouvelles vindrent que le Roy d'Espaigne envoyoit toute son armée à Saulce. Par-

quoy, celuy qui avoit accoustumé d'estre le premier, n'avoit garde de faillir à pourchasser son honneur : mais il est vray que c'estoit avecq un aultre regret qu'il n'avoyt accoustumé, tant de perdre son plaisir qu'il avoit de paour de trouver mutation à son retour, pource qu'il voyoit Floride pourchassée de grands princes et seigneurs, et desjà parvenue à l'aage de quinze à seize ans; parquoy pensa que, si elle estoit en son absence mariée, il n'auroit plus occasion de la veoir, sinon que la Comtesse d'Arande luy donnast Avanturade, sa femme, pour compaignye. Et mena si bien son affaire envers ses amis, que la Comtesse et Floride luy promirent que, en quelque lieu qu'elle fust mariée, sa femme Avanturade yroit. Et combien qu'il fust question de marier Floride en Portugal, si estoit-il délibéré qu'elle ne l'abandonneroit jamais; et, sur ceste asseurance, non sans un regret indicible, s'en partit Amadour, et laissa sa femme avecq la Comtesse. Quand Floride se veid seule, après le département de son bon serviteur, elle se meit à faire toutes choses si

bonnes et vertueuses, qu'elle espéroit par cela atteindre le bruict des plus perfaictes Dames, et d'estre réputée digne d'avoir un tel serviteur que Amadour. Lequel, estant arrivé à Barselonne, fut festoyé des Dames comme il avoyt accoustumé; mais elles le trouvèrent tant changé, qu'elles n'eussent jamais pensé que mariage eust telle puissance sur un homme comme il avoit sur luy; car il sembloit qu'il se faschoit de veoir les choses que autresfois il avoyt désirées; et mesme la Comtesse de Palamos, qu'il avoit tant aymée, ne sceut trouver moyen de le faire aller seullement jusques à son logis : qui fut cause qu'il arresta à Barselonne le moins qu'il luy fut possible, comme celuy à qui l'heure tardoit d'estre au lieu où l'on n'espéroit que luy. Et quand il fut arrivé à Saulce, commença la guerre grande et cruelle entre les deux Roys, laquelle ne suis délibérée de racompter, ne aussi les beaulx faicts que feit Amadour, car mon compte seroit assez long pour employer toute une journée. Mais sçachez qu'il emportoit le bruict par dessus tous ses compaignons.

Le Duc de Nagères arriva à Parpignan, ayant charge de deux mil hommes; et pria Amadour d'estre son lieutenant, lequel avecq ceste bande feit tant bien son debvoir, que l'on n'oyoit en toutes les escarmouches crier que *Nagères!*

Or advint que le Roy de Thunis, qui de long temps faisoit la guerre aux Espaignols, entendant comme les Roys de France et d'Espaigne faisoient la guerre l'un contre l'autre sur les frontières de Parpignan et Narbonne, se pensa que en meilleure saison ne pourroit-il faire desplaisir au Roy d'Espaigne, et envoya un grand nombre de fustes et autres vaisseaux, pour piller et destruire tout ce qu'ils pourroient trouver mal gardé sur les frontières d'Espaigne. Ceulx de Barselonne, voyans passer devant eulx une grande quantité de voiles, en advertirent le vice-roy, qui estoit à Saulce, lequel incontinent envoya le Duc de Nagères à Palamos. Et quand les Maures veirent que le lieu estoit si bien gardé, faingnirent de passer oultre; mais, sur l'heure de minuict, retournèrent, et meirent tant de gens en terre, que le Duc de Na-

gères, surprins de ses ennemis, fut emmené prisonnier. Amadour, qui estoit fort vigillant, entendit le bruict, assembla incontinent le plus grand nombre qu'il peut de ses gens, et se défendit si bien que la force de ses ennemis fut long temps sans luy pouvoir nuyre. Mais, à la fin, sçachant que le Duc de Nagères estoit prins, et que les Turcs estoient délibérez de mettre le feu à Palamos, et le brusler en la maison qu'il tenoit forte contre eulx, ayma mieulx se rendre que d'estre cause de la perdition des gens de bien qui estoient en sa compaignie; et aussi, que, se mettant à rançon, espéroit encore reveoir Floride. A l'heure, se rendit à un Turc, nommé Dorlin, gouverneur du Roy de Thunis, lequel le mena à son maistre, où il fut le très-bien receu et encores mieux gardé; car il pensoit bien, l'ayant entre ses mains, avoir l'Achilles de toutes les Espaignes.

Ainsi demoura Amadour près de deux ans au service du Roy de Thunis. Les nouvelles vindrent en Espaigne de ceste prinse, dont les parens du Duc de Na-

gères feirent un grand dueil; mais ceulx qui aimoient l'honneur du pays estimèrent plus grande la perte de Amadour. Le bruict en vint dans la maison de la Comtesse d'Arande, où pour l'heure estoit la pauvre Avanturade griefvement malade. La Comtesse, qui se doubtoit bien fort de l'affection que Amadour portoit à sa fille, laquellè elle souffroit et dissimuloit pour les vertuz qu'elle congnoissoit en luy, appela sa fille à part et luy dist les piteuses nouvelles. Floride, qui sçavoit bien dissimuler, luy dist que c'estoit grande perte pour toute leur maison, et que surtout elle avoit pitié de sa pauvre femme, veu mesmement la maladie où elle estoit. Mais, voyant sa mère pleurer très-fort, laissa aller quelques larmes pour luy tenir compaignie, de paour que, par trop feindre, sa faincte ne fust descouverte. Depuis ceste heure-là, la Comtesse luy en parloit souvent, mais jamais ne sceut tirer de sa contenance chose où elle peust asseoir jugement. Je laisseray à dire les voiages, prières, oraisons et jeusnes, que faisoyt ordinairement Floride pour le salut de

Amadour; lequel, incontinent qu'il fut à Thunis, ne faillit d'envoyer de ses nouvelles à ses amis, et, par homme fort seur, advertir Floride qu'il estoit en bonne santé et espoir de la reveoir : qui fut à la pauvre Dame le seul moyen de soutenir son ennuy. Et ne doubtez, puisqu'il luy estoit permis d'escrire, qu'elle s'en acquita si diligemment, que Amadour n'eut point faulte de la consolation de ses lettres et épistres.

Et fut mandée la Comtesse d'Arande, pour aller à Sarragosse, où le Roy estoit arrivé; et là se trouva le jeune Duc de Cardonne, qui feit poursuicte si grande envers le Roy et la Royne, qu'ils prièrent la Comtesse de faire le mariaige de luy et de sa fille. La Comtesse, comme celle qui en riens ne leur voulloit désobéir, l'accorda, estimant qu'en sa fille, qui estoit si jeune, n'y avoit volunté que la sienne. Quand tout l'accord fut faict, elle dist à sa fille, comme elle luy avoit choisy le party qui luy sembloit le plus nécessaire. La fille, sçachant que en une chose faicte ne falloyt point de conseil, luy dist que

Dieu fust loué du tout; et, voyant sa mère si estrange envers elle, ayma mieulx luy obéir, que d'avoir pitié de soy-mesmes. Et, pour la resjouyr de tant de malheurs, entendit que l'Infant Fortuné estoit malade à la mort; mais jamais, devant sa mère ne nul autre, n'en feit un seul semblant, et se contraignit si fort, que les larmes, par force retirées en son cueur, feirent sortir le sang par le nez en telle abondance, que la vie fut en dangier de s'en aller quant et quant; et, pour la restaurer, espouza celuy qu'elle eust voluntiers changé à la mort. Après les nopces faictes, s'en alla Floride avecq son mary en la Duché de Cardonne, et mena avecq elle Avanturade, à laquelle elle faisoit privément ses complainctes, tant de la rigueur que sa mère luy avoit tenue, que du regret d'avoir perdu le filz de l'Infant Fortuné; mais du regret d'Amadour, ne luy en parloit que par manière de la consoler. Ceste jeune Dame doncques se délibéra de mettre Dieu et l'honneur devant ses œilz, et dissimula si bien ses ennuyz, que jamais nul des siens ne

s'apperceut que son mary luy despleust.

Ainsi passa un long temps Floride, vivant d'une vie moins belle que la mort; ce qu'elle ne faillyt de mander à son serviteur Amadour, lequel, congnoissant son grand et honneste cueur, et l'amour qu'elle portoit au filz de l'Infant Fortuné, pensa qu'il estoit impossible qu'elle sceust vivre longuement, et la regretta comme celle qu'il tenoyt pis que morte. Ceste peyne augmenta celle qu'il avoit; et eust voulu demourer toute sa vie esclave comme il estoit, et que Floride eust eu un mary selon son désir, oubliant son mal pour celluy qu'il sentoyt que portoit s'amye. Et, pour ce qu'il entendit, par un amy qu'il avoit acquis à la court du Roy de Thunis, que le Roy estoit délibéré de luy faire présenter le pal, ou qu'il eust à renoncer sa foy, pour l'envie qu'il avoit, s'il le pouvoit rendre bon Turc, de le tenir avecq luy, il feit tant avecq le maistre qui l'avoit prins, qu'il le laissa aller sur sa foy, le mettant à si grande rançon qu'il ne pensoit point que un homme de si peu de biens la peust trouver. Et ainsy, sans en parler

au Roy, le laissa son maistre allèr sur sa foy. Luy, venu à la court devers le Roy d'Espaigne, s'en partist bien tost pour aller chercher sa rançon à tous ses amys; et s'en alla tout droict à Barselonne, où le jeune Duc de Cardonne, sa mère et Floride, estoient allez pour quelque affaire. Sa femme Avanturade, si tost qu'elle ouyt les nouvelles que son mary estoit revenu, le dist à Floride, laquelle s'en resjouyt comme pour l'amour d'elle. Mais, craingnant que la joye qu'elle avoyt de le veoir luy feist changer de visaige, et que ceulx qui ne la congnoissoient point en prinssent mauvaise opinion, se tint à une fenestre, pour le veoir venir de loing. Et, si tost qu'elle l'advisa, descendit par un escallier tant obscur que nul ne pouvoit congnoistre si elle changeoit de couleur; et ainsy, embrassant Amadour, le mena en sa chambre, et de là à sa belle-mère, qui ne l'avoit jamais veu. Mais il n'y demoura point deux jours, qu'il se feit autant aymer dans leur maison, qu'il estoit en celle de la Comtesse d'Arande.

Je vous laisseray à penser les propos

que Floride et luy peurent avoir ensemble, et les complainctes qu'elle luy feit des maulx qu'elle avoit receuz en son absence. Après plusieurs larmes jettées du regret qu'elle avoit, tant d'estre mariée contre son cueur, que d'avoir perdu celuy qu'elle aymoit tant, lequel jamais n'espéroit de reveoir, se délibéra de prendre sa consolation en l'amour et seurté qu'elle portoit à Amadour, ce que toutesfois elle ne luy osoit déclairer : mais luy, qui s'en doubtoit bien, ne perdoit occasion ne temps pour luy faire congnoistre la grande amour qu'il luy portoit. Sur le point qu'elle estoit presque toute gaingnée de le recepvoir, non à serviteur, mais à seur et parfaict amy, arriva une malheureuse fortune; car le Roy, pour quelque affaire d'importance, manda incontinent Amadour; dont sa femme eut si grand regret, que, en oyant ces nouvelles, elle s'esvanouit, et tumba d'un degré où elle estoit, dont elle se blessa si fort que oncques puis n'en releva. Floride, qui, par ceste mort, perdoit toute consolation, feit tel dueil que peult faire celle qui se sent destituée de

ses parens et amys. Mais encores le print plus mal en gré Amadour; car, d'un costé, il perdoit l'une des femmes de bien qui oncques fut, et de l'autre, le moyen de pouvoir jamais reveoir Floride; dont il tomba en telle tristesse, qu'il cuida soubdainement mourir. La vieille Duchesse de Cardonne incessamment le visitoit, luy alléguant les raisons des philosophes, pour luy faire porter ceste mort patiemment. Mais rien ne servoyt; car, si la mort d'un costé le tourmentoit, l'amour de l'aultre costé augmentoit le martyre. Voiant Amadour que sa femme estoit enterrée, et que son maistre le mandoit, parquoy il n'avoit plus occasion de demourer, eut tel désespoir en son cueur, qu'il cuyda perdre l'entendement. Floride, qui, en le cuydant consoler, estoit sa désolation, fut toute une après-disnée à luy tenir les plus honnestes propos qu'il luy fut possible, pour luy cuyder diminuer la grandeur de son dueil, l'asseurant qu'elle trouveroit moyen de le pouvoir veoir plus souvent qu'il ne cuydoit. Et, pour ce que le matin debvoit partir, et qu'il

estoit si foible qu'il ne se pouvoit bouger de dessus son lict, la supplia de le venir veoir au soir, après que chascun y avoit esté; ce qu'elle luy promit, ignorant que l'extrémité de l'amour ne congnoit nulle raison. Luy, qui se voyoit du tout désespéré de jamais la pouvoir recepvoir, que si longuement l'avoit servie, et n'en avoit jamais eu nul autre traictement que vous avez ouy, fut tant combattu de l'amour dissimulé et du désespoir qui luy monstroit tous les moyens de la hanter perduz, qu'il se délibéra de jouer à quitte ou à double, pour du tout la perdre ou du tout la gaigner, et se payer en une heure du bien qu'il pensoit avoir mérité. Il feit encourtiner son lict, de sorte que ceulx qui venoient à la chambre ne le pouvoient veoir, et se plaingnoit beaucoup plus que il n'avoit accoustumé, tant que tous ceulx de ceste maison ne pensoient pas que il deust vivre vingt-quatre heures.

Après que chascun l'eust visité, au soir, Floride, à la requeste mesmes de son mary, y alla, espérant, pour le consoler, luy déclarer son affection, et que

du tout elle le vouloit aymer, ainsy que l'honneur le peult permettre. Et se vint seoir en une chaire qui estoit au chevet de son lict, et commença son réconfort par pleurer avecq luy. Amadour, la voyant remplie de tel regret, pensa que en ce grand tourment pourroit plus facilement venir à bout de son intention; et se leva de dessus son lict : dont Floride, pensant qu'il fust trop foible, le voulut engarder. Et se meit à deux genoulx devant elle, luy disant : « Faut-il » que pour jamais je vous perde de » veue? » Se laissa tumber entre ses bras, comme un homme à qui force défault. La pauvre Floride l'embrassa et le soustint longuement, faisant tout ce qui luy estoit possible pour le consoler; mais la médecine qu'elle luy bailloit, pour amender sa douleur, la luy rendoit beaucoup plus forte; car, en faisant le demy mort et sans parler, s'essaya à chercher ce que l'honneur des Dames deffend. Quant Floride s'apperceut de sa mauvaise volunté, ne la pouvant croire, veu les honnestes propos que tousjours luy avoit tenuz, luy demanda que c'estoit

qu'il vouloit : mais Amadour, craignant d'ouyr sa response, qu'il sçavoit bien ne pouvoir estre que chaste et honneste, sans luy dire riens, poursuivyt, avec toute la force qu'il luy fut possible, ce qu'il cherchoit ; dont Floride, bien estonnée, soupsonna plus tost qu'il fust hors de son sens, que de croire qu'il prétendist à son déshonneur. Parquoy elle appella tout hault un gentil homme qu'elle sçavoit bien estre en la chambre avecq elle ; dont Amadour, désespéré jusques au bout, se rejetta dessus son lict si soubdainement, que le gentil homme cuydoyt qu'il fust trespassé. Floride, qui s'estoit levée de sa chaise, luy dist : « Allez, et apportez vistement quelque » bon vinaigre. » Ce que le gentil homme feit. A l'heure, Floride commença à dire : « Amadour, quelle follie est montée en » vostre entendement ? et qu'est-ce » qu'avez pensé et voulu faire ? » Amadour, qui avoit perdu toute raison par la force d'amour, luy dist : — « Un si » long service mérite-il récompense de » telle cruaulté ? — Et où est l'hon- » neur, » dist Floride, « que tant de fois

» vous m'avez presché? — Ha! ma
» Dame, » dist Amadour, « il n'est pos-
» sible de plus aymer vostre honneur
» que je fais; car, avant que fus-
» siez mariée, j'ay sceu si bien vaincre
» mon cueur, que vous n'avez sceu con-
» gnoistre ma volunté; mais, mainte-
» nant que vous l'estes, et que vostre
« honneur peut estre couvert, quel tort
» vous tiens-je de demander ce qui est
» mien? Car, par la force d'amour, je
» vous ay gaignée. Celuy qui premier a
» eu vostre cueur a si mal poursuivy le
» corps, qu'il a mérité perdre le tout
» ensemble. Celuy qui possède vostre
» corps n'est pas digne d'avoir vostre
» cueur : parquoy, mesmes le corps ne
» luy appartient. Mais moy, ma Dame,
» durant cinq ou six ans, j'ay porté tant
» de peines et de maulx pour vous, que
» vous ne pouvez ignorer que à moy
» seul appartiennent le corps et le cueur,
» pour lequel j'ay oublié le mien. Et si
» vous vous cuydez deffendre par la con-
» science, ne doubtez point que, quant
» l'amour force le corps et le cueur, le
» péché soit jamais imputé. Ceulx qui

» par fureur mesme viennent à se tuer,
» ne peuvent pécher quoiqu'ils fassent;
» car la passion ne donne lieu à la
» raison. Et si la passion d'amour est la
» plus importable de toutes les aultres, et
» celle qui plus aveugle tous les sens,
» quel péché vouldriez-vous attribuer à
» celuy qui se laisse conduire par une
» invincible puissance? Je m'en vais, et
» n'espère jamais de vous veoir. Mais
» si j'avois avant mon partement la seu-
» reté de vous, que ma grande amour
» mérite, je serois assez fort pour sous-
» tenir en patience les ennuictz de ceste
» longue absence. Et s'il ne vous plaist
» m'ottroyer ma requeste, vous orrez
» bien tost dire que vostre rigueur m'aura
» donné une malheureuse et cruelle
» mort. »

Floride, non moins marrye que estonnée d'ouyr tenir tels propos à celuy duquel jamais n'eust eu soupçon de chose semblable, luy dist en pleurant : — « Hélas! Amadour, sont-ce icy les ver-
» tueux propos que durant ma jeunesse
» m'avez tenuz? Est-ce cy l'honneur et
» la conscience, que vous m'avez main-

» tesfois conseillé plustost mourir, que de
» perdre? Avez-vous oublié les bons
» exemples que vous m'avez donnez des
» vertueuses Dames qui ont résisté à la
» folle amour, et le despris que vous
» avez tousjours faict des folles? Je ne
» puis croire, Amadour, que vous soyez
» si loing de vous-mesmes, que Dieu,
» vostre conscience et mon honneur
» soient du tout mortz en vous. Mais,
» si ainsi est que vous le dictes, je
» loue la Bonté divine, qui a prévenu
» le malheur où maintenant je m'alloys
» précipiter, en me monstrant par vostre
» parole le cueur que j'ay tant ignoré.
» Car, ayant perdu le fils de l'Infant
» Fortuné, non seulement pour estre
» marié ailleurs, mais pour ce que je
» sçay qu'il en aime une aultre, et me
» voyant mariée à celuy que je ne puis,
» quelque peine que je y mette, aymer
» et avoir agréable, j'avois pensé et dé-
» libéré de entièrement et du tout mettre
» mon cueur et mon affection à vous
» aymer, fondant ceste amitié sur la
» vertu que j'ay tant congneue en vous,
» et en laquelle, par vostre moyen, je

» pense avoir attaincte : c'est d'aymer
» plus mon honneur et ma conscience,
» que ma propre vie. Sur ceste pierre
» d'honnesteté, j'estois venue ici, déli-
» bérée de y prendre un très-seur fon-
» dement; mais, Amadour, en un mo-
» ment, vous m'avez monstré qu'en lieu
» d'une pierre nette et pure, le fonde-
» ment de cet édifice seroit sur sablon
» légier ou sur la fange infame. Et com-
» bien que desjà j'avois commencé
» grande partie du logis où j'espérois
» faire perpétuelle demeure, vous l'avez
» soubdain du tout ruyné. Parquoy il
» fault que vous vous déportiez de l'e-
» spérance que avez jamais eue en moy,
» et vous délibériez, en quelque lieu
» que je sois, ne me chercher ne par
» parole ne par contenance, ny espérer
» que je puisse ou vueille jamais changer
» ceste opinion. Je le vous dis avecq tel
» regret, qu'il ne peut estre plus grand;
» mais, si je fusse venue jusques à avoir
» juré parfaicte amitié avecq vous, je
» sens bien mon cueur tel, qu'il fust
» mort en ceste rencontre; combien que
» l'estonnement que j'ay de me veoir

» déceue est si grand, que je suis seure
» qu'il rendra ma vie ou briefve ou dou-
» loureuse. Et sur ce mot, je vous dy à
» Dieu, mais c'est pour jamais! »

Je n'entreprends point de vous dire la douleur que sentoyt Amadour escoutant ces paroles; car elle n'est seullement impossible à escripre, mais à penser, sinon à ceux qui ont expérimenté la pareille. Et, voiant que sur ceste cruelle conclusion elle s'en alloyt, l'arresta par le bras, sçachant très-bien que, s'il ne luy ostoit la mauvaise opinion qu'il luy avoit donnée, à jamais il la perdroit. Parquoy, il luy dist avec le plus fainct visaige qu'il peut prendre : — « Ma
» Dame, j'ay toute ma vie désiré d'aymer
» une femme de bien; et pour ce que je
» en ay trouvé si peu, j'ay bien voulu
» vous expérimenter, pour veoir si vous
» estiez, par vostre vertu, digne d'estre
» tant estimée que aymée. Ce que main-
» tenant je sçay certainement, dont je
» loue Dieu, qui adresse mon cueur à
» aymer tant de perfection; vous sup-
» pliant me pardonner ceste folle et au-
» datieuse entreprinse, puis que vous

» voyez que la fin en tourne à vostre » honneur et à mon grand contente- » ment. » Floride, qui commençoit à congnoistre la malice des hommes par luy, tout ainsi qu'elle avoit esté difficile à croire le mal où il estoit, aussi fut-elle encores plus à croire le bien où il n'estoit pas, et luy dist : — « Pleust à Dieu que » eussiez dict la vérité! Mais je ne puis » estre si ignorante, que l'estat de ma- » riage où je suis ne me face bien con- » gnoistre clairement que forte passion » et aveuglement vous a faict faire ce » que vous avez faict. Car, si Dieu » m'eust lasché la main, je suis seure » que vous ne m'eussiez pas retiré la » bride. Ceulx qui tentent pour chercher » la vertu n'ont accoustumé prendre le » chemin que vous avez prins. Mais » c'est assez : si j'ay creu légièrement » quelque bien en vous, il est temps que » j'en congnoisse la vérité, laquelle main- » tenant me délivre de vos mains. » Et, en ce disant, se partit Floride de la chambre, et tant que la nuict dura, ne feit que pleurer, sentant si grande douleur en ceste mutation, que son cueur

avoit bien à faire à soustenir les assaults du regret que amour luy donnoit. Car, combien que, selon la raison, elle estoit délibérée de jamais plus l'aymer, si est-ce que le cueur, qui n'est point subject à nous, ne s'y voulut oncques accorder : parquoy, ne le pouvant moins aymer qu'elle avoit accoustumé, sçachant qu'amour estoit cause de ceste faulte, se délibéra, satisfaisant à l'amour, de l'aymer de tout son cueur, et, obéissant à l'honneur, n'en faire jamais à luy ne à aultre semblant.

Le matin, s'en partit Amadour, ainsy fasché que vous avez ouy : toutesfois, son cueur, qui estoit si grand qu'il n'avoit au monde son pareil, ne le souffrit désespérer, mais luy bailla nouvelle invention de pouvoir encores reveoir Floride et avoir sa bonne grace. Doncques, en s'en allant devers le roy d'Espaigne, lequel estoit à Tollette, print son chemin par la Comté d'Arande, où, un soir, bien tard, il arriva ; et trouva la Comtesse fort malade d'une tristesse qu'elle avoit de l'absence de sa fille Floride. Quand elle veid Amadour, elle le baisa et embrassa,

comme si c'eust esté son propre enfant, tant pour l'amour qu'elle luy portoit, que pour celle qu'elle doubtoit qu'il avoit à Floride, de laquelle elle luy demanda bien soingneusement des nouvelles: qui luy en dist le mieux qu'il luy fut possible, mais non toute la vérité; et luy confessa l'amitié d'eulx deux, ce que Floride avoit toujours celé, la priant luy vouloir ayder d'avoir souvent de ses nouvelles, et de retirer bien tost Floride avecq elle. Et dès le matin s'en partit; et, après avoir faict ses affaires avecq le Roy, s'en alla à la guerre, si triste et si changé de toutes conditions, que Dames, cappitaines, et tous ceulx qu'il avoit accoustumé de hanter, ne le congnoissoient plus: et ne se habilloit plus que de noir, mais c'estoit d'une frise beaucoup plus grosse qu'il ne la falloyt pour porter le dueil de sa femme, duquel il couvroit celuy qu'il avoit au cueur. Et ainsy passa Amadour trois ou quatre années, sans revenir à la court. Et la Comtesse d'Arande, qui ouyt dire que Floride estoit changée, et que c'estoit pitié de la veoir, l'envoya querir, espérant qu'elle

reviendroit auprès d'elle. Mais ce fut le contraire ; car, quand Floride sceut que Amadour avoyt déclairé à sa mère leur amitié, et que sa mère, tant saige et vertueuse, se confiant en Amadour, la trouva bonne, fut en une merveilleuse perplexité, pour ce que d'un cousté elle voyoit que sa mère l'estimoit tant, que, si elle luy disoit la vérité, Amadour en pourroit recepvoir mal, ce que pour mourir n'eust voulu, veu qu'elle se sentoit assez forte, pour le pugnir de sa follie, sans y appeller ses parens; d'autre costé, elle voyoit que, dissimulant le mal que elle y sçavoit, elle seroit contraincte de sa mère et de tous ses amis de parler à luy et luy faire bonne chère, par laquelle elle craignoit fortifier sa mauvaise opinion. Mais, voyant qu'il estoit loing, n'en feit grand semblant, et luy escrivoit, quand la Comtesse le luy commandoit; toutesfois, c'estoient lettres qu'il pouvoit bien congnoistre venir plus d'obéissance que de bonne volunté; dont il estoit autant ennuyé en les lisant, qu'il avoit accoustumé se resjouyr des premières.

Au bout de deux ou trois ans, après avoir faict tant de belles choses que tout le papier d'Espaigne ne les sçauroit contenir, imagina une invention très-grande, non pour gaingner le cueur de Floride, car il le tenoit pour perdu, mais pour avoir la victoire de son ennemie, puis que telle se faisoit contre luy. Il meit arrière tout le conseil de raison, et mesme la paour de la mort, dont il se mettoit au hazard ; délibéra et conclud d'ainsy faire. Or feit tant envers le grand Gouverneur, qu'il fut par luy député pour venir parler au Roy de quelque entreprinse secrette qui se faisoit sur Locatte ; et se feit commander de communiquer son entreprinse à la Comtesse d'Arande, avant que la déclairer au Roy, pour en prendre son bon conseil. Et vint en poste tout droict en la Comté d'Arande, où il sçavoit qu'estoit Floride, et envoya secrètement à la Comtesse un sien amy luy déclairer sa venue, luy priant la tenir secrette, et qu'il peust parler à elle la nuict, sans que personne en sceust rien. La Comtesse, fort joyeuse de sa venue, le dist à Floride, et l'envoya déshabiller

en la chambre de son mary, afin qu'elle fust preste, quand elle la manderoit et que chacun fust retiré. Floride, qui n'estoit pas encore asseurée de sa première paour, n'en feit semblant à sa mère, mais s'en alla en un oratoire se recommander à Nostre Seigneur, et luy priant de vouloir conserver son cueur de toute meschante affection, pensa que souvent Amadour l'avoit louée de sa beauté, laquelle n'estoit point diminuée, nonobstant qu'elle eust esté longuement malade; parquoy, aimant mieulx faire tort à sa beaulté, en la diminuant, que de souffrir par elle le cueur d'un si honneste homme brusler d'un si meschant feu, print une pierre qui estoit en la chapelle, et s'en donna par le visaige un si grand coup, que la bouche, le nez et les yeulx en estoient tout difformez. Et, à fin que l'on ne soupçonnast qu'elle l'eust faict, quand la Comtesse l'envoya querir, se laissa tumber en sortant de la chapelle le visaige contre terre et en criant bien hault. Arriva la Comtesse qui la trouva en ce piteux estat; et incontinent fut pansée et bandée par tout le visaige.

» beaulté, sur quoy vostre passion pou-
» voit prendre excuse, que je m'esbahis
» comme en l'aage et grande laydeur où
» je suys, oultrée d'extrème ennuy, vous
» cherchez ce que vous sçavez ne pouvoir
» trouver. Je suis seure que vous ne
» doubtez point que ma volunté ne soit
» telle qu'elle a accoustumé ; parquoy
» ne pouvez avoir par force ce que de-
» mandez. Et, si vous regardez comme
» mon visaige est accoustré, en oubliant
» la mémoire du bien que vous y avez
» veu, vous n'aurez point d'envie d'en
» approcher de plus près. Et s'il y a en-
» cores en vous quelques reliques de
» l'amour passé, il est impossible que la
» pitié ne vainque votre fureur. Et, à
» icelle pitié, que j'ay tant expérimenté
» en vous, je fais ma plaincte et demande
» grace, à fin que vous me laissiez vivre
» en paix et en l'honnesteté que, selon
» vostre conseil, j'ay délibéré garder. Et
» si l'amour que vous m'avez portée est
» convertie en haine, et que, plus par
» vengeance que par affection, vous
» vueillez me faire la plus malheureuse
» femme du monde, je vous asseure qu'il

estincelast dans son cueur et son visaige; et qu'en ceste fureur, d'une de ses fortes et puissantes mains, print les deux délicates et foibles de Floride : elle, voyant que toutes deffenses luy failloient, et que pieds et mains estoient tenuz en telle captivité, qu'elle ne pouvoyt fuyr, encores moins se défendre, ne sceut quel meilleur remède trouver, sinon chercher s'il n'y avoit point encores en luy quelques racines de la première amour, pour l'honneur de laquelle il oubliast sa cruaulté : parquoy elle luy dist : « Amadour, si maintenant vous m'estimez » comme ennemye, je vous supplie, par » l'honneste amour que j'ay autresfois » pensé estre en votre cœur, me vouloir » escouter avant que me tourmenter. » Et quand elle veid qu'il lui prestoit l'oreille, poursuivyt son propos, disant : « Hélas! Amadour, quelle occasion vous » meut de chercher une chose dont vous » ne pouvez avoir contentement, et me » donner ennuy le plus grand que je » sçaurois recevoir ? Vous avez tant » expérimenté ma volunté, du temps de » ma jeunesse et de ma plus grande

» beaulté, sur quoy vostre passion pou-
» voit prendre excuse, que je m'esbahis
» comme en l'aage et grande laydeur où
» je suys, oultrée d'extrème ennuy, vous
» cherchez ce que vous sçavez ne pouvoir
» trouver. Je suis seure que vous ne
» doubtez point que ma volunté ne soit
» telle qu'elle a accoustumé ; parquoy
» ne pouvez avoir par force ce que de-
» mandez. Et, si vous regardez comme
» mon visaige est accoustré, en oubliant
» la mémoire du bien que vous y avez
» veu, vous n'aurez point d'envie d'en
» approcher de plus près. Et s'il y a en-
» cores en vous quelques reliques de
» l'amour passé, il est impossible que la
» pitié ne vainque votre fureur. Et, à
» icelle pitié, que j'ay tant expérimenté
» en vous, je fais ma plaincte et demande
» grace, à fin que vous me laissiez vivre
» en paix et en l'honnesteté que, selon
» vostre conseil, j'ay délibéré garder. Et
» si l'amour que vous m'avez portée est
» convertie en haine, et que, plus par
» vengeance que par affection, vous
» vueillez me faire la plus malheureuse
» femme du monde, je vous asseure qu'il

» n'en sera pas ainsy : et me contrain-
» drez, contre ma délibération, de dé-
» clairer vostre meschante volunté à
» celle qui croyt tant de bien de vous ;
» et, en ceste congnoissance, pouvez
» penser que vostre vie ne seroit pas
» en seureté. » Amadour, rompant son
propos, luy dist : « S'il me fault mourir,
» je serai plustost quitte de mon tour-
» ment ; mais la difformité de vostre
» visage, que je pense estre faicte de
» vostre volunté, ne m'empeschera point
» de faire la mienne ; car que je ne pour-
» rois avoir de vous que les oz, si les
» voudrois-je tenir auprès de moy. » Et
quand Floride veid que prières, raison
ne larmes ne luy servoient de riens, et
qu'en telle cruaulté poursuivoit son
meschant désir, qu'elle n'avoit enfin
force d'y résister, se ayda du secours
qu'elle craingnoyt autant que perdre sa
vie, et, d'une voix triste et piteuse, ap-
pella sa mère le plus hault qu'il luy fut
possible. Laquelle, oyant sa fille l'appe-
ler d'une telle voix, eut merveilleuse-
ment grand paour de ce qui estoit véri-
table, et courut le plus tost qu'il luy fut

possible, en la garde-robbe. Amadour, qui n'estoit pas si prest à mourir qu'il disoit, laissa de si bonne heure son entreprinse, que la Dame, ouvrant le cabinet, le trouva à la porte, et Floride assez loin de là. La Comtesse luy demanda : « Amadour, qu'y a-il ? Dictes-moy la vé- » rité. » Et comme celluy qui n'estoit jamais despourveu d'inventions, avecq un visaige pasle et transi, luy dist : — « Hélas ! ma Dame, de quelle condition » est devenue ma Dame Floride ? Je ne » fuz jamais si estonné que je suis ; car, » comme je vous ay dict, je pensois » avoir part dans sa bonne grace ; mais » je congnois bien que je n'y ay plus » riens. Il me semble, ma Dame, que du » temps qu'elle estoit nourrie avecq » vous, elle n'estoit moins sage ne ver- » tueuse qu'elle est ; mais elle ne faisoit » point de conscience de parler et veoir » un chascun ; et, maintenant que je l'ay » voulu regarder, elle ne l'a voulu souf- » frir. Et quant j'ay veu ceste conte- » nance, pensant que ce fust un songe » ou une resverie, luy ay demandé sa » main pour la baiser à la façon du païs,

» ce qu'elle m'a du tout refusé. Il est
» vray, ma Dame, que j'ay eu tort, dont
» je vous demande pardon : c'est que je
» luy ay prins la main quasi par force,
» et la luy ay baisée, ne luy demandant
» autre contentement ; mais elle, qui a,
» comme je croy, délibéré ma mort,
» vous a appellée ainsy comme vous
» avez veu. Je ne sçaurois dire pourquoy,
» sinon qu'elle ayt eu paour que j'eusse
» autre volunté que je n'ay. Toutesfois,
» ma Dame, en quelque sorte que ce
» soit, j'advoue le tort estre mien ; car,
» combien qu'elle devroit aymer tous
» voz bons serviteurs, la fortune veult
» que moy seul plus affectionné soit
» mis hors de sa bonne grace. Si est-ce
» que je demoureray tousjours tel envers
» vous et elle, que je suis tenu, vous
» suppliant me vouloir tenir en la vostre,
» puis que sans mon démérite j'ay perdu
» la sienne. » La Comtesse, qui en partie le croyoit et en partie doubtoit, s'en alla à sa fille et luy dist : « Pourquoy
» m'avez-vous appelée si haut ? » Floride respondit qu'elle avoit eu paour. Et combien que la Comtesse l'interrogea de

plusieurs choses par le menu, si est-ce que jamais ne luy feit aultre response; car, voyant qu'elle estoit eschappée d'entre les mains de son ennemy, le tenoit assez puni de luy avoir rompu son entreprinse.

Après que la Comtesse eut longuement parlé à Amadour, le laissa encores devant elle parler à Floride, pour veoir quelle contenance il tiendroit. A laquelle il ne tint pas grand propos, sinon qu'il la mercia de ce qu'elle n'avoit confessé vérité à sa mère, et la pria que au moins, puis qu'il estoit hors de son cueur, un aultre ne tinst point sa place. Elle luy respondit quant au premier propos : — « Si j'eusse eu aultre moyen de me dé-
» fendre de vous que par la voix, elle
» n'eust jamais esté ouye; mais, par
» moy, vous n'aurez pis, si vous ne m'y
» contraingnez comme vous avez faict.
» Et n'ayez pas paour que j'en sceusse
» aymer d'aultre; car, puisque je n'ay
» trouvé, au cueur que je sçavois le plus
» vertueux du monde, le bien que je dé-
» sirois, je ne croiray point qu'il soit en
» nul homme. Ce malheur sera cause que

» je seray, pour l'advenir, en liberté des » passions que l'amour peult donner.» En ce disant, print congé d'elle. La mère, qui regardoit sa contenance, n'y sceut rien juger, sinon que depuis ce temps-là congneust très-bien que sa fille n'avoit plus d'affection à Amadour, et pensa pour certain qu'elle fust si desraisonnable qu'elle hayst toutes les choses qu'elle aimoit. Et, dès ceste heure-là, luy mena la guerre si estrange, qu'elle fut sept ans sans parler à elle, si elle ne s'y courroussoit, et tout à la requeste d'Amadour. Durant ce temps-là, Floride tourna la craincte qu'elle avoit d'estre avecq son mary en volunté de n'en bouger, pour les rigueurs que luy tenoit sa mère. Mais, voyant que riens ne luy servoit, délibéra de tromper Amadour; et, laissant pour un jour ou deux son visaige estrange, luy conseilla de tenir propos d'amitié à une femme qu'elle disoit avoir parlé de leur amour. Ceste Dame demoroit avecq la Royne d'Espaigne, et avoit nom Lorette. Amadour la creut, et, pensant par ce moyen retourner encores en sa bonne grace, feit l'amour à Lorette, qui estoit

femme d'un cappitaine, lequel estoit des grands gouverneurs du Roy d'Espaigne. Lorette, bien aise d'avoir gaingné un tel serviteur, en feit tant de mines, que le bruict en courut partout; et mesme la Comtesse d'Arande, estant à la cour, s'en apperceut : parquoy depuis ne tourmentoit tant Floride, qu'elle avoit accoustumé. Floride ouyt un jour dire, que le cappitaine mary de Lorette estoit entré en une si grande jalousie, qu'il avoit délibéré, en quelque sorte que ce fust, de tuer Amadour; et elle, qui, nonobstant son dissimulé visaige, ne pouvoit vouloir mal à Amadour, l'en avertit incontinent. Mais luy, qui facilement fut retourné à ses premières brisées, luy respondit, s'il luy plaisoit l'entretenir trois heures tous les jours, que jamais il ne parleroit à Lorette ; ce qu'elle ne voulut accorder. — « Doncques, » ce luy dist Amadour, « puis-
» que ne me voulez faire vivre, pour-
» quoy me voulez-vous garder de mourir ?
» Sinon que vous espérez me tormenter
» plus en vivant que mille morts ne
» sçauroyent faire. Mais combien que la
» mort me fuye, si la chercheray-je tant,

» que je la trouveray ; car en ce jour-là
» seulement j'auray repos. »

Durant qu'ils estoient en ces termes, vint nouvelle que le Roy de Grenade commençoit une grande guerre contre le Roy d'Espaigne, tellement que le Roy y envoya le prince son fils, et avecq luy le Connestable de Castille et le Duc d'Albe, deux vieils et saiges seigneurs. Le Duc de Cardonne et le Comte d'Arande ne voulurent pas demorer et supplièrent au Roy leur donner quelque charge ; ce qu'il feit selon leurs maisons, et leur bailla, pour les conduire seurement, Amadour, lequel, durant la guerre, feit des actes si estranges, que sembloient autant de désespoir que de hardiesse. Et, pour venir à l'intention de mon compte, je vous diray que sa trop grande hardiesse fut esprouvée par la mort ; car, ayans les Maures faict démonstrance de donner la bataille, voyans l'armée des Chrestiens si grande, feirent semblant de fuir. Les Espaignols se meirent à la chasse ; mais le vieil Connestable et le Duc d'Albe, se doubtans de leur finesse, retindrent contre sa volunté le

Prince d'Espaigne, qu'il ne passast la rivière ; ce que feirent, nonobstant la défense, le Comte d'Arande et le Duc de Cardonne. Et quand les Maures veirent qu'ils n'estoient suivis que de peu de gens, se retournèrent, et d'un coup de cimeterre abbatirent tout mort le Duc de Cardonne, et fut le Comte d'Arande si fort blessé, que l'on le laissa comme mort en la place. Amadour arriva, sur ceste desfaicte, tant enraigé et furieux, qu'il rompit toute la presse ; et feit prendre les deux corps qui estoient mortz et porter au camp du Prince, lequel en eut autant de regret que de ses propres frères. Mais, en visitant leurs playes, se trouva le Comte d'Arande encores vivant, lequel fut envoyé en une lictière en sa maison, où il fut longuement malade. De l'autre costé, renvoya à Cardonne le corps du mort. Amadour, ayant faict son effort de retirer ces deux corps, pensa si peu pour luy, qu'il se trouva environné d'un grand nombre de Maures ; et luy, qui ne vouloit non plus estre prins qu'il n'avoit sceu prendre s'amie, ne faulser sa foy envers Dieu, qu'il avoit

faulsée envers elle, sçachant que, s'il estoit mené au Roy de Grenade, il mourroit cruellement ou renonceroit la Chrestienté, délibéra ne donner la gloire ne de sa mort ne de sa prinse à ses ennemis; et, en baisant la croix de son espée, rendant corps et ame à Dieu, s'en donna un tel coup, qu'il ne luy en fallut point de secours. Ainsy mourut le pauvre Amadour, autant regretté que ses vertuz le méritoient. Les nouvelles en coururent par toute l'Espaigne, tant que Floride, laquelle estoit à Barselonne, où son mary avoit autresfois ordonné estre enterré, en ouyt le bruict. Et, après qu'elle eut faict ses obsèques honorablement, sans en parler à mère ny à belle-mère, s'en alla rendre religieuse au monastère de Jésus, prenant pour mary et amy Celuy qui l'avoit délivrée d'une amour si véhémente que celle d'Amadour, et de l'ennuy si grand que de la compaignie d'un tel mary. Ainsi tourna toutes ses affections à aymer Dieu si parfaictement, qu'après avoir vescu longuement religieuse, luy rendit son ame en telle joye, que l'espouse a d'aller veoir son espoux.

« Je sçay bien, mes Dames, que ceste longue nouvelle pourra estre à aucunes fascheuse; mais, si j'eusse voulu satisfaire à celuy qui la m'a comptée, elle eust esté trop plus que longue. Vous suppliant, en prenant exemple de la vertu de Floride, diminuer un peu de sa cruaulté, et ne croire point tant de bien aux hommes, qu'il ne faille, par la congnoissance du contraire, leur donner cruelle mort et à vous une triste vie. »

Et après que Parlamente eut eu bonne et longue audience, elle dist à Hircan : « Vous semble-il pas que ceste femme ait esté pressée jusques au bout, et qu'elle ait vertueusement résisté? — Non, » dist Hircan; « car une femme ne peut faire moindre résistance, que de crier : mais, si elle eust esté en lieu où on ne l'eust peu ouyr, je ne sçay qu'elle eust faict; et si Amadour eust esté plus amoureux que crainctif, il n'eust pas laissé pour si peu son entreprinse. Et, pour cest exemple icy, je ne me départiray de la forte opinion que j'ay, que oncques homme qui aimast parfaictement, ou qui fust aimé d'une Dame, ne faillit d'en avoir bonne yssue, s'il a faict la poursuitte comme il appartient. Mais encores fault-il que je loue Amadour, de ce qu'il feit une partie de son debvoir. —

Quel debvoir? » ce dist Oisille. « Appellez-vous faire son debvoir à un serviteur qui veult avoir par force sa maistresse, à laquelle il doibt toute révérence et obéissance? » Saffredent print la parole et dist : — « Ma Dame, quand noz maistresses tiennent leur rang en chambres ou en salles, assises à leur ayse comme noz juges, nous sommes à genoulx devant elles; nous les menons danser en craincte; nous les servons si diligemment, que nous prévenons leurs demandes; nous semblons estre tant crainctifs de les offenser et tant désirans de les servir, que ceux qui nous voyent ont pitié de nous, et bien souvent nous estiment plus sots que bestes, transportez d'entendement ou transiz, et donnent la gloire à noz Dames, desquelles les contenances sont tant audatieuses et les paroles tant honnestes, qu'elles se font craindre, aimer et estimer de ceulx qui n'en veoient que le dehors. Mais, quand nous sommes à part, où amour seul est juge de noz contenances, nous sçavons très-bien qu'elles sont femmes et nous hommes; et à l'heure, le nom de maistresse est converti en amye, et le nom de serviteur en amy. C'est là où le proverbe dist :

De bien servir et loyal estre,
De serviteur on devient maistre.

Elles ont l'honneur autant que les hommes, qui le leur peuvent donner et oster, et voient ce que nous endurons patiemment; mais c'est raison aussy, que nostre souffrance soit récompensée, quand l'honneur ne peut estre blessé. — Vous ne parlez pas du vray honneur, » dist Longarine, « qui est le contentement de ce monde; car, quand tout le monde me diroit femme de bien, et je sçaurois seule le contraire, la louange augmenteroit ma honte et me rendroit en moy-mesme plus confuse; et aussi, quand il me blasmeroit et je sentisse mon innocence, son blasme tourneroit à mon contentement; car nul n'est content de soy-mesme. — Or, quoy que vous ayez tous dict, » ce dist Geburon, « il me semble qu'Amadour estoit un aussy honneste et vertueux chevalier, qu'il en soit point; et, veu que les noms sont supposez, je pense le congnoistre. Mais, puis que Parlamente ne l'a voulu nommer, aussy ne feray-je. Et contentez-vous que, si c'est celuy que je pense, son cueur ne sentit jamais nulle paour, ny ne fut jamais vuide d'amour ny de hardiesse. »

Oisille leur dist : — « Il me semble que ceste Journée s'est passée si joyeusement, que, si nous continuons ainsi les aultres, nous accoursirons le temps à faire d'honnestes propos. Mais voyez où est le soleil, et

oyez la cloche de l'abbaye, qui, long temps a, nous appelle à vespres, dont je ne vous ay point adverty; car la dévotion d'ouyr la fin du compte estoit plus grande que celle d'ouyr vespres. » Et, en ce disant, se levèrent tous, et arrivans à l'abbaye, trouvèrent les religieux qui les avoient attenduz plus d'une grosse heure. Vespres ouyes, allèrent soupper, qui ne fut tout le soir sans parler des comptes qu'ils avoient ouyz, et sans chercher par tous les endroictz de leur mémoire, pour veoir s'ils pourroient faire la Journée ensuyvante aussi plaisante que la première. Et, après avoir joué de mille jeux dedans le pré, s'en allèrent coucher, donnans fin très-joyeuse et contente à leur première Journée.

DEUXIESME JOURNÉE

En la deuxiesme Journée, on devise de ce qui promptement tombe en la fantaisie de chascun.

PROLOGUE

Le lendemain se levèrent en grand désir de retourner au lieu où le jour précédent avoyent eu tant de plaisir, car chascun avoyt son compte si prest, qu'il leur tardoyt qu'il ne fust mis en lumière. Après qu'ilz eurent ouy la leçon de ma Dame Oisille, et la messe où chascun recommanda à Dieu son esperit, afin qu'il leur donnast parolle et grace de continuer l'assemblée, s'en allèrent disner, ramente-

vans les uns aux autres plusieurs histoires passées.

Et, après disner, qu'ilz se furent reposez en leurs chambres, s'en retournèrent, à l'heure ordonnée, dedans le pré, où il sembloyt que le jour et le temps favorisast leur entreprinse. Et après qu'ilz se furent tous assis sur le siège naturel de l'herbe verte, Parlamente dist : « Puis que je donnay hier soir fin à la dixiesme, c'est à moy à eslire celle qui doibt commencer aujourd'huy. Et, pour ce que ma Dame Oisille fut la première des femmes qui parla, comme la plus saige et ancienne, je donne ma voix à la plus jeune, je ne dis pas à la plus folle, estant asseurée que, si nous la suyvons toutes, ne ferons pas attendre vespres si longuement que nous feismes hier. Parquoy, Nomerfide, vous tiendrez aujourd'huy les rangs de bien dire. Mais, je vous prie, ne nous faictes point recommencer nostre Journée par larmes. — — Il ne m'en falloit pas prier, » dist Nomerfide; « car une de noz compaignes m'a faict choisir un conte que j'ay si bien mis en ma teste que je n'en puis dire d'aultre; et, s'il vous engendre tristesse, vostre naturel sera bien mélancolicque. »

XIe NOUVELLE

Ma Dame de Roncex, estant aux Cordeliers de Thouars, fut si pressée d'aller à ses affaires, que, sans regarder si les anneaux du retraict estoyent netz, s'alla seoir en lieu si ord, que ses fesses et habillements en furent souillés : de sorte que, cryant à l'ayde et désirant recouvrer quelque femme pour la nettoier, fut servye d'hommes qui la veirent nue et au pire estat que femme se sçauroit monstrer.

En la maison de ma Dame de La Tremoille, y avoit une Dame nommée Roncex, laquelle, un jour que sa maistresse estoit allée aux Cordeliers de Thouars, eust une grande nécessité d'aller au lieu où on ne peut envoier sa chamberière. Et appella avecq elle une fille, nommée La Mothe, pour luy tenir compaignie ; mais, pour estre honteuse et secrette, laissa ladite Mothe

en la chambre, et entra toute seule en un retraict assez obscur, lequel estoit commun à tous les Cordeliers, qui avoient si bien rendu compte en ce lieu de toutes leurs viandes, que tout le retraict, l'anneau et la place estoient tout couverts de moust de Bacchus et de la déesse Cerès, passé par le ventre des Cordeliers. Ceste pauvre femme, qui estoyt si pressée, que à peine eut-elle le loisir de lever sa robbe pour se mettre sur l'anneau, de fortune s'alla asseoir sur le plus ord et salle endroict qui fust en tout le retraict. Où elle se trouva prinse mieulx que à la gluz, et toutes ses pauvres fesses, habillemens et piedz si merveilleusement gastez, qu'elle n'osoit marcher ne se tourner de nul coûsté, de paour d'avoir encore pis. Dont elle se print à crier tant qu'il luy fut possible : « La Mothe, m'amie, je suis perdue et » déshonorée ! » La pauvre fille, qui avoyt ouy autresfois faire des comptes de la malice des Cordeliers, soupsonnant que quelques-uns fussent cachez là-dedans, qui la voulsissent prendre par force, courut tant qu'elle peut, disant à

tous ceulx qu'elle trouvoit : « Venez se-
» courir ma Dame de Roncex, que les
» Cordeliers veulent prendre par force
» en ce retraict! » Lesquelz y coururent en grande diligence; et trouvèrent la pauvre Dame de Roncex, qui cryoit à l'ayde, désirant avoir quelque femme qui la peust nettoier. Et avoit le derrière tout descouvert, craingnant en approcher ses habillemens, de paour de les gaster. A ce cry-là, entrèrent les gentilz hommes qui veirent ce beau spectacle, et ne trouvèrent autre Cordelier qui la tourmentast, sinon l'ordure dont elle avoyt toutes les fesses engluées. Qui ne fut pas sans rire de leur costé, ni sans grande honte du cousté d'elle; car, en lieu d'avoir des femmes pour la nettoier, fut servie d'hommes qui la veirent nue au pire estat que une femme se pouvoit monstrer. Parquoy, les voiant, acheva de souiller ce qui estoit net et abaissa ses habillemens, pour se couvrir, oubliant l'ordure où elle estoit pour la honte qu'elle avoyt de veoir les hommes. Et quand elle fut hors de ce vilain lieu, la fallut despouiller toute

nue et changer de tous habillemens, avant qu'elle partist du convent. Elle se fust voluntiers courroucée du secours que luy amena La Mothe; mais, entendant que la pauvre fille cuydoit qu'elle eust beaucoup pis, changea sa collère à rire comme les autres.

« Il me semble, mes Dames, que ce compte n'a esté ne long, ne mélancolicque, et que vous avez eu de moy ce que vous en avez espéré? » Dont la compaignie se print bien fort à rire. Et luy dist Oisille : — « Combien que le compte soit ord et salle, congnoissant les personnes à qui il est advenu, on ne le sçauroit trouver fascheux. Mais j'eusse bien voulu veoir la myne de La Mothe et de celle à qui elle avoyt amené si bon secours. Mais, puis que vous avez si tost finy, » ce dit-elle à Nomerfide, « donnez vostre voix à quelqu'un qui ne pense pas si légièrement. » Nomerfide respondit : — « Si vous voulez que ma faulte soit rabillée, je donne ma voix à Dagoucin, lequel est si saige, que, pour mourir, ne diroit une follye. » Dagoucin la remercia de la bonne estime qu'elle avoyt de son bon sens et commencea à dire : — « L'histoire que j'ay délibéré de vous racompter, c'est pour vous faire veoir comme

amour aveuglist les plus grands et honnestes cueurs, et comme meschanceté est difficille à vaincre par quelque bénéfice ne biens que ce soit (1). »

(1) Cette Nouvelle, qui se trouve placée ici dans tous les manuscrits, est imprimée la dix-neuvième dans l'édition de 1558; mais elle a été supprimée dans les éditions suivantes et remplacée par celle-ci, que nous reproduisons en appendice :

PROPOS FACÉTIEUX D'UN CORDELIER

EN SES SERMONS

Près la ville de Bleré en Touraine, y a un village nommé Sainct Martin le Beau, où fut appellé un Cordelier du convent de Tours, pour prescher les Avents, et le Caresme ensuyvant. Ce Cordelier plus enlangagé que docte, n'ayant quelquesfois de quoy parler pour achever son heure, s'amusoit à faire des comptes qui satisfaisoient aucunement à ces bonnes gens de village. Un jour de jeudy absolut, preschant de l'aigneau Paschal, quand ce vint à parler de le manger de nuict, et qu'il veit, à sa prédication, de belles jeunes Dames d'Am-

boise, qui estoient là freschement arrivées pour y faire leurs Pasques, et y séjourner quelques jours après, il se voulut mettre sur le beau bout. Et demanda à toute l'assistance des femmes, si elles ne sçavoient que c'estoit de manger de la chair crue de nuict : « Je le » vous veux apprendre, mes Dames! » ce dist-il. Les jeunes hommes d'Amboise là présens, qui ne faisoient que d'y arriver avec leurs femmes, sœurs et niepces, et qui ne cognoissoient l'humeur du pèlerin, commencèrent à s'en scandaliser. Mais, après qu'ils l'eurent escouté davantage, ils convertirent le scandale en risée, mesmement quand il dist que, pour manger l'aigneau, il falloit avoir les reins ceints, des pieds en ses souliers, et une main à son baston. Le Cordelier les voyant rire, et se doutant pourquoy, se reprint incontinent : — « Eh bien, bien ! » dit-il, « des souliers en ses pieds et un » baston en sa main : blanc chapeau, et » chapeau blanc, est-ce pas tout un? » Si ce fut lors à rire, je croy que vous n'en doubtez point. Les Dames mesmes ne s'en peurent garder, auxquelles il

s'attacha d'autres propos récréatifs. Et, se sentant près de son heure, ne voulant pas que ces Dames s'en allassent mal contentes de luy, il leur dist : « Or çà, » mes belles Dames, mais que vous soyez » tantost à caqueter parmy les com- » mères, vous demanderez : Mais qui est » ce maistre frère, qui parle si hardi- » ment ? c'est quelque bon compaignon. » Je vous diray, mes Dames, je vous » diray, ne vous en estonnez pas, non, » si je parle hardiment : car je suis » d'Anjou, à vostre commandement. » Et en disant ces mots, mit fin à sa prédication, par laquelle il laissa ses auditeurs plus prompts à rire de ses sots propos, qu'à pleurer en la mémoire de la passion de Nostre Seigneur, dont la commémoration se faisoit en ces jours-là. Ses autres sermons, durant les festes, furent quasi de pareille efficace. Et comme vous sçavez, que tels frères n'oublient pas à se faire quester, pour avoir leurs œufs de Pasques (en quoy faisant on leur donne, non seulement des œufs, mais plusieurs autres choses, comme du linge, de la filace, des andouilles, des

jambons, des eschinées, et autres menues chosettes), quand ce vint le mardy d'après Pasques, en faisant ses recommandations, dont telles gens ne sont point chiches, il dist : « Mes Dames, je suis » tenu à vous rendre graces de la libé- » ralité dont vous avez usé envers nostre » pauvre convent, mais si fault-il que je » vous die, que vous n'avez pas consi- » déré les nécessitez que nous avons : » car la plus part de ce que nous avez » donné, ce sont andouilles, et nous » n'en avons point de faulte, Dieu » mercy : nostre convent en est tout » farcy. Qu'en ferons-nous donc de tant? » Sçavez-vous quoy? mes Dames, je » suis d'avis que vous mesliez vos jam- » bons parmy nos andouilles, vous ferez » belle aumosne. » Puis, en continuant son sermon, il feit venir le scandale à propos, et en discourant assez brusquement par dessus, avec quelques exemples, il se meit en grande admiration, disant : « Eh dea, messieurs et mes » Dames, de Sainct-Martin! je m'estonne » fort de vous, qui vous scandalisez pour » moins que rien, et sans propos, et

» tenez vos comptes de moy partout, en
» disant : C'est un grand cas : mais qui
» l'eust cuydé, que le beau père eust
» engrossy la fille de son hostesse ? Vraye-
» ment, » dist-il, « voilà bien de quoy
» s'esbahir, qu'un moyne ait engrossy
» une fille ! Mais venez çà, belles Dames :
» ne devriez-vous pas bien vous estonner
» davantage, si la fille avoit engrossy le
» moyne ? »

Voilà, mes Dames, les belles viandes de quoy ce gentil pasteur nourrissoit le troupeau de Dieu. Encores estoit-il si effronté, que, après son péché, il en tenoit compte en pleine chaire, où ne se doit tenir propos qui ne soit totalement à l'érudition de son prochain, et à l'honneur de Dieu premièrement. — Vrayement, » dist Saffredent, « voilà un maistre moyne. J'aymerois quasi autant frère Anjibaut, sur le dos duquel on mettoit tous les propos facétieux qui se peuvent rencontrer en bonne compagnie. — Si ne trouvé-je point de risées en telles dérisions, » dist Oisille, « principalement en tel endroict. — Vous ne dictes pas, ma Dame, » dist Nomerfide, « qu'en ce temps-là, encore qu'il n'y ait pas fort longtemps, les bonnes gens de

village, voire la plus part de ceux des bonnes villes, qui se pensent bien plus habiles que les autres, avoient tels prédicateurs en plus grande révérence, que ceux qui les preschoient purement et simplement le sainct Évangile. — En quelque sorte que ce fust, » dist lors Hircan, « si n'avoit-il pas tort de demander des jambons pour des andouilles : car il y a plus à manger. Voire, et si quelqué dévotieuse créature l'eust entendu par amphibologie, comme je croirois bien que luy-mesme l'entendist, luy ny ses compagnons ne s'en feussent point mal trouvez, non plus que la jeune garse qui en eut plein son sac. — Mais voyez-vous quel effronté c'estoit, » dist Oisille, « qui renversoit le sens du texte à son plaisir, pensant avoir affaire à bestes comme luy, et, en ce faisant, chercher impudemment à suborner les pauvres femmelettes, à fin de leur apprendre à manger de la chair crue de nuict ? — Voire mais, vous ne dictes pas, » dist Simontault, « qu'il voyoit devant luy ces jeunes tripières d'Amboise, dans le baquet desquelles il eust volontiers lavé son... Nommeray-je ? non, mais vous m'entendez bien : et leur en faire gouster, non pas roty, ains tout groulant et frétillant, pour leur donner plus de plaisir. — Tout beau, tout beau, seigneur Simontault, » dist Parlamente, « vous vous oubliez : avez

vous mis en réserve vostre accoustumée modestie, pour ne vous en plus servir qu'au besoing? — Non, ma Dame, non, » dist-il : « mais le moyne peu honneste m'a ainsi faict esgarer. Parquoy, à fin que nous rentrions en noz premières erres, je prie Nomerfide, qui est cause de mon esgarement, donner sa voix à quelqu'un, qui face oublier à la compaignie nostre commune faulte. — Puis que me faictes participer à vostre coulpe, » dist Nomerfide, « je m'adresseray à tel qui réparera nostre imperfection présente. Ce sera Dagoucin, qui est si sage, que, pour mourir, ne vouldroit dire une follie. »

XIIe NOUVELLE

Le Duc de Florence, n'ayant jamais peu faire entendre à une Dame l'affection qu'il luy portoit, se découvrit à un gentil homme frère de la Dame, et le pria l'en faire jouyr : ce qu'après plusieurs remonstrances au contraire, luy accorda de bouche seulement ; car il le tua dedans son lit, à l'heure qu'il espéroit avoir victoire de celle qu'il avoit estimée invincible. Et ainsi, délivrant sa patrie d'un tel tyran, sauva sa vie et l'honneur de sa maison.

Depuis dix ans en çà, en la ville de Florence, y avoit un Duc de la maison de Medicis, lequel avoyt espousé ma Dame Marguerite, fille bastarde de l'Empereur. Et, pour ce qu'elle estoit encores si jeune, qu'il ne luy estoit licite de coucher avecq elle, attendant son aage plus meur, la traicta fort doulcement ; car, pour l'es-

pargner, fut amoureux de quelques autres Dames de la ville, que la nuict il alloit veoir, tandis que sa femme dormoit. Entre autres, le fut d'une fort belle, saige et honneste Dame, laquelle estoit sœur d'un gentil homme que le Duc aimoit comme luy-mesmes, et auquel il donnoit tant d'autorité en sa maison, que sa parolle estoit obéye et craincte comme celle du Duc. Et n'y avoit secret en son cueur, qu'il ne luy déclairast, en sorte que l'on le pouvoit nommer le second luy-mesmes.

Et voyant le Duc sa sœur estre tant femme de bien, qu'il n'avoit moien de luy déclairer l'amour qu'il luy portoit, après avoir cherché toutes occasions à luy possibles, vint à ce gentil homme qu'il aimoit tant, en luy disant : « S'il » y avoit chose en ce monde, mon amy, » que je ne voulsisse faire pour vous, » je craindrois à vous déclairer ma fan- » taisye, et encores plus à vous prier » m'y estre aidant. Mais je vous porte » tant d'amour, que, si j'avois femme, » mère ou fille qui peust servir à sauver » vostre vie, je les y employerois, plus-

» tost que de vous laisser mourir en
» torment; et j'estime que l'amour que
» vous me portez est réciprocque à la
» mienne; et que si moy, qui suis vostre
» maistre, vous porte telle affection, que
» pour le moins ne me la sçauriez por-
» ter moindre. Parquoy, je vous déclai-
» reray un secret, dont le taire me met
» en l'estat que vous voyez, duquel je
» n'espère amendement que par la mort
» ou par le service que vous me pouvez
» faire. »

Le gentil homme, oyant les raisons de son maistre, et voyant son visaige non fainct, tout baigné de larmes, en eut si grande compassion, qu'il luy dist : — « Monsieur, je suis vostre créa-
» ture; tout le bien et l'honneur que
» j'ay en ce monde vient de vous : vous
» pouvez parler à moy comme à vostre
» ami, estant seur que ce qui sera en
» ma puissance est en vos mains. » A l'heure, le Duc commença à luy déclairer l'amour qu'il portoit à sa sœur, qui estoit si grande et si forte, que, si par son moyen n'en avoit la jouissance, il ne voioit pas qu'il peust vivre longue-

ment. Car il sçavoit bien qu'envers elle prières ne présens ne servoient de riens. Parquoy, il le pria que, s'il aimoit sa vie autant que luy la sienne, luy trouvast moyen de luy faire recouvrer le bien, que sans luy il n'espéroit jamais d'avoir. Le frère, qui aimoit sa sœur et l'honneur de sa maison, plus que le plaisir du Duc, luy voulut faire quelque remonstrance, luy suppliant en tous autres endroicts l'employer, horsmis en une chose si cruelle à luy, que de pourchasser le déshonneur de son sang; et que son cueur et son honneur ne se pouvoient accommoder à luy faire ce service. Le Duc, enflambé d'un courroux importable, meit le doigt entre ses dents, se mordant l'ongle, et luy respondit par une grande fureur : — « Or bien, puisque » je ne trouve en vous nulle amitié, je » sçay que j'ay à faire. » Le gentil homme, congnoissant la cruaulté de son maistre, eut craincte et luy dist : — « Mon » seigneur, puis qu'il vous plaist, je » parleray à elle et vous diray sa re- » sponse. » Le Duc luy respondit, en se départant de luy : — « Si vous ai-

» mez ma vie, aussi feray-je la vostre. »

Le gentil homme entendit bien que ceste parole vouloit dire. Et fut, un jour ou deux, sans veoir le Duc, pensant à ce qu'il avoit à faire. D'un costé, luy venoit au devant l'obligation qu'il devoyt à son maistre, les biens et les honneurs qu'il avoyt receuz de luy; de l'autre costé, l'honneur de sa maison, l'honnesteté et chasteté de sa sœur, qu'il sçavoit bien jamais ne se consentir à telle meschanceté, si par sa tromperie elle n'estoit prinse par force : chose si estrange que à jamais luy et les siens en seroient diffamez. Si print conclusion en ce différent, qu'il aimoit mieux mourir, que de faire un si meschant tour à sa sœur, l'une des plus femmes de bien qui fust en toute l'Italie ; mais que plustost debvroyt délivrer sa patrie d'un tel tyran, qui par force vouloit mettre une telle tache en sa maison ; car il tenoit tout asseuré que, sans faire mourir le Duc, la vie de luy et des siens n'estoit pas asseurée. Parquoy, sans en parler à sa sœur, ni à créature du monde, délibéra de saulver sa vie et venger sa honte

par un mesme moyen. Et, au bout de deux jours, s'en vint au Duc et luy dist comme il avoit tant bien practiqué sa sœur, non sans grande peine, que à la fin elle s'estoit consentie à faire à sa volunté, pourveu qu'il luy pleust tenir la chose si secrette, que nul que son frère n'en eust congnoissance.

Le Duc, qui désiroit ceste nouvelle, la creut facilement. Et, en embrassant le messaiger, lui promist tout ce qu'il luy sçauroit demander, le priant de bien tost exécuter son entreprinse, et prindrent le jour ensemble. Si le Duc fut aise, il ne le fault point demander. Et quand il veid approcher la nuict tant désirée où il espéroit avoir la victoire de celle qu'il avoit estimée invincible, se retira de bonne heure avecq ce gentil homme tout seul; et n'oublia pas de s'accoustrer de coeffes et chemises perfumées le mieulx qu'il luy fut possible. Et quand chascun fut retiré, s'en alla avecq ce gentil homme au logis de sa Dame, où il arriva en une chambre bien fort en ordre. Le gentil homme le despouilla de sa robbe de nuict et le meit dedans le

lict, en luy disant : « Mon seigneur, je » vous vois querir celle qui n'entrera pas » en ceste chambre sans rougir ; mais » j'espère que avant le matin elle sera » asseurée de vous. » Il laissa le Duc et s'en alla en sa chambre, où il ne trouva qu'un seul homme de ses gens, auquel il dist : » Auroys-tu bien le cueur de me » suyvre en un lieu où je me veux ven- » ger du plus grand ennemy que j'aye en » ce monde ? » L'autre, ignorant ce qu'il vouloit faire, luy respondit : — « Ouy, » Monsieur, fust-ce contre le Duc » mesme. » A l'heure le gentil homme le mena si soubdain, qu'il n'eut loisir de prendre autres armes que un poignart qu'il avoit. Et quand le Duc l'ouyt revenir, pensant qu'il luy amenast celle qu'il aimoit tant, ouvrit son rideau et ses œils, pour regarder et recepvoir le bien qu'il avoit tant attendu ; mais, en lieu de veoir celle dont il espéroit la conservation de sa vie, va veoir la précipitation de sa mort, qui estoit une espée toute nue que le gentil homme avoit tirée, de laquelle il frappa le Duc qui estoit tout en chemise : lequel, desnué d'armes et

non de cueur, se meit en son séant, dedans le lict, et print le gentil homme à travers le corps, en luy disant : « Est-» ce cy la promesse que vous me te-» nez ? ». Et, voiant qu'il n'avoit autres armes que les dents et les ongles, mordit le gentil homme au poulce, et à force de bras se deffendit, tant que tous deux tombèrent en la ruelle du lict. Le gentil homme, qui n'estoit trop asseuré, appella son serviteur ; lequel, trouvant le Duc et son maistre si liez ensemble qu'il ne sçavoit lequel choisir, les tira tous deux par les piedz, au milieu de la place, et aveçq son poignard s'essaya à couper la gorge au Duc, lequel se defendit jusques ad ce que la perte de son sang le rendist si foible qu'il n'en pouvoit plus. Alors le gentil homme et son serviteur le meirent dans son lict, ou à coups de poignart le parachevèrent de tuer. Puis, tirans le rideau, s'en allèrent et enfermèrent le corps mort en la chambre.

Et quand il se veid victorieux de son grand ennemy, par la mort duquel il pensoit mettre en liberté la chose pu-

blicque, se pensa que son œuvre seroit imparfaict, s'il n'en faisoit autant à cinq ou six de ceulx qui estoient les prochains du Duc. Or, pour en venir à fin, dist à son serviteur, qu'il les allast querir l'un après l'autre, pour en faire comme il avoit faict au Duc. Mais le serviteur, qui n'estoit ne hardy ne fol, luy dist : — « Il me semble, monsieur, que vous » en avez assez faict pour ceste heure, » et que vous ferez mieulx de penser à » saulver vostre vie, que de la vouloir » oster à aultres. Car, si nous demeu- » rions autant à deffaire chascun d'eulx, » que nous avons faict à deffaire le Duc, » le jour descouvriroit plustost nostre » entreprinse, que ne l'aurions mise à » fin, encores que nous trouvassions noz » ennemis sans défense. » Le gentil homme, que la mauvaise conscience rendoit crainctif, creut son serviteur, et, le menant seul avecq luy, s'en alla à un évesque qui avoit la charge de faire ouvrir les portes de la ville et commander aux postes. Ce gentil homme luy dist : « J'ay eu ce soir des nouvelles que un » mien frère est à l'article de la mort;

» je viens de demander mon congé au
» Duc, lequel le m'a donné : parquoy je
» vous prie mander aux postes me bailler
» deux bons chevaulx, et au portier de
» la ville m'ouvrir. » L'évesque, qui n'estimoit moins sa prière que le commandement du Duc son maistre, luy bailla incontinent un bulletin, par la vertu duquel la porte luy fut ouverte et les chevaulx baillez, ainsi qu'il demandoit. Et, en lieu d'aller voir son frère, s'en alla droit à Venise, où il se feit guérir des morsures que le Duc luy avoit faictes, puis s'en alla en Turquie.

Le matin, tous les serviteurs du Duc, qui le voyoient si tard demourer à revenir, soupsonnèrent bien qu'il estoit allé veoir quelque Dame; mais, voyans qu'il demeuroit tant, commencèrent à le chercher par tous costez. La pauvre Duchesse, qui commençoit fort à l'aymer, sçachant qu'on ne le trouvoit point, fut en grande peine. Mais, quand le gentil homme, qu'il aimoit tant, ne fut veu non plus que luy, on alla en sa maison le chercher. Et trouvant du sang à la porte de sa chambre, l'on entra dedans;

mais il n'y eut homme, ne serviteur, qui en sceust dire nouvelles. Et, suivant les traces du sang, vindrent les pauvres serviteurs du Duc à la porte de la chambre où il estoit, qu'ilz trouvèrent fermée; mais bien tost eurent rompu l'huis. Et voyans la place toute pleine de sang, tirèrent le rideau du lict et trouvèrent le pauvre corps endormy, en son lict, du dormir sans fin. Vous pouvez penser quel deuil menèrent ces pauvres serviteurs, qui apportèrent le corps en son palais, où arriva l'évesque, qui leur compta comme le gentil homme estoit party la nuict en diligence, soubz couleur d'aller veoir son frère. Parquoy fut congneu clairement que c'estoit luy qui avoit faict ce meurdre. Et fut aussi prouvé que sa pauvre sœur jamais n'en avoit ouy parler : laquelle, combien qu'elle fust estonnée du cas advenu, si est-ce qu'elle en ayma davantaige son frère, qui n'avoit point espargné le hazard de sa vie, pour la délivrer d'un si cruel prince ennemy. Et continua de plus en plus sa vie honneste en ses vertuz, tellement que, combien qu'elle fust pau-

vre, pour ce que leur maison fut confisquée, si trouvèrent sa sœur et elle des mariz autant honnestes hommes et riches, qu'il y en eust point en Italie; et ont toujours depuis vescu en grande et bonne réputation.

« Voylà, mes Dames, qui vous doibt bien faire craindre ce petit Dieu, qui prend plaisir à tormenter autant les princes que les pauvres, et les fortz que les foibles, et qui les aveuglit jusques là d'oublier Dieu et leur conscience, et à la fin leur propre vie. Et doibvent bien craindre les princes et ceulx qui sont en auctorité, de faire desplaisir à moindre que eulx. Car il n'y a nul qui ne puisse nuyre, quand Dieu se veult venger du pécheur, ne si grand qu'il sceust mal faire à celuy qui est en sa garde. »

Ceste histoire fut bien écoutée de toute la compaignie, mais elle y engendra diverses opinions : car les uns soustenoient que le gentil homme avoit faict son debvoir de saulver sa vie et l'honneur de sa sœur, ensemble d'avoir délivré sa patrie d'un tel tyran ; les autres disoient que non ; mais que c'estoit une trop grande ingratitude de mettre à mort celuy qui luy avoit faict tant de bien et d'honneur. Les Dames disoient

qu'il estoit bon frère et vertueux citoyen; les hommes, au contraire, qu'il estoit traistre et meschant serviteur ; et faisoit bon ouyr les raisons alléguées des deux costez. Mais les Dames, selon leur coustume, parloient autant par passion que par raison, disant que le Duc estoit si digne de mort, que bien heureux estoit celuy qui avoit faict le coup. Parquoy voyant Dagoucin le grand débat qu'il avoit émeu, leur dist: « Pour Dieu, mes Dames, ne prenez point querelle d'une chose desjà passée ; mais gardez que voz beaultez ne facent point faire de plus cruels meurdres que celuy que j'ay compté. » Parlamente luy dist : — « La *Belle Dame sans mercy* nous a appris à dire que si gracieuse maladie ne met guères de gens à mort. — Pleust à Dieu, ma Dame, » ce luy dist Dagoucin, « que toutes celles qui sont en ceste compaignie sceussent combien ceste opinion est faulse ! Et je croy qu'elles ne vouldroient point avoir le nom d'estre sans mercy, ne ressembler à ceste incrédule, qui laissa mourir un bon serviteur par faulte d'une gracieuse response. — Vous vouldriez donc, » dist Parlamente, « pour saulver la vie d'un qui dict nous aymer, que nous meissions nostre honneur et nostre conscience en dangier ? — Ce n'est pas ce que je vous dy, » respondit Dagoucin, « car

celuy qui ayme parfaictement craindroit plus de blesser l'honneur de sa Dame, qu'ellemesme. Parquoy il me semble bien que une response honneste et gracieuse, telle que parfaicte et honneste amitié requiert, ne pourroit qu'accroistre l'honneur et amender la conscience; car il n'est pas vray serviteur, qui cherche le contraire. — Toutesfois, » dist Ennasuitte, « si est-ce tousjours la fin de voz oraisons, qui commencent par l'honneur et finissent par le contraire. Et si tous ceulx qui sont icy en veulent dire la vérité, je les en croy à leur serment. » Hircan jura, quant à luy, qu'il n'avoit jamais aymé femme, hors mise la sienne, à qui il ne désirast faire offenser Dieu bien lourdement. Autant en dist Simontault, et adjousta qu'il avoit souvent souhaité toutes les femmes meschantes, hors mise la sienne. Geburon luy dist : — « Vrayment, vous méritez que la vostre soit telle que vous désirez les autres; mais, quant à moy, je puis bien vous jurer que j'ay tant aymé une femme, que j'eusse mieulx aymé mourir, que pour moy elle eust faict chose dont je l'eusse moins estimée. Car mon amour estoit tant fondée en ses vertuz, que, pour quelque bien que j'en eusse sceu avoir, je n'y eusse voulu veoir une tache. » Saffredent se print à rire, en luy disant : — « Je pensois, Gebu-

ron, que l'amour de vostre femme et le bon sens que vous avez, vous eussent mis hors du dangier d'estre amoureux, mais je vois bien que non ; car vous usez encores des termes, dont nous avons accoustumé de tromper les plus fines et d'estre escoutez des plus saiges. Car qui est celle qui nous fermera les aureilles, quand nous commencerons nostre propos par l'honneur et par la vertu ? Mais, si nous leur monstrions nostre cueur tel qu'il est, il y en a beaucoup de bien venuz entre les Dames, de qui elles ne tiendroient compte. Mais nous couvrons nostre diable du plus bel ange que nous pouvons trouver. Et, soubz ceste couverture, avant que d'estre congneuz, recevons beaucoup de bonnes chères. Et peut-estre tirons les cueurs des Dames si avant, que, pensant aller droict à la vertu, quand elles congnoissent le vice, elles n'ont le moyen ny le loisir de retirer leurs pieds. — Vrayement, » dist Geburon, « je vous pensois autre que vous ne dictes, et que la vertu vous feust plus plaisante que le plaisir.— Comment ? » dist Saffredent : « est-il plus grande vertu que d'aymer comme Dieu le commande ? Il me semble que c'est beaucoup mieulx faict d'aymer une femme comme femme, que d'en idolatrer plusieurs comme on fait d'une imaige. Et quant à moy, je tiens ceste opi-

nion ferme, qu'il vault mieulx en user que d'en abuser. » Les Dames furent toutes du costé de Geburon, et contraignirent Saffredent de se taire ; lequel dist : — « Il m'est bien aisé de n'en plus parler, car j'en ay esté si mal traicté, que je n'y veulx plus retourner. — Vostre malice, » ce luy dist Longarine, « est cause de vostre mauvais traictement : car qui est l'honneste femme qui vous vouldroit pour serviteur, après les propos que vous avez tenuz ? — Celles qui ne m'ont point trouvé fascheux, » dist Saffredent, « ne changeroient pas leur honnesteté à la vostre ; mais n'en parlons plus, afin que ma colère ne face desplaisir, ny à moy ny à autre. Regardons à qui Dagoucin donnera sa voix. » Lequel dist : — « Je la donne à Parlamente ; car je pense qu'elle doit sçavoir, plus que nul aultre, que c'est que d'honneste et parfaicte amitié. — Puis que je suis choisie, » dist Parlamente, « pour dire la tierce histoire, je vous en diray une advenue à une Dame, qui a esté tousjours bien fort de mes amies et de laquelle la pensée ne me fut jamais celée. »

XIIIe NOUVELLE

Un Capitaine de galères, fort serviteur d'une Dame, luy envoya un diamant qu'elle renvoya à sa femme, et le feit si bien profiter à la décharge de la conscience du Capitaine, que, par son moyen, le mary et la femme furent réunis en bonne amitié.

En la maison de ma Dame la Régente, mère du Roy François, y avoit une Dame fort dévote, mariée à un gentil homme de pareille volunté. Et combien que son mary fust vieil, et elle belle et jeune, si est-ce qu'elle le servoit et aymoit comme le plus beau et le plus jeune homme du monde. Et, pour luy oster toute occasion d'ennuy, se meit à vivre comme une femme de l'aage dont il estoit, fuyant toutes compaignies, accoustre-

mens, danses et jeux, que les jeunes femmes ont accoustumé d'aymer; mettant tout son plaisir et récréation au service de Dieu. Parquoy le mary meit en elle une si grande amour et seureté, qu'elle gouvernoit luy et sa maison, comme elle vouloit. Et advint, un jour, que le gentil homme luy dist que dès sa jeunesse il avoit eu désir de faire le voyage de Jérusalem, luy demandant ce qu'il luy en sembloit. Elle, qui ne demandoit qu'à luy complaire, luy dist : — « Mon amy, puisque Dieu nous a » privez d'enfans et donné assez de » biens, je voudrois que nous en meis- » sions une partie à faire ce sainct » voyage; car, là ny ailleurs que vous » alliez, je ne suis pas délibérée de ja- » mais vous abandonner. » Le bon homme en fut si aise, qu'il luy sembloit desjà estre sur le mont du Calvaire.

Et, en ceste délibération, vint à la court un gentil homme, qui souvent avoit esté à la guerre sur les Turcs, et pourchassoit envers le Roy de France une entreprinse sur une de leurs villes, dont il pouvoit venir grand proffict à la

Chrestienté. Ce vieil gentil homme luy demanda de son voyage. Et, après qu'il eut entendu ce qu'il estoit délibéré de faire, luy demanda si après son voyage il en vouldroit bien faire un aultre en Jérusalem, où sa femme et luy avoient grand désir d'aller. Ce Capitaine fut fort aise d'ouyr ce bon désir et luy promit de l'y mener et de tenir l'affaire secrète. Il luy tarda bien qu'il ne trouvast sa bonne femme, pour lui compter ce qu'il avoit faict; laquelle n'avoit guères moins d'envie que le voyage se parachevast, que son mary. Et, pour ceste occasion, parloit souvent au Capitaine, lequel, regardant plus à elle qu'à sa parole, fut si fort amoureux, que souvent, en luy parlant des voyages qu'il avoit faicts sur mer, mesloit l'embarquement de Marseille avec l'Archipelle, et, en voulant parler d'un navire, parloit d'un cheval, comme celuy qui estoit ravy et hors de son sens; mais il la trouva telle, qu'il ne luy en osoit faire semblant. Et sa dissimulation luy engendra un tel feu dans le cueur, que souvent il tomboit malade, dont la dicte Dame estoit aussi soingneuse comme

de la croix et de la guide de son chemin; et l'envoyoit visiter si souvent, que, congnoissant qu'elle avoit soing de luy, il guérissoit sans aultre médecine. Mais plusieurs personnes, voyans ce Capitaine qui avoit eu le bruict d'estre plus hardy et gentil compaignon que bon Chrestien, s'emerveillèrent comme ceste Dame l'accointoit si fort. Et, voyans qu'il avoit changé de toutes conditions, qu'il fréquentoit les églises, les sermons et confessions, se doutèrent que c'estoit pour avoir la bonne grace de la Dame, et ne se peurent tenir de luy en dire quelques paroles. Ce Capitaine, craignant que, si la Dame en entendoit quelque chose, cela le séparast de sa présence, dist à son mary et à elle, comme il estoit prest d'estre despesché du Roy et de s'en aller, et qu'il avoit plusieurs choses à luy dire; mais, à fin que son affaire fust tenu plus secret, il ne vouloit plus parler à luy et à sa femme devant les gens, mais les pria de l'envoyer querir, quand ils seroient retirez tous deux. Le gentil homme trouva son opinion bonne, et ne failloit tous les soirs de se coucher de bonne

heure et faire déshabiller sa femme.

Et, quand tous leurs gens estoient retirez, envoyoient querir le Capitaine, et devisoient là du voyage de Jérusalem, où souvent le bon homme en grande dévotion s'endormoit. Le Capitaine, voyant ce gentil homme vieil endormy dedans un lict, et luy dans une chaise auprès de celle qu'il trouvoit la plus belle et la plus honneste du monde, avoit le cueur si serré entre craincte de parler et désir, que souvent il perdoit la parole. Mais, à fin qu'elle ne s'en apperceust, se mettoit à parler des saincts lieux de Jérusalem, où estoient les signes de la grande amour que Jésus Christ nous a portée. Et, en parlant de ceste amour, couvroit la sienne, regardant ceste Dame avecq larmes et souspirs, dont elle ne s'apperceut jamais. Mais, voyant sa dévote contenance, l'estimoit si sainct homme, qu'elle le pria de luy dire quelle vie il avoit menée, et comme il estoit venu à ceste amour de Dieu. Il luy déclaira comme il estoit un pauvre gentil homme, qui, pour parvenir à richesse et honneur, avoit oublié sa conscience

et avoit espousé une femme, trop proche son alliée, pource qu'elle estoit riche, combien qu'elle fust laide et vieille et qu'il ne l'aymast point ; et, après avoir tiré tout son argent, s'en estoit allé sur la marine chercher ses advantures et avoit tant faict par son labeur, qu'il estoit venu en estat honorable. Mais, depuis qu'il avoit eu congnoissance d'elle, elle estoit cause, par ses sainctes paroles et bon exemple, de luy avoir faict changer sa vie. Et que du tout se délibéroit, s'il pouvoit retourner de son entreprinse, de mener son mary et elle en Jérusalem, pour satisfaire en partie à ses grands péchez où il avoit mis fin, sinon qu'encores n'avoit satisfaict à sa femme à laquelle il espéroit bientost se réconcilier. Tous ces propos pleurent à ceste Dame, et surtout se resjouit d'avoir tiré un tel homme à l'amour et craincte de Dieu. Et, jusques ad ce qu'il partist de la court, continuèrent tous les soirs ces longs parlemens, sans que jamais il osast déclairer son intention. Et luy feit présent de quelque crucifix de Nostre Dame de pitié, la priant qu'en le voyant

elle eust tous les jours mémoire de luy.

L'heure de son partement vint, et, quand il eut prins congé du mary, lequel s'endormit, il vint dire adieu à sa Dame, à laquelle il veid les larmes aux œilz pour l'honneste amitié qu'elle lui portoit, qui luy rendoit sa passion si importable, que, pour ne l'oser déclarer, tomba quasi esvanouy, en luy disant adieu, en une si grande sueur universelle, que non ses œilz seulement, mais tout son corps, jettoient larmes. Et, ainsi, sans parler, se départist, dont la Dame demora fort estonnée; car elle n'avoit jamais veu un tel signe de regret. Toutesfois, point ne changea son bon jugement envers luy et l'accompaigna de prières et oraisons. Au bout d'un mois, ainsi que la Dame retournoit à son logis, trouva un gentil homme qui luy présenta une lettre de par le Capitaine, la priant qu'elle la voulust veoir à part; et luy dist comme il l'avoit veu embarqué, bien délibéré de faire chose agréable au Roy et à l'augmentation de la Chrestienté; et que, de luy, il s'en retournoit à Marseille, pour donner ordre aux affaires du dict Capi-

taine. La Dame se retira à une fenestre à part, et ouvrit sa lettre de deux feuilles de papier escriptes de tous costez, en laquelle y avoit l'épistre qui s'ensuict :

Mon long celer, ma taciturnité
Apporté m'a telle nécessité,
Que je ne puis trouver nul réconfort,
Fors de parler ou de souffrir la mort.
Ce Parler-là, auquel j'ay défendu
De se monstrer à toy, a attendu
De me veoir seul et de mon secours loing;
Et lors m'a dict qu'il estoit de besoing
De le laisser aller s'esvertuer,
De se monstrer ou bien de me tuer.
Et a plus faict, car il s'est venu mettre
Au beau milieu de ceste mienne lettre,
Et dist que, puis que mon œil ne peut veoir
Celle qui tient ma vie en son pouvoir,
Dont le regard sans plus me contentoit,
Quand son parler mon oreille escoutoit,
Que maintenant par force il saillira
Devant tes yeulx, où point ne faillira
De te monstrer mes plaincts et mes clameurs,
Dont le celer est cause que je meurs.
Je l'ay voulu de ce papier oster,
Craingnant que point ne voulusse escouter
Ce sot Parler, qui se monstre en absence,
Qui trop estoit craintif en ta présence;
Disant : « Mieulx vault en me taisant mourir,
Que de vouloir ma vie secourir
Pour ennuyer celle que j'aime tant,
Que de mourir pour son bien suis content! »
D'autre costé, ma mort pourroit porter
Occasion de trop desconforter
Celle pour qui seulement j'ay envie

De conserver ma santé et ma vie.
Ne t'ay-je pas, o ma Dame, promis
Que, mon voiage à fin heureuse mis,
Tu me verrois devers toy retourner,
Pour ton mary avec toy emmener
Au lieu où tant a de dévotion,
Pour prier Dieu sur le mont de Syon?
Si je me meurs, nul ne t'y mènera,
Trop de regret ma mort ramènera,
Voyant à riens tourner nostre entreprinse,
Qu'avecques tant d'affection as prinse.
Je vivray doncq, et lors t'y mèneray
Et en brief temps à toy retourneray.
La mort pour moy est bonne, à mon advis,
Mais seulement pour toy seule je vis.
Pour vivre donc, il me faut alléger
Mon pauvre cueur, et du faix soulager,
Qui est à luy et à moy importable,
De te monstrer mon amour veritable
Qui est si grande et si bonne et si forte,
Qu'il n'y en eut oncques de telle sorte.
Que diras-tu? O Parler trop hardy,
Que diras-tu? Je te laisse aller, dy.
Pourras-tu bien luy donner congnoissance
De mon amour? Las! tu n'as la puissance
D'en démonstrer la milliesme part:
Diras-tu point, au moins, que son regard
A retiré mon cueur de telle force,
Que mon corps n'est plus qu'une morte escorce,
Si par le sien je n'ay vie et vigueur?
Las! mon Parler foible et plein de langueur,
Tu n'as pouvoir de bien au vray luy peindre
Comment son œil peut un bon cueur contraindre?
Encores moins à louer sa parole
Ta puissance est pauvre, débile et molle?
Si tu pouvois au moins luy dire un mot,
Que bien souvent, comme muet et sot,
Sa bonne grace et vertu me rendoit.

Et, à mon œil qui tant la regardoit,
Faisoit jetter par grand amour les larmes,
Et à ma bouche aussi changer ses termes;
Voire et en lieu dire que je l'aymois,
Je luy parlois des signes et des mois
Et de l'estoille Arctique et Antarctique.
O mon Parler! tu n'as pas la practique
De luy compter en quel estonnement
Me mettoit lors mon amoureux tourment,
De dire aussi mes maulx et mes douleurs?
Il n'y a pas en toy tant de valeurs,
De déclairer ma grande et forte amour,
Tu ne sçaurois me faire un si bon tour?
A tout le moins, si tu ne peux le tout
Luy racompter, prends-toy à quelque bout,
Et dy ainsi : « Crainte de te desplaire
M'a faict longtemps, maulgré mon vouloir, taire
Ma grande amour qui devant toi mérite
Et devant Dieu et le ciel estre dicte.
Car ta vertu en est le fondement,
Qui me rend doulx mon trop cruel tourment,
Veu que l'on doit un tel trésor ouvrir
Devant chascun et son cueur descouvrir.
Car qui pourroit un tel amant reprendre
D'avoir osé et voulu entreprendre
D'acquérir Dame, en qui la vertu toute
Voire et l'honneur faict son séjour sans doubte?
Mais, au contraire, on doit bien fort blasmer
Celuy qui voit un tel bien, sans l'aymer.
Or, l'ay-je veu et l'ayme d'un tel cueur,
Qu'amour sans plus en a esté vainqueur.
Las! ce n'est point amour légier ou fainct
Sur fondement de beauté fol et painct :
Encores moins cest amour qui me lie
Regarde en rien la villaine follie.
Point n'est fondé en villaine espérance
D'avoir de toy aucune jouissance :
Car rien n'y a au fond de mon désir,

Qui contre toy souhaitte nul plaisir.
J'aymerois mieulx mourir en ce voyaige,
Que te sçavoir moins vertueuse ou saige,
Ne que pour moy fust moindre la vertu
Dont ton corps est en ton cueur revestu.
Aimer te veulx comme la plus parfaicte
Qui oncques fut; parquoy, rien ne souhaitte
Qui puisse oster ceste perfection,
La cause et fin de mon affection;
Car plus de moy tu es saige estimée,
Et plus aussi parfaictement aimée.
Je ne suis pas celuy qui se console
En son amour et en sa Dame folle.
Mon amour est très-saige et raisonnable;
Car je l'ay mis en Dame tant aimable,
Qu'il n'y a Dieu, ny ange en paradis,
Qu'en te voyant ne dist ce que je dis.
Et si de toy je ne puis estre aymé
Il me suffist au moins d'estre estimé
Le serviteur plus parfaict qui fut oncques :
Ce que croiras, j'en suis très-seur, adoncques
Que la longueur du temps te fera veoir
Que de t'aymer je fais loyal debvoir :
Et si de toy je n'en reçois autant,
A tout le moins de t'aymer suis content,
En t'asseurant que rien ne te demande,
Fors seulement que je te recommande
Le cueur et corps bruslant pour ton service
Dessus l'autel d'amour pour sacrifice.
Croy hardiment que, si je reviens vif,
Tu reverras ton serviteur naïf:
Et, si je meurs, ton serviteur mourra,
Que jamais Dame un tel n'en trouvera.
Ainsi, de toy s'en va emporter l'onde
Le plus parfaict serviteur de ce monde.
La mer peut bien ce mien corps emporter,
Mais non le cueur que nul ne peut oster
D'avecques toy, où il faict sa demeure,

Sans plus vouloir à moy venir une heure.
Si je pouvois avoir, par juste eschange,
Un peu du tien, clair et pur comme un ange,
Je ne craindrois d'emporter la victoire,
Dont ton seul cueur en gagneroit la gloire.
Or vienne doncq ce qu'il en adviendra!
J'en ay jetté le dé, là se tiendra
Ma volunté sans aucun changement.
Et pour mieulx peindre au tien entendement
Ma loyauté, ma ferme seureté,
Ce diamant, pierre de fermeté,
En ton doigt blanc je te supplie prendre:
Par qui pourras trop plus qu'heureux me rendre.
O diamant, dy : « Amant cy m'envoye,
Qui entreprend ceste doubteuse voye,
Pour mériter, par ses œuvres et faicts,
D'estre du rang des vertueux parfaicts;
A fin qu'un jour il puisse avoir sa place
Au désiré lieu de ta bonne grace. »

La Dame leut l'épistre tout du long, et de tant plus s'esmerveilloit de l'affection du capitaine, que moins elle en avoit eu de soupson. Et, en regardant la table de diamant grande et belle, dont l'anneau estoit esmaillé de noir, fut en grande peine de ce qu'elle en avoit à faire. Et, après avoir resvé toute la nuict sur ces propos, fut très-aise d'avoir occasion de ne luy faire response par faulte de messaigier, pensant en elle-mesme, qu'avecq les peines qu'il portoit pour le

service de son maistre, il n'avoit besoing d'estre fasché de la mauvaise response qu'elle estoit délibérée de luy faire, laquelle elle remeit à son retour. Mais elle se trouva fort empeschée du diamant; car elle n'avoit point accoustumé de se parer aux despens d'aultres que de son mary. Parquoy elle, qui estoit de bon entendement, pensa de faire proficter cest anneau à la conscience du Capitaine. Elle despescha un sien serviteur, qu'elle envoya à la Demoiselle femme du Capitaine, en feignant que ce fust une religieuse de Tarascon qui luy escripvist une telle lettre :

« Ma Dame, monsieur vostre mary est passé par icy, bien peu avant son embarquement, et, après s'estre confessé et receu son Créateur comme bon Chrestien, m'a déclairé un faict qu'il avoit sur sa conscience, c'est le regret de ne vous avoir tant aymée comme il debvoit. Et me pria et conjura, à son partement, de vous envoyer ceste lettre avec ce diamant, lequel il vous prie garder pour l'amour de luy, vous asseurant que, si Dieu le faict retourner en santé, jamais femme ne fut mieulx traictée que vous serez; et ceste pierre de fermeté vous en fera foy pour luy. Je vous prie l'avoir pour recommandé en vos bonnes prières, car aux miennes il aura part toute ma vie. »

Ceste lettre, parfaicte et signée au nom d'une religieuse, fut envoyée par la Dame à la femme du Capitaine. Et quand la bonne vieille veid la lettre et l'anneau, il ne fault demander combien elle pleura de joye et de regret d'estre aymée et estimée de son bon mary, de la vue duquel elle se voyoit estre privée. Et en baisant l'anneau plus de mille fois, l'arrousoit de ses larmes, bénissant Dieu qui sur la fin de ses jours luy avoit redonné l'amitié de son mary, laquelle elle avoit tenue longtemps pour perdue ; et remerciant la religieuse qui estoit cause de tant de bien. A laquelle feit la meilleure response qu'elle peut, que le meissaigier rapporta en bonne diligence à sa maistresse, qui ne la leut, ny n'entendit ce que luy dist son serviteur, sans en rire bien fort. Et se contenta d'estre deffaicte de son diamant par si profitable moyen, que de réunir le mary et la femme en bonne amitié, dont luy sembla avoir gaigné un royaulme.

Un peu de temps après, vindrent nouvelles de la deffaicte et mort du pauvre Capitaine, et comme il fut abandonné de

ceulx qui le devoient secourir, et son entreprinse révélée par les Rhodiens, qui la debvoient tenir secrette; en telle sorte que luy avecq tous ceulx qui descendirent en terre, qui estoient en nombre de quatre-vingts, furent tous tuez : entre lesquels estoit un gentil homme, nommé Jehan, et un Turc, tenu sur les fons par la dicte Dame, lesquels deux elle avoit donnez au Capitaine, pour faire le voyage avecq luy. Dont l'un mourut auprès de luy, et le Turc, avec quinze coups de flèches, se saulva à nouer jusques dedans les vaisseaulx François. Et par luy seul fut entendue la vérité de toute ceste affaire ; car un gentil homme, que le pauvre Capitaine avoit prins pour amy et compaignon, et l'avoit advancé envers le Roy et les plus grands de France, si tost qu'il veid mettre pied à terre au dict Capitaine, retira bien avant en la mer ses vaisseaulx. Et quand le Capitaine veid son entreprinse descouverte et plus de quatre mil Turcs, se voulut retirer comme il debvoit. Mais le gentil homme, en qui il avoit eu si grande fiance, voyant que par sa mort la charge

luy demouroit seule de ceste grande armée et le profict, meit en avant à tous les gentils hommes, qu'il ne falloit pas hazarder les vaisseaulx du Roy, ne tant de gens de bien qui estoient dedans, pour saulver cent personnes seulement; et ceulx qui n'avoient pas trop de hardiesse furent de son opinion. Et, voyant le dict Capitaine que plus il les appelloit et plus ils s'esloingnoient de son secours, se retourna devers les Turcs, estant au sablon jusques au genoil, où il feit tant de faicts d'armes et de vaillances, qu'il sembloit que luy seul deust deffaire tous ses ennemis, dont son traistre compaignon avait plus de paour que désir de sa victoire. A la fin, quelques armes qu'il sceust faire, receut tant de coups de flèches de ceulx qui ne pouvoient approcher de luy, que de la portée de leurs arcs, qu'il commencea à perdre tout son sang. Et lors les Turcs, voyans la foiblesse de ces vrais Chrestiens, les vindrent charger à grands coups de cimeterre : lesquels, tant que Dieu leur donna force et vie, se deffendirent jusques au bout. Le Capitaine appella ce gentil

homme, nommé Jehan, que sa Dame luy avoit donné, et le Turc aussi, et en mettant la poincte de son espée en terre, tombant à genoux auprès, baisa et embrassa la Croix, disant : « Seigneur, » prens l'ame en tes mains, de celuy qui » n'a espargné sa vie pour exalter ton » nom ! » Le gentil homme, nommé Jehan, voyant qu'avec ses parolles la vie luy deffailloit, embrassa luy et la croix de l'espée qu'il tenoit, pour le cuyder secourir ; mais un Turc, par derrière, luy coupa les deux cuisses, et en criant tout haut : « Allons, Capitaine, allons en pa- » radis veoir Celuy pour qui nous » mourons ! » fut compaignon à la mort, comme il avoit esté à la vie du pauvre Capitaine. Le Turc, voyant qu'il ne pouvoit servir à l'un ny à l'aultre, estant frappé de quinze flèches, se retira vers ses navires, et, en demandant y estre receu, combien qu'il fust seul eschappé des quatre-vingts, fut refusé par le traistre compaignon. Mais luy, qui sçavoit fort bien nager, se jetta dedans la mer, et feit tant qu'il fut receu en un petit vaisseau, et, au bout de quelque

temps, guéry de ses playes. Et, par ce pauvre estranger, fut la vérité congneue entièrement à l'honneur du Capitaine et à la honte de son compaignon, duquel le Roy et tous les gens de bien, qui ouyrent le bruict, jugèrent la meschanceté si grande envers Dieu et les hommes, qu'il n'y avoit mort dont il ne fust digne. Mais, à sa venue, donna tant de choses faulses à entendre, avecq force présens, que non seulement se saulva de pugnition, mais eut la charge de celuy qu'il n'estoit digne de servir de varlet.

Quand ceste piteuse nouvelle vint à la court, ma Dame la Régente, qui l'estimoit fort, le regretta merveilleusement; aussi feit le Roy et tous les gens de bien qui le congnoissoient. Et celle qu'il aymoit le mieulx, oyant une si étrange, piteuse et Chrestienne mort, changea la dureté du propos qu'elle avoit délibéré luy tenir, en larmes et lamentations; à quoy son mary luy tint compaignie, se voyans frustrez de l'espoir de leur voyage. Je ne veulx oublier que une Damoiselle qui estoit à ceste Dame, laquelle aymoit ce gentil homme nommé Jehan plus que

soy-mesmes, le propre jour que les deux gentils hommes furent tuez, vint dire à sa maistresse, qu'elle avoit veu en songe celuy qu'elle aymoit tant, vestu de blanc, lequel luy estoit venu dire adieu, et qu'il s'en alloit en paradis avecq son Capitaine. Mais, quand elle sceut que son songe estoit véritable, elle feit un tel dueil, que sa maistresse avoit assez à faire à la consoler. Au bout de quelque temps, la Court alla en Normandie, d'où estoit le gentil homme, la femme duquel ne faillit à venir faire la révérence à ma Dame la Régente. Et, pour y estre présentée, s'adressa à la Dame que son mary avoit tant aymée. Et, en attendant l'heure propre en une église, commencea à regretter et louer son mary, et, entre aultres choses, luy dist : « Hélas, ma Dame ! » mon malheur est le plus grand qu'il » n'advint oncques à femme, car, à » l'heure qu'il m'aymoit plus qu'il n'a- » voit jamais faict, Dieu me l'a osté. » Et, en ce disant, luy monstra l'anneau qu'elle avoit au doigt comme le signe de sa parfaicte amitié, qui ne fut sans grandes larmes : dont la Dame, quelque re-

gret qu'elle en eust, avoit tant d'envie de rire, veu que de sa tromperie estoit sailly un tel bien, qu'elle ne la voulut présenter à ma Dame la Régente, mais la bailla à une aultre et se retira en une chapelle, où elle passa l'envie qu'elle avoit de rire.

« Il me semble, mes Dames, que celles à qui on présente de telles choses, debvroient désirer en faire œuvre, qui vinst à aussi bonne fin, que feyt ceste bonne Dame ; car elles trouveroient que les bienfaicts sont les joyes des bien faisans. Et ne fault point accuser ceste Dame de tromperie, mais estimer de son bon sens, qui convertit en bien ce qui de soy ne valoit riens. —Voulez-vous dire, » ce dist Nomerfide, « qu'un beau diamant de deux cens escus ne vault riens ? Je vous asseure que, s'il fust tumbé entre mes mains, sa femme ne ses parens n'en eussent riens veu. Il n'est rien mieulx à soy, que ce qui est donné. Le gentil homme estoit mort, personne n'en sçavoit rien : elle se fust bien passée de faire tant plorer ceste pauvre vieille. — En bonne foy, » ce dist Hircan, « vous avez raison, car il y a des femmes qui, pour se monstrer plus excellentes que les aultres, font des œuvres

apparentes contre leur naturel, car nous sçavons bien tous, qu'il n'est riens si avaricieux que une femme. Toutesfois, leur gloire passe souvent leur avarice, qui force leurs cueurs à faire ce qu'elles ne veulent. Et croy que celle qui laissa ainsi le diamant n'estoit pas digne de le porter. — Holà! holà! » ce dist Oisille, « je me doubte bien qui elle est; parquoy, je vous prie, ne la condamnez point sans l'ouyr. — Ma Dame, » dist Hircan, « je ne la condamne point, mais, si le gentil homme estoit autant vertueux que vous dictes, elle estoit honorée d'avoir un tel serviteur et de porter son anneau; mais peut-estre que un moins digne d'estre aymé la tenoit si bien par le doigt, que l'anneau n'y pouvoit entrer. — Vrayement, » ce dist Ennasuitte, « elle le pouvoit bien garder, puisque personne n'en sçavoit rien. — Comment? » ce dist Geburon : « toutes choses à ceulx qui ayment sont-elles licites, mais que l'on n'en sache riens? — Par ma foy, » ce dist Saffredent, « je ne vois oncques meffaict pugny, sinon la sottise; car il n'y a meurdrier, larron, ny adultère, mais qu'il soit aussi fin que maulvais, qui soit jamais reprins par justice, ny blasmé entre les hommes. Mais souvent la malice est si grande, qu'elle les aveugle; de sorte qu'ilz deviennent sots, et

comme j'ay dict, seulement les sots sont punis, et non les vicieux. — Vous en direz ce qu'il vous plaira, » ce dist Oisille; « Dieu peut juger le cueur de ceste Dame; mais, quant à moy, je treuve le faict très-honneste et vertueux. Pour n'en débattre plus, je vous prie, Parlamente, donner vostre voix à quelqu'un.—Je la donne très-volontiers, » ce dist-elle, « à Simontault; car, après ces deux tristes nouvelles, il ne fauldra de nous en dire une, qui ne nous fera point plorer. — Je vous remercie, » dist Simontault, « en me donnant vostre voix, il ne s'en fault guères que ne me nommiez plaisant, qui est un nom que je trouve fort fascheux : et pour m'en venger, je vous monstreray qu'il y a des femmes qui font bien semblant d'estre chastes envers quelques-uns, où pour quelque temps; mais la fin les monstre telles qu'elles sont, comme vous verrez par une histoire très-véritable.

XIVe NOUVELLE

Le seigneur de Bonnivet, pour se venger de la cruauté d'une Dame Milanoyse, s'accointa d'un gentil homme Italien, qu'elle aymoit, sans qu'il en eust encores rien eu que bonnes paroles et asseurance d'estre aymé. Et, pour parvenir à son intention, luy conseilla si bien, que sa Dame luy accorda ce que tant il avoit pourchassé. Dont le gentil homme avertit Bonnivet, qui, après s'estre fait couper les cheveux et la barbe, vestu d'habillemens semblables à ceux du gentil homme, s'en alla sur le mi-nuict mettre sa vengeance à exécution : qui fut cause que la Dame, après avoir entendu de luy l'invention qu'il avoit trouvée pour la gaigner, luy promit se départir de l'amytié de ceux de sa nation et s'arrester à luy.

EN la Duché de Milan, du temps que le grand-maistre de Chaumont en estoit gouverneur, y avoit un gentil homme, nommé le seigneur de Bonnivet, qui depuis par ses mérites

fut admiral de France. Estant à Milan, fort aymé du dict grand-maistre et de tout le monde pour les vertuz qui estoient en luy, se trouvoit voluntiers aux festins où toutes les Dames se assembloient, desquelles il estoit mieulx voulu que ne fut oncques François, tant pour sa beaulté, bonne grace et bonne parole, que pour le bruict que chascun luy donnoit d'estre un des plus adroicts et hardys aux armes qui fust point de son temps. Un jour, en masque, à un carneval, mena danser une des plus braves et belles dames qui fust point en la ville : et quand les hautsbois faisoient pause, ne failloit à luy tenir les propos d'amour qu'il sçavoit mieulx que nul aultre dire. Mais elle, qui ne luy debvoit rien de respondre, luy voulut soubdain mettre la paille au devant et l'arrester, en l'asseurant qu'elle n'aymoit ny n'aymeroit jamais que son mary, et qu'il ne s'y attendist en aucune manière. Pour ceste response, ne se tint le gentil homme refusé, et la pourchassa vivement jusques à la my caresme. Pour toute résolution, il la trouva ferme en propos de n'aymer

ne luy ne aultre : ce qu'il ne peut croire, veu la mauvaise grace que son mary avoit et la grande beaulté d'elle. Il se délibéra, puisqu'elle usoit de dissimulation, d'user aussi de tromperie; et dès l'heure, laissa la poursuitte qu'il luy faisoit, et s'enquist si bien de sa vie, qu'il trouva qu'elle aymoit un gentil homme Italien, bien saige et honneste.

Le dict seigneur de Bonnivet accointa peu à peu ce gentil homme, par telle doulceur et finesse, qu'il ne s'apperceut de l'occasion, mais l'ayma si parfaictement, qu'après sa Dame c'estoit la créature du monde qu'il aymoit le plus. Le seigneur de Bonnivet, pour luy arracher son secret du cueur, faingnit de luy dire le sien, et qu'il aymoit une Dame où jamais n'avoit pensé, le priant le tenir secret, et qu'ils n'eussent tous deux que un cueur et une pensée. Le pauvre gentil homme, pour luy monstrer l'amour réciproque, luy va déclairer tout du long celle qu'il portoit à la Dame, dont Bonnivet se vouloit venger; et une fois le jour, s'assembloient en quelque lieu tous deux, pour rendre compte des

bonnes fortunes advenues le long de la journée, ce que l'un faisoit en mensonge, et l'autre en vérité. Et confessa le gentil homme avoir aymé trois ans ceste Dame, sans en avoir riens eu, sinon bonnes paroles et asseurance d'estre aymé. Le dict de Bonnivet luy conseilla tous les moyens qu'il luy fut possible pour parvenir à son intention; dont il se trouva si bien, que en peu de jours elle luy accorda tout ce qu'il demandoit; il ne restoit que de trouver le moyen : ce que bien tost, par le conseil du seigneur de Bonnivet, fut trouvé. Et, un jour, avant souper, luy dist le gentil homme : « Monsieur, je suis plus tenu à vous qu'à tous les hommes du monde, car par vostre bon conseil j'espère avoir ceste nuict ce que tant d'années j'ay désiré. — Je te prie, mon amy, » ce luy dist Bonnivet, « compte-moy la sorte de ton entreprinse, pour veoir s'il y a tromperie ou hazard, pour te y servir de bon amy. » Le gentil homme luy va compter comme elle avoit moyenné de faire laisser la grande porte de la maison ouverte, soubz coulleur de quelque ma-

ladie qu'avoit un de ses frères, pour laquelle à toute heure falloit envoyer à la ville querir ses nécessitez; et qu'il pourroit entrer seurement dedans la court, mais qu'il se gardast de monter par l'escallier, et qu'il passast par un petit degré qui estoit à main droicte, et entrast en la première gallerie qu'il trouveroit, où toutes les portes des chambres de son beau-père et de ses beaulx-frères se rendoient; et qu'il choisist bien la troisiesme plus près du dict degré, et, si en la poussant doulcement il la trouvoit fermée, qu'il s'en allast, estant asseuré que son mary estoit revenu, lequel toutesfois ne devoit revenir de deux jours; et que, s'il la trouvoit ouverte, il entrast doucement, et qu'il la refermast hardiment au coureil, sçachant qu'il n'y avoit qu'elle seule en la chambre, et que surtout il n'oubliast à faire faire des soulliers de feutre, de paour de faire bruict; et qu'il se gardast bien de venir plus tost que deux heures après minuict ne fussent passées, pource que ses beaulx-frères qui aymoient fort le jeu ne s'alloient jamais coucher, qu'il ne fust plus d'une heure.

Le dict de Bonnivet luy respondit : — « Va, mon amy, Dieu te conduise; je le » prie qu'il te garde d'inconvénient : si » ma compaignie y sert de quelque » chose, je n'espargneray rien qui soit » en ma puissance. » Le gentil homme le mercia bien fort, et luy dist qu'en ceste affaire il ne pouvoit estre trop seul; et s'en alla pour y donner ordre.

Le seigneur de Bonnivet ne dormit pas de son costé; et, voyant qu'il estoit heure de se venger de sa cruelle Dame, se retira de bonne heure en son logis, et se feit couper la barbe de la longueur et largeur que l'avoit le gentil homme; aussi se feit couper les cheveux, à fin qu'à le toucher on ne peust congnoistre leur différence. Il n'oublia pas les escarpins de feutre et le demorant des habillemens semblables au gentil homme. Et, pource qu'il estoit fort aymé du beau-père de ceste femme, ne craignit d'y aller de bonne heure, pensant que s'il estoit apperceu il iroit tout droict à la chambre du bon homme avec lequel il avoit quelque affaire. Et, sur l'heure de minuict, entra en la maison de ceste Dame,

où il trouva assez d'allans et de venans; mais, parmy eulx, passa sans estre congneu et arriva en la gallerie. Et, touchant les deux premières portes, les trouva fermées, et la troisiesme non, laquelle doucement il poussa. Et entré qu'il fut en la chambre de la Dame, la referma au coureil, et veid toute ceste chambre tendue de linge blanc, le pavement et le dessus de mesmes, et un lict de toille fort déliée, tant bien ouvré de blanc qu'il n'estoit possible de plus; et la Dame seule dedans avecq son scofion et sa chemise toute couverte de perles et de pierreries : ce qu'il veid par un coing du rideau, avant que d'estre apperceu d'elle; car il y avoit un grand flambeau de cire blanche, qui rendoit la chambre claire comme le jour. Et, de paour d'estre congneu d'elle, alla premièrement tuer le flambeau, puis se despouilla, et s'alla coucher auprès d'elle. Elle, qui cuydoit que ce fust celuy qui si longuement l'avoit aymée, luy feit la meilleure chère qui luy fut possible. Mais luy, qui sçavoit bien que c'estoit au nom d'un aultre, se garda de luy dire un seul mot, et ne

pensa qu'à mettre sa vengeance à exécution : c'est de luy oster son honneur et sa chasteté, sans luy en sçavoir gré ni grace. Mais, contre sa volunté et délibération, la Dame se tenoit si contente de ceste vengeance, qu'elle l'estimoit récompense de tous ses labeurs, jusques à ce que une heure après minuict sonna qu'il estoit temps de dire adieu. Et, à l'heure, le plus bas qu'il luy fut possible, luy demanda si elle estoit aussi contente de luy que luy d'elle. Elle, qui cuydoit que ce fust son amy, luy dist que non seullement elle estoit contente, mais esmerveillée de la grandeur de son amour, qui l'avoit gardé une heure, sans luy pouvoir respondre. A l'heure, il se print à rire bien fort, luy disant : — « Or » sus, ma Dame, me refuserez-vous une » aultre fois, comme vous avez accou- » stumé de faire jusques icy ? » Elle, qui le congneut à la parole et au ris, fut si désespérée d'ennuy, de honte, qu'elle l'appella plus de mille fois meschant, traistre et trompeur, se voulant jetter du lict à bas pour chercher un cousteau, à fin de se tuer, veu qu'elle estoit si mal-

heureuse qu'elle avoit perdu son honneur pour un homme qu'elle n'aymoit point et qui, pour se venger d'elle, pourroit divulguer ceste affaire par tout le monde. Mais il la retint entre ses bras, et, par bonnes et doulces paroles, l'asseura de l'aymer plus que celuy qui l'aymoit et de celer ce qui touchoit son honneur, si bien qu'elle n'en auroit jamais blasme. Ce que la pauvre sotte creut; et, entendant de luy l'invention qu'il avoit trouvée et la peine qu'il avoit prinse pour la gaingner, luy jura qu'elle l'aymeroit mieulx que l'aultre, qui n'avoit sceu celer son secret; et qu'elle congnoissoit bien le contraire du faulx bruict que l'on donnoit aux François : car ilz estoient plus saiges, persévérans et secrets que les Italiens. Parquoy, doresnavant elle se départoit de l'opinion de ceulx de sa nation, pour se arrester à luy. Mais elle le pria bien fort, que pour quelque temps il ne se trouvast en lieu ne festin où elle fust, sinon en masque; car elle sçavoit bien qu'elle auroit si grande honte, que sa contenance la déclaireroit à tout le monde. Il

luy en feit promesse, et aussi la pria que, quand son amy viendroit à deux heures, elle luy feist bonne chère, et puis peu à peu elle s'en pourroit deffaire. Dont elle feit si grande difficulté, que, sans l'amour qu'elle luy portoit, pour rien ne l'eust accordé. Toutesfois, en luy disant adieu, la rendit si satisfaicte qu'elle eust bien voulu qu'il y fust demouré plus longuement.

Après qu'il fut levé et qu'il eut reprins ses habillemens, saillit hors de la chambre, et laissa la porte entr'ouverte comme il l'avoit trouvée. Et, pour ce qu'il estoit près de deux heures, et qu'il avoit paour de trouver le gentil homme en son chemin, se retira au hault du degré, où bientost après il le veid passer et entrer en la chambre de sa Dame. Et luy s'en alla en son logis, pour reposer son travail; ce qu'il feit de sorte que neuf heures du matin le trouvèrent au lict : où, à son lever, arriva le gentil homme, qui ne faillit à luy compter sa fortune, non si bonne comme il l'avoit espérée, car il dist que, quand il entra en la chambre de sa Dame, il la trouva levée en son

manteau de nuict, avecques une bien grosse fiebvre, le pouls fort esmeu, le visaige en feu et la sueur qui commençoit à luy prendre, de sorte qu'elle le pria s'en retourner incontinent; car, de paour d'inconvénient, n'avoit osé appeler ses femmes, dont elle estoit si mal, qu'elle avoit plus besoin de penser à la mort qu'à l'amour, et d'ouyr parler de Dieu que de Cupido; estant marrye du hazard où il s'estoit mis pour elle, veu qu'elle n'avoit puissance en ce monde de luy rendre ce qu'elle espéroit faire en l'autre bientost. Dont il fust si estonné et marry, que son feu et sa joye s'estoient convertis en glace et en tristesse, et s'en estoit incontinent départy. Et, au matin, au poinct du jour, avoit envoyé sçavoir de ses nouvelles, et que pour vray elle estoit très-mal. Et, en racomptant ses douleurs, ploroit si très-fort, qu'il sembloit que l'ame s'en deust aller par ses larmes. Bonnivet, qui avoit tant envie de rire que l'autre de plorer, le consola le mieulx qu'il luy fut possible, luy disant que les amours de longue durée ont tousjours un commencement difficile, et

qu'amour lui faisoit ce retardement pour luy faire trouver la jouissance meilleure; et en ces propos, se départirent. La Dame garda quelques jours le lict; et, en recouvrant sa santé, donna congié à son premier serviteur, le fondant sur la craincte qu'elle avoit eu de la mort et le remords de sa conscience, et s'arresta au seigneur Bonnivet, dont l'amitié dura, selon la coustume, comme la beauté des fleurs des champs.

« Il me semble, mes Dames, que les finesses du gentil homme valent bien l'hypocrisie de cette Dame, qui, après avoir tant contrefaict la femme de bien, se déclaira si folle. — Vous direz ce qu'il vous plaira des femmes, » dist Ennasuitte, « mais ce gentil homme feit un tour meschant. Est-il dict que si une Dame en aymoit un, l'autre la doive avoir par finesse? — Croyez, » ce dist Geburon, « que telles marchandises ne se peuvent mettre en vente, qu'elles ne soient emportées par les plus offrans et derniers enchérisseurs. Ne pensez pas que ceulx qui poursuivent les Dames prennent tant de peine pour l'amour d'elles; car c'est seulement pour l'amour d'eulx et de leur

plaisir. — Par ma foy, » ce dist Longarine, « je vous croy ; car, pour vous en dire la vérité, tous les serviteurs que j'ay jamais eu, m'ont tousjours commencé leurs propos par moy, monstrans désirer ma vie, mon bien, mon honneur ; mais la fin en a esté pour eulx, désirans leur plaisir et leur gloire. Parquoy, le meilleur est de leur donner congié dès la première partie de leur sermon ; car, quand on vient à la seconde, on n'a pas tant d'honneur à les refuser, veu que le vice de soy, quand il est congneu, est refusable. — Il fauldroit doncques, » ce dist Ennasuitte, « que, dès que un homme ouvre la bouche, on le refusast sans sçavoir qu'il veult dire ? » Parlamente luy respondit : — « Ma compaigne ne l'entend pas ainsi ; car on sçait bien que au commencement une femme ne doibt jamais faire semblant d'entendre où l'homme veult venir, ny encores, quand il le déclaire, de le pouvoir croire ; mais, quand il vient à en jurer bien fort, il me semble qu'il est plus honneste aux Dames de le laisser en ce beau chemin, que d'aller jusques à la vallée. — Voire mais, » ce dist Nomerfide, « devons-nous croire par là, qu'ils nous aiment par mal ? Est-ce pas péché de juger son prochain ? — Vous en croirez ce qu'il vous plaira, » dist Oisille ; « mais il fault

tant craindre qu'il soit vray, que, dès que vous en appercevez quelque estincelle, vous devez fuir ce feu, qui a plus tost bruslé un cueur, qu'il ne s'en est apperceu. — Vrayement, » ce dist Hircan, « voz loix sont trop dures. Et si les femmes vouloient, selon vostre advis, estre si rigoureuses, auxquelles la douleur est tant séante, nous changerions aussy nos doulces supplications en finesses et forces.—Le mieux que je y voye, » dist Simontault, « c'est que chacun suive son naturel : qui aime ou qui n'aime point le monstre sans dissimulation! — Pleust à Dieu, » ce dist Saffredent, « que ceste loy apportast autant d'honneur qu'elle feroit de plaisir! » Mais Dagoucin ne se sceut tenir de dire : — « Ceulx qui aymeroient mieulx mourir, que leur volonté fust congneue, ne se pourroient accorder à vostre ordonnance. — Mourir! » ce dist Hircan; « encor est-il à naistre le bon chevalier, qui pour telle chose publique vouldroit mourir. Mais laissons ces propos d'impossibilité, et regardons à qui Simontault donnera sa voix. — Je la donne, » dist Simontault, « à Longarine, car je la regardois tantost, qu'elle parloit toute seule; je pense qu'elle recordoit quelque bon roole, et si n'a point accoustumé de celer la vérité soit contre homme ou contre femme. — Puis

que vous m'estimez si véritable, » respondit Longarine, « je vous racompteray une histoire, que, nonobstant qu'elle ne soit tant à la louange des femmes que je vouldrois, si verrez-vous qu'il y en a ayans aussi bon cueur, aussi bon esprit, et aussi pleines de finesses, que les hommes. Si mon compte est un peu long, vous aurez patience. »

XVe NOUVELLE

Par la faveur du Roy Françoys, un simple gentil homme de sa court espousa une femme fort riche, de laquelle toutesfois, tant pour sa grande jeunesse que pour ce qu'il avoit son cueur ailleurs, il teint si peu de conte, qu'elle, meue de dépit et vaincue de désespoir, après avoir cherché tous moyens de luy complaire, avisa de se réconforter autre part des ennuys qu'elle enduroit avec son mary.

En la court du Roy François premier, y avoit un gentil homme, duquel je congnois si bien le nom que je ne le veulx point nommer. Il estoit pauvre, n'ayant point cinq cens livres de rente, mais il estoit tant aymé du Roy pour les vertus dont il estoit plein, qu'il vint à espouser une femme si riche, qu'un grand seigneur s'en fust bien contenté. Et, pour ce qu'elle estoit

encores bien jeune, pria une des plus grandes Dames de la court de la vouloir tenir avecq elle : ce qu'elle feit très-voluntiers. Or, estoit ce gentil homme tant honneste, beau et plein de toute grace, que toutes les Dames de la court en faisoient bien grand cas. Et, entre aultres, une que le Roy aymoit, qui n'estoit si jeune ne si belle que la sienne. Et, pour la grande amour qu'il luy portoit, tenoit si peu de compte de sa femme, que à peine en un an couchoit-il une nuict avec elle. Et ce qui plus luy estoit importable, c'est que jamais il ne parloit à elle, ne luy faisoit signe d'amitié. Et, combien qu'il jouist de son bien, il luy en faisoit si petite part, qu'elle n'estoit pas habillée comme il luy appartenoit, ne comme elle désiroit. Dont la Dame, avecq qui elle estoit, reprenoit souvent le gentil homme, en luy disant : « Vostre » femme est belle, riche et de bonne » maison, et vous ne tenez non plus » compte d'elle, que si elle estoit tout le » contraire : ce que son enfance et jeu- » nesse a supporté jusques icy ; mais j'ay » paour, quand elle se verra grande et

» belle, que son mirouer et quelcun qui » ne vous aymera pas, luy remonstre sa » beaulté si peu de vous prisée; et que, » par despit, elle face ce que, estant de » vous bien traictée, n'oseroit jamais » penser. » Le gentil homme, qui avoit son cueur ailleurs, se mocqua très-bien d'elle et ne laissa, pour ses enseignemens, à continuer la vie qu'il menoit. Mais, deux ou trois ans passez, sa femme commença à devenir une des plus belles femmes qui fust point en France, tant qu'elle eut le bruict de n'avoir à la court sa pareille. Et plus elle se sentoit digne d'estre aymée, plus s'ennuya de veoir que son mary n'en tenoit compte : tellement, qu'elle en print un si grand desplaisir que, sans la consolation de sa maistresse, elle estoit quasi au désespoir. Et, après avoir cherché tous les moyens de complaire à son mary qu'elle pouvoit, pensa en elle-mesme qu'il estoit impossible qu'il ne l'aymast, veu la grande amour qu'elle luy portoit, sinon qu'il eust quelque autre fantaisie en son entendement : ce qu'elle chercha si subtilement, qu'elle trouva la vérité, et qu'il

estoit toutes les nuicts si empesché ailleurs, qu'il oublioit sa femme et sa conscience.

Et, après qu'elle fut certaine de la vie qu'il menoit, print une telle mélancolie, qu'elle ne se vouloit plus habiller que de noir, ne se trouver en lieu où l'on feist bonne chère. Dont sa maistresse, qui s'en apperceut, feit tout ce qui luy fut possible pour la retirer de ceste opinion, mais elle ne peut. Et, combien que son mary en fust assez adverty, il fut plus prest à s'en mocquer, que de y donner remède. Vous sçavez, mes Dames, que ainsi que extrême joye est occupée par pleurs, aussi extrême ennuy prend fin par quelque joye. Parquoy, un jour, advint que un grand seigneur, parent proche de la maistresse de ceste Dame et qui souvent la fréquentoit, entendant l'estrange façon dont le mary la traictoit, en eut tant de pitié qu'il se voulut essayer à la consoler; et, en parlant avecq elle, la trouva si belle, si saige et si vertueuse, qu'il désira beaucoup plus d'estre en sa bonne grace, que de luy parler de son mary, sinon pour

luy monstrer le peu d'occasion qu'elle avoit de l'aymer.

Ceste Dame, se voyant délaissée de celuy qui la debvoit aymer, et d'autre costé aymée et requise d'un si beau prince, se tint bien heureuse d'estre en sa bonne grace. Et, combien qu'elle eust tousjours désir de conserver son honneur, si prenoit-elle grand plaisir de parler à luy et de se veoir aymée et estimée; chose dont quasi elle estoit affamée. Ceste amitié dura quelque temps, jusques à ce que le Roy s'en apperceut, qui portoit tant d'amour au gentil homme, qu'il ne vouloit souffrir que nul luy feist honte ou desplaisir. Parquoy, il pria bien fort ce prince d'en vouloir oster sa fantaisie, et que, s'il continuoit, il seroit très-mal content de luy. Ce prince, qui aymoit trop mieulx la bonne grace du Roy que toutes les Dames du monde, luy promist, pour l'amour de luy, d'abandonner son entreprinse, et que dès le soir il iroit prendre congé d'elle. Ce qu'il feit si tost qu'il sceut qu'elle estoit retirée en son logis, où logeoit le gentil homme en une

chambre sur la sienne. Et, estant au soir à la fenestre, veid entrer ce prince en la chambre de sa femme, qui estoit soubs la sienne; mais le prince, qui bien l'advisa, ne laissa d'y entrer. Et, en disant adieu à celle dont l'amour ne faisoit que commencer, luy allégua pour toutes raisons le commandement du Roy.

Après plusieurs larmes et regrets qui durèrent jusques à une heure après minuict, la Dame luy dist pour conclusion : « Je loue Dieu, Monseigneur, dont » il luy plaist que vous perdiez ceste » opinion, puisqu'elle est si petite et » foible, que vous la pouvez prendre et » laisser par le commandement des hom- » mes. Car, quant à moy, je n'ay point » demandé congé ny à maistresse, ny à » mary, ny à moy-mesmes, pour vous » aymer : car Amour, s'aidant de vostre » beaulté et de vostre honnesteté, a eu » telle puissance sur moy, que je n'ay » congneu aultre Dieu ne aultre Roy » que luy. Mais, puis que vostre cueur » n'est pas si remply de vray amour, » que craincte n'y trouve encores place, » vous ne pouvez estre amy parfaict; et

» d'un imparfaict, je ne veulx poinct
» faire amy aymé parfaictement, comme
» j'avois délibéré faire de vous. Or adieu,
» Monseigneur, duquel la craincte ne
» mérite la franchise de mon amitié! »
Ainsi s'en alla pleurant ce seigneur, et, en se retournant, advisa encores le mary estant à la fenestre, qui l'avoit vu entrer et saillir. Parquoy, le lendemain, luy compta l'occasion pourquoy il estoit allé veoir sa femme et le commandement que le Roy luy avoit faict : dont le gentil homme en fut fort content et en remercia le Roy. Mais, voyant que sa femme tous les jours embellissoit, et luy devenoit vieil et amoindrissoit sa beaulté, commença à changer de roole, prenant celuy que long temps il avoit faict jouer à sa femme; car il la cherchoit plus que de coustume, et prenoit garde sur elle. Mais, de tant plus elle le fuyoit, qu'elle se voyoit cherchée de luy, désirant luy rendre partie des ennuiz qu'elle avoit euz pour estre de luy peu aymé. Et, pour ne perdre si tost le plaisir que l'amour luy commençoit à donner, se va adresser à un jeune gentil

homme, tant si très-beau, bien parlant, et de si bonne grace, qu'il estoit aymé de toutes les Dames de la court. Et, en luy faisant ses complainctes de la façon comme elle avoit esté traictée, l'incita d'avoir pitié d'elle, de sorte que le gentil homme n'oublia rien pour essayer à la réconforter. Et elle, pour se récompenser de la perte d'un prince qui l'avoit laissée, se meit à aymer si fort ce gentil homme, qu'elle oublia son ennuy passé, et ne pensa, sinon à finement conduire son amitié. Ce qu'elle sceut si bien faire, que jamais sa maistresse ne s'en apperceut, car, en sa présence, se gardoit bien de parler à luy. Mais, quand elle luy vouloit dire quelque chose, s'en alloit veoir quelques Dames qui demouroient à la court, entre lesquelles y en avoit une dont son mary faingnoit d'estre amoureux.

Or, un soir, après soupper, qu'il faisoit obscur, se desroba la dicte Dame, sans appeller nulle compaignie, et entra en la chambre des Dames, où elle trouva celuy qu'elle aimoit mieulx que ellemesmes : et, en se asséant auprès de luy,

appuyez sur une table, parloient ensemble, feignans de lire en un livre. Quelqu'un que le mary avoit mis au guet, luy vint rapporter là où sa femme estoit allée; mais, luy, qui estoit saige, sans en faire semblant, s'y en alla le plus tost qu'il peut. Et, entrant en la chambre, veid sa femme lisant le livre, qu'il faingnit ne veoir point, mais alla tout droict parler aux Dames qui estoient de l'autre costé. Ceste pauvre Dame, voyant que son mary l'avoit trouvée avecq celuy auquel devant luy elle n'avoit jamais parlé, fut si transportée, qu'elle perdit sa raison, et, ne pouvant passer par le banc, saulta sur la table, et s'enfuit, comme si son mary avecq l'espée nue l'eust poursuyvie; et alla trouver sa maistresse qui se retiroit en son logis.

Et, quand elle fut déshabillée, se retira la dicte Dame, à laquelle une de ses femmes vint dire que son mary la demandoit. Elle luy respondit franchement qu'elle n'iroit point, et qu'il estoit si estrange et austère, qu'elle avoit paour qu'il ne luy feist un mauvais tour. A la

fin, de paour de pis, s'y en alla. Son mary ne luy en dist un seul mot, sinon quand ils furent dedans le lict. Elle, qui ne sçavoit pas si bien dissimuler que luy, se print à pleurer. Et quand il luy eut demandé pourquoy c'estoit : elle luy dist qu'elle avoit paour qu'il fust courroucé contre elle, pource qu'il l'avoit trouvée lisant avecq un gentil homme. A l'heure, il luy respondit que jamais il ne luy avoit deffendu de parler à homme, et qu'il n'avoit trouvé mauvais qu'elle y parlast, mais ouy bien de s'en estre fuie devant luy, comme si elle eust faict chose digne d'estre reprinse; et que ceste fuitte seulement luy faisoit penser qu'elle aymoit le gentil homme. Parquoy il luy deffendit que jamais il ne luy advinst de luy parler, ny en public, ny en privé, luy asseurant que, la première fois qu'elle y parleroit, il la tueroit sans pitié ne compassion. Ce qu'elle accepta très-voluntiers, faisant bien son compte de n'estre pas une autre fois si sotte. Mais, parce que les choses où l'on a volunté, plus elles sont défendues et plus elles sont désirées, ceste pauvre femme

eut bientost oublié les menaces de son mary et les promesses d'elle; car, dès le soir mesme, elle, estant retournée coucher en une autre chambre, avec d'autres damoiselles et ses gardes, envoya prier le gentil homme de la venir veoir la nuict. Mais le mary, qui estoit si tourmenté de jalousie qu'il ne pouvoit dormir, va prendre une cappe et un varlet de chambre avecq luy, ainsi qu'il avoit ouy dire que l'autre alloit la nuict, et s'en va frapper à la porte du logis de sa femme. Elle, qui n'attendoit rien moins que luy, se leva toute seule et print des brodequins fourrés et son manteau qui estoit auprès d'elle; et, voyant que trois ou quatre femmes qu'elle avoit estoient endormies, saillit de sa chambre et s'en va droict à la porte où elle ouyt frapper. Et, en demandant : « Qui est-ce? » luy fut respondu le nom de celuy qu'elle aymoit; mais, pour en estre plus asseurée, ouvrit un petit guichet, en disant : « Si vous estes celluy que vous dictes, » baillez-moy la main, et je la con- » gnoistray bien? » Et quand elle toucha la main de son mari, elle le congneut,

et, en fermant vistement le guichet, se print à crier : « Ha! monsieur, c'est » vostre main! » Le mary luy respondit par grand courroux : — « Ouy, c'est la » main qui vous tiendra promesse; par» quoy ne faillez à venir quand je le » vous manderay. » En disant ceste parole, s'en alla en son logis, et elle retourna en sa chambre, plus morte que vive, et dist tout hault à ses femmes : « Levez-vous, mes amies; vous avez trop » dormy pour moy, car, en vous cuy» dant tromper, je me suis trompée la » première. » En ce disant, se laissa tumber au milieu de la chambre, toute esvanouye. Ces pauvres femmes se levèrent à ce cry, tant estonnées de veoir leur maistresse comme morte couchée par terre et d'ouyr ses propos, qu'elles ne sceurent que faire, sinon que de courir aux remèdes pour la faire revenir. Et quand elle peut parler, leur dist : « Au» jourd'huy voyez-vous, mes amies, la » plus malheureuse créature qui soit sur » la terre! » et leur va compter toute sa fortune, les prians la vouloir secourir, car elle tenoit sa vie pour perdue.

Et, en la cuydant réconforter, arriva un varlet de chambre de son mary, par lequel il luy mandoit qu'elle allast incontinent à luy. Elle, embrassant deux de ses femmes, commença à crier et à pleurer, les prians ne la laisser point aller, car elle estoit seure de mourir. Mais le varlet de chambre l'asseura que non et qu'il prenoit sur sa vie, qu'elle n'auroit nul mal. Elle, voyant qu'il n'y avoit point de résistence, se jetta entre les bras de ce pauvre serviteur, luy disant : « Puis » qu'il le fault, porte ce malheureux » corps à la mort! » Et à l'heure, demy esvanouye de tristesse, fut emportée du varlet de chambre au logis de son maistre; aux pieds duquel tumba ceste pauvre Dame, en luy disant : « Monsieur, » je vous supplie avoir pitié de moy, et » je vous jure la foy que je doibs à Dieu, » que je vous diray la vérité du tout. » A l'heure, il luy dist comme un homme désespéré : — « Par Dieu! vous me la » direz! » et chassa dehors tous ses gens. Et, pource qu'il avoit tousjours congneu sa femme dévote, pensa bien qu'elle ne se oseroit parjurer sur la vraye Croix :

il en demanda une fort belle, qu'il avoit; et quand ils furent tous deux seuls, la feit jurer dessus qu'elle luy diroit la vérité de ce qu'il luy demanderoit. Mais elle, qui avoit desjà passé les premières appréhensions de la mort, reprint cueur, se délibérant, avant que mourir, de ne luy celer la vérité, et aussi de ne dire chose dont le gentil homme qu'elle aymoit peust avoir à souffrir. Et après avoir ouy toutes les questions qu'il luy faisoit, luy respondit ainsi : — « Je ne » veulx point, monsieur, justifier, ne » faire moindre envers vous l'amour que » j'ay portée au gentil homme dont vous » avez soupson; car vous ne le pourriez » ny ne devriez croire, veu l'expérience » que aujourd'huy vous en avez eue; » mais je désire bien vous dire l'occa- » sion de ceste amitié. Entendez, mon- » sieur, que jamais femme n'ayma au- » tant mary que je vous ay aimé; et » depuis que je vous espousay jusques » en cest aage icy, il ne sceut jamais » entrer en mon cueur autre amour que » la vostre. Vous sçavez que, encores » estant enfant, mes parens me vouloient

» marier à personnaige plus riche et de
» plus grande maison que vous, mais
» jamais ne m'y sceurent faire accorder,
» dès l'heure que j'eus parlé à vous; car,
» contre toute leur opinion, je tins ferme
» pour vous avoir, sans regarder ny à
» vostre pauvreté, ny aux remonstrances
» que ilz me faisoient. Et vous ne pou-
» vez ignorer quel traictement j'ay eu
» de vous jusques icy, et comme vous
» m'avez aymée et estimée; dont j'ay
» porté tant d'ennui et de desplaisir que,
» sans l'ayde de la Dame avecq laquelle
» vous m'avez mise, je fusse désespérée.
» Mais, à la fin, me voyant grande et
» estimée belle d'un chascun fors que de
» vous seul, j'ay commencé à sentir si
» vivement le tort que vous me tenez,
» que l'amour que je vous portois s'est
» convertie en haine, et le désir de vous
» obéir en celluy de vengeance. Et, sur
» ce désespoir, me trouva un prince, le-
» quel, pour obéyr au Roy plus que à
» l'amour, me laissa, à l'heure que je
» commençois à sentir la consolation de
» mes tourmens par un amour hon-
» neste. Et, au partir de luy, trouvay

» cestuy-cy qui n'eut point la peine de
» me prier; car sa beaulté, son hon-
» nesteté, sa grace et ses vertuz méri-
» tent bien estre cherchées et requises
» de toutes femmes de bon entende-
» ment. A ma requeste et non à la
» sienne, il m'a aymée avecq tant d'hon-
» nesteté, que oncques en sa vie ne me
» requist chose que l'honneur ne luy
» peust accorder. Et combien que le peu
» d'amour que j'ay occasion de vous
» porter me donnast excuse de ne vous
» tenir foy ne loyaulté, l'amour seul que
» j'ay à Dieu et à mon honneur m'ont
» jusques icy gardée d'avoir faict chose
» dont j'aye besoin de confession ne de
» honte. Je ne vous veulx point nyer
» que, le plus souvent qu'il m'estoit
» possible, je n'allasse parler à luy dans
» une garde-robbe, faingnant d'aller dire
» mes oraisons : car jamais, en femme,
» ne en homme, je ne me fiay de con-
» duire ceste affaire. Je ne veulx point
» aussi nyer que, estant en un lieu si
» privé et hors de tout soupson, je ne
» l'aye baisé de meilleur cueur que je ne
» fais vous. Mais je ne demande jamais

» mercy à Dieu, si entre nous deux il y
» a jamais eu aultre privaulté plus avant,
» ne si jamais il m'en a pressée, ne si
» mon cueur en a eu le désir; car j'estois
» si aise de le veoir, qu'il ne me sem-
» bloit point qu'il y eust au monde un
» aultre plaisir. Et vous, monsieur, qui
» estes seul la cause de mon malheur,
» vouldriez-vous prendre vengeance d'une
» œuvre, dont, si long temps a, vous
» m'avez donné exemple, sinon que la
» vostre estoit sans honneur et con-
» science? Car, vous le sçavez et je sçay
» bien que celle que vous aymez ne se
» contente point de ce que Dieu et la
» raison commandent. Et combien que
» la loy des hommes donne si grand
» déshonneur aux femmes qui ayment
» autres que leurs maris, si est-ce que la
» loy de Dieu n'exempte point les mariz
» qui ayment autres que leurs femmes.
» Et, s'il fault mettre à la balance l'of-
» fense de vous et de moy, vous estes
» homme saige et expérimenté et d'aage,
» pour congnoistre et éviter le mal :
» moy, jeune et sans expérience nulle
» de la force et puissance d'amour. Vous

» avez une femme qui vous cherche,
» estime et ayme plus que sa vie propre :
» et j'ay un mary qui me fuit, qui me
» hait et me desprise plus que chambe-
» rière. Vous aymez une femme desjà
» d'aage et en mauvais point et moins
» belle que moy : et j'ayme un gentil
» homme plus jeune que vous, plus beau
» que vous, et plus aymable que vous.
» Vous aymez la femme d'un des plus
» grands amis que vous ayez en ce
» monde et l'amye de vostre maistre;
» offensant d'un costé l'amitié, et de
» l'autre la révérence que vous devez à
» tous deux : et j'ayme un gentil homme
» qui n'est à rien lié, sinon à l'amour
» qu'il me porte. Or, jugez sans faveur
» lequel de nous deux est le plus punis-
» sable ou excusable, ou vous, estimé
» homme saige et expérimenté, qui, sans
» occasion donnée de mon costé, avez,
» non seulement à moy, mais au Roy
» auquel vous estes tant obligé, faict un
» si meschant tour; ou moy, jeune et
» ignorante, desprisée et contemnée de
» vous, aymée du plus beau et honneste
» gentil homme de France, lequel j'ay

» aymé, par le désespoir de ne pouvoir
» jamais estre aymée de vous? »

Le mary, oyant ces propos pleins de vérité, dicts d'un si beau visaige, avec une grace tant asseurée et audacieuse, qu'elle monstroit ne craindre ne mériter nulle pugnition, se trouva tant surprins d'estonnement, qu'il ne sceut que luy respondre, sinon que l'honneur d'un homme et d'une femme n'estoient pas semblables. Mais, toutesfois, puis qu'elle luy juroit qu'il n'y avoit point eu, entre celuy qu'elle aymoit et elle, aultre chose, il n'estoit point délibéré de luy en faire pire chère; par ainsi, qu'elle n'y retournast plus, et que l'un ne l'aultre n'eussent plus de recordation des choses passées : ce qu'elle luy promist, et allèrent coucher ensemble par bon accord.

Le matin, une vieille Damoiselle, qui avoit grand paour de la vie de sa maistresse, vint à son lever et lui demanda : « Et puis, ma Dame, comment vous
» va? » Elle luy respondit, en riant : — « Croyez, m'amie, qu'il n'est point un
» meilleur mary que le mien, car il m'a
» creue à mon serment. » Et ainsy se

passèrent cinq ou six jours. Le mary prenoit de si près garde à sa femme, que nuict et jour il avoit guet après elle. Mais il ne la sceut si bien garder, qu'elle ne parlast encores à celuy qu'elle aymoit, en un lieu obscur et suspect. Toutesfois, elle conduisit son affaire si secrettement, que homme ne femme n'en peut sçavoir la vérité. Et ne fut que un bruict que quelque varlet feit d'avoir trouvé un gentil homme et une Damoiselle en une estable sous la chambre de la maistresse de ceste Dame. Dont le mary eut si grand soupson, qu'il se délibéra de faire mourir le gentil homme; et assembla un grand nombre de ses parens et amis, pour le faire tuer, s'ilz le pouvoient trouver en quelque lieu; mais le principal de ses parens estoit si grand amy du gentil homme qu'il faisoit chercher, qu'en lieu de le surprendre, l'advertissoit de tout ce qu'il faisoit contre luy : lequel, d'aultre costé, estoit tant aymé en toute la court, et si bien accompaigné, qu'il ne craingnoit point la puissance de son ennemy; parquoy il ne fut point trouvé. Mais il s'en vint en une église

trouver la maistresse de celle qu'il aymoit, laquelle n'avoit jamais rien entendu de tous les propos passez; car, devant elle, n'avoient encores parlé ensemble. Le gentil homme luy compta le soupson et mauvaise volunté qu'avoit contre luy le mary, et que, nonobstant qu'il en fust innocent, il estoit délibéré de s'en aller en quelque voyage loing, pour oster le bruict qui commençoit fort à croistre. Ceste princesse, maistresse de s'amie, fut fort estonnée d'ouyr ces propos; et jura bien que le mary avoit grand tort d'avoir soupson d'une si femme de bien, où jamais elle n'avoit congneu que toute vertu et honnestété. Toutesfois, pour l'auctorité où le mary estoit et pour esteindre ce fascheux bruict, luy conseilla la princesse de s'esloingner pour quelque temps, l'asseurant qu'elle ne croioit rien de toutes ces follies et soupsons. Le gentil homme et la Dame, qui estoient ensemble avecq elle, furent fort contens de demourer en la bonne grace et bonne opinion de ceste princesse. Laquelle conseilla au gentil homme, qu'avant son partement,

il debvoit parler au mary; ce qu'il feit selon son conseil. Et le trouva en une gallerie près la chambre du Roy, où, avec un très-asseuré visaige, luy faisant l'honneur qui appartenoit à son estat, luy dist : « Monsieur, j'ay toute ma vie » eu désir de vous faire service; et pour » toute récompense, j'ay entendu que » hier au soir me feistes chercher pour » me tuer. Je vous supplie, Monsieur, » pensez que vous avez plus d'autorité » et puissance que moy, mais, toutes-» fois, je suis gentil homme comme vous. » Il me fascheroit fort de donner ma vie » pour riens. Je vous supplie penser que » vous avez une si femme de bien, que, » s'il y a homme qui vueille dire le con-» traire, je luy diray qu'il a meschan-» ment menty. Et quant est de moy, je » ne pense avoir faict chose dont vous » ayez occasion de me vouloir mal. Et, » si vous voulez, je demoureray vostre » serviteur, ou sinon je le suis du Roy, » dont j'ay occasion de me contenter. » Le gentil homme, à qui le propos s'adressoit, luy dist que véritablement il avoit eu quelque soupson de luy, mais qu'il le

tenoit si homme de bien, qu'il désiroit plus son amitié que son inimitié; et en luy disant adieu, le bonnet au poing, l'embrassa comme son grand amy. Vous pouvez penser ce que disoient ceulx qui avoient eu le soir de devant commission de le tuer, de veoir tant de signes d'honneur et d'amitié : chascun en parloit diversement. Ainsy s'en partit le gentil homme; mais, pource qu'il n'estoit si bien garny d'argent que de beaulté, sa Dame luy bailla une bague que son mary luy avoit donnée de la valeur de trois mil escuz, laquelle il engagea pour quinze cens.

Et, quelque temps après qu'il fut party, le gentil homme mary vint à la princesse maistresse de sa femme, et luy supplia donner congié à sa dicte femme pour aller demourer quelque temps avec une de ses sœurs. Ce que la dicte Dame trouva fort estrange; et le pria tant de luy dire les occasions, qu'il luy en dist une partie, non tout. Après que la jeune Dame eut prins congé de sa maistresse et de toute la court, sans pleurer ne faire signe d'ennuy, s'en alla où son mary

vouloit qu'elle fust, en la conduicte d'un gentil homme, auquel fut donnée charge expresse de la garder soingneusement; et surtout que elle ne parlast point sur les chemins à celuy dont elle estoit soupsonnée. Elle, qui sçavoit ce commandement, leur bailloit tous les jours des alarmes, en se moquant d'eulx et de leur mauvais soin. Et, un jour entre les autres, elle trouva au partir du logis un cordelier à cheval, et elle, estant sur sa haquenée, l'entretint par le chemin depuis la disnée jusques à la souppée. Et quand elle fut à un quart de lieue du logis, elle luy dist : « Mon père, pour la » consolacion que vous m'avez donnée » ceste après-disnée, voylà deux escuz » que je vous donne, les quels sont dans » un papier, car je sçay bien que vous » n'y oseriez toucher; vous priant que » incontinent que vous serez party » d'avecq moy, vous en alliez à travers » le chemin, et vous gardez que ceulx » qui sont icy ne vous voient. Je le dis » pour vostre bien et pour l'obligation » que j'ay à vous. » Ce cordelier, bien aise de ses deux escuz, s'en va à travers

les champs le grand galop. Et quand il fut assez loing, la Dame commença à dire tout hault à ses gens : « Pensez que » vous estes bons serviteurs et bien » soingneux de me garder, veu que celuy » qu'on vous a tant recommandé a parlé » à moy tout ce jourd'huy et vous l'avez » laissé faire! Vous méritez bien que » vostre bon maistre, qui se fie tant à » vous, vous donne des coups de baston » au lieu de vos gaiges. » Quand le gentil homme qui avoit la charge d'elle ouyt telz propos, il eut si despit qu'il ne pouvoit respondre; picqua son cheval, appellant deux aultres avecq luy, et feit tant, qu'il attaingnit le cordelier, lequel, les voyant venir, fuyoit au mieulx qu'il pouvoit, mais, pource qu'ilz estoient mieulx montez que luy, le pauvre homme fut prins. Et luy, qui ne sçavoit pourquoy, leur cria mercy; et descouvrant son chapperon pour plus humblement les prier teste nue, congneurent bien que ce n'estoit pas celuy qu'ilz cherchoient, et que leur maistresse s'estoit mocquée d'eulx : ce qu'elle feit encores mieulx à leur retour, disant : « C'est

» telles gens que l'on doit bailler Dames
» à garder : ils les laissent parler sans
» sçavoir à qui, et puis, adjoustans foy à
» leurs paroles, vont faire honte aux
» serviteurs de Dieu. »

Après toutes ces mocqueries, s'en alla au lieu où son mary avoit ordonné, où ses deux belles-sœurs et le mary de l'une la tenoient fort subjecte. Et, durant ce temps, entendit son mary comme sa bague estoit en gaige pour quinze cens escuz, dont il fut fort marry; et, pour saulver l'honneur de sa femme et la recouvrer, luy feist dire par ses sœurs, qu'elle la retirast et qu'il payeroit quinze cens escuz. Elle, qui n'avoit soulcy de la bague, puis que l'argent demouroit à son amy, luy escrivit comme son mary la contraingnoit de retirer sa bague, et que, à fin qu'il ne pensast qu'elle le feist par diminution de bonne volunté, elle luy envoyoit un diamant, que sa maistresse luy avoit donné, qu'elle aymoit plus que bague qu'elle eust. Le gentil homme luy envoya très-voluntiers l'obligation du marchant, et se tint content d'avoir eu les quinze cens escuz et un diamant,

et demeurer asseuré de la bonne grace de s'amie, combien que depuis, tant que le mary vesquit, il n'eut moyen de parler à elle que par escripture. Et, après la mort du mary, pource qu'il pensoit la trouver telle qu'elle luy avoit promis, meist toute sa diligence de la pourchasser en mariage; mais il trouva que sa longue absence luy avoit acquis un compaignon mieulx aymé que luy : dont il eut si grand regret, que, en fuyant les compaignies des Dames, chercha les lieux hazardeux, où, avecq autant d'estime que jeune homme pourroit avoir, fina ses jours.

« Voylà, mes Dames, que sans espargner nostre sexe, je veux monstrer aux mariz, que souvent les femmes de grand cueur sont plustost vaincues de l'ire de la vengeance, que de la doulceur de l'amour; à quoy ceste-cy sceut long temps résister, mais à la fin fut vaincue du désespoir. Ce que ne doibt estre nulle femme de bien; pour ce que, en quelque sorte que ce soit, ne sçauroit trouver excuse à mal faire. Car, de tant plus les occasions en sont données grandes, de tant plus se doibvent monstrer ver-

tueuses à résister et vaincre le mal en bien, et non pas rendre mal pour mal : d'autant que souvent le mal que l'on cuyde rendre à aultruy, retombe sur soy. Bien heureuses celles en qui la vertu de Dieu se monstre en chastèté, douceur, patience et longanimité! » Hircan dist :—« Il me semble, Longarine, que ceste Dame dont vous avez parlé a esté plus meüe de despit que de l'amour, car, si elle eust autant aymé le gentil homme comme elle en faisoit semblant, elle ne l'eust abandonné pour un aultre : et, par ce discours, on la peut nommer despite, vindicative, opiniastre et muable.— Vous en parlez bien à vostre aise, » ce dist Ennasuitte à Hircan; « mais vous ne sçavez quel crèvecueur c'est quand l'on ayme sans estre aymé. — Il est vray, » ce dist Hircan, « que je ne l'ay guères expérimenté; car l'on ne me sçauroit faire si peu de mauvaise chère, que incontinent je ne laisse l'amour et la Dame ensemble. — Ouy bien, vous, » ce dist Parlamente, « qui n'aymez riens que vostre plaisir; mais une femme de bien ne doibt ainsy laisser son mary. — Toutesfois, » respondit Simontault, « celle dont le compte est faict a oublié, pour un temps, qu'elle estoit femme; car un homme n'en eust sceu faire plus belle vengeance. — Pour une qui n'est pas saige, » ce dist Oisille, « il ne fault

pas que les aultres soient estimées telles. — Toutesfois, » dit Saffredent, « si estes-vous toutes femmes, et quelques beaux et honnestes accoustremens que vous portiez, qui vous chercheroit bien avant soubz la robbe vous trouveroit femmes. » Nomerfide lui dit : — « Qui vous vouldroit escouter, la Journée se passeroit en querelles. Mais il me tarde tant d'ouyr encores une histoire, que je prie Longarine de donner sa voix à quelcun. » Longarine regarda Geburon et luy dist : — « Si vous sçavez rien de quelque honneste femme, je vous prie maintenant le mettre en avant. » Geburon dist : — « Puis que j'en doibs faire ce qu'il me semble, je vous feray un compte advenu en la ville de Milan. »

FIN

DU TOME PREMIER

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

Pages

INTRODUCTION par FÉLIX FRANK. — MARGUERITE D'ANGOULÊME, duchesse d'Alençon, reine de Navarre, et l'*Heptaméron*. v

DÉDICACE DE L'ÉDITION DE 1559. 3

PROLOGUE. 7

LA PREMIÈRE JOURNÉE

En la première Journée est un recueil des mauvais tours que les femmes ont faictz aux hommes et les hommes aux femmes. 27

PREMIÈRE NOUVELLE. — LA MESCHANTE FEMME. — La femme d'un procureur, après avoir esté fort sollicitée de l'Évesque de Sées, le print pour son profit; et, non plus contente de luy que de son mary, trouva façon d'avoir pour son plaisir le filz du lieutenant général d'Alençon, qu'elle feit quelque temps après misérablement massacrer par son mary, lequel depuis (non obstant qu'il eust obtenu rémission de ce meurtre) fut envoyé aux galères avec un invocateur nommé Galery, et le tout par la meschanceté de sa femme. . 27

IIe NOUVELLE. — LA CHASTE MULETIÈRE. — Une muletière d'Amboyse ayma mieux cruel-

*

Pages

lement mourir de la main de son varlet, que de consentir à sa méchante volonté 44

IIIe Nouvelle. — La Vengeance de la Royne. — La Royne de Naples joua la vengeance du tort que luy tenoit le Roy Alphonse, son mary, avec un gentil homme duquel il entretenoit la femme; et dura cette amityé toute leur vie, sans que jamais le Roy en eust aucun soupson 52

IVe Nouvelle. — Le Gentilhomme et la Princesse. — Un jeune gentil homme, voyant une Dame de la meilleure maison de Flandres, sœur de son maistre, veufve de son premier et second mary, et femme fort délibérée, voulut sonder si les propos d'une honneste amytié luy desplairoyent; mais, ayant trouvé response contraire à sa contenance, essaya la prendre par force, à laquelle résista fort bien. Et sans jamais faire semblant des dessins et effors du gentil homme, par le conseil de sa Dame d'honneur, s'esloigna petit à petit de la bonne chère qu'elle avoit accoustumé luy faire. Ainsy, par sa folle outrecuydance, perdit l'honneste et commune fréquentation qu'il avoit plus que nul autre avec elle. 65

Ve Nouvelle. — La Bastelière et les Cordeliers. — Deux Cordeliers de Nyort, passans la rivière au pont de Coullon, voulurent prendre par force la bastelière qui les passoit. Mais elle, sage et fine, les endormit si bien de paroles, que, leur accordant ce qu'ilz demandoyent, les trompa et meit entre les mains de la justice, qui les rendit à leur gardien pour en faire telle punition qu'ilz méritoyent. 81

VIe Nouvelle. — Le bon œil du Borgne. — Un vieil borgne, valet de chambre du duc d'Alençon, averty que sa femme s'estoit amourachée d'un jeune homme, désirant en sçavoir la vérité, findit s'en aller pour quel-

Pages

ques jours aux champs, dont il retourna si soudain que sa femme, sur laquelle il faisoit le guet, s'en apperceut, qui, la cuydant tromper, le trompa luy-mesme 89

VII• Nouvelle. — La Vieille trompée. — Par la finesse et subtilité d'un marchant, une vieille est trompée et l'honneur de sa fille sauvé 95

VIII• Nouvelle. — Le Mary coqu par soy-mesme. — Bornet, ne gardant telle loyauté à sa femme qu'elle à luy, eut envie de coucher avec sa chamberière, et déclara son entreprinse à un sien compagnon, qui, soubz espoir d'avoir part au butin, luy porta telle faveur et ayde, que, pensant coucher avec sa chamberière, il coucha avec sa femme, au desceu de laquelle il feit participer son compagnon au plaisir qui n'appartenoit qu'à luy seul, et se feit coqu soy-mesme, sans la honte de sa femme. 100

IX• Nouvelle. — L'Amour celée. — La parfaicte amour qu'un gentil homme portoit à une Damoyselle, par estre trop celée et méconnue, le mena à la mort, au grand regret de s'amye. 113

X• Nouvelle. — Floride. — Floride, après le décès de son mary, et avoir vertueusement résisté à Amadour, qui l'avoit pressée de son honneur jusques au bout, s'en alla rendre religieuse au monastère de Jésus 126

DEUXIESME JOURNÉE

En la deuxiesme Journée, on devise de ce qui promptement tombe en la fantaisie de chascun. 195

Prologue. 195

XI• Nouvelle. — Le Retraict des Cordeliers. — Ma Dame de Roncex, estant aux

Pages

Cordeliers de Thouars, fut si pressée d'aller à ses affaires, que, sans regarder si les anneaux du retraict estoyent netz, s'alla seoir en lieu si ord, que ses fesses et habillements en furent souillés : de sorte que cryant à l'ayde et désirant recouvrer quelque femme pour la nettoier, fut servye d'hommes qui la veirent nue et au pire estat que femme se sçauroit monstrer. 197

APPENDICE. — LE PRESCHEUR FACÉTIEUX. — Propos facétieux d'un Cordelièr en ses sermons. 201

XII• NOUVELLE. — LA VENGEANCE DU FRÈRE. — Le Duc de Florence, n'ayant jamais peu faire entendre à une Dame l'affection qu'il luy portoit, se découvrit à un gentil homme frère de la Dame, et le pria l'en faire jouyr : ce qu'après plusieurs remonstrances au contraire, luy accorda de bouche seulement ; car il le tua dedans son lit, à l'heure qu'il espéroit avoir victoire de celle qu'il avoit estimée invincible. Et ainsi, délivrant sa patrie d'un tel tyran, sauva sa vie et l'honneur de sa maison. 208

XIII• NOUVELLE. — LE DIAMANT. — Un Capitaine de galères, fort serviteur d'une Dame, luy envoya un diamant qu'elle renvoya à sa femme, et le feit si bien profiter à la décharge de la conscience du Capitaine, que, par son moyen, le mary et la femme furent réunis en bonne amitié. 224

XIV• NOUVELLE. — LA FINESSE DE BONNIVET. — Le seigneur de Bonnivet, pour se venger de la cruauté d'une Dame Milanoyse, s'accointa d'un gentil homme Italien, qu'elle aymoit, sans qu'il en eust encores rien eu que bonnes paroles et asseurance d'estre aymé. Et, pour parvenir à son intention, luy conseilla si bien, que sa Dame luy accorda ce que tant il avoit pourchassé. Dont le gentil homme avertit Bonnivet, qui, après s'estre

Pages

tait couper les cheveux et la barbe, vestu d'habillemens semblables à ceux du gentil homme, s'en alla sur le minuict mettre sa vengeance à exécution : qui fut cause que la Dame, après avoir entendu de luy l'invention qu'il avoit trouvée pour la gaigner, luy promit se départir de l'amytié de ceux de sa nation et s'arrester à luy. 246

XV° Nouvelle. — La Dame délaissée. — Par la faveur du Roy Françoys, un simple gentil homme de sa court espousa une femme fort riche, de laquelle toutesfois, tant pour sa grande jeunesse que pour ce qu'il avoit son cueur ailleurs, il teint si peu de conte. qu'elle, meue de dépit et vaincue de désespoir, après avoir cherché tous moyens de luy complaire, avisa de se réconforter autre part des ennuys qu'elle enduroit avec son mary. 261

TABLE DES FIGURES

Pages

PORTRAIT DE MARGUERITE DE NAVARRE. . . . IV

PREMIÈRE NOUVELLE. — *La meschante femme.* 27

Ve NOUVELLE. — *La Bastelière et les Cordeliers.* 81

Xe NOUVELLE. — *Floride.* 126

Paris. — Imp. MOTTEROZ, 31, rue du Dragon.

PETITE COLLECTION ELZEVIRIENNE

Catalogue complet 1er mars 1879

THÉOLOGIE

Histoire ecclésiastique
Protestantisme

1. SINISTRARI. *De la Démonialité* . . . . . 5 fr.
2. VALLA. *La Donation de Constantin*. . . . 10 fr.
3. *Les Ecclésiastiques de France*. . . . . 2 fr.
4. HUTTEN. *Julius*. 3 fr. 50
5. *Luther et le Diable*. 4 fr.
6. BÈZE (THÉOD. DE). *Passavant*. . . . . 3 fr. 50
7. *Passevent Parisien*. 3 fr. 50

PHILOSOPHIE

Mœurs et Usages, Histoire

1. LA MOTHE LE VAYER. *Soliloques* . . . 2 fr. 50
2. POGGE. *Un Vieillard doit-il se marier?* 3 fr.
3. POGGE. *Les Bains de Bade*. . . . . 2 fr.
4. ÉRASME. *La Civilité puérile*. . . . . 4 fr.
5. ESTIENNE (HENRI). *La Foire de Francfort*. 4 fr.
6. GESNER. *Socrate et l'Amour Grec*. . . 3 fr. 50
7. TACITE. *La Germanie*. 3 fr. 50
8. HUTTEN. *Arminius*. 2 fr.
9. *Remonstrance aux François*. . . . . 1 fr.

POÉSIE

1. DU BELLAY. *Jeux rustiques*. . . . . 3 fr. 50
2. DU BELLAY. *Les Regrets*. . . . . 3 fr. 50
3. BONNEFONS. *Pancharis* . . . . . 4 fr.
4. BOULMIER. *Villanelles*. 6 fr

CONTES ET NOUVELLES

1. ARISTENET. *Épistres amoureuses* . . . . 5 fr.
2. BOCCACE. *Décaméron*. 6 volumes . . . . 30 fr.
3. POGGE. *Facéties*, 2 vol. (20 fr.). . . . . *Epuisé*.
4. FAVRE. *Jean-l'ont-pris*. 3 fr.
5. DENON. *Point de lendemain*. . . . . 4 fr.
6. CASTI. *La Papesse*. 10 fr.

PHILOLOGIE

Histoire littéraire

1. NAUDÉ. *Advis pour dresser une Bibliothèque*. . . . . 4 fr.
2. LA MOTHE LE VAYER. *Hexaméron rustique*. (3 fr. 50.) . . . *Epuisé*.
3. GRIMAREST. *Vie de Molière*. (5 fr.) *Epuisé*.
4. *Les Intrigues de Molière*. (6 fr.) *Epuisé*.
5. *Molière jugé par ses Contemporains*. . 4 fr
6. *Élomire hypocondre*. 10 fr.

En préparation : (Mœurs et usages) JEHAN DE BRIE, *Le Bon Berger*. — (Contes et Nouvelles) ARIOSTE, *Roland furieux*; *L'Heptaméron* de la REINE DE NAVARRE, etc.

Paris. — Imp. Motteroz, 31, rue du Drag n.